

# Cahiers de praxématique

## 43 | 2004

## Aspects du dialogisme

---

**Aleksandra Nowakowska**

Présentation [Texte intégral]

**Aleksandra Nowakowska**

Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* [Texte intégral]

**Bénédicte Laurent**

*Comme de longs échos qui se confondent...* dans le nom de marque et de produit [Texte intégral]

**Aude Lecler**

*Blague à part*, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques ? [Texte intégral]

**Hugues Constantin de Chanay**

« Faire le zouave » : manœuvres dialogiques et polyphonie dans *Objectif Lune* [Texte intégral]

**Françoise Dufour**

Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement [Texte intégral]

**Frédérique Sitri**

Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours [Texte intégral]

**Sophie Moirand**

Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives [Texte intégral]

---

### *Lectures et points de vue*

**François Fichard**

Lecture de : S. Bonnafous, P.Chiron, D.Ducard, C.Lévy (dir.)

*Argumentation et discours politique.* [Texte intégral]

**Driss Ablali Laseldi**

Lecture de : D. Ducard, Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques [Texte intégral]

**Olivia Guérin**

Lecture de : L. Fillietaz, La parole en action. Éléments de pragmatique psychosociale. [Texte intégral]

**Stéphanie Lignon**

Lecture de : *Travaux linguistiques du CerLiCO* 16 « Morphosyntaxe du lexique 2 : Catégorisation et mise en discours » [Texte intégral]

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :  
Aspects du dialogisme

---

## Présentation

ALEKSANDRA NOWAKOWSKA

p. 7-14

---

### *Texte intégral*

- 1 On s'accorde en général pour attribuer la paternité du terme de *dialogisme* à Bakhtine, ou plutôt, pour échapper à toute controverse sur les sources, aux écrits du Cercle de Bakhtine qui, dès la fin des années 1920, défendent, parfois de manière offensive, la thèse de l'interaction verbale comme réalité première des pratiques langagières : au principe est le dialogue, dont tout découle...
- 2 En France, depuis le début des années 80<sup>1</sup> et singulièrement depuis la publication de l'ouvrage de T. Todorov en 1981 : *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, la notion de *dialogisme* a eu un réel succès, en sciences du langage mais également dans d'autres disciplines comme la philosophie, la sémiotique ou l'analyse littéraire. Ce qui n'est pas allé sans « charg[er cette notion] d'une pluralité de sens parfois embarrassante » (Todorov, *op. cit.* : 95), pluralisation favorisée par au moins quatre faits : (a) à quelques exceptions près — Kristeva 1966, Todorov 1981 notamment —, l'accès aux textes de Bakhtine s'est fait indirectement par la médiation de la traduction ; (b) le texte en russe est lui-même difficile dans sa lettre : l'écriture bakhtinienne appuie ses développements plus sur la prolifération et sur l'incantation que sur la définition ; (c) si le dialogisme est bien le concept-clef de la pensée Bakhtinienne, si bien que l'on peut parler à juste titre de « principe dialogique » pour la définir, il faut souligner que Bakhtine n'a pas consacré à cette notion un texte spécifique : elle lui sert plutôt à travailler d'autres objets — l'écriture romanesque dans « Du discours romanesque » (1934-1975-1978), la notion de genre dans « Les genres du discours » (1952-1979-1984), ou à développer sa réflexion sémiotique et philosophique sur l'homme dans les « Carnets » (1952-1979-1984). De la sorte, Bakhtine laissait un champ très libre à l'interprétation de ceux qui faisaient le choix de « dialoguer » avec lui ; (d) enfin, Bakhtine a produit une autre notion, la *polyphonie*, ni tout à fait identique ni tout à fait différente de celle de dialogisme, sans articuler l'une à l'autre, dans son ouvrage *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*<sup>2</sup> qui, pour diverses raisons, a été le premier des écrits bakhtiniens à être traduit en français (1970). Certains linguistes — Ducrot 1984, et tous ceux qui se sont inscrits dans son approche, notamment la ScaPoLine (Théorie Scandinave de la Polyphonie, Nølke, Fløttum et Norén 2004) — usent du terme *polyphonie* dans des emplois et des

domaines qui ont plus à voir avec le dialogisme qu'avec la polyphonie bakhtinienne... De sorte que le linguiste se retrouve actuellement avec, dans sa trousse à outils conceptuelle, deux termes, *dialogisme* et *polyphonie*. Il peut faire le choix du premier, ou du second, ou bien tenter de les articuler... Dans ce numéro de revue, nous faisons travailler principalement la notion de dialogisme, sans pour autant fermer la porte à celle de polyphonie.

3 En appui sur les textes de Bakhtine, le dialogisme peut être défini comme « l'orientation de tout discours, constitutive et au principe de sa production, vers d'autres discours : les discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, le discours-réponse qu'il sollicite, et lui-même en tant que discours » (Bres et Nowakowska 2005, voir également Moirand 2002). Cette orientation se manifeste sous forme d'échos, de résonances, d'harmoniques, qui font signe vers d'autres discours ; sous forme de voix<sup>3</sup>, qui introduisent de l'autre dans l'un, pour paraphraser librement Authier 1995.

4 En dépit des difficultés qu'elle présente, la notion de dialogisme est actuellement d'une grande productivité et apparaît comme une notion-clé dans deux domaines : celui de l'énonciation, et celui de l'analyse du discours.

5 La notion de dialogisme rencontre la problématique énonciative, qu'elle permet d'approfondir. Si « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1970/1974 : 80), si donc l'énonciation permet d'articuler langue, discours et subjectivité, et même intersubjectivité, le dialogisme permet d'introduire de la profondeur sous l'à plat de la surface énonciative : la parole de l'énonciateur en acte de langage interagit non seulement avec l'énonciataire mais avec d'autres voix qu'il ne peut manquer de rencontrer et qui le feuilletent énonciativement.

6 La notion de dialogisme rencontre également la question de l'interdiscours, centrale pour l'Analyse du discours française, très précisément « le fait que "ça parle" toujours avant, ailleurs ou indépendamment » (Pêcheux 1975 : 147). Elle permet de la reprendre et de la faire travailler à un niveau moins général, et plus concrètement.

7 Le dialogisme engage à concevoir le discours, le texte, et ses composantes comme hétérogènes énonciativement, cette hétérogénéité se signifiant, de façon plus ou moins explicite, par un ensemble de marques extrêmement diverses aux niveaux de « la sémantique, de la syntaxe et de la composition, que la linguistique et la stylistique n'ont absolument pas étudiées à ce jour » (Bakhtine 1934-1978 : 102).

8 Depuis la date à laquelle Bakhtine écrivait ces mots, le vide a été en partie comblé. La problématique du dialogisme a suscité de nombreux travaux. Je ne citerai que le plus récent : le colloque international de Cerisy, *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques* (29 septembre 2004), dont les Actes sont en préparation. Malgré cela, la question du dialogisme est loin d'être épuisée. Et d'autre part, elle n'a pas fait, à ma connaissance<sup>4</sup>, l'objet d'un numéro thématique de revue. Ce sera chose faite avec l'actuelle publication, qui sous le titre *Aspects du dialogisme*, s'attache à faire travailler la notion aux différents niveaux linguistiques que pointe la précédente citation de Bakhtine : d'une part, les niveaux microtextuels de la syntaxe de l'énoncé, de la sémantique de certains syntagmes ; d'autre part, les niveaux macro-textuels de l'interaction verbale et du discours, sans s'interdire de faire jouer les relations entre les deux termes de cette polarité.

9 Le premier article, que je signe, sous le titre « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », poursuit la réflexion entreprise, notamment dans notre groupe de recherche, sur les marques syntaxiques de l'énoncé dialogique. Je reviens sur le clivage, précédemment analysé comme marqueur dialogique (Nowakowska 2004), pour le confronter à deux tours qui se présentent parfois comme ses équivalents traductifs : le passif, la structure *si z, c'est y*. L'étude fait apparaître que le passif est

moins dialogique que le clivage, alors que le tour *si z, c'est y* l'est plus, la différence de degré tenant à la place que chacun d'eux accorde aux opérations de thématisation et de rhématisation. Ce travail complète la description des marques syntaxiques du dialogisme, introduit à la question délicate du rapport de ce concept aux deux notions de thème et de rhème, et ouvre à une approche du dialogisme en termes de gradualité.

10 Les deux articles qui suivent : « *Comme de longs échos qui se confondent...* dans le nom de marque et de produit » de Bénédicte Laurent, et « *Blague à part, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques ?* » de Aude Lecler, abordent une autre dimension du dialogisme, que P. Siblot a proposé de nommer « dialogisme de la nomination ».

11 Dans le premier, B. Laurent travaille la question des discours mais également des représentations et des praxis qu'implicite le nom de marque, et qu'actualise en partie le discours publicitaire dans lequel il est contextualisé. Après avoir distingué les notions de *connotation* et de *dialogisme*, l'auteur expose quelques éléments linguistiques propres au nom de marque, qui lui permettent de le définir comme *condensateur de voix*, voix qu'elle entreprend d'explicitier à partir des noms *Espace* et *kangoo*.

12 A. Lecler, quant à elle, propose de traiter la figure du défigement, traditionnellement analysée en termes de polysémie, dans les cadres du dialogisme, dans la mesure où le défigement « dialogue » avec la locution figée qu'elle présuppose. Il en déconstruit le sens pour le remplacer par une autre production, selon un processus qui est à mettre en relation avec celui du détournement. L'analyse s'appuie sur un corpus du genre discursif *blague* ; elle ouvre à une réflexion sur l'articulation langue-discours, ainsi que sur les notions de préconstruit et de mémoire discursive.

13 Les articles de Claire Lacoste et de Hugues Constantin de Chanay s'intéressent, à partir d'exemples singuliers, à un niveau supérieur du dialogisme : celui de la production discursive, celui de son fonctionnement interactif et narratif.

14 Cl. Lacoste, dans « Le jeune scripteur et ses doubles. Variété du dialogisme dans l'écriture à l'école », analyse les différents états de la production d'un récit par un enfant, à partir d'une consigne demandant explicitement de développer l'écriture en relation dialogique avec le genre discursif du conte. Elle fait apparaître comment l'apprenti scripteur trouve sa *voix* en dépassant l'asservissement initial à l'intertexte, pour en faire progressivement un usage maîtrisé.

15 H. Constantin de Chanay, dans « "Faire le zouave" : manœuvres dialogiques et polyphonie dans *Objectif Lune* », étudie la production du dialogisme et sa circulation au fil de différentes interactions verbales, à partir du fragment d'énoncé « faire le zouave », repris en écho et réitéré quelque trente fois par différents locuteurs, en quelques pages d'une bande dessinée de *Tintin*. L'auteur propose une analyse précise des effets narratifs et comiques que Hergé tire de cet énoncé-écho, au fil des locuteurs qui le reprennent et des interactions qu'il structure. Il la développe à partir d'une distinction entre le dialogisme comme pluriel des discours, et la polyphonie comme pluriel des points de vue. Les trois derniers articles traitent du dialogisme au niveau discursif, et de différentes façons dialoguent avec l'Analyse du Discours Française, tout particulièrement avec les notions d'*interdiscours*, de *formation discursive* et de *mémoire interdiscursive*.

16 Françoise Dufour, dans « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », étudie un fragment d'un discours politique d'A. Juppé, typique du *discours du développement*, qui se produit en reformulation du *discours colonial* qui l'a historiquement précédé. Différents niveaux de négociation avec l'hétérogénéité discursive auxquels l'énonciateur est soumis dans les nominations de l'autre sont mis en évidence et rapportés à deux types de mémoire interdiscursive : une mémoire des discours, et une mémoire de l'histoire des dénominations et de leurs

reformulations. L'auteur propose de distinguer l'*interdiscours*, comme ensemble de formulations situées « à la limite du discours » (M. Foucault), et le *dialogisme* comme interaction obligée avec cet ensemble.

17 Frédérique Sitri, dans « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours », opère un retour critique sur les deux objets des recherches qu'elle a précédemment conduites : la nomination des objets de discours, l'énoncé concessif. Elle développe sa réflexion autour de deux points : l'articulation entre le postulat théorique d'une altérité à l'œuvre dans le discours et celle des manifestations de cette altérité ; la nature de l'altérité posée par le dialogisme, qu'elle définit comme discursive : l'autre du discours, c'est encore du discours.

18 Sophie Moirand propose, dans « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », une réflexion théorique en deux temps : elle explicite tout d'abord ce que le dialogisme apporte aux problématiques énonciatives, qu'elles se développent dans des cadres indiciels ou pragmatiques, cadres dans lesquels la notion de dialogisme peut se voir appauvrie ou allégée dans la mesure où ils ne sont pas faits pour l'accueillir. Car, et c'est ce qui est montré dans un second temps, la notion de dialogisme ne peut prendre tout son sens qu'au niveau de la *translinguistique* que Bakhtine appelle de ses vœux, celui de l'analyse du discours. L'auteur explicite l'apport du concept de dialogisme à une théorisation du discours « pensé » dans ses relations à l'histoire et à la mémoire, à partir de données empiriques et de l'observation des marques de dialogisme dans les textes et les genres discursifs.

19 Comme on le voit à la seule lecture de cette présentation, ce numéro, s'il s'est construit sur une définition du dialogisme largement commune aux différents auteurs, explore différentes facettes de la notion, ou plus exactement, la fait travailler à différents niveaux. Est-ce à dire que le dialogisme serait une clé qui ouvrirait toutes les portes ? Je ne le pense pas, même s'il est vrai que cette notion interroge la sémantique discursive, la syntaxe de l'énoncé, son intonation (qui n'a pas fait l'objet d'une étude dans ce numéro), comme le discours dans sa production et dans sa circulation... Et cela pour une raison bien simple : c'est que le dialogisme, en tant qu'orientation constitutive du discours vers d'autres discours, est un *principe*, dont témoignent les articles que l'on va lire et auquel ils introduisent.

---

## Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Authier-Revuz J. 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.

Bakhtine M. 1929-1963-1970, *Problèmes de la poésie de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.

Bakhtine M. 1934-1975-1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.

Bakhtine M. 1952-1979-1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.

Bakhtine M. 1952-1979-1984, « Carnets », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 310-335.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Benveniste E. 1970/1974, « L'appareil formel de l'énonciation », *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Galimard, 79-88.

DOI : 10.3406/lgge.1970.2572

Bres J. et Nowakowska A. 2005, « Dis-moi avec qui tu “dialogues”, je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours », *Marges Linguistiques*, à paraître.

Détrie C., Siblot P. et Verine B. (éds.), (2001) : *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.

Ducrot O. 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 171-233.

Kristeva J. (1966-1969) : « Le mot, le dialogue et le roman », in *Séméiotiké, Recherches pour une sémanalyse*, Paris : Seuil, Points, 82-112.

Moirand S. 2002, article Dialogisme in Charaudeau P. et Maingueneau D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 175-178.

Nølke H., Fløttum K. et Norén C. 2004, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.

Nowakowska A. 2004, « La production de la phrase clivée (c'est y-qui-z) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique », *Modèles linguistiques*, (sous presse).

Nowakowska A. 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », *Actes 14 Cahiers de praxématique 43, 2004* du colloque de Cerisy-la-Salle (39 septembre 2004), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* (à paraître).

Pêcheux M. 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris : Maspéro. Todorov T. 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, suivi de *Écrits du cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil.

## Notes

1 Il convient toutefois de ne pas oublier l'article de J. Kristeva, « Le mot, le dialogue et le roman », publié en 1966 dans *Séméiotiké, Recherches pour une sémanalyse*.

2 Contrairement à ce que l'on pourrait croire à partir des traductions françaises, Bakhtine utilise le terme de *polyphonie* dans *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, mais pas dans « Du discours romanesque », ni dans « Les genres du discours », cf. Nowakowska 2005.

3 Ces différents termes imagés sont empruntés à Bakhtine.

4 À l'exception du numéro spécial, déjà un peu ancien, de la revue *Tranel* (Décembre 1985), qui correspondait aux Actes du Colloque *Dialogisme et Polyphonie* tenu les 27-28 Septembre 1985.

## Pour citer cet article

Référence papier

Nowakowska, A. (2004/2006). Présentation. *Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 7-14

Référence électronique

Aleksandra Nowakowska, « Présentation », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1795>

---

## **Auteur**

**Aleksandra Nowakowska**

Praxiling, ICAR U.M.R. 5191 C.N.R.S. —Montpellier 3

*Articles du même auteur*

**Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore...** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 49 | 2007

**Lecture de : Jean-Michel Adam, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 44 | 2005

**Présentation : Le dialogisme : histoire, méthodologie et perspectives d'une notion fortement heuristique** [Résumé]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 57 | 2011

**Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y*** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 43 | 2004

---

## **Droits d'auteur**

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :

Aspects du dialogisme

---

## Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y*

ALEKSANDRA NOWAKOWSKA

p. 25-56

---

### **Résumé**

Cet article traite deux tours syntaxiques : la structure passive et la structure *si Z, c'est Y*, en relation paraphrastique avec la phrase clivée *c'est Y qui Z*. L'analyse se fonde dans un corpus de traductions en anglais, français, polonais et russe. Après avoir posé le cadre de l'analyse, l'article examine la relation entre le clivage et le passif, afin de répondre à la question de leur équivalence dans certains cas, mais pas dans tous. La prise en compte de la dimension potentiellement dialogique de la rhématisation permet de traiter cette question. Le tour *si Z c'est Y* est analysé, en essayant de justifier la place préférentiellement initiale de *si Z*, ce qui conduit à prendre en considération les dimensions syntaxique, textuelle et dialogique du fait analysé. Le tour *Z, c'est Y* est dialogique parce que la partie thématique implique un accord partiel avec un autre énoncé antérieur d'un autre énonciateur, et parce que la partie rhématique s'oppose, explicitement ou implicitement, à cet énoncé, en le rectifiant.

This article deals with two syntactic structures : the passive structure and the structure if Z, it is Y. These two structures have a paraphrastic relationship with the cleft sentence it is Y that/who Z. The analysis is based on a body of translations into English, French, Polish and Russian. Following an initial description of the framework of analysis, the article provides a close study of the relationship between the cleft sentence and the passive structure, which brings some answers to the question of their equivalence in some cases, but not in all of them. Taking into consideration the potentially dialogic dimension of rhematisation enables this question to be further examined. The expression if Z, it is Y is analysed in order to justify the preferentially initial place of the element if Z, which in turn accounts for the syntactic, textual and dialogic dimension of expression being analysed. The phrase if Z, it is Y is dialogic, because the theme implies a partial agreement with a prior utterance by another enunciator and because the rheme explicitly or implicitly creates a partial opposition to the said utterance, rectifying its erroneous part.

---

### **Entrées d'index**

**Mots-clés** : dialogisme, syntaxe, textualité, rhématisation, phrase clivée.

**Keywords** : dialogism, syntax, textuality, rhematisation, cleft sentence.

## Texte intégral

# Introduction

- <sup>1</sup> Le dialogisme peut être défini comme « l'*orientation* de tout discours, *constitutive et au principe de sa production*, vers d'autres discours : les discours réalisés antérieurement sur le même objet de discours, le discours-réponse qu'il sollicite, lui-même en tant que discours » (Bres et Nowakowska 2005, voir également Moirand 2002). Cette *orientation* se marque notamment au niveau de la syntaxe de ses énoncés<sup>1</sup>. Ducrot 1984, Bres 1998 et 1999, Nølke, Fløttum et Norén 2004, entre autres auteurs, ont répertorié et décrit comme *dialogiques*<sup>2</sup> le discours rapporté, la modalisation autonymique, le conditionnel, la négation, la comparaison, le renchérissement, la confirmation, la concession, l'opposition, l'interrogation, le détachement, etc. J'ai moi-même (Nowakowska 2004) étudié le dialogisme du clivage (*c'est y qu- z : c'est son insouciance qui me plaît*) et du pseudo-clivage (*ce qu- z, c'est y : ce qui me plaît, c'est son insouciance*). La présente communication, après avoir précisé les cadres de l'analyse et le rapport entre clivage, rhématisation et dialogisme, étudiera deux tours qui, dans les traductions d'un même énoncé dans différentes langues, se présentent parfois en relation paraphrastique avec le clivage : le passif, et le tour *si z, c'est y*. Je tâcherai de répondre aux deux questions suivantes : qu'est-ce qui permet de rendre compte du fait que le clivage puisse avoir comme équivalent traductif le passif dans certains cas, mais pas dans tous ? Comment expliquer la place de l'élément *si z* qui, dans le tour *si z, c'est y*, figure plutôt en première position, alors que dans les tours hypothétiques sans présentatif (*si P, Q*), *si P* peut se présenter aussi bien en position initiale : *si j'avais les yeux verts, je ressemblerais à Vittorio Gassman* (*Si P, Q*) qu'en position finale : *je ressemblerais à Vittorio Gassman, si j'avais les yeux verts* (*Q, si P*) ?
- <sup>2</sup> Le corpus sur lequel je fonde cette recherche est principalement celui de ma thèse : il s'agit d'un corpus littéraire, comportant plusieurs ouvrages : *Les Nouvelles orientales* de Yourcenar, deux nouvelles de Tchekhov (*La dame au petit chien* et *L'évêque*) et *Ferdydurke* de Gombrowicz, traduits en quatre langues<sup>3</sup> : anglais, français, polonais et russe. Les autres occurrences, peu nombreuses, proviennent d'un corpus de presse (*Le Monde*, *Midi Libre*) et d'un corpus d'interactions orales.

## 1. Dialogisme syntaxique, clivage

### 1.1. Syntaxe et dialogisme : énonciation, actualisation

- <sup>3</sup> Au niveau de la syntaxe phrastique, le dialogisme se manifeste comme « dialogue interne » (Bakhtine 1934-1975-1978 : 102) à l'énoncé, à savoir qu'il est analysable en deux unités : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Mais précisément du fait qu'il s'agit de dialogue *interne* et non de dialogue *externe*, cette interaction se marque non par une alternance de tours mais par la dualité énonciative, le *deux dans l'un* (Authier-Revuz 1995) d'un seul et même énoncé syntaxique. Et c'est cette dualité énonciative qui définit l'énoncé dialogique. Prenons un exemple de marqueur canonique de dialogisme, la négation, comme dans l'énoncé suivant :

(1) Washington n'a pas décidé de libérer le monde de ses dictatures. (*Le Monde*, 29. 12. 2001)

4 On dira que cet énoncé négatif, que nous appellerons [E], est dialogique (i) en ce qu'il « rapporte » un autre énoncé, affirmatif, que nous appellerons [e] (sans en mentionner la source), que l'on peut reconstruire comme :

(2) Washington a décidé de libérer le monde de ses dictatures. (énoncé [E])<sup>4</sup>

5 Et (ii), en ce qu'il l'*infirme* par la négation. On teste la présence effective de (2) dans (1) par l'enchaînement possible suivant :

(1') Washington n'a pas décidé de libérer le monde de ses dictatures, comme *le* prétend G. W. Bush.

6 Le pronom personnel *le* anaphorise non l'énoncé (1), mais l'énoncé (2), à savoir [e], comme l'atteste le remplacement du pronom anaphorique *le* par l'unité qu'il remplace : *G. W. Bush prétend que Washington a décidé de libérer le monde de ses dictatures*.

7 L'énoncé dialogique tout à la fois « rapporte » un autre énoncé et dans le même temps « dialogue » avec lui. Cette relation de « dialogue » peut être d'infirmité (comme en (1)), de confirmation, de mise en débat, de concession, de substitution, etc., en fonction du marqueur dialogique par lequel elle se signifie.

8 Cette approche permet de définir précisément l'énoncé dialogique en termes d'actualisation. Dans l'énoncé *monologique*<sup>5</sup>, un énonciateur e1 actualise déictiquement et modalement un *dictum*, pour en faire un énoncé [e], ce qui est le cas de (2).

9 Dans l'énoncé *dialogique*, l'actualisation déictique et modale de l'énonciateur que nous nommons E1 s'applique non pas à un *dictum*, mais à un élément présenté comme ayant déjà statut d'*énoncé*, à savoir [e], qui en tant que tel a déjà fait l'objet d'opérations d'actualisation par un autre énonciateur (que nous appelons e1) (Bres 1998). Dans ces cadres, on dira que dans l'occurrence (1), l'énonciateur E1 attribue l'assertion [Washington n'a pas décidé de libérer le monde de ses dictatures] à un autre énonciateur (e1), et se charge quant à lui de l'infirmer.

10 La dualité énonciative, si elle structure tout énoncé dialogique, peut le faire de façons fort variées, qui tiennent principalement au mode de présence de l'énoncé enchâssé [e] dans l'énoncé enchâssant [E] (Bres 2005b). Qu'en est-il de l'énoncé clivé ?

## 1.2. Clivage, rhématisation, dialogisme

11 En appui sur mes recherches antérieures — notamment mon travail de thèse — j'explicitai les relations entre clivage, rhématisation et dialogisme.

### 1.2.1. Rhématisation et dialogisme

12 La question des relations entre les notions de thème/rhème d'une part, et de dialogisme d'autre part mérite à elle seule une réflexion spécifique. Je ne fais ici qu'effleurer le rapport entre rhème et dialogisme, pour les besoins de la mise en relation entre clivage et passif. La structure canonique de l'énoncé français est thème/rhème. La partie *rhématique* d'un énoncé est *potentiellement* dialogique, en ce sens que l'« apport d'information » avancé par un énonciateur E1 peut, suivant les contextes, être compris comme venant se substituer au rhème d'un autre énonciateur e1 sur le même thème. Prenons l'énoncé suivant extrait d'un article de journal intitulé *Le malaise du R.P.R.*<sup>6</sup> :

(3) il aurait fallu situer la sortie de la crise sur le terrain des idées. (*Le Monde*, 20.11.1999)

13 La place terminale du SP « sur le terrain des idées » en fait un syntagme à valeur rhématique. On peut induire facilement de cela que le scripteur donne peut-être cette précision pour s'opposer à un autre discours, tenu par un autre énonciateur, qui situerait la sortie de la crise par exemple « *sur le terrain des personnes* ».

14 Cette potentialité dialogique de la partie rhématique de l'énoncé me semble parfois explicitement actualisée, comme dans le texte suivant, affiché dans le bureau de poste de mon quartier. Quelques précisions pour sa compréhension : le facteur, lorsqu'il ne peut déposer un paquet dans une boîte aux lettres, laisse un document invitant le destinataire à venir retirer le paquet en question le lendemain à partir de 10 heures. Les clients viennent souvent le lendemain, mais dès 9 heures, ne peuvent entrer en possession de leur courrier, ce qui entraîne parfois des interactions plutôt agonales..., comme j'en ai été à plusieurs reprises témoin. C'est sans doute pour éviter les échanges conflictuels que depuis quelque temps est apposé ce texte-ci, en grosses lettres :

(4) Avis à notre clientèle

Toutes les instances du jour sont à retirer le lendemain aux guichets

**APRES 10 HEURES**<sup>7</sup>

Pas à 9 heures

15 Le SP de temps *après 10 heures*, par sa place en fin d'énoncé, fonctionne comme rhème. Le fond dialogique sur lequel, en tant que tel, il se produit, est ici doublement signifié : par l'insistance typographique (majuscules, soulignement, caractères gras), et par le syntagme qui le suit : *pas à 9 heures*. La négation, en tant que marqueur dialogique, invite à présupposer un énoncé [e], approximativement quelque chose comme : « les instances peuvent être retirées le lendemain à 9 heures ». Cet énoncé, implicitement imputé à un énonciateur e1 (non explicité, mais récupérable discursivement : le client) est infirmé par le SP négatif *pas à 9 heures*, auquel le SP *après 10 heures* se substitue. Le soulignement typographique comme le SP négatif qui suit, actualisent explicitement la potentialité dialogique du SP rhématique *après 10 heures* : le discours de l'institution s'affirme contre le discours de la clientèle, qu'il sous-entend (soulignement), présuppose (SP négatif), et auquel il se substitue par son énonciation.

### 1.2.2. Clivage et rhématisation

16 Une phrase clivée canonique a la forme *c'est y qu- z (c'est Pierre qui est venu)* où l'élément *c'est* correspond, selon la grammaire générative et transformationnelle, au *présentatif*, l'élément *y* constitue le *focus*, la partie *z* constitue la phrase tronquée, amputée du syntagme *y*, introduite par le pronom *qu*, dont la forme est *qui* lorsque *y* a la fonction sujet et *que* pour les autres fonctions. La phrase clivée peut également avoir la forme complexe, auquel cas, elle comporte une négation prédicative : *ce n'est pas x qu- z, c'est (mais) y*. Le clivage consiste à extraire un syntagme d'une proposition à l'aide de la particule discontinue *c'est... qu*. Cette opération, qui peut s'appliquer à la plupart des syntagmes de la structure phrastique<sup>8</sup>, revient, en termes de syntaxe strictement intraphrastique, à faire de l'élément extrait *y*, introduit par la séquence *c'est (c'est y qu- z)*, un attribut. Or l'attribut est par excellence une fonction rhématique. De sorte que l'on peut décrire le clivage comme une opération de rhématisation, qui

complémentaire et secondairement revient à thématiser l'élément z introduit par *qu*, *qu-* z fonctionnant comme une relative *thématique*. Et c'est bien cette fonction de rhématisation que l'on retrouve dans tous les énoncés clivés en français, comme le fait apparaître la comparaison d'un énoncé russe avec la traduction française correspondante :

(5a) *Vecherom monaxi peli strojno, vdoxnovenno, slurzil molodoj ieromonax s chernoj borodoj ;*

(Tchekov, *L'Evêque*)

*slurzil molodoj ieromonax s chernoj borodoj*

(/verbe/officialait/adj. /jeune/nom/moine/prép. /avec/adj. /noire/nom/ barbe)

(officialait jeune moine avec noire barbe)

(5b) *Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait.* (Tchekhov, *L'Évêque*)

- 17 Le russe, langue dite à ordre des mots libre, peut placer en position initiale thématique le verbe (*slurzil : officiait*), qui reprend par anaphore infidèle l'élément de la phrase précédente (*Vecherom monaxi peli strojno, vdoxnovenno : le soir les moines chantaient harmonieusement et de façon inspirée*) ; et en position seconde, rhématique, le sujet (*molodoj ieromonax : jeune moine*). Le français, sans s'interdire absolument l'ordre verbe/sujet, ce qui donnerait :

(5 b') *Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, officiait un jeune moine à barbe noire.*

- 18 est fortement adepte de l'ordre sujet/verbe. Soit donc :

(5'') *Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, un jeune moine à barbe noire officiait.*

- 19 Cette solution possible est d'ailleurs celle choisie par le traducteur anglais :

(5c) *The monks sang melodiously that evening ; a young, blackbearded priest officiated.*

- 20 Le traducteur français n'a pas fait ce choix. Si l'énoncé (5b<sub>2</sub>) est intraphrastiquement bien formé, il ne va pas sans poser un léger problème interphrastique : le sujet, *un jeune homme*, occupe la place initiale thématique alors qu'il est, du point de vue de l'enchaînement phrastique, rhème ; et complémentaiement, le verbe, *officiait*, occupe la place terminale rhématique alors qu'il est, du point de vue de l'enchaînement phrastique, thème. Le clivage permet de résoudre ce conflit entre ordre syntaxique (sujet/verbe) et ordre textuel naturel (thème/rhème), en gardant l'ordre sujet/verbe, mais en extrayant le sujet (le SN *un jeune moine à barbe noire*) à l'aide de la particule *c'est... qu*, ce qui revient à le rhématiser :

(5b) *Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait*

(Tchekhov, *L'évêque*)

- 21 Ce type d'occurrence n'exploite pas — ou très peu — la potentialité dialogique de la rhématisation. Le syntagme extrait *un jeune homme à barbe noire* ne semble s'opposer implicitement à aucun autre syntagme, on n'« entend » pas vraiment d'autre *voix* à qui serait imputé un énoncé du type : *un vieux pope officiait*, et la phrase clivée ne peut

guère être précédée d'un marqueur d'opposition explicite comme « contrairement à ce que l'on pourrait penser » :

(5b<sub>3</sub>) Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré ;

? contrairement à ce que l'on pourrait penser, *c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait*

### 1.2.3. Clivage, rhématisation, dialogisme

22 Mais le clivage peut exploiter la potentialité dialogique du rhème. L'opération textuelle de rhématisation s'accompagne alors d'une opération interdiscursive de dialogisation, qui peut être d'ordre *citatif* et/ou *responsif* (Nowakowska 2004) :

– dialogisme *citatif* : l'élément extrait par *c'est... qu'* oppose explicitement (cas du clivage complexe *ce n'est pas x, mais/c'est y qu- z*) ou implicitement (cas du clivage simple *c'est y qu- z*) à un autre élément ayant été actualisé dans un autre discours ou susceptible de l'être à sa place ;

– dialogisme *responsif* : l'élément extrait contient la réponse à une question explicite ou implicite que se pose ou pourrait se poser l'énonciataire, eu égard au cotexte antérieur.

23 Dans les deux cas, le clivage « dialogue », implicitement ou explicitement, avec un autre énoncé, en s'opposant à lui ou en lui répondant.

24 Illustrons notre propos par l'occurrence de clivage canonique (6), qui peut être analysée en termes de dialogisme citatif *et* responsif. Il s'agit d'un extrait mettant en scène une bagarre à laquelle participent plusieurs jeunes garçons :

(6a) Knebel ! Knebel ! Knebel wsadz ! Gapo ! Co sie gapisz ? Knebel ! Chusteczke do nosa wsadz ! *To na mnie tak warczal. To ja mialem chusteczke wsadzic !* Bo Myzdral i Hopek siedzieli okrakiem, kazdy na swoim arbitrze, [...].

(Gombrowicz, *Ferdydurke*)

To            na            mnie            tak    warczal

(/pronom/ce/préposition/à/pronom/moi/adv/ainsi/verbe/criaait)

To            ja            mialem            chusteczke    wsadzic

(/pronom/ce/pronom/moi/verbe/devais/nom/mouchoir/verbe/mettre)

25 Cet énoncé est traduit en français par :

(6b) Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *C'était à moi qu'il criaait cela. C'était moi qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon*, car Myzdral et Hopek ne pouvaient bouger, chacun étant assis à califourchon sur un témoin

(Gombrowicz)

26 Cette occurrence présente une succession de deux phrases clivées. Les deux relatives *qu- z* thématiques (*qu'il criaait cela, qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon*) reformulent des éléments cotextuels antérieurs (la relative *qu'il criaait cela* reprend la série d'exclamations qui précèdent ; la relative *qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon* reprend *bâillonne-le ! prends ton mouchoir !*). Le pronom personnel extrait *moi*, (*c'était à moi, c'était moi*) constitue l'apport d'information rhématique doublement dialogique :

– *citativement* : l'actant identifié par la particule *c'est... qu-* s'oppose à tous les

autres protagonistes susceptibles d'être pris en considération et employés à sa place dans un autre discours. Ainsi il est possible de paraphraser les énoncés clivés à valeur contrastive de ce type par : *contrairement à ce que l'on pourrait penser/à ce que j'aurais souhaité, c'est seulement à moi qu'il criait cela ; contrairement à ce que l'on pourrait penser/à ce que j'aurais souhaité, c'est seulement moi qui devais bâillonner.*

– *responsivement* : l'élément extrait apporte une réponse aux questions implicites que peut se poser le lecteur, tout comme les différents protagonistes de l'échange romanesque (le *je* narrateur, Myzdral et Hopek) : « mais à qui criait-il cela ? mais qui devait prendre le mouchoir et bâillonner ? ».

27 Le clivage, dans ce type d'exemple, est fortement dialogique car il rhématise contrastivement et responsivement un élément de la valence verbale, en l'occurrence ici l'actant sujet.

28 En résumé, le clivage réalise une opération explicite de rhématisation d'un élément de la structure syntaxique, qui peut exploiter (rhématisation *dialogique*, occurrence (6)) ou ne pas exploiter (rhématisation *simple*, occurrence (5)) la potentialité dialogique de la partie rhématique de l'énoncé.

## 2. Clivage et passif

29 Le développement que nous venons de présenter sur le clivage nous permet de répondre à la première question que nous posions initialement dans l'introduction : qu'est-ce qui fait que dans certains cas, mais pas dans tous, clivage et passif sont des tours en relation paraphrastique ?

### 2.1. Clivage et rhématisation ; passif et thématization

30 Partons des faits. L'étude contrastive du corpus multilingue anglais, français, polonais et russe fait apparaître que la phrase clivée française, lorsque le clivage porte sur le sujet d'un verbe transitif direct, équivaut parfois au passif dans une autre langue. Ainsi c'est le cas dans la traduction anglaise du russe de l'occurrence (7), présentant une interaction entre une jeune femme adultère et son amant :

(7a) — Ver'te, ver'te mne, umoljaju vas... — govorila ona — Ja ljublju chestnuju, chistuju rzizn', a grex mne gadok, ja sama ne zanaju, chto delaju. Prostyje ljudi govorjat : *nechistyj poputal*. I ja mogu teper' pro sebja skazat', chto menja poputal nechistyj.

(Tchekhov, *La dame au petit chien*)

prostyje ljudi govorjat : nechistyj poputal

(/adj/simples/nom/gens/verbe/disent/nom/impur/verbe/a possédé)

(7b) — Croyez-moi, je vous en supplie... dit-elle. J'aime l'honnêteté, la pureté ; le péché me fait horreur, je ne sais pas moi-même ce que je fais. Les gens du peuple disent : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin.

(Tchekhov)

(7c) — « Do believe me, I implore you to believe me, » she said. I love all that is

honest and pure in life, vice is revolting to me, I don't know what I'm doing. The common people say *they are snared by the Devil*. And now I can say that I have been snared by the Devil, too.

- 31 En russe, l'énoncé qui correspond à « c'est le malin qui a tout embrouillé » présente la structure syntaxique canonique (S.V.O.) :

(7a) Prostye ljudi govorjat : nechistyj poputal

(/adj. /simples/nom/gens/verbe/disent/nom/impur/verbe/a possédé)

- 32 Contrairement à l'occurrence précédemment analysée en (5), le SN sujet est ici placé en tête de phrase. Est-ce que pour autant le sujet concorde dans ce cas avec le thème ? De fait, le verbe russe *poputat'* (*posséder*), dans la mesure où il fonctionne textuellement comme l'anaphore infidèle de *ja sama nie znaju chto delaju* (*je ne sais pas moi-même ce que je fais*, dans la traduction française) correspond au thème, le rhème étant le SN sujet *nechistyj* (le malin). On a donc en russe l'ordre, parfaitement possible : sujet rhématique/ prédicat thématique. C'est certainement ce qui explique que le traducteur français a utilisé le clivage qui permet de maintenir le sujet en tête de phrase, tout en le rhématisant : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Mais comment expliquer que là où le français utilise le clivage, le traducteur anglais a recours, semble-t-il de façon équivalente, à la structure passive<sup>9</sup> : *they are snared by the devil* ? Comment d'autre part expliquer que l'énoncé clivé du français *c'est le Malin qui a tout embrouillé* se prolonge d'un énoncé au passif : *Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin*, qui semble établir entre ses actants le même rapport que le clivage ? Avant de répondre à ces questions, reprenons l'occurrence (5) :

(5a) Večerom monaxi peli strojno, vdoxnovenno, slurzil molodoj ieromonax s chernoj borodoj ;

(Tchekov, *L'évêque*).

slurzil molodoj ieromonax s chernoj borodoj

(/verbe/officiait/adj. /jeune/nom/moine/prép./avec/adj./noire/nom/ barbe)

(officiait jeune moine avec noire barbe)

(5b) Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait*.

- 33 Il serait parfaitement possible de remplacer le *c'est... quide* la traduction française par le passif :

(5b') Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *l'office était célébré par un jeune moine à barbe noire*<sup>10</sup>.

- 34 Les deux tours du clivage (*c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait*) et du passif (*l'office était célébré par un jeune moine à barbe noire*) apparaissent en parfaite équivalence. Qu'est-ce qui justifie cette équivalence ? Nous avons vu que le clivage réalisait une opération de rhématisation. Qu'en est-il du passif ?

- 35 Sans entrer dans l'analyse détaillée de l'opération complexe que réalise le passif (cf. notamment Gaatone 1998), on peut globalement la décrire comme consistant à placer, essentiellement pour des raisons d'enchaînement interphrastique, en position initiale thématique de sujet, un syntagme qui, selon la logique actantielle, serait SN<sub>2</sub> COD, c'est-à-dire occuperait plutôt la fin de la phrase, place habituellement rhématique. Reprenons l'exemple (5b). La phrase qui fait l'objet du clivage ou du passif, correspond, d'un point de vue actantiel, à la structure :

Actant source	acte	actant cible
SN <sub>1</sub>	V	SN <sub>2</sub>
Un jeune moine	(célébrer)	l'office

36 Cette structure, si on la reproduit telle quelle en discours, tend à faire du SN<sub>1</sub> *un jeune moine* le thème. Or, par rapport à l'énoncé qui précède, à savoir *Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré*, c'est le SV *célébrer l'office* qui, par anaphore infidèle avec *chant harmonieux*, joue le rôle thématique, et non le SN<sub>1</sub> ; ce qui est confirmé par le déterminant non thématique *un* du SN<sub>1</sub>. Dès lors, pour réaliser la phrase [Un jeune moine + célébrer + l'office], en un énoncé qui enchaîne sur l'énoncé précédent, deux possibilités se présentent :

- rhématiser le sujet. À cela sert le clivage à rhématisation simple : *c'était un jeune moine qui célébrait l'office/officiait* ;
- thématiser le SN<sub>2</sub>. À cela sert le passif : *l'office était célébré par un jeune moine*.

37 Il semble donc que si, dans un cas comme (5b) et (5b<sub>1</sub>), clivage et passif sont en relation paraphrastique, c'est qu'ils réalisent des opérations différentes, presque inverses (rhématisation du SN<sub>1</sub> dans le cas du clivage, thématisation du SN<sub>2</sub> dans le cas du passif), mais qui aboutissent à un résultat similaire, en ce qu'il prend en compte les contraintes parfois opposées de la syntaxe intraphrastique et de l'enchaînement interphrastique :

- le clivage respecte l'ordre actantiel actant source/actant cible, en « déthématisant » le sujet pour le rhématiser, eu égard à l'énoncé qui précède ;
- le passif, eu égard à l'énoncé qui précède, inverse l'ordre actantiel actant source/actant cible en thématissant l'actant cible en fonction de sujet (et secondairement en rhématisant l'actant source en fonction de complément d'agent<sup>11</sup>).

38 Clivage et passif réalisent tous deux des compromis entre raisons de syntaxe phrastique et raisons de syntaxe textuelle, ce qui explique leur équivalence traductive ; mais des compromis différents, ce qui correspond à leurs différences de structure.

39 Ajoutons que l'analyse du clivage en termes de rhématisation, et du passif en termes (principalement) de thématisation, rend compte des résultats de la conjonction des opérations de passivation et de clivage sur les syntagmes sujet et complément d'agent, à savoir que le clivage peut difficilement se réaliser sur le sujet passif, alors qu'il se réalise parfaitement sur le complément d'agent :

- le clivage du sujet passif. Si, partant de la phrase passive : *l'office était célébré par un jeune moine*, on clive le SN sujet *l'office*, on obtient : *c'était l'office qui était célébré par un jeune moine*. Cette phrase nous semble assez improbable. C'est qu'un même SN *l'office* y ferait l'objet, en tant que sujet de la phrase passive, d'une thématisation ; et en tant qu'élément extrait par le clivage, d'une rhématisation<sup>12</sup>.
- le clivage du complément d'agent. Si, partant de la phrase passive : *l'office était célébré par un jeune moine*, on clive le SP complément d'agent *par un jeune moine*, on obtient la phrase : *c'était par un jeune moine que l'office était célébré*. Cette phrase est par contre bien plus acceptable. C'est que l'actant source *un jeune moine*, placé en position rhématique de fin de phrase en tant que complément d'agent dans la phrase passive, voit sa rhématicité confirmée par l'extraction. Plus même : la confirmation de la rhématicité du syntagme *un jeune moine* fait que cet énoncé semble relever non plus de la rhématisation simple mais de la rhématisation contrastive dialogique<sup>13</sup>.

40 Revenons à l'exemple (7) :

(7b) — Croyez-moi, je vous en supplie... dit-elle. J'aime l'honnêteté, la pureté ; le péché me fait horreur, je ne sais pas moi-même ce que je fais. Les gens du peuple disent : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin

(Tchékhov, *La dame au petit chien*).

(7c) « Do believe me, I implore you to believe me », she said. I love all that is honest and pure in life, vice is revolting to me, I don't know what I'm doing. The common people say *they are snared by the Devil*. And now I can say that I have been snared by the Devil, too.

41 Nous sommes en mesure maintenant de répondre aux questions que nous nous posons au début de cette section, et que je rappelle : comment expliquer la relation de paraphrase entre le clivage en français : *c'est le malin qui a tout embrouillé*, et le passif en anglais : *they are snared by the devil* ? Comment rendre compte de ce que l'énoncé clivé du français *c'est le Malin qui a tout embrouillé* se prolonge d'un énoncé au passif : *Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin*, qui semble lui être parallèle, comme le signale le SP *moi aussi*, comme le parallélisme des structures syntaxiques *les gens du peuple disent/je peux dire* ? Si le français peut user du clivage là où l'anglais use du passif<sup>14</sup>, c'est que les deux tours permettent de conjindre les contraintes de la syntaxe intraphrastique et celles de l'enchaînement interphrastique. Si le passif peut s'utiliser à la suite d'un clivage pour développer un parallèle, c'est que les deux tours proposent (différemment) un même type de compromis entre les deux ordres d'exigence.

42 Au point où nous en sommes de notre analyse, nous pouvons rendre compte de ce que clivage et passif puissent se présenter comme des équivalents traductifs dans certains cas, mais non de ce qu'ils ne le puissent que difficilement dans d'autres. C'est ce qu'il nous faut maintenant expliquer.

## 2.2. Clivage, passif, et dialogisme

43 Reprenons la double occurrence de clivage fortement dialogique (6) :

(6b) Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *C'était à moi qu'il criait cela. C'était moi qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon*, car Myzdral et Hopek ne pouvaient bouger, chacun étant assis à califourchon sur un témoin

(Gombrowicz, *Ferdydurke*).

44 Nous avons vu que le clivage réalisait fortement ici la potentialité dialogique de la rhématisation, ce qui se traduisait par le fait que l'on pouvait parfaitement faire précéder ce tour de « contrairement à ce que je/tu/on/peux/peut penser, c'était à moi que [...] ». Ces occurrences de clivage peuvent-elles être remplacées par le passif ? Ne considérons que la seconde, dans la mesure où la première pose des problèmes spécifiques :

(6b') Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le ! Prends ton mouchoir ! *le mouchoir devait être enfoncé par moi en guise de bâillon*.

45 L'énoncé apparaît difficile, voire incorrect<sup>15</sup>. Qu'est-ce qui peut rendre compte de cette substitution ici problématique du passif au clivage, alors qu'elle est ailleurs (occurrence 7) parfaitement possible ? En (7), le clivage réalise une rhématisation simple, et il est

remplaçable par un passif ; en (6), le clivage réalise une rhématisation dialogique contrastive et responsive et il est difficilement remplaçable par un passif. J'en conclus que ce qui entrave le passif en (6), c'est la dimension dialogique. Ce que les analyses du clivage en termes de rhématisation du SN extrait et du passif en termes de thématization du SN sujet permettent d'expliquer :

– nous avons vu que le rhème était potentiellement dialogique, dimension que le clivage, en tant que rhématisation, pouvait, en fonction du contexte, exploiter (ex. (6), (7) ou ne pas exploiter (ex. (5) ).

– nous avons vu que le passif réalisait principalement une opération de thématization. Or le thème, lorsqu'il s'agit d'un SN (voir *infra* 3. 2.), a une potentialité dialogique bien moins forte. S'il peut correspondre, en contexte dialogal, à la reprise d'un SN dans le tour de parole d'un autre locuteur, il consiste le plus souvent, et cela systématiquement en contexte monologal, à reprendre un élément de l'énoncé précédent du même énonciateur.

46 Ce qui explique que le passif pourra être l'équivalent du clivage quand celui-ci n'exploite pas la dimension dialogique de la rhématisation qu'il opère (occurrence (5) ) ; qu'il le pourra beaucoup moins lorsque le clivage exploite la dimension dialogique de la rhématisation qu'il effectue (occurrence (6)).

47 On pourrait en rester là et proposer la conclusion suivante : le passif, à la différence du clivage, n'est pas un marqueur dialogique, ce qu'on aurait pu induire du fait qu'il est parfois en relation de paraphrase avec lui. Cette équivalence épisodique, comme cette fréquente difficulté à remplacer le clivage par le passif, tiennent à ce que les deux tours réalisent un compromis entre raisons de syntaxe intraphrastique et raisons d'enchaînement interphrastique, mais à partir d'opérations différentes : de thématization pour le passif, de rhématisation pour le clivage. Lorsque le clivage actualise la potentialité dialogique contrastive du rhème, alors le passif ne peut pas le remplacer car la thématization qu'il réalise est étrangère au dialogisme contrastif.

48 Ce serait cependant simplifier quelque peu la réalité des faits. Si effectivement le passif est réticent à l'expression du dialogisme contrastif, ce qui se manifeste par le fait qu'il remplace facilement un clivage à rhématisation simple, plus difficilement un clivage à rhématisation dialogique, pour autant il n'est pas totalement allergique à ce dernier. Reprenons (7) :

(7b) – Croyez-moi, je vous en supplie... dit-elle. J'aime l'honnêteté, la pureté ; le péché me fait horreur, je ne sais pas moi-même ce que je fais. Les gens du peuple disent : *c'est le Malin qui a tout embrouillé*. Moi aussi, je peux dire que j'ai été égarée par le Malin

(Tchekhov, *La dame au petit chien*).

(7c) « Do believe me, I implore you to believe me, » she said. I love all that is honest and pure in life, vice is revolting to me, I don't know what I'm doing. The common people say *they are snared by the Devil*. And now I can say that I have been snared by the Devil, too.

49 Nous avons analysé *c'est le Malin qui a tout embrouillé* comme un clivage à rhématisation simple, ce qui rend compte du fait qu'il a pour équivalent traductif en anglais un passif (*they are snared by the devil*), et qu'en français la phrase se prolonge par un passif (*j'ai été égarée par le Malin*). Il nous faut compléter notre interprétation : il semble qu'on puisse entendre ici, de la part de la femme qui vient de commettre l'adultère, comme une disculpation. Et l'on peut parfaitement faire précéder (ou suivre) l'énoncé passif *j'ai été égarée par le malin*, par *contrairement à ce que dit/pense x* :

(7b) Les gens du peuple disent : c'est le Malin qui a tout embrouillé. Moi aussi, je

peux dire que, contrairement à ce que vous pouvez penser, j'ai été égarée par le Malin.

- 50 L'énoncé au passif semble donc à même de faire entendre un « écho » (Bakhtine 1952-1979-1984 : 298) dialogique, certes faible, à savoir un énoncé sous-entendu, d'un autre énonciateur e1 (qui peut correspondre à l'interlocuteur-amant de la jeune femme), auquel il s'oppose, et que nous pouvons hypothétiquement reconstruire comme :

[e] : vos désirs vous ont égarée

- 51 Ce que j'explique par le fait que le passif, s'il réalise *principalement* la thématization du SN sujet, réalise *secondairement* la rhématisation du SP complément d'agent (lorsque celui-ci est exprimé bien sûr). Et c'est me semble-t-il, cette opération, que le passif réalise à titre secondaire, qui lui permet, le cas échéant, d'être un marqueur faible de dialogisme.

- 52 Cette seconde hypothèse, qui fait du passif un marqueur faible de dialogisme, permet de rendre compte des deux faits suivants, apparemment contradictoires :

— Plus le dialogisme contrastif du clivage est fort, moins naturel apparaît son équivalent passif. Nous l'avons vu pour (6) que je rappelle :

(6b) Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le !  
Prends ton mouchoir ! *C'était à moi qu'il criait cela. C'était moi qui devais enfoncer mon mouchoir en guise de bâillon*, car Myzdral et Hopek ne pouvaient bouger, chacun étant assis à califourchon sur un témoin

(Gombrowicz, *Ferdydurke*).

(6b') ? Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le !  
Prends ton mouchoir ! *le mouchoir devait être enfoncé par moi en guise de bâillon*.

— Il suffit, dans les cas comme celui-ci, de faire précéder (ou suivre) le SP complément d'agent, d'un SP nié (*non par x*), pour améliorer considérablement l'énoncé :

(6b'') Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne-le !  
Prends ton mouchoir ! *le mouchoir devait être enfoncé non par Myzdral et Hopek qui ne pouvaient bouger, mais par moi*.

- 53 Et de fait on trouve couramment des occurrences dans lesquelles le complément d'agent *par y* est suivi du même type de SP nié (*non par x*) :

(9) D'après une étude récente de Bernard Lahire (*La Culture des individus*, La Découverte), il apparaît que le karaoké *est prisé par les cadres*, et *non par les classes populaires* comme on aurait pu le croire. (*Midi libre*)

- 54 Le passif pourrait fort bien être remplacé par le clivage, notamment en faisant du SP complément d'agent le sujet :

(9) D'après une étude récente de Bernard Lahire (*La Culture des individus*, La Découverte), il apparaît que ce sont *les cadres* qui prisent le Karaoké, et *non les classes populaires* comme on aurait pu le croire.

- 55 En (9), l'énoncé [E] *le karaoké est prisé par les cadres* laisse entendre un énoncé [e] auquel il s'oppose, *le karaoké est prisé par les classes populaires*, comme le signale la négation *et non par les classes populaires*<sup>16</sup>. Ce que l'on peut expliquer ainsi : le passif, parce qu'il réalise une opération de rhématisation secondairement, a besoin pour porter un contraste dialogique fort d'un concours extérieur, dans le cas présent le SP

dialogique *non par x*.

56 Au terme de ce développement, nous pouvons résumer les relations entre les deux tours du clivage et du passif ainsi : (i) ils réalisent tous deux un compromis, certes différent, entre raisons intraphrastiques et raisons interphrastiques ; (ii) ce compromis prend principalement la forme d'une rhématisation dans le cas du clivage, d'une thématization dans le cas du passif, ce qui rend compte du fait que le clivage exploite fréquemment la potentialité dialogique du rhème, et apparaît le plus souvent comme un marqueur dialogique, à la différence du passif ; (iii) cependant le passif, parce qu'il réalise, de façon secondaire, une rhématisation du complément d'agent, est apte à exprimer un contraste dialogique faible (ex. 7), ou fort s'il est aidé par un autre marqueur dialogique, la négation (*non par x*) (ex. 9). L'équivalence traductive partielle de ces deux tours tient à ces facteurs.

57 Parce qu'il consiste en une rhématisation, et que donc en tant que tel il peut exploiter la potentialité dialogique du rhème, le clivage est un marqueur dialogique fort ; parce qu'il n'opère que secondairement une rhématisation, le passif est un marqueur dialogique faible.

### 3. Clivage, tour si z, (ce n'est pas x), c'est y

#### 3.1. L'équivalence des tours

58 Le tour *si z, ce n'est pas x, c'est y* peut être mis en relation avec la clivée complexe *ce n'est pas x qu- z, c'est (mais) y* (occurrences 10 et 11) ; comme le tour *si z, c'est y*, avec la clivée simple *c'est y que z* (occurrence 12, 13).

(10a) — Vy i meditzinu otritsaete. — Da. Ona byla by nurzna tol'ko dlja izuchenija boleznej, kak javlenij prirody, a ne dlja lechenija ix. *Esli urz lechit', to ne bolezni, a prichiny ix. Ustanite glavnuju prichinufizicheskij trud, i togda ne budet boleznej.*

(Tchekhov, *Maison à mezzanine*).

Esli                    urze        lechit',        to        ne bolezni,

(/connecteur/si/particule/déjà/verbe/soigner/pronom/ce/nég. /ne/nom/

a                    prichiny

maladies/connecteur/mais/nom/causes

ix.

(/pronom/leurs)

(10b) —Vous rejetez aussi la médecine. — Oui. On en aurait besoin uniquement pour étudier les maladies en tant que phénomènes naturels, et non pour les soigner. *Si l'on doit soigner quelque chose, ce n'est pas la maladie mais sa cause.*

(11a) En elles (les nymphes), la lumière de l'été se fait chair, et c'est pourquoi leur vue dispense le vertige et la stupeur. Elles ne sortent qu'à l'heure tragique de midi ; elles sont comme immergées dans le mystère du plein jour. *Si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste, ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles ; ces fées vraiment fatales sont belles, nues, rafraîchissantes et néfastes comme l'eau où l'on boit les germes de la fièvre.*

(Yourcenar, *Nouvelles orientales*)

- 59 Les énoncés *Si l'on doit soigner quelque chose, ce n'est pas la maladie mais sa cause* en (10), *Si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste, ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles* en (11) peuvent aisément être transformée en phrases clivées complexes<sup>17</sup> :

(10a') ce n'est pas la maladie que l'on doit soigner mais sa cause

(11a') Ce n'est pas contre le soleil que les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste, c'est/mais contre elles.

- 60 Les deux tours réalisent une rhématisation fortement dialogique de l'élément *y* (*sa cause* en (10), *contre elles* en (11) ), explicitement opposé du fait de la négation à l'élément *x* (*la maladie* en (10), *contre le soleil* en (11) ) ; ils laissent tous deux entendre un autre énoncé [e], auquel ils s'opposent dialogiquement, et qu'il est possible de reconstruire :

(10) [e] on doit soigner la maladie

(11) [e] les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste contre le soleil.

- 61 Mais ils proposent un traitement syntaxiquement différent de l'élément thématique *z* (*l'on doit soigner quelque chose, les paysans barricadent les portes de leurs maisons contre quelque chose avant de s'allonger pour la sieste*) :

– dans le clivage, *z* est intégré à la relative thématique *que z* (*que l'on doit soigner, que les paysans barricadent [...]*) et ne peut que suivre *c'est y*, dans la mesure où *y* fonctionne comme l'antécédent du « relateur omnifonctionnel » *que* (Le Goffic 1993 : 223) ;

– dans le tour *si z, c'est non x mais y*, l'élément thématique *z* est enchâssé dans une subordonnée circonstancielle d'hypothèse (*si l'on doit soigner quelque chose, si les paysans barricadent [...]*), en tant que telle mobile, mais qui de fait ne se présente guère qu'en position initiale. La relation d'équivalence entre les deux tours est identique lorsque l'élément contrastif *non x* n'est pas explicité :

(12) (interaction orale : une petite fille (A) vient de tomber et pleurniche, son frère (B) la console)

A – je fais que tomber

B – pleure pas/regarde il y a tes jouets qui traînent partout/*si tu tombes, c'est à cause de tes jouets* il faut ranger un peu

(13) (interaction orale entre une mère (A) et son fils (B))

A – viens pas te plaindre après

B – ah ! je me plains moi ! *s'il y en a un qui se plaint, c'est bien toi*

- 62 On peut remplacer sans problème *si z, c'est y* (*si tu tombes, c'est à cause de tes jouets ; s'il y en a un qui se plaint, c'est bien toi*) par une clivée simple<sup>18</sup> :

(12') c'est à cause de tes jouets que tu tombes

(13') c'est toi qui te plains

- 63 Comme précédemment, le clivage comme le tour *si z, c'est y* laissent entendre un énoncé [e] auquel ils s'opposent implicitement, et que l'on peut reconstruire comme :

(12) [e] tu tombes à cause de x (13) [e] x se plaint

64 Pareillement, l'élément z, à savoir *tu tombes* en (12), et *x se plaint* en (13), en seconde position dans le clivage ([...] *que tu tombes*, [...] *qui te plains*) est en tête de phrase dans le tour *si z, c'est y : si tu tombes, c'est [...]*. Soulignons que dans (12) et (13), la thémativité de l'élément z est, du fait que l'exemple est emprunté à l'oral, explicite : (*si tu tombes* est une reprise par le locuteur B de *je fais que tomber*, du locuteur A ; *s'il y en a un qui se plaint* est une reprise de l'énoncé-écho *je me plains !*, qui lui-même reprenait dialogiquement *viens pas te plaindre après* du locuteur A.

65 Ajoutons que si la subordonnée d'hypothèse *si z* se présente dans ces quatre occurrences (et d'ailleurs dans toutes les occurrences de notre corpus) en tête de phrase, sa postposition, plus que difficile pour (10) et (13<sup>19</sup>), semble possible en (11) et (12<sup>20</sup>) :

(10'') ? On en aurait besoin uniquement pour étudier les maladies en tant que phénomènes naturels, et non pour les soigner. *Ce n'est pas la maladie mais sa cause, si l'on doit soigner quelque chose.*

(11'') ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles, si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste.

(12'') c'est à cause de tes jouets si tu tombes

(13'') ? ah ! je me plains moi ! c'est bien toi, s'il y en a un qui se plaint<sup>21</sup>

66 Cependant il convient de noter que la postposition, même dans les énoncés où elle est possible comme en (11'') et (12''), apparaît comme bien moins naturelle que l'antéposition ((11), (12)). Ce dont il nous faut maintenant rendre compte.

### 3.2. Les raisons de l'antéposition de *si z* dans *si z, (c'est non x), c'est y*

67 Pourquoi *si z* tend-il très fortement à être en position initiale dans le tour *si z, c'est y*, alors que la subordonnée d'hypothèse, en général, dispose d'un placement plus libre, dans la mesure où, si elle est fréquemment antéposée (*si P, Q : si j'avais les yeux verts, je ressemblerais à Vittorio Gassman*), elle peut être facilement postposée (*Q, si P : je ressemblerais à Vittorio Gassman, si j'avais les yeux verts*) ? J'évoquerai trois explications : l'ordre thème/rhème, l'identification, le dialogisme.

#### (1) Ordre thème/rhème.

68 On peut mettre en relation la place frontale de *si z* avec le caractère thématique de l'élément z : z étant le thème de l'énoncé *si z, c'est y*, la subordonnée *si z* tendrait à être antéposée pour reconduire l'ordre préférentiel thème/rhème. De ce point de vue, on pourrait rapprocher le tour *si z, c'est y* du pseudo-clivage (*ce que z, c'est y*), avec lequel d'ailleurs il peut être mis en équivalence (en fonction du groupe sur lequel porte l'extraction). Soit, en reprenant les exemples précédents :

(10''') ce que l'on doit soigner, ce n'est pas la maladie mais sa cause.

(11''') ? ce contre quoi les paysans barricadent leurs portes, ce n'est pas le soleil, c'est elles.

(12''') ? ce à cause de quoi tu tombes, c'est tes jouets.

(13''') celui qui se plaint, c'est toi.

69 L'opération de pseudo-clivage, difficile en (11''') et (12''') parce que l'extraction porte

sur un circonstant, est parfaitement possible pour (10'') et (13'') (l'extraction porte respectivement sur le COD et le sujet de la phrase correspondante sans clivage).

70 À l'inverse du clivage qui présente l'ordre rhème/thème, le tour *si z, c'est (non x), mais y*, placerait préférentiellement l'élément *si z* initialement, pour réaliser, comme dans les cas de pseudo-clivage, l'ordre thème/rhème.

71 Cette première explication, si elle est fondée, ne me paraît pas cependant déterminante. Dans les tours *si P, Q (si j'avais les yeux verts, je ressemblerais à Vittorio Gassman)*, l'élément *P* est également le plus souvent thématique, ce qui n'empêche pas que l'on puisse trouver, certes moins fréquemment, l'ordre *Q, si P (je ressemblerais à Vittorio Gassman, si j'avais les yeux verts)*.

## (2) Identification.

72 Le clivage, que nous avons analysé comme rhématisation, effectue une opération d'identification<sup>22</sup>(Nowakowska 2002) : l'élément *y* est présenté comme identifiant une donnée indéterminée de la présupposition contenue par la partie *qu- z*. Dans un énoncé comme *c'est toi qui te plains*, l'élément *qu- z (qui te plains)* contient la présupposition *quelqu'un se plaint* ; et le focus introduit par *c'est* identifie la donnée indéterminée (*quelqu'un* ou *quelque chose*) de la présupposition : *c'est* en ce sens que l'élément extrait *toi* peut être considéré comme rhème, car il constitue l'apport informatif essentiel. La présupposition, dans le tour *si z, c'est y*, à savoir *s'il y en a un qui se plaint, c'est toi*, est d'une part explicitée, et d'autre part enchâssée dans une hypothèse. Or il est difficile d'identifier préalablement un argument de la valence verbale, grâce à la particule *c'est (c'est toi)*, et de le mettre en doute ou de le concéder, par la suite au moyen de *si : ? c'est toi, s'il y en a un qui se plaint*. En revanche, il est tout à fait possible de mettre d'abord en hypothèse une structure avec un indéfini, et d'effectuer ensuite une identification qui vient saturer la place posée par l'indéfini : *s'il y en a un qui se plaint, c'est toi*. Cette explication nous semble beaucoup plus déterminante que la précédente : lorsque la donnée indéterminée de la présupposition dans l'élément *z* concerne l'actant 1 ou l'actant 2 de la valence verbale (le sujet en 13 : *quelqu'un se plaint*, le COD en 10 : *on doit soigner quelque chose*), la postposition de *si z* est quasiment impossible :

(10'') ? Ce n'est pas la maladie mais sa cause, si l'on doit soigner quelque chose.

(13'') ? ah ! je me plains moi ! c'est bien toi, *s'il y en a un qui se plaint*.

73 Lorsque la donnée indéterminée de la présupposition porte sur un circonstant *les paysans barricadent les portes de leurs maisons contre quelque chose* en (11), *tu tombes à cause de quelque chose* en (12), alors la postposition est possible :

(11'') ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles, si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste.

(12'') c'est à cause de tes jouets si tu tombes

74 Ce second élément explicatif, l'identification, s'il permet de rendre compte de la possibilité de postposition de *si z* dans certains cas, de sa quasi-impossibilité dans d'autres, ne nous dit cependant pas pourquoi, dans les occurrences effectivement réalisées, on ne trouve *si z* qu'en position frontale.

## (3) Dialogisme.

75 On peut considérer que la place initiale de l'élément *si z* dans *si z c'est y*, tient principalement à des raisons dialogiques. Je m'appuie pour développer ce point sur les réflexions de Danon-Boileau *et al.* (1991 : 112-114). Ces auteurs font la démonstration que la thématisation d'une proposition en tête de phrase a pour effet de la rendre dialogique, ce qu'ils illustrent notamment par l'ordre des propositions dans les structures concessives en *bien que* :

– la concession étant une structure dans laquelle « la première proposition exprime un accord partiel entre énonciateur et coénonciateur sur le mode du dialogisme “thématique”, tandis que la seconde proposition est celle où la divergence se fait jour sur le mode rhématique et monologique » (p. 113), l'ordre canonique des propositions sera *bien que P, Q* : « bien que j'aime le vin, je prendrai de la bière ».

– l'ordre *Q, bien que P*, (« Sa chambre qu'on appelle Chambre des Girondins, bien que les Girondins séjournèrent seulement dans la caserne aujourd'hui démolie » (Lenôtre, exemple cité par Danon-Boileau *et al.*, p. 114) a pour effet qu'« aucune des deux propositions ne peut constituer une assertion dialogique supportée conjointement par l'énonciateur et le coénonciateur, et que la tournure s'infléchit, au point que le terme même de concession devient quelque peu fallacieux » (1991 : 113). Et que le subjonctif tend tout naturellement à céder la place à l'indicatif (*séjournèrent*).

76 C'est ce type de phénomène dialogique qui rend compte de l'antéposition de *si z* dans le tour que nous étudions.

77 La structure *c'est y*, nous l'avons dit, en rhématisant *y*, tend conjointement mais secondairement à thématiser *z*. Cette thématisation de *z*, qui dans le clivage canonique *c'est y qu- z*, ne se manifeste guère dans la mesure où la syntaxe phrastique oblige *qu- z* à être postposé à *c'est y*, peut au contraire pleinement s'exprimer lorsque *z* est enchâssé sous *si* (*si z*), ce qui lui donne, en tant que subordonnée circonstancielle, plus d'autonomie syntaxique. L'élément *si z* tend à être antéposé, et il tendra même d'autant plus à l'antéposition que dans cette position il peut faire entendre une autre *voix* : celle d'un autre énonciateur *e1*, avec lequel il s'accorde d'autant mieux sur le thème, qu'il se montre en désaccord avec lui sur le rhème. Cette dimension dialogique de la thématisation est particulièrement nette dans les deux exemples conversationnels. Reprenons seulement (13) :

(13) (interaction orale entre une mère (A) et son fils (B) )

A – viens pas te plaindre après

B – ah ! je me plains moi ! *s'il y en a un qui se plaint, c'est bien toi*

78 *S'il y en a un qui se plaint*, comme je l'ai dit précédemment, reprend l'élément thématique *z* (*quelqu'un se plaint*) de l'énoncé-écho *je me plains !*, qui lui-même reprenait dialogiquement *viens pas te plaindre après* de l'interlocuteur. L'antéposition de *si z*, sinon obligatoire, du moins quasiment systématique, tient fondamentalement à la dimension dialogique du tour, sous la forme d'une convergence énonciative temporaire sur le thème (*z*), qui « désasserté » (Danon-Boileau *et al.* : p. 112) par *si* (ce que nous pouvons gloser, dans (13), par : *je suis d'accord avec toi qu'il y a (peut-être) quelqu'un qui se plaint*), prépare la divergence sur le rhème (*mais alors c'est toi* (et non moi)).

79 Après avoir expliqué les raisons dialogiques de l'antéposition de *si z* dans le tour *si z, c'est y*, nous pouvons revenir sur l'équivalence globale de ce tour avec le clivage, pour expliciter ce qui les distingue : le clivage opère une rhématisation, le plus souvent dialogique ; le tour *si z, c'est y*, réalise une thématisation *et* une rhématisation ; il est forcément dialogique et ceci de façon double : (i) le thème, lorsqu'il a une structure phrastique, est désigné comme pris en quelque sorte sur les lèvres de l'autre, afin d'en faire un élément consensuel : on s'accorde sur une partie de l'énoncé [e]. On pourrait proposer la même analyse pour le clivage canonique *c'est y (ce n'est pas x) qu- z*. Sauf que, avec l'antéposition de *si z*, le dialogisme du thème *z* est rendu beaucoup plus saillant, de par sa position et de par la « désassertion » qu'en opère *si* ; (ii) le rhème est

dialogique, car il s'oppose explicitement ou implicitement à une partie de l'énoncé [e]. Ce qui rend compte de ce que le tour *si z, c'est y* peut être un équivalent du clivage, pour autant que celui-ci soit dialogique. Il apparaît en effet que le clivage de l'occurrence (5b), que nous avons analysé comme n'exploitant pas la possibilité dialogique de la rhématisation :

(5b) Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré, *c'était un jeune moine à barbe noire qui officiait.*

80 ne peut guère être remplacé par le tour *si z, c'est y* :

(5b') Le soir les moines firent entendre un chant harmonieux, inspiré.

?? *Si quelqu'un officiait, c'était un jeune moine à barbe noire.*

## Conclusion

81 Bakhtine posait que « les formes de réactions-réponses qui remplissent un énoncé sont extraordinairement variées » (1952-1979-1984 : 299). Dans le vaste ensemble que forment les marques syntaxiques du dialogisme, je me suis intéressée à un microphénomène : la façon dont, par comparaison avec le clivage, le passif ainsi que le tour *si z, c'est y* signifient explicitement ou laissent entendre implicitement la voix d'un autre énonciateur que celle de l'énonciateur principal. Il apparaît que :

- le clivage est dialogique en ce qu'il consiste en une rhématisation qui exploite fréquemment les potentialités dialogiques du rhème ;
- le passif est moins dialogique que le clivage, car il réalise une opération de thématization (portant sur un SN) non dialogique, et secondairement une opération de rhématisation ;
- le tour *si z, c'est y* est plus dialogique que le clivage canonique, car il réalise une double opération dialogique : de thématization (portant sur un élément à structure phrastique) *et* de rhématisation. Ces rapports contraires à la dimension dialogique rendent compte de ce que (i) moins un clivage est dialogique, plus facile est son équivalence avec un passif, et plus difficile son équivalence avec *si z, c'est y* ; (ii) plus un clivage est dialogique, plus difficile est son équivalence avec le passif, et plus facile son équivalence avec *si z, c'est y*. Par ailleurs nous n'avons pas cessé de rencontrer les notions textuelles de thème et de rhème, de thématization et de rhématisation.

82 Sans prétendre traiter de cette question vaste et importante, nous pouvons faire l'hypothèse que thème et rhème sont tous deux potentiellement dialogiques, de façon fort différente : le rhème en ce que, « apportant du nouveau », il peut facilement devenir contrastif et donc faire entendre implicitement ou explicitement une autre *voix* à laquelle il s'oppose ; le thème, en ce que « rappelant du connu », il peut, lorsqu'il a structure phrastique, rapporter une autre voix avec laquelle il s'accorde, au moins partiellement.

83 Dialogisme de l'accord partiel avec un autre énoncé pour le thème, dialogisme du désaccord avec un autre énoncé pour le rhème : thème et rhème sont des lieux textuels qui peuvent être investis par les deux rapports dialogiques *et* dialogaux fondamentaux de tout discours, à savoir la convergence et la divergence.

---

## Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Authier-Revuz J. 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse.

Bakhtine M. 1934-1975-1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.

Bakhtine M. 1952-1979-1984, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.

Bally, C. 1934/1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.

Bres J. 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in J. Bres, R. Legrand, F. Madray et P. Siblot (éds.) *L'autre en discours*, Montpellier : Praxiling, Université Paul-Valéry, 191-212.

Bres J. 1999, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Modèles linguistiques*, XX, 2, 71-86.

Bres J. 2005a, « Savoir de quoi on parle : *dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie...* », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Acte du colloque de Cerisy, à paraître.

Bres J. 2005b, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Ébauche de description des façons dont se signifie le dialogisme de l'énoncé », in P. Haillet et Karmaoui G. (éd.), *Regards sur l'héritage de Mikhaïl Bakhtine*, à paraître.

Bres J. et Nowakowska A. 2005, « Dis-moi avec qui tu "dialogues", je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de *dialogisme* pour l'analyse du discours », *Marges Linguistiques*, à paraître.

Charaudeau P. et Maingueneau D. (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Danon-Boileau L., Meunier A., Morel M. A. et Tournadre N. 1991, « Intégration discursive et intégration syntaxique », *Langages* 104, 111-128.

DOI : 10.3406/lgge.1991.1619

Détrie C., Siblot P. et Verine B. (éds.), (2001) : *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.

Ducrot O. 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 171-233. Gaatone D. 1998, *Le passif en français*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

Le Goffic P. 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.

Moirand S. 2002, « Dialogisme », in Charaudeau P. et D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil, 175-178.

Moreau M. L. 1976, *C'est... Étude de syntaxe transformationnelle*, Université de Mons.

Nowakowska A. 2002, « La prédication dans les phrases clivées », in Leroy S. et Nowakowska A. (éd.), *Aspects de la prédication, Actes du colloque Jeunes Chercheurs 2324 mars 2001*, Montpellier : Publication Montpellier III col. Langue et Praxis, 233-247.

Nowakowska A. 2004, « La production de la phrase clivée (c'est y qu- z) en français : de la syntaxe expressive à la syntaxe dialogique », *Modèles linguistiques* XXV, 1 et 2, 211-221.

Nowakowska A. 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la

linguistique contemporaine », Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (39 septembre 2004), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* (à paraître).

Nølke H. 1983, « Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne », *Modèles linguistiques*, V, 1, 117-140.

Nølke, H., Fløttum, K. et Norén C. 2004, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.

### Sources des exemples cités

Gombrowicz W. 1989, *Ferdydurke*, Warszawa : Wydawnictwo Literackie.

Gombrowicz W. 1973, *Ferdydurke*, Paris : Éditions 10/8.

Gombrowicz W. 1979, *Ferdydurke*, New York : Marion Boyars.

Chexov A. P. 1995, *Povesti i rasskazy*, Booking International Paris.

Czechow A. 1985, *Nowele i opowiadani*, Czytelnik.

Chekhov A. 1979, *Short Stories*, W. W. Norton & Company, New York.

Tchékhov A. 1971, *Récits* (18921903), in, *Œuvres*, t. III, Gallimard.

Yourcenar M. 1978, *Nouvelles Orientales*. Paris, Gallimard.

Yourcenar M. 1988, *Opowiesci Wschodnie*. Warszawa, PIW.

Yourcenar M. 1985, *Oriental Tales*. London, Aidan Ellis Publishing.

Yourcenar M. 2000, *Vostochnyie Novelly*. SanktPeterburg, Amfora. *Le Monde Midi Libre*

### Notes

1 Mais pas exclusivement : voir Moirand ici même, ou Bres 2005a.

2 Ou polyphoniques : on sait que Ducrot — et à sa suite, les chercheurs qui prennent appui sur ses travaux — parlent non de *dialogisme*, mais de *polyphonie* (cf. Nowakowska 2005).

3 La présence d'une lettre après le chiffre signifie qu'il s'agit d'une occurrence tirée du corpus littéraire et multilingue dans lequel la lettre *a* précise la langue source, les autres lettres (*b*, *c*, *d*) indiquent les traductions.

4 Nous simplifions quelque peu : il peut s'agir également, par exemple, d'un énoncé interrogatif : Washington a-t-il décidé de libérer le monde de ses dictatures ?

5 Il est bien évidemment possible de contester l'existence de l'énoncé monologique, car le dialogisme est un principe constitutif de la production langagière. Cependant cette distinction nous paraît nécessaire pour théoriser l'énonciation dialogique.

6 Que nous analysons dans Bres et Nowakowska 2005a.

7 Les majuscules, le soulignement ainsi que les caractères gras sont ceux du document.

8 Toutes les catégories et fonctions faisant partie de la valence verbale peuvent être encadrés par *c'est... qu*. Les restrictions pèsent sur les éléments extra-prédicatifs, comme par exemple le complément du nom ou l'adverbe de phrase, ainsi que sur les éléments incompatibles avec l'opération d'identification (Nowakowska 2002) effectuée par le clivage, par exemple les pronoms vides sur le plan référentiel *rien*, *personne*, ou la subordonnée introduite par *puisque*, contenant une présupposition.

9 Prévenons un malentendu : nous ne prétendons pas par là qu'il y a équivalence exacte du passif dans les deux langues.

10 J'ai remplacé *officier*, verbe intransitif, qui ne peut supporter la transformation passive, par la paraphrase *célébrer l'office*, dans laquelle le verbe est transitif direct.

11 Que la rhématisation du SP complément d'agent est secondaire se vérifie de ce que ce SP, dans de nombreuses occurrences de passif, n'est pas réalisé, comme p. ex. dans ce titre d'article : (8) Émile Louis *a été condamné* à la réclusion criminelle à perpétuité. (*Midi Libre*, 3. 12. 2004).

12 Par ailleurs, dans l'enchaînement textuel, l'interprétation du pronom *ce* changerait : dans le clivage, le pronom *ce* peut être analysé comme la partie déictique de la particule complexe *c'est... qu-* qui permet de désigner un élément comme le plus informatif eu égard au domaine des connaissances partagées. En revanche, dans *c'était l'office qui était célébré par un jeune moine*, le rôle du pronom *ce* consisterait à représenter anaphoriquement le segment précédent, à savoir l'énoncé *le soir les moines firent entendre le chant harmonieux*.

13 Ce que confirme le fait que l'occurrence apparaît comme mieux formée si l'on remplace l'imparfait du verbe *être* par le présent, caractéristique de la rhématisation dialogique : *c'est par un jeune moine que l'office était célébré*.

14 Notons d'ailleurs que le français aurait pu user également du passif : *les gens du peuple disent qu'ils ont été égarés par le Malin*.

15 Difficulté du passif ne tenant pas ici au fait que le complément d'agent est un pronom personnel. Le tour serait tout aussi maladroit avec un SN : (6b") ? Un bâillon, un bâillon ! Imbécile, qu'est-ce que tu attends ? Bâillonne ! Prends ton mouchoir ! *Le mouchoir devait être enfoncé par Myzdral en guise de bâillon*.

16 Et comme le confirme le fait que le pronom *le* de la subordonnée *comme on aurait pu le croire* anaphorise l'énoncé présupposé [e] : *on aurait pu croire que le karaoké était prisé par les classes populaires*.

17 Je ne développe pas ici les restrictions, d'ordre syntaxique, qui dans quelques cas s'opposent à cette équivalence.

18 Comme pour le clivage complexe (note précédente), l'équivalence entre les deux tours, dans quelques cas, ne peut être établie, pour des raisons syntaxiques.

19 Difficulté qui tient à ce que dans ce cas, l'extraction porte sur un actant de la valence du verbe, qui oblige alors à dégager une case indéfinie (*quelque chose, quelqu'un*).

20 Le Goffic note que l'énoncé *si nous sommes réunis ici, ce n'est pas le fait du hasard*, peut se présenter selon l'ordre inverse : *ce n'est pas le fait du hasard si nous sommes réunis ici* (1993 : 409).

21 Différence de comportement que corrobore le test suivant : les énoncés (10") et (13") dans lesquels la postposition de *si z* fait problème, deviennent acceptables si l'on fait suivre *c'est y* de *que z* :

(10") *Ce n'est pas la maladie mais sa cause que l'on doit soigner, si l'on doit soigner quelque chose*.

(13") ah ! je me plains moi ! *c'est bien toi qui te plains, s'il y en a un qui se plaint*. Cet ajout de *que z* est impossible pour (11") et (12") :

(11") ? ? *ce n'est pas contre le soleil, c'est contre elles, que les paysans barricadent les portes de leurs maisons, si les paysans barricadent les portes de leurs maisons avant de s'allonger pour la sieste*.

(12") ? ? *c'est à cause de tes jouets que tu tombes, si tu tombes*.

22 Cf. Moreau (1976) et Nølke (1983).

---

## Pour citer cet article

### Référence papier

Nowakowska, A. (2004). Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y*. *Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 25-56

### Référence électronique

Aleksandra Nowakowska, « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 1, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1796>

---

## Auteur

### Aleksandra Nowakowska

Praxiling, ICAR U.M.R. 5191 C.N.R.S. — Montpellier 3 [aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr](mailto:aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr)

### Articles du même auteur

**Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore...** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 49 | 2007

**Lecture de : Jean-Michel Adam, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 44 | 2005

**Présentation : Le dialogisme : histoire, méthodologie et perspectives d'une notion fortement heuristique** [Résumé]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 57 | 2011

**Présentation** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 43 | 2004

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :  
Aspects du dialogisme

---

## ***Comme de longs échos qui se confondent... dans le nom de marque et de produit***

BÉNÉDICTE LAURENT

p. 57-80

---

### ***Résumé***

Moirand (2004) invite à distinguer les nominations qui font « réellement “allusion” aux dires de l'autre », de « l'ordre de la mémoire interdiscursive », des nominations « liées à des savoirs ou associées à des perceptions et à des images qui ne sont pas forcément emmagasinées sous forme de dires ». À partir de cette réflexion, nous nous interrogeons, avec les noms de produit *Espace* et *Kangoo*, sur les nominations qui reprennent des discours antérieurs et/ou qui travaillent des représentations plus perceptuelles que discursives, qui, même si elles mettent plutôt en œuvre des savoirs et des praxis que des discours authentiques, ne sont pas forcément monologiques.

Moirand (2004) proposes the distinction between acts of naming which “directly” refer to another speaker’s actual statements and acts of naming which — even though they also use interdiscursive memory — are connected rather to shared knowledge and associated with perceptions and images that are not necessarily stored in memory as discursive statements. Using this distinction, we analyse the names of products *Espace* and *Kangoo* in order to study the perceptive part of interdiscursivity : although names of this kind are based more on knowledge and praxis than on actual discourses, they are not entirely monologic.

---

### ***Entrées d'index***

**Mots-clés** : dialogisme de la nomination ; nom propre (de marque, de produit) ; représentation ; mémoire discursive ; discours publicitaire

**Keywords** : dialogism of the act of naming ; proper name (of brand, of product) ; cognitive representation ; advertising type of discourse

---

### ***Texte intégral***

- <sup>1</sup> Cet article s'interroge, dans le cadre de la praxématique, sur le dialogisme du nom de marque et de produit (Nmp), dont la particularité est d'être *construit* : il n'entérine pas

un usage mais propose un rapport motivé au référent. L'étude porte donc sur un type de noms que l'on peut qualifier d'atypique en ce qu'il se présente comme *condensateur de voix*. Nous présentons la notion de dialogisme en articulant celle-ci à la problématique de la nomination pour déterminer s'il nous paraît pertinent ou non de distinguer les notions de *connotation* et de *dialogisme*. La deuxième partie expose quelques caractéristiques linguistiques propres au Nmp. On étudie, dans un troisième temps, ce que l'on considère ici comme le dialogisme de la nomination atypique du Nmp : à travers le cas du nom *Espace* de la marque Renault, on analyse comment sont remis en circuit les dires antérieurs et les positionnements du produit au sein du marché ; l'étude du nom *Kangoo* de la même marque examine ensuite comment un nom de produit peut être sous-tendu de représentations, celles-ci étant portées par des discours.

## 1. Rappels théoriques et premières interrogations

- 2 Nous présentons ici la notion de *dialogisme* empruntée à Bakhtine en nous appuyant sur les travaux de Bres et de Moirand. Nous nous interrogeons ensuite à l'aide des travaux de Siblot sur le rapport entre dialogisme et nomination, afin d'éclairer ce qui peut s'envisager comme *dialogisme de la nomination*. Ces deux premiers points nous permettent de savoir s'il convient ou non de distinguer les notions de *connotation* et de *dialogisme de la nomination* dans le cadre d'une réflexion sur le Nmp.

### 1.1. Le dialogisme et ses marqueurs linguistiques

- 3 La notion de dialogisme est issue des travaux du cercle de Bakhtine. Elle est ensuite reprise par l'analyse du discours pour référer « aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire les destinataires » (Moirand in Charaudeau et Maingueneau 2002 : 175). En effet, comme le rappellent Moirand (*op. cit.* : 176) ou Bres (Détrie *et al.* 2001 : 8384), un énoncé peut faire entendre, en plus de sa propre voix, celle d'un énoncé antérieur (dialogisme interdiscursif), celle d'un énoncé à venir, lorsque l'énonciateur anticipe la réponse de son interlocuteur (dialogisme interlocutif), voire même la propre voix de l'énonciateur principal, lorsqu'il y a autodialogisation. Moirand propose l'idée d'un « dédoublement du dialogisme constitutif » et distingue :

les discours enfouis dans une mémoire interdiscursive médiatique (dialogisme intertextuel constitutif) et les interactions imaginées avec un surdestinataire forcément présent dans le discours intérieur des énonciateurs et dont la présence laisse des traces dans le discours produit (dialogisme interactionnel constitutif).  
(*op. cit.* : 177, nous soulignons)

- 4 Moirand 1999 analyse les discours médiatiques qui traitent des événements scientifiques, technologiques à caractère politique tel que celui de la « vache folle » et pose l'hypothèse qu'au fil du discours une *mémoire interdiscursive* se constitue. Contrairement aux formes du *dialogisme montré*, la *mémoire interdiscursive* ne fonctionne pas « en tant qu'indices de contextualisation évidents » (p. 146). Ainsi la :

compréhension du sens social d'une série d'événements scientifiquement lointains [...] repose sur la *récurrence de sèmes, de mots ou de constructions syntaxiques* qui fonctionnent comme autant d'indices rampants, et contribuent au tissage de

*filis interdiscursifs* entre ces différents événements. (*ibid.*, nous soulignons)

- 5 Moirand 2004 reprend Bakhtine selon qui « tout membre d'une collectivité parlante ne trouve pas des mots neutres libres des appréciations ou des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres. Il les reçoit par la voix d'autrui, emplis de la voix d'autrui » et « tout mot de son propre texte provient d'un autre contexte, déjà marqué de l'interprétation d'autrui ». C'est donc « le mot lui-même qui est "habité" de discours autres », il faut alors se recentrer « sur les expressions nominales elles-mêmes plutôt que sur les énonciateurs ou les formations discursives. On pose que les mots ont une "mémoire" » :

l'usage que l'on fait des noms participe au cours du temps de la construction des domaines de mémoire à court ou à long termes, et qui peuvent être partiellement partagés, mais seulement partiellement, par certaines communautés. (*op. cit.*)

- 6 Moirand s'interroge sur la nature de cette mémoire de mots. Elle distingue ce qui est de l'ordre de la mémoire interdiscursive, tel que l'actualisation de *dégraissage*, *dégresseur de mammoth* puisqu'il y a « réellement "allusion" aux dires de l'autre » (ici Allègre), de ce qui se rapporte davantage à des faits. Certains mots, comme les mots-événements, peuvent évoquer des faits sans véritablement faire allusion à des dires (Moirand donne en exemple *Tchernobyl*, *la vache folle*, *le 11 septembre*). Dans ce cas, il semble que la nomination ne renvoie pas à des représentations discursives mais à des représentations « liées à des savoirs ou associées à des perceptions et à des images qui ne sont pas forcément emmagasinées sous forme de dires » (*op. cit.*). Selon Bres, « le dialogisme est analysable comme dédoublement énonciatif [...] signifié (le plus souvent) par un marqueur de dialogisation » (Détrie *et al.* 2001 : 85). Contrairement à la perspective polyphonique, le « dédoublement énonciatif pose les éléments non pas à égalité mais hiérarchiquement » (*ibid.*). Les marqueurs dialogiques sont nombreux et présentent des « signifiants hétérogènes » et des « modes d'être très variables (de l'explicite clairement marqué à l'implicite laissé à l'interprétation) ». Bres clôt sa définition du dialogisme en s'interrogeant sur la possibilité d'énoncés « qui ne bruissent d'autres voix que celle du sujet énonciateur » car dans la perspective praxématique, « la production de sens par les praxèmes [...] est en elle-même éminemment dialogique ». En effet, « l'énonciateur trouve les mots toujours déjà habités de sens avec lequel/lesquels il se produit, lors de l'actualisation, une interaction » (*op. cit.* : 89). D'où ce risque que nous nous appliquerons à ne pas perdre de vue au cours de cet article :

Si tout énoncé est un maillon de la chaîne des actes de parole qui, implicitement ou explicitement, à la fois répond à un énoncé et suscite une réponse sur laquelle il anticipe, alors tout énoncé est bien dialogique... Mais à faire servir à tout le concept de dialogisme, ne risque-t-il pas de ne plus servir à grand chose ? (*ibid.*)

- 7 Reste une autre difficulté, que cet article ne suffira pas bien entendu à résoudre : s'il semble aujourd'hui presque évident de relever le dialogisme présent dans les énoncés grâce à des marqueurs dialogiques (cf. Bres 1998 et 1999), comment pointer l'altérité, l'hétérogénéité énonciative du nom et plus précisément ici du Nmp ? Qu'en est-il du dialogisme de la nomination ?

## 1.2. Dialogisme et nomination, dialogisme de la nomination

- 8 Pour Bakhtine, langage et contexte sont indissociables et « chaque champ de

créativité idéologique a son propre mode d'orientation vers la réalité, chacun réfracte sa réalité à sa manière propre » (1929-1977 : 27). Notre regard, la perception que nous avons des objets ne sont jamais objectifs. Bakhtine introduit là la notion de *point de vue*, primordiale dans la théorie praxématique et constitutive « de celle de la nomination et indissociable du dialogisme de la nomination » (Nowakowaska et Siblot in Détrie *et al.* 2001 : 255). Siblot croise les notions de *dialogisme* et de *nomination*. Il pose que le dialogisme de la nomination est la « manifestation du dialogisme, considéré au niveau de la catégorisation et de la nomination » (*op. cit.* : 86). Le praxème est porteur de programmes de sens activés ou non lors de son actualisation. La capitalisation en langue des discours antérieurs dans les programmes de sens permet au locuteur de se positionner et d'exprimer son point de vue en réactivant, ou non, des discours et donc des sens. Siblot applique également au praxème la notion de « mémoire discursive, dont la langue conserve les traces », sous la forme de *programmes de sens*<sup>1</sup>. Et de conclure que :

la dialogisation interdiscursive est inhérente à la catégorisation, et à l'expression d'un point de vue qu'implique toute actualisation lexicale. Le dialogisme est consubstantiel à la production lexicale de sens : c'est cette dimension du dialogisme que pointe le dialogisme de la nomination. (*ibid.*)

- 9 Ainsi pour Siblot 1998 les mots que nous utilisons sont « lestés des sens » produits par les emplois antérieurs et qui ont été capitalisés. Ces mots lestés ont comme une mémoire qui « conserve l'empreinte de ceux qui, en les utilisant, y ont inscrit la posture qu'ils prenaient à l'égard de l'objet » (p. 27). C'est en cela qu'ils sont « porteurs de "voix" dont nous reprenons l'air et la chanson. Ils sont la manifestation première du dialogisme et en cela "l'arène des luttes sociales", selon la formule de Bakhtine » (*ibid.*). En effet, comme le rappelle Peytard (1995 : 71), « une parole est [...] toujours une contre-parole, construite de [la] présence du tiers-parlant ». Peytard reprend Bakhtine en rappelant que chacun de nos discours actualise des mots que d'autres ont auparavant utilisés. Dans certains, « nous fondons notre voix » sans nous rappeler à qui ils appartiennent et d'autres nous permettent de « renforcer nos mots à nous, considérant qu'ils font pour nous autorité ». Enfin, nous en « peuplons [d'autres] de nos propres aspirations qui leur sont étrangères ou hostiles » (*ibid.*). Les mots portent en eux les empreintes des discours passés. Lors de chacune des actualisations, ils font écho à ces discours antérieurs, qui résonnent, implicitement ou explicitement, en eux, même s'il est le plus souvent impossible d'identifier un discours, à plus forte raison, un locuteur précis. Et c'est sans doute dans cette perspective que Bakhtine (1929-1977 : 37-38) écrit que :

les mots sont tissés d'une multitude de fils idéologiques et servent de trame à toutes les relations sociales dans tous les domaines. Il est donc clair que le mot sera toujours l'*indicateur* le plus sensible de toutes les transformations sociales, même là où elles ne font encore que poindre, où elles n'ont pas encore pris forme, là où elles n'ont pas encore ouvert la voie à des systèmes idéologiques structurés et bien formés. Le mot constitue le milieu dans lequel se produisent de lentes accumulations quantitatives de changements qui n'ont pas encore eu le temps d'acquiescer une nouvelle qualité idéologique, qui n'ont pas encore eu le temps d'engendrer une forme idéologique nouvelle et achevée. Le mot est capable d'enregistrer les phases transitoires les plus infimes, les plus éphémères, des changements sociaux.

- 10 Nous pouvons appliquer cette description des mots au fonctionnement de la nomination qui est un « moyen de catégoriser et de nommer le monde à partir des percepts et des expériences qui en fondent la connaissance » (Siblot in Détrie *et al.* 2001 : 263). Notons qu'il reste difficile de pointer dans l'acte de nomination une

éventuelle hiérarchie des voix comme le propose Bres pour le niveau syntaxique. Nous pouvons cependant poser que le Nmp est le lieu de l'investissement de points de vue divers comme nous le verrons dans les parties suivantes. La notion de dialogisme de la nomination résiderait peut-être davantage en ce que le nom, en théorie praxématique, capitalise en langue les actualisations antérieures, sous forme de programmes de sens comme nous l'avons exposé en 1.2. La définition du dialogisme en tant que « dédoublement énonciatif » (Bres dans Détrie *et al.* 2001 : 85), doit alors être revisitée pour pouvoir rendre compte du *faisceau de paroles* qui traversent le Nmp. En effet, le dialogisme de la nomination est une notion qui reste à approfondir car il a été plus souvent question de dialogisme du discours. Il est plus évident de souligner un dédoublement énonciatif par des marques dans la linéarité discursive, ou par des intonations spécifiques à l'oral que de relever les marques du dialogisme de la nomination. Seule la contextualisation du Nmp peut fournir des repères. On peut alors se demander si ce dialogisme particulier n'est pas finalement un dialogisme des « possibles », à savoir de voix potentiellement actualisables. On ne peut pas identifier clairement une autre voix dans l'énoncé monoterme qu'est le Nmp, contrairement aux énoncés dialogiques. Dans l'énoncé proposé par Bres (in Détrie *et al.* 85), « Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont bien été assassinés », on peut analyser le dialogisme par le dédoublement énonciatif. L'énoncé E confirme l'assassinat des trois otages annoncé antérieurement par l'énoncé e (« Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont été assassinés »). L'énoncé E enchâsse l'énoncé e. Quelle que soit l'analyse que l'on fasse du nom, il reste impossible de relever de telles marques. C'est pourquoi le dialogisme de la nomination pourrait se présenter comme un dialogisme des « possibles » puisqu'il appartient à l'énonciateur et au coénonciateur d'actualiser ou non certains programmes de sens du nom, certains sens en potentialité.

### 1.3. Dialogisme et connotation

- 11 La différence entre *connotation* et *dialogisme* peut poser problème dans le cadre de nos analyses du dialogisme des Nmp. Les travaux linguistiques concernant les Nmp font usage de la notion de connotation mais jamais de celle de dialogisme. Il convient de clarifier s'il faut ou non distinguer ces deux notions. Pour Kerbrat-Orecchioni, « le statut de connotation repose sur la nature particulière du signifié à savoir : l'appartenance à tel niveau de langue ou type de discours ; la valeur affective ; la valeur axiologique ; l'image associée » (1977 : 70). Elle distingue alors la dénotation de la connotation de la manière suivante :

Une unité de dénotation a pour support un signifiant lexical ou syntaxique, et elle apporte des informations explicites sur l'objet dénoté par le message verbal. Une unité de connotation réutilise à son profit n'importe quel élément du matériel de la dénotation et ses informations sont de nature et/ou de statut différent. Tantôt elles concernent autre chose que le référent immédiat du discours (sujet énonciateur, situation d'énonciation, type particulier d'énoncé), tantôt elles viennent enrichir, sous forme de valeurs additionnelles et suggérées, le contenu dénotatif. (1977 : 229-230)

- 12 La définition courante, présentée ici par Kerbrat-Orecchioni, limite l'unité linguistique à un état statique, contrairement à la praxématique qui envisage le praxème dans son dynamisme, dans toute sa production de sens. Si l'on part de l'idée que le réglage de sens est effectué lors de l'actualisation d'un praxème, à savoir l'actualisation d'un programme de sens choisi au sein de tout un paradigme de programmes capitalisés en langue, choix déterminé par nos praxis, on ne parlera pas de sens fixe (la dénotation)

auquel s'ajouterait parfois des informations secondes. La distinction entre dénotation/connotation s'appuie sur la notion de sèmes où « les traits "dénotatifs" [sont] directement liés aux propriétés du référent discursif [et où] les connotations apparaissent donc comme des valeurs "ajoutées", "secondaires", "périphériques", qui relèvent moins de la linguistique à proprement parler que de la stylistique, de la psycholinguistique ou de la sociolinguistique » (Kerbrat-Orecchioni in Maingueneau et Charaudeau 2002 : 131). Mais comment être sûr que les sèmes qui sont à la base même d'une analyse dénotative ne sont pas des traits déjà culturels et subjectifs, en plus d'être des traits linguistiques ? Peut-il exister un moyen descriptif qui ne passe pas par l'expérience du monde, de l'objet et qui décrirait donc les propriétés objectives d'un objet ? Pour la praxématique c'est en tout cas impensable et la notion de réglage de sens est substituée à la distinction dénotation/connotation (Détrie in Détrie *et al.* 2001 : 78). Finalement, dénotation et connotation correspondraient à un mouvement d'appréhension d'une réalité subordonnée à un filtre individuel et/ou social, comme l'expose Détrie (in Détrie *et al.* 2001 : 118, nous soulignons) :

[...] si la définition dictionnaire permet de décrire la *chaise* comme un objet fabriqué pour s'asseoir, avec pieds et dossier, c'est parce qu'elle prend en compte *une somme d'expériences* au sein d'une culture spécifique, à savoir la nôtre, et qui permet à tout locuteur évoluant dans cet univers culturel de construire une *image mentale* de *chaise* en adéquation avec cette définition dictionnaire : le sème n'est donc jamais que l'expression d'une culture donnée. Et c'est par le même mouvement d'appréhension d'une réalité subordonnée au filtre culturel qu'opère ladite connotation.

- 13 Dans le cadre de la praxématique, nous envisageons les noms publicitaires à la frontière des noms communs et des noms propres, et les traitons en termes de *signifiance* puisqu'en tant que praxèmes à part entière, ils sont aptes à prendre en charge diverses productions de sens, et donc à véhiculer des représentations. Ainsi, si un nom, et plus précisément ici un Nmp, génère une ou des associations d'idées et/ou d'images, s'il « connote », c'est finalement reconnaître en termes praxématiques qu'en langue certains programmes de sens en potentialité sont actualisés en discours. Il s'opère alors un réglage de sens, qui correspond au choix de l'énonciateur d'actualiser tel ou tel programme de sens plutôt que d'autres. Par l'actualisation d'un praxème, ici d'un Nmp, on produit du sens, auquel le coénonciateur participe en recevant la représentation de l'objet de son interlocuteur, tout en l'ayant influencée. Le coénonciateur construit lui aussi un paradigme sémantique autour du praxème, autour de ce Nmp. La production de sens ne s'opère qu'en contexte et nous pouvons inclure dans la notion de contextualisation tous les *bagages discursifs* que promènent avec eux la plupart des mots, *a fortiori* les Nmp<sup>2</sup> : à la fois les discours antérieurs et les discours à venir, autant du côté de l'énonciateur que de celui du coénonciateur. La notion de connotation s'articule à l'idée de ces « voix » portées par les mots et dont nous reprenons l'air et la chanson pour Siblot (i.e. la notion de dialogisme de la nomination<sup>3</sup>). Une connotation serait donc tout simplement un lest du mot, la capitalisation du sens. Ainsi les associations d'idées et/ou d'images sont l'expression d'un point de vue véhiculé *via* le mot par l'actualisation de certains programmes de sens. L'analyse du nom *Kangoo* en 3.2. s'interroge sur la potentielle production discursive des représentations portées par un nom. Si ce n'est pas réellement du discours, si ce n'est pas encore « sous formes de dire » pour reprendre Moirand, il semble difficile de ne pas envisager les représentations, véhiculées par un nom, construites par nos praxis principalement expérientielles et culturelles, sans support linguistique. Qu'est-ce qui, dans le discours quotidien, n'est pas supporté par des dire, même si l'on ne peut pas toujours leur attribuer un locuteur bien précis ? Alors que la connotation correspond plutôt à une

figure de rhétorique, le dialogisme de la nomination offre des outils linguistiques davantage opératoires, tels que les marques linguistiques du contexte et cotexte du nom, les programmes de sens activés ou non, etc., comme l'expose Cassanas (in Cassanas *et al.* en introduction) :

Nous considérons [...] la nomination comme un *acte* de production de sens par lequel le locuteur, en choisissant un terme à l'intérieur d'un paradigme, choisit un ensemble de points de vue dont est lestée la mémoire du mot. Nous retrouvons l'étude de ce « lest » à travers le concept de *mémoire interdiscursive*. Nous étudions ici comment le contenu de la mémoire interdiscursive peut être actualisé complètement ou partiellement en discours. Nous remarquons qu'au cours de l'évolution sémantique d'un nom des « moments discursifs » sont repérables. Nous avançons que pendant ces moments discursifs, le nom enregistre dans son contexte, puis répercute ensuite par l'actualisation, les dialogues idéologiques. Ces effets de l'histoire sociale sur les praxèmes de notre corpus sont étudiés grâce à une analyse de la production de sens nominal en co(n)texte : quels *programmes de sens* sont activés et comment ? En fonction de quelles associations lexicales ou de quels réseaux isotopiques ?

- 14 La nomination *11 septembre*, au-delà d'être une date, véhicule des images mentales, générées certes initialement par un événement mais supportées par la suite par des discours actualisables puisque cette nomination renvoie à des savoirs, à des perceptions et à des images comme le pose Moirand 2004. De ces praxis perceptuelles et expérientielles se tissent des discours potentiels et actualisables, elles participent à la constitution d'une *matrice discursive*.

## 2. Le nom de marque et de produit : un nom atypique

- 15 Pour diverses raisons, que nous ne pouvons présenter ici, le Nmp présente un fonctionnement linguistique atypique, entre nom commun et nom propre. Nous nous limitons à deux points qui justifient à eux seuls la qualification du Nmp comme nom atypique. Le Nmp a ceci de particulier d'être un nom fabriqué sur mesures en fonction des besoins de l'entreprise. En outre, le Nmp a la spécificité de mettre en relief les aptitudes de la nomination à condenser et à véhiculer divers points de vue. En effet, dans le Nmp se concentrent les voix de l'entreprise et des créateurs de noms mais aussi, et surtout, celle du client potentiel. Le Nmp est un nom sur mesures ; les agences de création de noms fondent leur travail de recherche de nom sur un cahier des charges, fourni par l'entreprise qui est en quête d'un nom, auquel s'ajoute ce que les professionnels nomment le « territoire du nom » ou le « registre d'expression du nom » (évoqueries désirées, exigences morphologiques, graphiques et/ou phonétique, etc.). Les créateurs de noms publicitaires, davantage professionnels du marketing que linguistes, travaillent de façon intuitive la dimension dialogique de l'acte de nomination en s'appuyant sur (i) l'étymologie (ils soulignent alors les actualisations antérieures et donc les sens potentiels), (ii) les associations sémantiques possibles par rapprochement phonétique et/ou graphique, (iii) le symbolisme phonétique. Il convient donc pour le linguiste de tenter d'identifier les discours sous-jacents à l'acte de nomination, dont le dialogisme est constitutif. En étant si calculé, si calibré, le Nmp n'entérine pas un usage ; il utilise nos praxis afin de proposer de nouveaux rapports au référent, il peut alors ensuite proposer des praxis nouvelles et nous invite à construire nous-mêmes l'objet à travers les praxis présentées :

le processus de création de nom bouscule l'ordre naturel du fonctionnement praxémique lequel normalement entérine, enregistre l'existence logiquement antérieure d'une praxis, d'un objet. Avec le nom de marque, l'ordre s'inverse. Le projet anticipe sur sa réalisation et la dénomination sur l'objet, en tout cas sur son usage et sur les pratiques langagières afférentes, puisque l'objet est nommé avant même d'être mis en circulation. (Siblot, 1995 : 154-155)

- 16 Le Nmp, de par sa finalité, se présente comme un *condensateur de voix*. Différentes voix convergent dans le Nmp. Il est créé par des spécialistes, à la demande d'une entreprise. Y sont investis à la fois le point de vue, donc la voix, de l'entreprise qui promet un produit ou une marque, et celui du public. En effet, le produit et/ou la marque est destiné à être vendu à un public particulier. Il s'agit donc de lui proposer un référent dans lequel et pour lequel il se reconnaît, et cette chaîne de démarche commence par le nom. Le Nmp doit donc autant être le reflet de l'entreprise que de son référent lui-même et de son public cible. Cette concentration des points de vue, ce *faisceau de voix*, constitue un premier degré de dialogisme de la nomination. Pour illustration, le nom *Twingo* traduit à la fois l'originalité du constructeur Renault ainsi que son audace et son excentricité, et celles du public cible, à la recherche d'un autre genre de véhicule, qui envisage la voiture dans une certaine légèreté et gaieté. De l'interaction de ces deux pôles énonciatifs se construit le référent automobile *Twingo* qui apparaît, au-delà de ses propriétés matérielles réelles et concrètes, comme un véhicule à son tour audacieux, excentrique et gai. On retrouve dans le Nmp un point important posé par la praxématique, à savoir l'altérité présente dans la nomination. Nommer, c'est finalement se nommer soi-même et nommer l'Autre. Le Nmp va le plus souvent s'attacher à ne désigner seulement qu'un aspect contingent du référent et ce pour le mettre en valeur. De ce fait, l'Autre est désigné par la mise en exergue d'un point de vue particulier porté sur le référent. Cette mise en exergue n'a qu'un seul objectif : sublimer le référent pour séduire l'Autre, récepteur. Et sublimer le référent en publicité, c'est en réalité sublimer le destinataire de l'objet. Siblot 1995 explique qu'en plus des propriétés, objectives ou fictives, du produit, on peut identifier des « signes sociaux au sein de la vie sociale » (Saussure [...]), lesquels classent et inscrivent ces catégorisations dans le nom et l'image de marque » et que ces signes sont intégrés par les études de marché « pour définir une segmentation de la clientèle, choisir des "cibles", des "sociotypes", et arrêter la conception des produits » (p. 157). Mais nous pouvons également envisager le travail des publicitaires à l'inverse. En effet, les agences de création de noms reçoivent un cahier des charges d'une entreprise dans lequel figure le profil type du consommateur potentiel. C'est à partir du public cible défini par l'entreprise en demande d'un nom que les créateurs de noms vont faire leurs propositions. Les noms devront bien sûr être « faciles à apprivoiser » pour le client potentiel, lui être proches, faire partie de son univers linguistique. Le produit s'inscrit dans l'esprit du consommateur par son nom. Acheter un produit nommé x, c'est se reconnaître, se fantasmer dans ce produit, dans son nom. Finalement le Nmp est médiateur, il nomme l'Autre qui est autant le producteur (entreprise qui promet un objet) que le récepteur (le public cible) car :

tout mot sert d'expression à l'un par rapport à l'autre. À travers le mot, je me définis par rapport à l'autre, c'est-à-dire, en dernière analyse, vis-à-vis de la collectivité. Le mot est une sorte de pont jeté entre moi et les autres. S'il prend appui sur moi à une extrémité, à l'autre extrémité il prend appui sur mon interlocuteur. Le mot est le territoire commun du locuteur et de l'interlocuteur. (Bakhtine 1929-1977 : 123-124)

- 17 Le nom de produit *Twingo* par exemple, dont l'accroche est « Twingo roule à l'optimisme » peut autant interpeller un ouvrier qu'un enseignant ou un cadre

supérieur. Le nom ne convoque pas une classe socioprofessionnelle particulière mais un style de vie. La publicité vise simplement une aspiration accessible quel que soit son profil social : le bien être, la confiance en demain, etc. C'est ce que Renault expose dans son communiqué de presse. La marque entend s'adresser à un public en quête d'une « nouvelle idée de l'automobile qui, à travers [...] une ligne inédite, fait la part belle à la simplicité, l'ingéniosité et la gaieté<sup>4</sup> » et que c'est « sans doute pour cela que [Twingo] n'aime pas les stéréotypes ». Renault ajoute que Twingo, présentée à la première personne, n'est « ni élitiste ni sexiste : je plais à toutes les catégories socioprofessionnelles, à toutes les tranches d'âge, aux hommes comme aux femmes ». Le constructeur automobile vise « la clientèle adepte de simplicité d'offre et de facilité d'usage et à la recherche d'un brin de fantaisie ».

### 3. Le Nmp ou un dialogisme de la nomination atypique

- 18 Nous avons vu dans la deuxième partie que le Nmp est dialogique, en ce qu'il anticipe la réponse-réaction du public cible. Il reste à déterminer la part potentielle d'interdiscursivité, c'est-à-dire la place de la reprise de discours antérieurs. Ces discours ne sont pas toujours verbalisés mais davantage portés par des représentations. Nous proposons ici d'étudier à travers deux noms de produit comment un Nmp peut remettre en circulation des dire antérieurs (avec le nom *Espace* de la marque Renault) et comment il peut solliciter des représentations, à notre sens portées par du discours (avec un autre nom de la même marque, *Kangoo*).

#### 3.1. Le cas du nom de produit *Espace*

- 19 De nombreux Nmp ont la particularité d'être des noms déjà existants, c'est-à-dire qu'ils sont inspirés et détournés de noms communs. Dans l'obligation de répondre aux exigences juridiques, la création des Nmp se doit de respecter trois critères légaux qui formatent en partie la création linguistique. Premièrement, le Nmp se doit d'être « non descriptif », il est donc impossible de déposer un nom générique en rapport direct avec l'objet. De ce fait, Renault peut nommer son monospace du nom *espace* mais n'aurait pas pu l'appeler *voiture*. Deuxièmement, le nom doit être « non déceptif », à savoir qu'il ne doit pas être trompeur : des bijoux en plastique ne peuvent donc pas être nommés *Toutenor*, ou *Espace* ne pourrait pas se nommer *Bolide* ou *20 places*. Troisièmement, le nom publicitaire doit être conforme aux bonnes mœurs et à la morale publique (les références à l'État notamment ne sont pas acceptées). Des Nmp tels *Espace*, mais aussi *Roc*, *Puma*, etc. existent dans le lexique commun et sont choisis par les créateurs et les entreprises pour mettre en exergue une caractéristique de la marque ou du produit. En choisissant de nommer son premier monospace *Espace*, Renault active plusieurs voix. Les principales proviennent du fait même que ce nom de produit existe en tant que nom commun (Nc). Il porte donc déjà en lui des programmes de sens, des discours antérieurs capitalisés en langue. Le praxème *espace* permet donc aux publicitaires d'actualiser différents sens du nom de produit, de jouer des effets de polysémie. Lors de l'actualisation du Nc, un sens particulier va être privilégié. Mais dans le cas de la contextualisation publicitaire du nom *Espace* tous les programmes de sens du Nc *espace* sont actualisés, un à un ou même en résonance les uns avec les autres. Les programmes de sens du Nc ont été repris au fil des campagnes publicitaires du modèle

*Espace* pour l'actualisation du Np *Espace*. Une des premières publicités de Renault Espace propose comme accroche du nom de produit : « Renault Espace, une berline très spatiale ». Avant d'analyser la production du nom *Espace* pour lui-même, nous pouvons souligner la proximité phonique, et de là le glissement sémantique, de la forme du slogan qui peut renvoyer à « une berline très spéciale ». Tous les sens<sup>5</sup> de l'adjectif *spécial* peuvent être actualisés dans ce contexte publicitaire :

- A. Qui concerne, qui constitue une espèce, par opposition à ce qui est, dans le même domaine, général [...]
- B. Qui est particulier à une catégorie de choses, de personnes. [...]
- C. Qui constitue une exception ; qui répond à des circonstances qui sortent de l'ordinaire. Synon. *extraordinaire*. [...]
- D. Qui se distingue par sa particularité ; qui n'est pas commun. [...]

20 Pour ce qui est du nom *Espace*, Renault règle le sens du Nc *espace* au sens philosophique et scientifique proposé par le *TLFi* ('milieu idéal indéfini'), et par extension le nom propre *Espace* peut être réglé plus précisément sur le sens du Nc 'étendue des airs', référant alors au ciel, aux astronautes et cosmonautes. Ce qui est illustré en image : les conducteurs du véhicule *Espace* sont habillés en cosmonautes, le passager avant porte même un scaphandre de cosmonaute. À cette accroche et à ce visuel s'ajoute un slogan, « Dans l'espace on ne voit plus le temps passer », qui actualise le sens d'espace temporel en renvoyant au système de référence d'une géométrie ('espace-temps'), ce qui explique aussi la mise en image des cosmonautes avec des hommes préhistoriques assis sur la banquette arrière. Le *TLFi* reprend Alain (*Propos*, 1927) pour illustrer la théorie de la relativité : « Le temps est la quatrième dimension de l'espace. » Toutes les publicités de ce modèle, encore aujourd'hui, activent un ou plusieurs programmes de sens du Nc. Ainsi, avec l'accroche du nom de produit « On n'a jamais été aussi bien sur terre que dans l'espace », le réglage de sens s'opère sur le programme de sens proposé par le *TLFi* : 'distance déterminée [...] comprise entre un point et un autre'. Puis toujours avec la même accroche du nom de produit, l'ajout d'un slogan règle différemment le sens du nom *Espace* : « Un jour le besoin d'espace se fait sentir... ». C'est alors le milieu géographique où vit l'espèce humaine (espace vert, mais surtout espace vital) qui est actualisé. Mais comme ici le nom *espace* est employé dans un cotexte figuré, le sens de 'milieu indéfini' peut également être actualisé. Ces programmes de sens sont explicités d'une part avec l'image d'un homme, quasiment en position de fœtus, qui semble étouffer du moins moralement (il est d'ailleurs près d'une fenêtre) et d'autre part avec le texte de présentation :

les premières bouffées d'air pur nous arrivent comme ça, un matin. Ensuite on n'a plus qu'une envie, sortir. Sortir dans l'espace. Un espace mobile qui nous emporterait loin. D'où l'on dominerait la route, le monde. [...] Rien ne lui ferait peur. Ni la pluie, ni la neige, ni la fatigue. Gommés les risques, les soucis, les contraintes. [...] Équilibre, sérénité, légèreté... Si c'est exactement ce que vous ressentez, cet espace existe. Renault l'a imaginé et construit, pour votre mieux être. RENAULT ESPACE QUADRA TRANSMISSION INTÉGRALE. Déjà l'espace est en vous<sup>6</sup>.

21 On peut souligner enfin que les avant-dernières et les dernières campagnes publicitaires de Renault Espace, avec l'accroche du nom de produit « Et si le vrai luxe c'était l'espace ? » font que l'on reste dans le sens général à savoir le milieu concret où il est possible de situer quelque chose, mais le slogan règle davantage le sens sur l'étendue qui ne fait pas obstacle au mouvement, surtout par la mise en image : l'espace y apparaît

démessuré ; on peut voir par exemple une falaise qui se transforme en une bibliothèque géante, un bonzaï qui dépasse largement les habitations et pour lequel il est nécessaire de prendre une échelle pour l'arroser, un salon dont le mur est un aquarium... avec une baleine, des dauphins, des requins et d'autres « poissons » rarement mis en bocal, etc. Le Nc *Espace* est très utilisé en discours et offre donc de nombreuses potentialités sémantiques pour l'actualisation du Np *Espace* selon la contextualisation. Une simple recherche sur Internet par le moteur de recherche *Google* fait apparaître 12 500 000 occurrences, seulement sur les pages françaises. Nous pourrions citer de nombreuses évocations ainsi que de nombreux jeux intertextuels possibles avec les publicités *Espace*. La contextualisation (visuelle et linguistique) du nom de produit *Espace* favorise par exemple le rapprochement avec des films, et donc avec des univers et des imaginaires, tels que *2001, l'Odyssée de l'espace*, ou encore *Star Wars*. Ces univers sont parfois évoqués également par les expressions comme « l'espace est en vous » qui, par intertextualité, renvoie à la célèbre réplique de maître Yoda dans *Star Wars* : « Que la force soit avec toi », etc. Nous pouvons d'ores et déjà souligner la coprésence des deux types de dialogisme dans un même Nmp avec ici la construction de représentations articulées d'une part à des discours et d'autre part à des perceptions. En plus de cet effet *caisse de résonance* du nom de produit *Espace*, où les échos des discours antérieurs et des expériences se font entendre, résonnent les voix des concurrents de Renault Espace. Créé en 1983 avec l'entreprise Matra, *Renault Espace* sort en Europe en même temps que le modèle *Chrysler Voyager* aux États-Unis. Ce sont les deux premiers modèles d'un nouveau genre de voiture, le « monospace<sup>7</sup> ». *Espace* fait écho avec le nom même de cette nouvelle catégorie de voiture, *monospace*, aussi bien en français qu'en anglais. Et cette proximité sémantique, présente par hasard, semble-t-il, entre *Voyager* et *Espace*, mais de façon beaucoup plus calculée avec *monospace*, va persister lors de la sortie de modèles concurrents. Une véritable constellation de noms de produit a été créée autour d'*Espace*. Nous pouvons relever principalement *Astro/Lumina*, *Aerostar*, *Space Star*, *Galaxy*, *Gd Voyager*, *Trans Sport*, *Space Wagon*, *Voyager*, *Touran*<sup>8</sup>, *Évasion*, *Ulysse*<sup>9</sup>, *Prairie*, *Picnic*, *Sharan*<sup>10</sup>.

22 Cette illustration, remarquable pour cette catégorie de produit, nous permet de comprendre comment le Nmp travaille le positionnement par rapport à d'autres, en reprenant ou rejetant les voix véhiculées ou suggérées par les autres Nmp. Si *Nissan Prairie* n'est pas sous-tendu par les mêmes discours que ceux de *Citroën Évasion*, *Fiat Ulysse* etc., des programmes de sens similaires à ceux qui sont à l'œuvre dans *Renault Espace*, *Toyota Picnic*, *Volkswagen Sharan* sont actualisés. Si chaque Nmp peut créer des représentations articulées à la fois à des perceptions et à des discours, certains d'entre eux favorisent l'un ou l'autre type de dialogisme. Le public cible se construit une représentation du véhicule à la réception de la publicité en actualisant des discours antérieurs et à venir mais aussi en liant et en activant des perceptions générées par la contextualisation du nom. Le nom *Kangoo* quant à lui a la spécificité de proposer des représentations que le client potentiel articule davantage à des perceptions plutôt qu'à des discours effectifs.

### 3.2. Le cas du nom de produit Kangoo

23 L'analyse proposée du nom *Kangoo* dans son contexte et son cotexte met au jour l'hétérogénéité énonciative : nous avons vu<sup>11</sup> qu'à travers les noms de produit, on peut entendre le nom de marque, l'histoire de l'entreprise, et surtout, sa conception du monde, des autres et de ce qu'elle fabrique, produit et vend, c'est-à-dire autant de voix et de discours. Le client se construit alors une image de la marque à partir de l'identité

de marque qui :

comprend toutes les idées qui se font, non seulement de la marque elle-même, de ses caractéristiques réelles ou imaginaires, de l'entreprise qui la fabrique, de ses produits de vente, mais aussi de ses utilisateurs présents et passés, du genre de personne que l'on paraît en l'utilisant ou en ne l'utilisant pas. (Cathelat 1976 : 155)

- 24 Ainsi le nom du véhicule *Kangoo*, pour nous limiter à cet exemple, est traversé par des discours antérieurs et à venir et porte également en lui une part d'identité de la marque, de ses points de vue. Les noms publicitaires travaillent le « territoire commun » proposé par Bakhtine (1929/1977 : 124). Nous pouvons souligner ici la proximité sémantique de cette expression avec celle de « territoire du nom » proposée par les créateurs de noms. Il s'agit ici d'un champ sémantique commun, ce qu'il reste de ce que l'objet *x* représente pour *y* et de ce que *x* est pour *z*. Ce qui est commun à *y* et *z* de l'objet *x* correspond à ce que les publicitaires exploitent pour toucher un maximum de personnes, et cela explique entre autres la grande présence de lieux communs en publicité. C'est donc par le dialogisme de la nomination que sont positionnés l'entreprise, la marque, son ou ses produits et le consommateur-cible. Le nom à lui seul convoque déjà tout un univers et la publicité se charge simplement de régler plus précisément le sens du praxème et/ou d'explicitier les différents programmes de sens. Dans le nom même *Kangoo* nous pouvons relever un premier élément de dialogisme à travers l'existence dans le lexique français d'un seul nom commun commençant par la suite phonique /kāgu/ : *kangourou*. Pour autant, cette simple association lexicale entre *Kangoo* et *kangourou* ne suffit pas pour dire qu'il y a du ou des discours effectif (s), des discours actualisés. En revanche, comme pour tout praxème<sup>12</sup>, *Kangoo* — et par là même *kangourou* — porte en lui des sens potentiels, capitalisés en langue et qui, même s'ils ne sont pas verbalisés, actualisés, sont virtualisés. Un certain nombre de sens actualisés en discours sont virtualisés en langue, ils sont en potentialité pour de prochaines actualisations. À partir de ces virtualités sémantiques chaque récepteur se construit des représentations propres à sa communauté ou à sa personnalité. Une fois le nom *kangourou* actualisé — même si ce n'est que dans le domaine du non conscient, les associations sémantiques étant extrêmement rapides — une majorité de Français lui associeront certaines propriétés de l'animal, du moins les plus représentatives pour un locuteur de culture française. Ces discours potentiels motivés par les diverses représentations générées par le nom *kangourou* se construisent par nos praxis qui nécessitent, nous semble-t-il, inéluctablement un support linguistique. Pour le nom *kangourou*, nous pouvons poser qu'il active le plus souvent la représentation de l'Australie et de tout ce qui stéréotypise ce pays chez les Français. Les publicités pour de la bière australienne<sup>13</sup> en montrent une excellente illustration, avec la mise en scène par exemple d'une bouteille dont l'étiquette sert de poche kangourou à un kangourou, ou un boomerang qui « coupe » la mousse d'un verre de bière, ainsi que le mouvement décomposé du saut du kangourou en ombre, passant au travers d'un verre de bière sur fond d'un paysage rouge et aride : l'Australie. L'Australie est explicitée par le slogan : « La bière née en Australie ». L'aspect ludique<sup>14</sup> produit par les visuels en pâte à modeler, l'humour des slogans etc., est également signifié par le nom de produit lui-même. La contraction de *kangourou* en *kangou* → *kangoo* renvoie aux contractions familières qui rendent un nom affectif. La séquence phonique de ce nom est de plus inhabituelle en français et donne une tonalité fantaisiste au nom du produit, fantaisie corroborée par l'innovation graphique 'oo'. Si du côté du pôle du locuteur, les discours ne sont pas réellement actualisés, ils sont actualisables, du côté du pôle récepteur, puisque virtualisés. De ce fait, la distinction proposée par Moirand 2004 entre des nominations qui renverraient principalement à des représentations non discursives,

« liées à des savoirs ou associées à des perceptions et à des images qui ne sont pas forcément emmagasinées sous forme de dire », et des nominations qui feraient « réellement “allusion” aux dire de l’autre » qui, dans ce cas, seraient d’« ordre de la mémoire interdiscursive », ne nous semble pas opératoire pour nos analyses. Nos savoirs, nos perceptions et nos images du monde et des événements relèvent de la praxis et doivent, pour être partagés, passer par du discours. Comme le pose Siblot (in Détrie *et al.* 2001 : 264), les champs sémantiques sont comme des « potentialités signifiantes » résultant de « processus perceptifs, expérientiels et discursifs antérieurs », qui « prennent leur origine dans la nécessité où l’homme se trouve, pour concevoir et communiquer, de catégoriser et de nommer ». Ainsi :

Ce sont les informations tirées tout à la fois de *l’appréhension perceptive*, du *point de vue* auquel le sujet se place pour appréhender l’objet nommé, et des *intérêts divers éprouvés* pour ce dernier qui fondent les programmes de sens capitalisés en langue.

25 Actualisés en discours, les sens chargent :

*les champs sémantiques* déjà constitués en langue : ils les augmentent de néologie de sens, ils en déplacent, sous forme de changement de sens, certains programmes, ou en font tomber d’autres dans l’obsolescence, faute de les réactiver. La *praxis linguistique* vient de la sorte *s’ajouter aux praxis perceptives et expérientielles pour constituer la base praxique à partir de laquelle le sens se constitue*, et pour inscrire dans le cadre tout à la fois réaliste et anthropologique la présupposition réciproque de la langue et de la parole. (*ibid.*, nous soulignons).

26 Les premières publicités de *Kangoo* ont joué sur les champs sémantiques de *kangourou* avec la mise en scène du véhicule présenté pour des clients dynamiques, sportifs, qui souhaitent aller partout, pour des clients en quête d’aventure et de grands frissons. Mais dans le même temps, *Kangoo* est destiné aux citadins et aux personnes recherchant le confort, avec par exemple le slogan « Toit ouvrant en série, Partir à l’aventure avec un grand boa autour du cou, c’est tellement plus chic ». Ce slogan joue sur les sens capitalisés en langue, principalement sur l’enjeu sémantique des points de vue avec le nom *boa* qui réunit ce que tout semble opposer, sa polysémie permettant d’articuler le thème de l’aventure et le concept « chic » et « coquin ». Les programmes de sens sont donc présents en image. Ces sens sont actualisés par une forme sémiologique différente. Ainsi c’est l’actualisation intersémiotique, que la mise en image publicitaire instaure, et l’actualisation contextuelle par le slogan qui font que le Nmp se trouve finalement « pré-actualisé » ; l’actualisation intersémiotique et l’actualisation contextuelle par le slogan construisent une part du dialogisme des « possibles » du Nmp. La production de sens du nom *Kangoo*, et donc le dialogisme de la nomination *Kangoo*, s’appuie sur de la praxis, notion envisagée par Siblot comme la « source des informations perceptives et des connaissances acquises par l’expérience pratique, informations à partir desquelles s’élaborent les représentations versées au langage » (in Détrie *et al.* 2001 : 268).

## En guise de conclusion

27 La publicité propose un discours particulier en ce qu’il interpelle le coénonciateur, c’est-à-dire le public, en tant que « destinataire » du message, sans attendre pour autant une réponse verbale mais un acte : l’achat. On ne peut pas identifier de point de vue idéologique à proprement parler, ni de sédimentation du discours et de mémoire du mot dans le Nmp. En outre, il est difficile de pointer un locuteur précis. Mais on ne peut

pourtant pas soutenir qu'il n'y a pas de support discursif. Le dialogisme de la nomination ne peut pas être appréhendé comme l'est le dialogisme syntaxique. Il nous faut envisager autrement la définition du dialogisme afin de pouvoir rendre compte du *faisceau de paroles* qui traversent le Nmp. Le dédoublement énonciatif porte des marques. Le Nmp pour sa part n'offre aucun de ces repères. Seule sa contextualisation peut fournir des repères. Le contexte actif, la contextualisation, permet au virtuel d'être actualisable. C'est le dynamisme du contexte sémiotique, la présence d'un cotexte autour du Nmp qui construit le dialogisme de la nomination. Le dialogisme de la nomination des Nmp présente un fonctionnement atypique car il opère au sein d'un nom construit, dont le sens est apporté, injecté. La notion de dialogisme de la nomination permet alors d'adopter un point de vue nouveau sur cet objet d'étude et d'être plus opérationnel qu'avec la notion de connotation. Cette notion nous offre la possibilité d'approfondir la connaissance du Nmp en analysant linguistiquement son mode atypique de production de sens, ce qui, à notre connaissance, n'a pas encore été réalisé.

---

## Bibliographie

- Bakhtine M. 1929-1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- Cassanas A., Demange A., Dutilleul-Guerroudj E., Laurent B. et A. Lecler 2004, « Repérage en diachronie des effets des stratégies idéologiques sur les objets du discours sociopolitique » in Cassanas A., Demange A., Laurent B., Lecler A. (éd.), *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, à paraître.
- Cathelat B. 1976, *Publicité et société*, Lausanne : Payot.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Détrie C. 2001, *Du sens dans le processus métaphorique*, Paris : Champion.
- Détrie C. Siblot P. et Verine B. 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Champion.
- Kerbrat-Orecchioni C. 1977, *La connotation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Moirand S. 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire » in *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Moirand S. 2004 sous presse, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots » in Actes du colloque *Dialogisme et nomination*, 7 et 8 mars 2003, Montpellier, Cassanas, Demange, Laurent, Lecler éd.
- Peytard J. 1995, *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Paris : Bertrand-Lacoste.
- Siblot P. 1995, « Noms et image de marque : la construction du sens dans les noms propres », dans Noailly M. dir., *Nom propre et nomination*, Paris : Klincksieck, 147-160.
- Siblot P. 1998, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », in Bres et al., *L'autre en discours*, Montpellier : Praxiling ; Dyalang, 2743.

---

## Notes

- 1 « Correspondant dynamique dans la problématique de la production de sens de l'unité minimale de sens que postule, sous forme de sème ou de trait sémantique, l'analyse structurale » (Siblot, « programme de sens » in Détrie et al. 2001 : 280).
- 2 En effet la tâche ultime d'un Nmp est de conduire à l'acte d'achat. Il s'agit de mettre en œuvre tout un univers discursif, tout un imaginaire qui repose en grande partie sur le pouvoir évocateur du nom.
- 3 Cf. par exemple Siblot 1998 : 34.
- 4 Communiqué de presse Renault du 29 août 1994. 70
- 5 Nous nous limitons ici aux programmes de sens recensés dans le *TLFi* mais qui ont l'avantage

d'être toujours illustrés par des citations, extraites de discours.

6 Nous pouvons profiter de ce texte de présentation pour souligner rapidement toute l'empathie présente dans la majorité des publicités qui permet entre autres d'attirer le public-cible et de le mettre en confiance mais ce n'est pas l'objet central de cet article.

7 Renault écrit dans son communiqué de presse du 5 avril 1991 que « La Renault Espace est la première d'une nouvelle race de voitures à laquelle elle a donné une partie de son nom : les "Monospaces". Si le préfixe "mono" est relatif à la forme monocorps de la silhouette, le suffixe "space" introduit la notion de volume intérieur, tout en dégagant un agréable parfum de liberté ».

8 *Tour* : voyage en anglais/*an* : suffixe latin *anus* utilisé pour former des groupes de personnes ou d'objets.

9 Nous pensons que pour les générations des années 70 et 80 le nom de produit *Ulysse* a l'avantage de référer autant à l'œuvre d'Homère qu'au dessin animé *Ulysse 31*, qui n'est autre que l'Odyssee d'Ulysse projetée dans le futur et dans l'espace.

10 *Share* : partager en anglais/*an*.

11 Laurent, à paraître 2004, « *Kangoo* ou comment voyager embarqué sur un mot » in Cassanas *et al.*

12 Nous excluons les praxèmes dont l'usage est quotidien et surtout utilitaire tels que *table*, *fourchette*, etc.

13 Campagne publicitaire 2004 de la marque de bière Foster's.

14 Cf. Laurent 2004 in Cassanas A., Demange A., Laurent B., Lecler A. (éd.), *Dialogisme et nomination*, Montpellier : Presses de l'Université Paul Valéry, à paraître.

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence papier*

Laurent, B. (2004/2006). Comme de longs échos qui se confondent... dans le nom de marque et de produit. *Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 57-80.

### *Référence électronique*

Bénédicte Laurent, « *Comme de longs échos qui se confondent... dans le nom de marque et de produit* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 2, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1801>

---

## ***Auteur***

### **Bénédicte Laurent**

ICAR U.M.R. 5191 C.N.R.S. — Montpellier 3 [benedicte.laurent@univ-montp3.fr](mailto:benedicte.laurent@univ-montp3.fr)

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :  
Aspects du dialogisme

---

## ***Blague à part, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques ?***

Joking apart, is it possible to resolve the question of “défigement” in dialogic terms ?

AUDE LECLER

p. 81-106

---

### ***Résumé***

La locution possède des caractéristiques énonciatives repérables — construction syntaxique, opacité sémantique, usage pragmatique et mode allusif — qui peuvent lui conférer la forme d’un dire antérieur mémorisé. Cette qualité permet d’analyser son emploi défigé, détourné, comme possible marqueur dialogique. Dans un contexte choisi, celui de la blague, nous proposons de mettre en évidence l’exploitation de ce potentiel dialogique dans les optiques interdiscursive et interlocutive. Nous posons l’hypothèse d’un double dialogisme dans la pratique du défigement : 1) lorsque l’énonciateur-blagueur revient sur un dire antérieur (avec mise à mal du sens de la locution et positionnement par rapport à un point de vue enregistré) ; 2) lorsque les souhaits et attentes (sémantiques) de l’énonciataire ne sont pas réalisés.

Set phrases possess recognizable enunciative features — particular syntactic structures, a semantic opacity, a pragmatic usage and an allusive way of functioning — which may give them the form of some memorized previous speech. These characteristics make it possible to analyse their défigé — distorted — use as a possible dialogic marker. In the chosen context of jokes, we intend to account for the exploitation of this dialogic potentiality in an interdiscursive and interlocutive perspective. Our hypothesis is that the practice of “défigement” is characterised by a double form of dialogism : 1) first the enunciator/joker goes back over a previous speech (with a change in the idiom’s meaning and a positioning in relation to recorded viewpoint) ; 2) then the “énonciataire”s (semantic) wishes and expectations are not met.

---

### ***Entrées d’index***

**Mots-clés** : dialogism, set phrase, discursive status, joke

**Keywords** : dialogisme, locution, statut discursif, défigement, blague

## Texte intégral

- 1 Le dialogisme fait actuellement partie des concepts linguistiques porteurs aux niveaux théorique et pratique<sup>1</sup>. Héritée des travaux de Bakhtine, cette notion indique la présence dans un discours, d'un (ou plusieurs) autre (s) discours enchâssé (s). Son utilisation en analyse des interactions en fait un outil d'étude précis des phénomènes de confirmation, d'anticipation, d'allusion, d'infirmité (etc.), de la parole de l'autre. Les linguistes<sup>2</sup> ont jusqu'à présent repéré des marqueurs dialogiques formels tels que la négation, le conditionnel, l'interrogation, ou encore le clivage. Cet article prend son point de départ dans cette définition du dialogisme et veut tester ce qui pourrait constituer un nouveau marqueur dialogique : l'emploi détourné d'une expression figée, autrement appelé défigement. Nous postulons que l'expression figée, que nous observerons dans un corpus de blagues, peut se révéler unité discursive ayant un « potentiel dialogique<sup>3</sup> ». Pour vérifier la validité de cette hypothèse, il s'agira, dans un premier temps d'examiner les diverses réalités que peut recouvrir le dialogisme, ensuite de statuer sur l'appartenance lexicale ou discursive de l'expression figée, enfin, à l'aide du corpus, de mettre à l'épreuve concrètement ce postulat.

# 1. Le discours : condition du dialogisme et source phraséologique

## 1.1. Double dialogisme et dialogisme de la nomination

- 2 Le cadre d'analyse praxématique<sup>4</sup>, dans lequel nous nous situons, s'inspire des travaux de Bakhtine pour élaborer une définition du dialogisme :

Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense (Bakhtine 1935-1978 : 92).

Capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre (s) voix qui le feuilletent énonciativement (Bres 2001 : 83).

Un même locuteur fait interagir plus ou moins explicitement deux (ou plusieurs) énonciateurs dont les voix sont parfois clairement distinctes, parfois superposées, entremêlées jusqu'à l'inextricable (*ibid.* : 84).

- 3 Le dialogisme représente l'orientation d'un énoncé vers d'autres énoncés en marquant, plus ou moins explicitement, un dédoublement de voix ou une dualité énonciative. Prototypiquement, l'énoncé dialogique peut être représenté par la formule E (e)<sup>5</sup>, dans laquelle un énonciateur E<sub>1</sub> reprend dans son énoncé E les dires (antérieurs ou anticipés) d'un énonciateur e<sub>1</sub> dont l'énoncé est e. Trois formes peuvent se manifester : 1) le dialogisme *interdiscursif* qui vise le dialogue interne avec d'autres discours produits antérieurement sur un même objet ; 2) le dialogisme *interlocutif* qui exprime l'anticipation de l'énonciateur sur les réactions de son auditoire (ou lectorat) ; 3) l'*auto-dialogisme* où l'énonciateur dialogue avec sa propre parole. Dans ce cadre d'analyse, le dialogisme est un phénomène relevant du discours. Il consiste en une reprise, dans une énonciation, d'un énoncé antérieur ou à venir. Cette définition vise un premier type de dialogisme : celui qui concerne le niveau phrastique. Illustrons par un

exemple (emprunté à Bres 2001 : 85) :

(1) Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont bien été assassinés.

- 4 Cet énoncé est analysé comme dialogique puisqu'il comporte en son sein un énoncé déjà actualisé, que l'auteur reconstruit en :

(2) Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont été assassinés.

- 5 L'énoncé (1) reprend l'énoncé (2) en confirmant celui-ci par la présence de l'adverbe *bien*. Il s'agit, dans ce cadre, de repérer formellement les marques linguistiques qui assurent la « réponse » à l'énoncé antérieur. Un second type de dialogisme, développé par P. Siblot, se situe à un niveau énonciatif inférieur, dans l'actualisation d'une catégorisation. Il s'agit du *dialogisme de la nomination*, qui repose sur l'expression d'un point de vue en discours ; point de vue capitalisé par la suite en langue, et que la mémoire discursive se charge de réinjecter lors d'une nouvelle actualisation. Ainsi, *l'honneur de la France* (exemple de Siblot 2001 : 86) est un syntagme qui porte en lui-même la voix du général De Gaulle et garde trace de l'actualisation que le personnage historique en faisait. Le dialogisme, qu'il se manifeste dans la reprise d'un énoncé ou dans celle d'une nomination, est avant toute chose un dédoublement énonciatif où il doit être envisageable de repérer deux énonciateurs : l'un reprenant le discours de l'autre. À partir de ces définitions, peut-on analyser en termes dialogiques le défigement de la phraséologie ? Voici comment peut se formuler notre problématique. Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, il faut au préalable statuer sur la nature et la place des expressions figées (la réponse étant corrélée à leur inscription dans le discours).

## 1.2. Du statut discursif des locutions

- 6 Il n'est pas aisé de définir le statut des expressions figées. Plusieurs auteurs se sont intéressés au problème. Certains les situent en langue, d'autres en discours, d'autres encore dans un continuum entre ces deux pôles du langage. Les expressions figées recouvrant des réalités très diverses (locution, nom composé, collocation, proverbe, citation, maxime, etc.), il semble difficile de postuler de prime abord un même lieu pour chacune de ces réalités. Pour cette raison, nous limitons l'étude présentée dans cet article à la locution verbale (par exemple, *mordre la poussière*, *être né sous une bonne étoile*), que nous définissons comme un syntagme lexicalisé qui possède un sens opaque<sup>6</sup> et des propriétés transformationnelles bloquées<sup>7</sup>. Quel statut doit-on attribuer à la locution ? Cette question demeure problématique. Les auteurs qui ont tenté d'y répondre voient dans la locution le point de liaison entre le discours et la langue<sup>8</sup>. Cette particularité phraséologique est pointée par des descriptions diverses : la locution se situe « à l'articulation de la langue et du discours » pour Fiala (1987 : 30), « à mi-chemin entre le lexique et la syntaxe » pour González-Rey (2002 : 70), « aux frontières de la linguistique et de l'analyse de discours » pour Branca-Rosoff (1997 : 293), ou encore « dans une zone intermédiaire, où syntaxe et lexique interagissent » pour Mortureux (2003 : 22). De Rey à Tollis, le constat d'une appartenance simultanée à la langue et au discours se fait :

La locution est le domaine d'affleurement de l'inconscient linguistique, du symbolisme élémentaire, le lieu de rencontre de l'arbitraire et du motivé, du discours (répétition, citation) et de la langue (Rey 1977 : 200). Par ailleurs, entre le mot et le syntagme et comparée à eux, la locution semble dotée d'un statut mal tranché ou intermédiaire, avec l'apparence du second mais la mission du premier.

Déjà déviante par ce manque de systématisme, elle est en plus bien représentée, aussi bien dans le stock lexical que dans le discours en général (Tollis 2001 : 266-267).

- 7 Situer la locution à la frontière du discours et de la langue se justifie par la présence de marques linguistiques, qui, pour certaines, indiquent une appartenance lexicale, et qui, pour d'autres, indiquent une appartenance discursive. Comment alors traiter les occurrences de défigement en discours ? La question de la place de la locution devient cruciale. Si l'unité est considérée comme appartenant à la langue, on privilégiera une analyse polysémique du défigement ; si l'unité est entendue comme unité discursive réutilisée, c'est le concept de dialogisme qui sera employé. Il n'y a donc pas une opposition frontale entre les deux analyses linguistiques possibles, mais plutôt une distinction dans la manière d'envisager la locution. Selon le positionnement choisi, le linguiste privilégiera dans son analyse des aspects différents du défigement. Afin de mieux envisager le statut de la locution, examinons point par point les éléments de réponse qui tendent à orienter de l'un ou de l'autre côté du langage le statut phraséologique.

### 1.2.1. La locution, une unité lexicale

- 8 Le premier argument favorisant la reconnaissance de la locution comme fait de langue est que celle-ci est perçue comme une unité lexicale. À côté des mots simples, elle fait partie intégrante du lexique avec les noms composés et dérivés. Rey l'inclut, dans un premier temps, dans le code de la langue :

La lexicologie [...] a [...] des limites déterminées par son objet. Si la limite inférieure est alors le mot — et jamais le morphème en tant que tel —, la limite supérieure est beaucoup plus difficile à tracer. C'est l'idiome, souvent considéré à travers la notion traditionnelle de « locution ». Or il en est de la locution comme du mot, notions familières à la conscience métalinguistique naïve, réalités socioculturelles empiriques. Certes, on peut utiliser en linguistique comparée la notion d'unité idiomatique ou phraséologique. [...] Les unités fonctionnelles au-delà du mot sont indispensables à la description de la langue. Elles appartiennent au code de cette langue en tant que formes soumises aux règles et assument la valeur d'intégrant du niveau supérieur (1977 : 188).

- 9 Le caractère polylexical de la locution ne vient pas contredire son appartenance au lexique puisque, malgré la présence de plusieurs unités formelles, la locution se comporte comme une unité, une et indivisible. On peut d'ailleurs la remplacer par un terme unique synonyme. C'est le cas, par exemple, des énoncés (construits par nos soins) :

(3) Il prend la tangente.

(3') Il fuit.

(4) Il rend l'âme.

(4') Il meurt.

- 10 Deuxième argument, la locution obéit à deux règles relevant de la langue : absence (ou minimisation) de variation morphologique et absence de référence actuelle (*mordre la poussière*, *forcer la main à qqn*, ne réfèrent pas concrètement respectivement à « la poussière » ou à « une main »). Enfin, dernier argument<sup>9</sup> corrélat des autres, la locution doit être apprise en bloc et par cœur, telle les unités simples du lexique. Cet élément cognitif vient appuyer la perception de la locution comme une unité de langue,

constitutive du lexique. Cependant, il existe plusieurs motifs qui peuvent faire pencher la balance statutaire des locutions vers le discours.

### 1.2.2. La locution, une unité discursive

<sup>11</sup> Deux arguments viennent appuyer la thèse de l'appartenance de la locution au discours : les marques de l'énonciation et la représentation de l'usage. L'élément prégnant tient au fait que la locution, créée<sup>10</sup> dans le discours, porte formellement des marques de son emploi énonciatif. Ces marques se repèrent aux niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique.

<sup>12</sup> L'utilisation de la détermination et le fonctionnement syntaxique constituent le premier de ces niveaux. *Ne pas casser des briques, ne pas tomber dans l'oreille d'un sourd, glisser comme sur les plumes d'un canard*, sont des locutions verbales qui marquent un début d'actualisation (par le pluriel, la détermination, la négation et la structuration syntaxique). On trouve ainsi, dans la phraséologie, des structures syntaxiques usuelles comme [verbe + COD] dans *briser la glace, relever les compteurs*, [verbe + attribut] dans *être bien/mal dans sa peau, être grec en qqch*, [verbe + complément circonstanciel] dans *être dans les choux, rester comme une souche*. Ces structures fournissent une première combinaison syntaxique nécessaire à un énoncé. Le fonctionnement sémantique de la locution résulte également de l'énonciation. La locution est monosémique<sup>11</sup> ; elle ne peut produire qu'un sens, dont le réglage s'est effectué auparavant dans un autre discours. À l'inverse, les unités lexicales sont réputées polysémiques<sup>12</sup> ; il suffit pour s'en rendre compte d'observer une entrée de dictionnaire qui donne accès à divers sens possibles. L'un de ces sens sera choisi par l'énonciateur et actualisé dans son discours. Le contexte et la situation d'énonciation, participant à la désambiguïsation et au réglage du sens, favorisent la production d'un seul sens possible et plausible. D'où le constat de « monosémie discursive<sup>13</sup> » auquel ressortit la locution. Au niveau pragmatique, la locution est dotée d'un pouvoir rhétorique par la présence de métaphores et d'effets de style (archaïsme, répétition, inversion, corrélation de termes opposés, etc.). Ces effets sont créés par et dans le discours (on observe très souvent une rupture dans les restrictions de sélection, rupture qui indique la métaphorisation) et sont dépendants de l'actualisation. C'est le cas, par exemple, pour *geler à pierre fendre, rompre l'anguille au genou, cueillir la rose, cracher son venin*, etc. En raison de ces trois niveaux linguistiques (syntaxe, sémantique, pragmatique), on voit que « la locution n'est pas considérée comme une forme du matériau lexical [...] mais comme une séquence qui ressortit prioritairement à la syntagmatique de l'énonciation » (Petit 2003 : 133). Il existe un second argument pour placer la locution au sein du discours : elle représente l'usage<sup>14</sup> par plusieurs fonctionnements. D'abord, en ce qu'elle possède un niveau de contraintes bien supérieur et plus singulier que ne l'a le terme isolé. On peut la considérer comme plus proche du discours comparativement à un terme simple. Ainsi, *perdre* et *tête* possèdent chacun une multitude de possibilités combinatoires ; alors que la locution *perdre la tête* bénéficie déjà d'une combinaison syntagmatique qu'il s'agira de compléter par l'ajout d'un sujet. Ensuite, elle est perçue comme élément préfabriqué du discours parce qu'elle est présentée en lexicographie comme un usage, autrement dit comme une réalisation possible<sup>15</sup>. Enfin et surtout, le caractère usuel de la locution s'incarne dans un élément discursif remarquable, l'allusion. Le recours à ce marqueur discursif ne s'effectue pas de la même manière et avec la même intensité selon la locution à laquelle on a affaire. L'allusion, qui est à appréhender comme « un dire de l'emprunt, non explicite, à des mots "d'ailleurs" » (Authier-Revuz 2000 : 209), permet, dans notre problématique, de

référer directement à un autre discours. L'allusion peut être facilement repérable lorsque le premier énonciateur est connu ; il en va ainsi pour les locutions *secouer la poussière de ses pieds* (Évangile selon Luc), *bâtir sur le (du) sable* (Évangile selon Matthieu), *pleurer comme une Madeleine* (Évangile selon Luc). L'allusion est moins flagrante lorsque l'énonciateur n'est plus individuel mais groupal ; nous supposons<sup>16</sup> alors que la locution trouve sa source dans un genre de discours, voire une *formation discursive*<sup>17</sup>. C'est le cas pour les locutions *se croire sorti de la cuisse de Jupiter* (mythologie), *tirer les rois* (la Bible), *franchir le Rubicon* (histoire, César), *entendre des voix* (histoire, Jeanne d'Arc), *se conduire en pays conquis* (histoire Louis XIV, Louis XV), *être le seul maître à bord* (vocabulaire des marins), *fumer le calumet de la paix* (coutume indienne), *porter sa croix* (Évangile), *être changé en statue de sel* (la Bible), *rendre à César ce qui appartient à César* (Évangile). Enfin, il existe des cas d'allusion plus problématiques puisque l'énonciateur premier ou le genre de discours a été oublié. On attribue alors la locution à la Sagesse des Nations, aux anciens ou à une parole doxique<sup>18</sup> exprimée par un *on* (explicite ou implicite). La locution fait, dans ce cas, figure de pensée dominante, ou façon de parler culturelle affichée. Cette locution-opinion commune se cristallise. Dans cette forme de dire, l'impersonnalité est telle que l'énonciateur semble vouloir cacher sa propre voix ou la fondre dans la *doxa*. Le *on* n'est pas toujours indice de la masse parlante, il peut évoquer un indéfini<sup>19</sup> ; mais il est fréquemment discours porte-parole d'un certain groupe de locuteurs. On le retrouve alors dans des tours figés : *qu'en dira-t-on*, *on est un con*, *quoi qu'on en dise*, etc. Ce *on* représente à la fois de multiples énonciateurs antérieurs et une masse diffuse d'individus possédant un dire semblable. Dans cette perspective, les énoncés partagés sous le couvert du *comme on dit* permettent de repérer des traces d'énonciation antérieure. Les exemples authentiques (5), (6) et (7) reprennent respectivement les énoncés antérieurs (5'), (6') et (7') (reconstitués par nos soins) :

(5) Bon ben comme on dit j'avais devoir remonter mes manches<sup>20</sup>.

(6) L'avis de Usul : Par plusieurs aspects, Luigi's Mansion fait office de démo technologique de démarrage : c'est propre, c'est net (ouf : pas de flou façon N64), mais ça ne casse finalement pas des briques, comme on dit, ni techniquement, ni d'un point de vue ludique<sup>21</sup>.

(7) Héhéhéhé je reprends du poil de la bête comme on dit, je suis pratiquement sortie de cette période « journée de merde »<sup>22</sup>.

(5') X remonte ses manches.

(6') X ne casse pas des briques.

(7') X reprend du poil de la bête.

13 La locution affiche clairement son caractère de déjà-dit et, ce faisant, sert à orienter l'interprétation que doit faire l'interlocuteur en révélant la position du locuteur par rapport à ses propres paroles. « De ce fait, sa voix singulière, se manifestant dans l'énonciation du commentaire, se démarque de la voix collective sous-jacente à l'EIV [expression idiomatique verbale] » (González-Rey 2002 : 230). Que l'énonciateur originel soit connu ou pas, la locution a un potentiel allusif. Ce qui a pour conséquence que « l'ensemble des phraséologismes — y compris les proverbes, les formules et les routines — est conservé dans ce que Grunig appelle “le grand sac de la mémoire collective” [et] qui nous permet d'énoncer du déjà-dit, c'est-à-dire de refuser en quelque sorte la responsabilité première, “originelle” » (Dalmas 2000 : 352). La locution, par le biais de l'allusion, peut ainsi exprimer la non-prise en charge du discours.

La reproduction d'énoncés déjà construits peut représenter pour le locuteur l'occasion de se décharger de la responsabilité de « produire » par lui-même : il délègue sur autrui son instance énonciative. Il parle à travers une voix autre que la sienne non dans l'intention de se dérober à la responsabilité d'assumer ses opinions mais dans le but de les corroborer, et cela par un désir d'incorporer les idées d'une instance considérée supérieure. C'est en cela que les EI [expressions idiomatiques] sont pourvues d'une polyphonie (González-Rey 2002 : 150).

- 14 Peut-on dire pour autant qu'à chaque utilisation d'une locution, il y a non prise en charge du discours ? Répondre par l'affirmative semble abusif ; il faudrait que l'énonciateur ait constamment conscience de ses emplois allusifs, ce qui est peu probable. Leroy propose une solution dans la désignation même du « potentiel dialogique », qui « doit être activé, subir une "opération" particulière de mise en relief pour faire résonner les voix plus ou moins audibles qui le constituent » (à paraître). Ainsi, on peut penser que dans les cas de défigement, ce potentiel est activé puisque EI prend à partie volontairement, consciemment un dire antérieur constitué par la locution (on peut y voir une adhésion, une non-adhésion, un déplacement de sens, etc.). En conclusion de cette première partie, on peut poser que si les locutions parviennent à entrer en langue grâce à la mémorisation en bloc, il semble qu'elles soient avant tout des unités de discours, marquées syntaxiquement, stylistiquement et sémantiquement de l'énonciation, et dont le caractère allusif peut être mis en saillance. Reconnaître un statut discursif à la locution légitime une analyse du défigement en termes de dialogisme. Ainsi, e1 peut prendre deux formes selon la perspective dialogique envisagée : celle d'un énonciateur connu, ou doxique dans la perspective interdiscursive, et celle de l'auditoire ou lectorat (en tant que dires antérieurs ou anticipés) dans la perspective interlocutive. Reste à savoir à quel type de potentiel dialogique on a affaire : dialogisme phrastique ou dialogisme de la nomination ? Il semble qu'il faille privilégier le second puisque la locution, de par son apparence de « partie d'énoncé » et de par son enregistrement<sup>23</sup> en langue en tant qu'unité, représente une catégorisation figée, une dénomination. Kleiber en arrive à la même conclusion pour les proverbes, qui sont pourtant des énoncés dans leur entier. Mais, comme le locuteur n'est pas « maître du choix des mots, de leur combinaison, du processus métaphorique choisi » (2000 : 62), le proverbe constitue une « dénomination phrastique » (*ibid.* : 60), qui possède formellement l'aspect d'une phrase, mais sémantiquement les caractères d'une unité dénominative :

Si j'utilise le substantif *maison* ou l'expression figée *Les carottes sont cuites* je ne deviens pas pour autant celui qui est responsable de leur sens et de leur forme. De même que le contenu d'une unité lexicale est un sens « collectif », de même le contenu, c'est-à-dire la prédication ou le jugement d'un proverbe, est « collectif » et non affaire de particulier. [...] S'il en va ainsi, c'est bien parce que la phrase énoncée est une dénomination, c'est-à-dire l'association stable d'une forme et d'un sens (*ibid.* : 62).

- 15 Le constat est identique pour la locution verbale. Celle-ci est d'abord un discours, mais le processus d'enregistrement en langue en fait une unité indivisible et non-modifiable. En outre, elle ne forme pas un énoncé dans son intégralité. Pour ces deux raisons, le défigement de la locution semble relever du dialogisme de la nomination. Pour résumer, la locution constitue une unité discursive (avec présence de marqueurs saillants), qui est ensuite intégrée telle quelle dans le code de la langue. Son défigement va faire entendre le point de vue de l'énonciateur (ou groupe-énonciateur) originel, le sens qu'il avait produit, et les discours antérieurs qui l'ont repris tel quel. Pour tester cette hypothèse issue d'une réflexion théorique, confrontons-nous au corpus.

## 2. Du détournement des locutions

### 2.1. La blague : un potentiel dialogique comique

16 Avant d'étudier concrètement des blagues portant sur des locutions verbales, rappelons que le comique est un terrain d'étude privilégié pour l'analyse du dialogisme. Authier-Revuz<sup>24</sup> pose qu'une des formes de l'émergence de l'autre est constituée par le comique : le pastiche fait partie de ce qu'elle appelle la « complexité énonciative » (1984 : 98), et le jeu de mots est une des « formes non marquées de l'hétérogénéité montrée » (*ibid.* : 108). La blague, quant à elle, offre a priori une possibilité d'exploitation du dialogisme aussi bien dans sa participation au procédé comique que dans sa démarche singulière. Primo, elle est potentiellement dialogique en ce que la démarche comique prend toujours appui sur un « avant » (discursif ou gestuel) et se positionne par rapport à lui. Cet avant prend très souvent la forme des normes et modèles linguistiques (conventions, façons de parler, patrimoine linguistique et culturel). Le comique est alors analysé comme parodie, caricature ou allusion. Mais à ce point, ne se trouveton pas déjà dans ce qui fait le lit du dialogisme ? Reconnaître la nécessité d'un « avant » sérieux, d'un modèle, c'est en quelque sorte affirmer que le comique ne peut être que parodique, et en ce sens, dialogique. Il est dialogue ironique ou ludique avec tout ce que la société peut placer au rang de conventions. Plusieurs auteurs exploitent cette piste. Pour Defays, le comique est un « *phénomène de l'entredeux* [...]. Il est *tantôt à la croisée* (INTERférence, INTERtextualité, INTERaction, ENTRE (E) actes) *tantôt en marge* (écart, hétérogénéité, provocation, paradoxe) des autres pratiques qui forment notre univers discursif<sup>25</sup> » (1996 : 93). D'un manière proche, Siguret pose que le rire ne fonctionne que selon la théorie « des trois B<sup>26</sup> » : Baudelaire, Bergson et Bakhtine. Le dialogisme occupe une place centrale dans le processus comique puisqu'il en est une des conséquences, en ce qu'il affiche une lutte contre la censure préférant « une lecture kaléidoscopique et plurielle » (Siguret citant Kristeva 2002 : 110). Secundo, la blague offre matière au développement du dialogisme parce qu'elle possède des conditions de production particulières. Tout en prévoyant la mise en œuvre d'un procédé subversif (designé comme *la chute*) correspondant au genre de discours « blague », l'énonciataire voit ses attentes linguistiques normatives non exaucées en ce qu'il produit un sens déviant et pluriel au discours. Le potentiel dialogique s'exprime donc d'abord par le fait qu'il y ait renversement d'un discours ou d'un point de vue exposé antérieurement (perspective interdiscursive), puis par la non-réalisation des attentes sémantiques usuelles de l'énonciataire (perspective interlocutive). Cependant, cette « histoire imaginée », selon la définition du *Nouveau Petit Robert*, n'est pas toujours créée avec les mêmes ingrédients. Nous proposons d'étudier un certain type de blagues : celui qui utilise des locutions verbales. L'aspect ludique, dans ce cas, naît directement de l'utilisation déviante de l'unité phraséologique. Dans ce cadre, la blague reprend du discours figé et en déplace le sens. Vérifions à l'aide de notre corpus.

### 2.2. Le défigement : outil dialogique ?

17 Le défigement, que nous entendons comme la subversion volontaire d'une expression figée, peut se réaliser selon deux modes : la substitution — qui remplace un (ou plusieurs) mot (s) de l'expression —, ou la composition — qui, en étant la copie conforme de l'expression figée, produit un sens délexicalisé par le contexte discursif et

non-verbal, le cotexte ou la situation d'énonciation. Le défigement est à rapprocher de ce que Leroy traite en terme de détournement, qui est un « procédé discursif consistant à produire un énoncé reprenant certaines marques linguistiques d'un autre énoncé, de façon à ce que celui-ci soit reconnaissable mais sans pour autant le reproduire à l'identique » (à paraître). Sont inclus les cas de détournement sans marque formelle « où l'écart se fait au niveau de la situation d'énonciation et non de la forme linguistique : si ces détournements reprennent un énoncé à l'identique, il y a un décalage au niveau de la référence [...] et des conditions d'énonciation » (*ibid.*). La problématique du défigement est proche de celle du détournement, mais elle diffère en ce que le détournement s'appuie sur un énoncé sémantiquement littéral où l'énonciateur antérieur est facilement repérable (Leroy analyse ainsi *Et puis il y a frida, Clim et Châtiment, Liberté, activité, maternité*) alors que le défigement, comme son nom l'indique, prend appui sur une expression figée dont le sens est opaque et où l'énonciateur originel est moins nettement identifiable (car souvent fondu dans la *doxa*). Dans cette étude, nous ne proposons que des défigements par composition, qui facilitent le repérage de l'allusion puisqu'aucune modification formelle n'est faite sur la locution. Le défigement consiste, dans ce cas, à faire produire contextuellement un sens littéral à la locution, qui s'est elle-même éloignée de ce sens par le procédé d'opacification du sens ou figement sémantique. Observons dès à présent quelques exemples de blagues de ce type<sup>27</sup> :

(8) Un basset regarde une girafe et soupire :

– ça ne va pas être évident de lui mettre la puce à l'oreille !

(9) Évelyne, une jeune mariée, dit à sa meilleure copine :

– Philippe, mon mari, me mange dans la main !

– Génial ! Comme ça tu as la vaisselle en moins à faire !

(10) Bernard va voir son copain Robert à l'hôpital où il est très surpris de le retrouver les deux jambes dans le plâtre :

– Mais je croyais qu'on devait t'opérer de l'estomac à cause de tes ennuis gastriques ?

– Oui, mais hier matin, en arrivant à jeun, j'ai fait la bêtise de dire au chirurgien que j'avais l'estomac dans les talons !

(11) Un détenu partage sa cellule avec un ancien prof de maths qui ne cesse de soupirer :

– T'as un problème à résoudre ?

– Ouais... Je cherche à prendre la tangente !

<sup>18</sup> Dans chaque blague, est présente une locution verbale qui dispose d'un potentiel allusif marqué (lorsque la locution renvoie à un énonciateur e1 individuel connu ou à une formation discursive) ou non marqué (lorsque e1 est non identifiable avec précision et renvoie alors au *on*). Donnons, pour chaque locution, une définition extraite du *Dictionnaire des Expressions et Locutions* de Rey et Chantreau (1997).

(8) mettre la puce à l'oreille (de quelqu'un) : « éveiller l'attention, la méfiance ». Cette expression est vénérable, mais sa valeur a complètement changé. Depuis le premier exemple recueilli par Wartburg, au XIII<sup>e</sup> siècle (mettre *la puche en l'oreille*), et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, elle signifie « provoquer ou avoir un désir amoureux ». [...] *Avoir la puce à l'oreille* signifie au XVII<sup>e</sup> siècle « être inquiet, agité », et de nos jours « se mettre à avoir des soupçons ». [...] Le passage de

« désir érotique » à « angoisse, inquiétude » semble se faire sur le terrain ambigu de la privation, de la frustration. L'expression s'applique encore au soupçon jaloux au XIX<sup>e</sup> siècle et XX<sup>e</sup> siècle, mais l'emploi moderne est beaucoup plus étendu.

- 19 On peut donc voir dans cette locution, une allusion directe au discours amoureux et jaloux (l'e1 originel correspond à une formation discursive particulière).

(9) manger dans la main de quelqu'un : « accepter d'en dépendre et s'y soumettre ».

- 20 L'énonciateur originel est ici totalement inconnu ; en outre, la locution ne renvoie pas à un genre de discours particulier.

(10) avoir l'estomac dans les talons : « avoir très faim ». Variante argotique en 1898 : *avoir l'estom dans les gadins* (in Esnault). L'estomac vide semble s'agrandir et occuper tout le bas du corps, jusqu'aux pieds ; en outre, dans le contexte de la marche, les talons font souffrir le marcheur, à l'égal de son estomac avant l'étape ; cette explication rationnelle ne suffit pas : l'image implicite est celle de « marcher sur son estomac », mais le détail de la réalisation formelle est obscur.

- 21 Ici, l'allusion est matie, floutée par un énonciateur originel individuel ou groupal inconnu. Peut-on penser à une allusion aux discours des randonneurs ? Il serait abusif d'y référer directement en tant qu'allusion. On dira donc que cette locution renvoie à une somme de discours tenus par une multitude d'énonciateurs formant un *on* collectif.

(11) prendre la tangente : « s'échapper, s'enfuir » (1870) et par extension « se tirer d'affaire par un faux fuyant ». D'abord dans l'argot de Polytechnique au sens de « s'évader de l'école ».

- 22 La locution est, dans ce cas, une allusion dont l'énonciateur premier est connu : les élèves de l'école Polytechnique. Dans les blagues étudiées, le jeu consiste à superposer deux énoncés (ou fragments d'énoncé) qui produisent deux acceptions distinctes à l'aide de formes similaires phonétiquement. On se trouve bien face à un cas de « dédoublement » (Mejri 2003 : 37), où un « sur-énoncé [qui] naît de la manipulation du sous-énoncé de base » (Galisson cité in Anastassiadis-Syméonidis 2003 : 54). Le défigement fait éclater les cadres des éléments soudés et figés : il construit un énoncé qui reprend une catégorisation déjà faite sur un objet et en détourne le point de vue. On trouve pour chacune des blagues : une locution, entrée en langue mais dont la catégorisation et le figement ont été faits par le discours (d'où l'apparence de fragment d'énoncé antérieur, de point de vue figé dans l'expression même) et un énoncé syntaxiquement libre (défigé). Ainsi, on peut produire un sens allusif (figé, issu de la locution) et un sens littéral (où chaque composant actualise son sens). Ces deux sens sont construits l'un après l'autre par l'énonciateur et l'énonciataire, mais ils peuvent également (puisque la blague est un énoncé construit) apparaître matérialisés par des personnages de la blague : Pour (8), deux possibilités d'analyse s'offrent à nous : soit le basset se plaint à la fois de ne pas pouvoir mettre à la girafe, matériellement, une de ses puces dans l'oreille, mais également de ne pas pouvoir la rendre amoureuse ; soit il n'actualise que le sens défigé et ce sont les coénonciateurs qui produisent le sens allusif (« éveiller l'attention » et/ou « éveiller le désir amoureux »). Pour (9), le sens figé est produit avec une forte probabilité par le premier personnage, alors que le second actualise un sens littéral. Pour (10), le sens figé est produit par l'homme opéré (et probablement son ami), alors que le sens littéral est construit par le chirurgien. Pour (11), le sens figé est produit par le locuteur-professeur de mathématiques, et il semble que le sens littéral ne soit créé que par les coénonciateurs de la blague (qui ont également auparavant produit le sens figé). Synthétisons ces analyses. Le blagueur E1

joue sur les mots, éprouve du plaisir (et le fait partager) en trouvant un sens nouveau à une combinaison syntagmatique lexicalisée. On observe la reprise d'une catégorisation (la locution) puis la subversion de celle-ci. La blague s'articule ainsi simultanément sur deux plans. Primo, il y a subversion d'un point de vue ; Fiala traite de ce même phénomène à propos des calembours réalisés sur des expressions figées : « les calembours [...] ne sont pas seulement des modes d'expression ludiques, destinés à séduire et à retenir le lecteur. On peut y voir aussi plus fondamentalement un mode d'expression visant à communiquer plusieurs éléments d'information, plusieurs points de vue à la fois » (1987 : 42). Secundo, le blagueur se joue d'une catégorisation du langage, et à travers elle, de tous les discours tenus auparavant qui présentaient cette formulation. Le dialogisme est donc, dans ce cas, affaibli. Il ne réside pas tant dans le point de vue que dans la manière de s'exprimer. Le discours se fait blagueur ; en détournant la locution, il se moque gentiment des conventions linguistiques et de l'expression usuelle.

### 3. Savoir à quel dialogisme se vouer

- 23 Au vu des propositions théoriques et de l'analyse de corpus, on peut penser qu'il existe bien un potentiel dialogique actualisé dans le détournement des locutions. Ce dialogisme de la nomination possède la particularité de pouvoir s'étudier à la fois en terme de dialogisme interdiscursif et dialogisme interlocutif. Selon le modèle dialogique, on analyse les blagues en E (e). Alors que E1, l'énonciateur de la blague, est un individu unique, e1 peut recouvrir diverses identités. Dans la perspective interdiscursive, e1 est l'énonciateur originel de la locution, tel que :

- |                 |  |
|-----------------|--|
| Pour (8)        | E1 (blagueur) reprend (e1 énonciateur dans une formation discursive)     |
| Pour (9) & (10) | E1 (blagueur) reprend (e1 <i>on</i> collectif)                           |
| Pour (11)       | E1 (blagueur) reprend (e1 « les élèves de Polytechnique <sup>28</sup> ») |

- 24 E1 revient sur les dires de e1 (on entend la désignation d'une catégorisation), non en les infirmant ou confirmant, mais en leur attribuant un nouveau sens (d'où l'effet comique). On peut également penser que E1, consciemment, fait comme s'il n'existait pas auparavant de dire antérieur correspondant à la locution figée ; autrement dit comme si la locution ne constituait en aucun cas une combinaison syntagmatique figée dont le sens opaque aurait été mémorisé. Ce qui explique que, dans la formulation de la blague, on ne puisse avoir de modalisation autonymique du type : « ça ne va pas être évident de lui mettre la puce à l'oreille, *comme dit l'autre* » (modalisation qui révélerait le caractère déjà-dit de la locution et qui confirmerait l'existence et la validité du sens figé). Dans la perspective interlocutive, e1 est l'énonciateur anticipé par le blagueur E1 tel que : pour (8), (9), (10) et (11) : E1 (blagueur) reprend par anticipation (e1 auditoire ou lectorat de la blague) Pour que ce dialogisme opère, il faut bien évidemment que l'énonciataire connaisse la locution (l'ait entendue ou prononcée) et qu'il ait enregistré son sens, donc qu'il ait été impliqué dans l'énoncé antérieur. C'est ce que Leroy exprime lorsqu'elle pose que l'énonciataire doit nécessairement pour « décoder le dédoublement énonciatif et ne pas passer à côté du détournement, avoir joué un rôle dans l'énonciation antérieure de l'énoncé détourné » (à paraître). Le lecteur ou l'auditoire, qui ne s'attend pas à reconnaître l'association [forme libre + sens littéral], va actualiser,

dans un premier temps, le sens figé et reconnaît le point de vue antérieur, (e1 anticipe lui-même sur le sens de la proposition en discours). L'actualisation défigée est produite ultérieurement, par le contexte et la création d'une autre isotopie. On peut ainsi postuler qu'à travers l'utilisation détournée de locutions, le blagueur produit un énoncé doublement dialogique, puisqu'il fait jouer les niveaux interdiscursif et interlocutif. Pour conclure, revenons sur la nature du traitement des questions relatives à la phraséologie et au défigement. Les réponses sont souvent traitées, jusqu'à présent, en terme de polysémie<sup>29</sup> ; or, le recours au dialogisme permet de mettre en évidence :

- une dimension allusive trop souvent oubliée ou mise de côté ;
- la reconnaissance de l'importance de l'énonciataire dans la prise en considération de ses attentes linguistiques (dans le dialogisme interlocutif) ;
- la reconnaissance d'une subversion comique créée par la reprise d'un dire (d'une catégorisation) dont le point de vue antérieurement posé est détourné (dialogisme interdiscursif) ;
- le retour sur un point de vue mais également sur une façon de s'exprimer, où le langage est montré puis tourné en dérision, raillé ;
- des pistes dans la reconnaissance de l'existence de formes similaires phonétiquement, mais sémantiquement et syntaxiquement différentes en langue et en discours. Dans les blagues vues, on peut poser que morphosyntaxiquement, on ne peut savoir à quelle isotopie véritable on a affaire, le jeu reposant sur la coexistence simultanée de deux formes en une. On trouve en discours une lexie complexe, formée par la locution, qui apparaît comme une unité morphosyntaxique dont le sens est opaque et métaphorique (une catégorisation) et un syntagme libre (combinaison de plusieurs unités simples du lexique). Les formes discursives libre et figée sont donc distinctes sur le plan de la production sémantique, de la morphologie, de la syntaxe, de la pragmatique et même de la prosodie<sup>30</sup>. En langue, on retrouve la locution, unité discursive, capitalisée telle quelle (*avoir l'estomac dans les talons*<sup>31</sup>), à côté d'unités simples (*avoir, le, estomac, dans, les, talons*).

<sup>25</sup> Les avancées en psychologie cognitive permettent d'appuyer ce constat, justifiant ainsi le recours au concept de dialogisme de la nomination dans l'analyse discursive par rapport à celui de polysémie. La rigidification de la forme et du sens de la locution en fait un bloc soudé, se distinguant nettement d'une combinaison libre d'unités comprises littéralement. Autrement dit, à une forme correspondent un traitement cognitif et un calcul du sens. La psychologie permet d'étayer cette hypothèse puisqu'elle reconnaît qu'il existe deux types de mémoire : la *mémoire à long terme*, qui est constituée du stock lexical (lui-même associé à des représentations), et la *mémoire de travail* (appelée anciennement *mémoire à court terme*), qui représente la phase active de production de sens. Dans le lexique mental, se trouvent les unités simples du lexique (*mettre, la, puce, à, oreille, avoir, estomac, dans, les, talons, prendre, tangente, etc.*), mais également les « locutions, c'est-à-dire les expressions toutes faites, comme "pont aux ânes", "à-tue-tête", "tant qu'à faire", ou des métaphores figées comme "cri du cœur" ou "encolure bateau" [...] [qui] fonctionnent assez largement comme des mots unitaires, par la façon dont elles sont stockées en mémoire à long terme et utilisées au cours de la compréhension » (Gineste, Le Ny 2002 : 116-117). *Prendre la tangente* est donc une unité complexe appartenant à la mémoire à long terme. Ainsi, le cerveau, à l'intérieur du stock lexical, distingue *prendre, la, tangente* et *prendre la tangente*. En discours, l'identification de la forme sera variable : dans un cas, il s'agira de la combinaison de trois unités simples, dans l'autre, de la présence d'une seule unité complexe. Denhière et Verstigel, qui parviennent à la même observation<sup>32</sup>, examinent et testent les différentes

hypothèses cognitives quant au traitement des expressions idiomatiques par rapport à celui des syntagmes libres. Ils parviennent, en s'appuyant sur le modèle configurationnel proposé par Cacciari et Tabossi (1988), à deux résultats : 1) le cerveau humain effectue en parallèle un traitement idiomatique et littéral ; 2) le moment de reconnaissance de la séquence figée varie selon la « clé idiomatique<sup>33</sup> » (1997 : 138) représentée par divers facteurs dont la prédictibilité (autrement dit la familiarité d'une expression idiomatique et sa fréquence dans un thème) et le contexte gauche.

## Conclusion

26 Nous avons posé une hypothèse en introduction et voulions étudier sa légitimité, sa validité eu égard à la conception du dialogisme. Peut-il y avoir dialogisme dans l'utilisation défigée de la locution ? Il semble que la réponse soit affirmative. Cependant, on ne peut généraliser une étude faite sur quatre blagues à l'ensemble des emplois détournés. Par ailleurs, on peut supposer que le potentiel dialogique se laisse repérer et actualiser différemment selon que l'allusion est marquée significativement ou pas dans la locution ; autrement dit, on peut poser l'hypothèse de degrés allusifs selon que la locution renvoie à un énonciateur originel connu, à une formation discursive, ou à des actes de langage doxiques exprimés par le *on* collectif. Cette problématique oriente les recherches vers d'autres pistes. Trois d'entre elles paraissent primordiales :

- Ce travail conforte la remise en cause de l'ancienne dichotomie langue/discours que la praxématique a effectué depuis plusieurs années ; dichotomie qui semble de plus en plus défailante quant aux analyses linguistiques. Les deux pôles du langage sont liés indivisiblement par de nombreux paramètres. « La langue afflue dans le discours et le discours reflue dans la langue » (Authier-Revuz citant Barthes 1995 : 242). Le traitement des locutions, et plus généralement des expressions phraséologiques, constitue une nouvelle piste dans cette approche.
- La locution doit être mise en rapport avec le préconstruit, dépendant directement, selon Pêcheux, du « “ça parle” toujours “avant, ailleurs et indépendamment” » (1975 : 147) et étant « déterminé[s] matériellement dans la structure même de l'interdiscours » (*ibid.*).
- Enfin, il serait sûrement profitable d'étudier les liens potentiels entre *mémoire cognitive*, *mémoire interdiscursive* et *mémoire collective*. Une réflexion interdisciplinaire permettrait de mettre en lumière la capitalisation en langue de points de vue tenus en discours sur des objets de nomination.

---

## Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Anastassiadis-Syméonidis A. 2003, « Que peut-il arriver à une expression figée ? », in Mejri

(coord.), « Le figement lexical », *Cahiers de lexicologie* 82, Paris : Honoré Champion, 51-59.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Authier-Revuz J. 1984, « Hétérogénéité (s) énonciative (s) », in *Langages*, n°73, Paris, 98-111.

DOI : 10.3406/lgge.1984.1167

Authier-Revuz J. 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, tome 1, Paris : Larousse.

Authier-Revuz J. 2000, « Aux risques de l'allusion » in Murat P. (éd.), *L'allusion dans la littérature. Actes du XXIV<sup>e</sup> Congrès de la Società Universitaria per gli Studi di Lingua e Letteratura Francese (SUSLLF). En Sorbonne, novembre 1998*, Paris : Presses universitaires de Paris Sorbonne, 209-235.

Bakhtine M. 1935-1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard.

Branca-Rosoff S. 1997, « Modèles de locutionarité et effets de figement dans le discours politique de l'an II », in Fiala P., Lafon P. et Pignet M. F. (éds.), *La locution entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus, traitement et apprentissage*, Paris : Klincksieck, 285-293.

Bres J. 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Delamotte-Légrand R., Madray-Lesigne F., Siblot P. (éd.), *L'Autre en discours*, Montpellier : Publications Montpellier 3, 191-212.

Bres J. 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques* 202, 71-86.

Dalmas M. 2000, « Les particules et autres mots de la communication dans les formules et routines : degrés de tolérance », in Gréciano (éd.), *Micro et macro-lexèmes et leur figement discursif : étude de linguistique comparée français/allemand*, Paris-Louvain : Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 347-361.

Defays J. M. 1996, *Le comique*, Paris : Seuil, Coll. Mémo 24 Lettres.

Denhière G. et J. C. Verstigel 1997, « Le traitement cognitif des expressions idiomatiques. Activités automatiques et délibérées », in Fiala, Lafon, Pignet (coord.), *La locution entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus et traitement et apprentissage*, Paris : Klincksieck, 119-148.

Détrie C., Siblot P. et B. Verine 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.

Durin J. 1997, « Intonation et figement », in Fiala, Lafon, Pignet (coord.), *La locution entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus et traitement et apprentissage*, Paris : Klincksieck, 149-169.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Fiala P. 1987, « Pour une approche discursive de la phraséologie. Remarques en vrac sur la locutionnalité et quelques points de vue qui s'y rapportent sans doute », *Langages et Société* 42, 27-44.

DOI : 10.3406/lsoc.1987.2378

Gineste M. D. et J. F. Le Ny 2002, *Psychologie cognitive du langage : de la reconnaissance à la compréhension*, Paris : Dunod.

González-Rey I. 2002, *La phraséologie du français*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.  
 Grimaldi E. 1997, « La locution catégorie lexicologique : un tournant au XIX<sup>e</sup> siècle, le *Dictionnaire National* », in Fiala, Lafon, Pignet (coord.), *La locution entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus et traitement et apprentissage*, Paris : Klincksieck, 199-212.

- Gross G. 1996, *les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys, collection l'essentiel français.
- Kleiber G. 2000, « Proverbe : sens et dénomination », in Gréciano (éd.), *Micro et macro-lexèmes et leur figement discursif : étude de linguistique comparée français/allemand*, Paris-Louvain : Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 57-76.
- Leroy S. « Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ? » in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nolke H. et Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, à paraître.
- Madini M. 2002, « Présentation », in Madini (coord.), *2000 ans de rire : permanence et modernité*, colloque international Grellis LASELDI/CORHUM, Besançon 29-30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2000, Presses universitaires Franc-Comtoises, 11-16.
- Mejri S. 2003, « Le figement lexical », in Mejri (coord.), « Le figement lexical », *Cahiers de lexicologie* 82, Paris : Honoré Champion, 23-39.
- Mortureux M. F. 2003, « Figement lexical et lexicalisation » in Mejri (coord.), « Le figement lexical », *Cahiers de lexicologie* 82, Paris : Honoré Champion, 11-22.
- Pêcheux M. 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris : François Maspero.
- Petit G. 2003, « Lemmatisation et figement lexical », in Mejri (coord.), « Le figement lexical », *Cahiers de lexicologie* 82, Paris : Honoré Champion, 127-158.
- Rey A. 1977, *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Paris : Armand Colin.
- Rey A. et S. Chantreau 1997, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris : Les Usuels du Robert, Poche.
- Schapiro C. 1999, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Paris : Ophrys.
- Siguret P. 2002, « La fortune du rire chez Baudelaire, Bergson et Bakhtine », in Madini (coord.), *2000 ans de rire : permanence et modernité*, colloque international Grellis LASELDI/CORHUM, Besançon 29-30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2000, Presses universitaires Franc-Comtoises, 103-110.
- Tollis F. 2001, « La locution et la locutionnalité : bilan orienté », in Tollis (coord.), *La locution et la périphrase du lexique à la grammaire*, Paris : L'Harmattan, 211-268.

---

## Notes

- 1 Je tiens à remercier vivement Jacques Bres et Paul Siblot pour leurs conseils et suggestions.
- 2 Voir à ce propos Bres 1998 et 1999.
- 3 Le terme est ici emprunté à Leroy « Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ? » (à paraître).
- 4 Dont l'ouvrage de référence est *Termes et Concepts pour l'Analyse du Discours* de Détrie, Siblot, Verine (2001).
- 5 Les minuscule et majuscule sont reprises à Bres (1998), qui montre ainsi la hiérarchie des voix dans un énoncé : E (e).
- 6 Le terme *opaque* est ici à comprendre selon la définition de Gross : « une séquence donnée est dite opaque quand, à partir des sens des éléments composants, on ne peut reconstituer le sens de l'ensemble » (1996 : 155).
- 7 Nous ne détaillons pas ici tous les tests mis en place par Gross (1996) et complétés à sa suite par d'autres, mais les citons uniquement : la passivation, la pronominalisation, le détachement, l'extraction, la relativation l'interrogation, la non-actualisation des éléments, le blocage des paradigmes synonymiques, la non-insertion d'un élément dans la portée du figement et l'absence de coordination.
- 8 D'ailleurs, le sentiment de locutionnalité qu'éprouve chaque locuteur et que tente de décrire Fiala est « un élément essentiel de la compétence linguistique, et de la compétence communicationnelle s'exerçant dans l'environnement discursif » (1987 : 41-42).
- 9 On pourrait ajouter à cette liste d'arguments le fait que les locutions peuvent être regroupées en répertoire au format de dictionnaire. Mais cet argument ne peut être considéré comme argument de poids, puisqu'il existe également des listes de citations ou proverbes, considérés le plus souvent comme des unités discursives.
- 10 « En effet, le lieu où se forment les unités complexes de la langue, c'est le discours » (Fiala

1987 : 30).

11 Il est assez rare de rencontrer une locution polysémique : lorsque les usages de la locution et son sens changent, l'ancien sens est fréquemment abandonné.

12 Dans l'optique praxématique développée par P. Siblot, la polysémie est caractéristique de la langue. La monosémie est, quant à elle, réservée quasi exclusivement au discours. D'autres recherches posent que la polysémie existe également en discours.

13 La monosémie existe-t-elle vraiment ? C'est une des questions que traitent certains linguistes à l'heure actuelle. Sans prendre part à ce débat, nous dirons que le discours, s'il n'est pas monosémique (locuteur et interlocuteur peuvent ne pas produire le même sens), tend vers la monosémie.

14 Selon Rey, la phraséologie est « un système de particularités expressives liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée, c'est-à-dire à des usages » (1997 : IX).

15 Pour plus de détails voir Grimaldi, qui pose que les locutions et collocations, mentionnées en italique dans les dictionnaires, « illustrent le discours [...]. La phraséologie tient une place importante ; elle est le représentant de l'usage, elle s'entrelace avec la glose sans que l'on puisse prévoir de façon certaine leur distribution respective » (1997 : 205).

16 À la suite de Schapira (1999) qui repère nombre d'expressions figées allusives.

17 Le concept de *formation discursive* est emprunté ici à Foucault, pour qui « Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une *formation discursive* » (Siblot, citant Foucault, 2001 : 127).

18 C'est ce que Barthes avait repéré lorsqu'il exprimait sa « hantise de la "Doxa" [...] "empoissant" la singularité du dire » (cité in Authier-Revuz 2000 : 232).

19 Où l'identification de la personne ne peut se faire, comme dans l'énoncé (construit par nos soins) : On a trafiqué ma voiture.

20 [www.webmaster-hub.com/index.php?showtopic=4991&pid=39504&mode=threaded\&show=\&st=\&](http://www.webmaster-hub.com/index.php?showtopic=4991&pid=39504&mode=threaded\&show=\&st=\&)

21 [www.gamekult.com/tout/jeux/fiches/Jo00000779.html](http://www.gamekult.com/tout/jeux/fiches/Jo00000779.html).

22 [littlefairy.canalblog.com/archives/2004/12/16/](http://littlefairy.canalblog.com/archives/2004/12/16/).

23 L'enregistrement d'une locution se fait progressivement au sein de la langue, comme dans l'esprit des locuteurs ; il nécessite du temps et la répétition de la formule.

24 Et Bakhtine avant elle, dans *Esthétique et théorie du roman* (1975-1978) et *Esthétique de la création verbale* (1979-1984).

25 Nous remplaçons, dans la citation, le gras par des italiques.

26 La dénomination est de Madini (2002 : 12).

27 Ces blagues sont issues d'un magazine TV, *Télé Loisirs*, qui possède une rubrique intitulée *Rions un peu !*

28 On peut penser que si l'allusion au discours des élèves de Polytechnique n'est pas reconnue, l'énonciataire peut voir dans la locution une allusion soit à la formation discursive du domaine carcéral, soit à la *doxa* (idem du côté de l'énonciateur).

29 Mais Rastier (1994), Mejri (2003), Kleiber et Conenna (2002) s'opposent chacun à leur tour à une analyse phraséologique polysémique.

30 À ce propos, il a été démontré par Durin (1997) qu'il existe des « clichés mélodiques » ou « patrons intonatifs » qui contraignent davantage les énoncés que les simples règles de l'intonation. De nouvelles études prosodiques tentent également de mettre en lumière le rôle du rythme (et sa relation sur le débit discursif) de l'expression figée (cf. Schapira 1999, González-Rey 2002, Mejri 2003 et Anscombe 2003).

31 L'unité lexicale ainsi enregistrée en langue est désignée par Mejri comme unité de « troisième articulation » (2003 : 34), puisqu'on perçoit une combinaison syntagmatique, mais celle-ci est figée, et donne naissance à une unité.

32 En effet, « les idiomes seraient reconnus et identifiés comme ayant leur signification propre, mais ils seraient simultanément traités comme des entités linguistiques et analysés comme tels » (1997 : 130).

33 La dénomination est de Cacciari et Tabossi (1988).

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence papier*

Lecler, A. (2004/2006). *Blague à part*, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques ? *Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 81-106.

### *Référence électronique*

Aude Lecler, « *Blague à part*, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 3, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1807>

---

## ***Auteur***

### **Aude Lecler**

Praxiling, ICAR U.M.R. 5191 C.N.R.S. — Montpellier 3 [aude.lecler@univ-montp3.fr](mailto:aude.lecler@univ-montp3.fr)

### *Articles du même auteur*

**Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ?** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 46 | 2006

**Le défigement : un nouvel indicateur des marques du figement ?** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 46 | 2006

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :  
Aspects du dialogisme

---

## « Faire le zouave » : manœuvres dialogiques et polyphonie dans *Objectif Lune*

HUGUES CONSTANTIN DE CHANAY

p. 131-44

---

### **Résumé**

Cet article s'attache à étudier l'utilité d'une distinction entre dialogisme et polyphonie (fondée sur une distinction entre discours et points de vue) afin de décrire les différentes possibilités de réappropriation et de malentendu à propos d'un même énoncé, ce que l'on illustre en analysant les réitérations, par différents locuteurs, de l'expression « faire le zouave » dans un passage de la célèbre bande dessinée d'Hergé, *Objectif Lune*. On essaye en particulier de montrer qu'Hergé utilise la diversité des configurations dialogiques à deux niveaux distincts, d'une part comme procédés de narration et de dramatisation, et d'autre part, comme des ressorts lui permettant de produire des effets spécifiques de ce que l'on pourrait appeler un « humour dialogique ».

In this paper, we examine how useful it may be to draw a line between dialogism and polyphony (which are respectively based on the distinction between discourse and points of view), that in order to describe the various possibilities of reappropriation and misinterpretation of an utterance ; we give an illustration of that by analyzing the reiterations, by different speakers, of the expression "faire le zouave" in Hergé's famous strip cartoon *Objectif Lune*. In particular, we try to show that Hergé makes a special use of the different "dialogical" configurations at two different levels, first, as a process of narration and dramatization, and then, to produce specific effects of a type of humour that we could call "dialogical".

---

### **Entrées d'index**

**Mots-clés** : dialogisme, discours, point de vue, malentendu, polyphonie.

**Keywords** : dialogism, discourse, misunderstanding, point of view, polyphony.

---

### **Texte intégral**

# Introduction<sup>1</sup>

1 On se propose d'analyser dans les quelques pages qui suivent comment une bande dessinée bien connue<sup>2</sup> — *Objectif Lune*, d'Hergé<sup>3</sup> — exploite les ressources narratives du dialogisme, en tenant compte à la fois, et principalement, du « verbal », pour lequel nous nous limiterons aux énoncés linguistiques inscrits dans les phylactères qui transcrivent les paroles des personnages dans la diégèse<sup>4</sup>, et où se localisent essentiellement les phénomènes de dialogisme et de polyphonie, et, plus sporadiquement, du non-verbal fourni par les icônes, qui peut çà et là fonctionner comme interprétant. Avant de se lancer dans l'analyse, une rapide précision terminologique est nécessaire quant aux concepts que nous manions. Pour nous les termes de *dialogisme* et de *polyphonie* ne sont pas interchangeables, et désignent deux types différents (et compatibles) de dissociation énonciative à l'intérieur du discours d'un même locuteur. Par *dialogisme* nous entendons la convocation, au sein de ce discours, d'autres discours, étant entendu qu'un discours se compose non seulement d'un contenu mais encore d'une expression — c'est une unité à deux faces — où la formulation joue un rôle crucial : les énoncés proverbiaux, les formules toutes faites, les discours rapportés, etc., sont en ce sens des objets typiquement dialogiques ; ajoutons immédiatement que, dans le cas des discours représentés, les (re) formulations ne sont pas nécessairement fidèles — c'est même rarissime ; mais, et c'est là le principal, elles tendent à se présenter comme telles, et elles posent qu'un discours a été effectivement et préalablement tenu<sup>5</sup>.

2 Par *polyphonie* au contraire nous entendons ces entités propositionnelles de pur contenu que sont les points de vue (pdv), dont la restitution est nécessaire à l'interprétation argumentative de l'énoncé, mais qui n'ont pas de formulation attirée (ils sont même souvent dans le « non-dit »)<sup>6</sup>, et ne supposent aucun discours préalablement tenu : l'antiphrase, la modalisation, les topoï et conclusions implicites sous-jacents à l'emploi des connecteurs et aux enchaînements sont en ce sens des phénomènes typiquement polyphoniques<sup>7</sup>. Cette distinction n'exclut ni les zones frontières (c'est le cas des topoï, auxquels leur banalité définitoire confère un caractère dialogique<sup>8</sup>) ni les cumuls (ce sera le cas dans bien des énoncés que nous allons étudier). Par *locuteur* (L), nous entendons la source d'un discours ; par *énonciateur* (e), la source d'un point de vue. Tout discours suppose au moins un point de vue, et corrélativement tout locuteur met en scène dans son discours au moins un énonciateur ; la réciproque, elle, n'est pas vraie. On limite le corpus aux quelques pages (39 à 45, auxquelles il convient d'adjoindre la page 49) d'*Objectif Lune* où apparaît le mot *zouave*, 30 occurrences en tout, dont la première, dans une réplique du capitaine Haddock, est à l'origine d'une subite effervescence narrative et discursive dont *zouave* constitue le fil rouge.

## 1. Premier temps : « je fais le zouave » — de la révolte diaphonique à la capture dialogique<sup>9</sup>

3 Rappelons en gros l'histoire : Tintin, jeune reporter héros de l'aventure (mais simple spectateur dans le passage que nous étudions), et son inséparable acolyte le capitaine Haddock, personnage pittoresque et sanguin, ont été appelés par leur ami le professeur Tournesol, sorte d'inventeur étourdi et « lunaire » — mais pas lunatique — à le rejoindre

dans un centre de recherches isolé où il prépare, dans le plus grand secret, une fusée destinée à se rendre sur la Lune. Les choses s'éternisent (du moins pour ceux qui ignorent tout de l'état d'avancement des travaux), si bien que Haddock, qui supporte mal cette vie cloîtrée, est potentiellement prêt à envoyer paître Tournesol : il ne faut qu'une occasion, qui bien sûr ne manque pas de se produire. Colère immédiate de Tournesol à l'idée que l'on puisse mettre en doute le sérieux de son travail : et pour bien mettre les points sur les « i », il conduit nos deux héros jusqu'au lieu de construction de la fusée, quasi achevée, qu'il leur fait visiter. Le lecteur la découvre ainsi avec les personnages. La colère de Tournesol est ainsi bienvenue à un autre niveau : elle dynamise une description, celle de la fusée, qui était narrativement nécessaire, et permet une copieuse énumération de détails, point fastidieuse, puisque tous vaudront comme preuves de son sérieux — ficelle sans doute mais qui ne sent point son artifice, Hergé ayant pris le parti, plutôt que de la dissimuler, de la mettre en avant, en thématissant la colère sur plusieurs pages, où elle est l'épicentre d'un subtil jeu dialogique sur le mode « thème et variations », la répétition et la circulation d'une même formule déplaçant l'accent, en un humour assez original, sur les statuts énonciatifs plutôt que sur les énoncés eux-mêmes. C'est le fonctionnement de ce jeu dialogique que nous allons nous efforcer de décrire dans ses grandes lignes. Point de départ, un énoncé du capitaine Haddock, excédé par les traitements qu'on lui fait subir, dont le dernier, test d'un scaphandre dans lequel était malheureusement restée enfermée avec lui une petite troupe de souris de laboratoire, devient, au moment où il se cogne la tête, la goutte d'eau qui fait déborder le vase :

[1] HADDOCK : [...] J'en ai assez de toutes vos expériences !... J'en ai assez de servir de distraction à des souris neurasthéniques ! ... [c7]

J'en ai assez, comprenez-vous ? ... Vous voulez aller sur la Lune ? ... Eh bien, allez-y ! Mais sans moi, tonnerre de Brest ! ... Moi, je retourne à Moulinsart ! ... *Et continuez à faire le zouave ici aussi longtemps que vous voudrez ! ...* [39c6c7<sup>10</sup>]

- 4 ... première occurrence de *zouave* dans un discours pour le moins agressif (en plus des marqueurs linguistiques, l'icône nous montre un Haddock aux sourcils froncés, à la mâchoire ouverte au maximum, et penché sur le professeur Tournesol), la touche d'ironie du conseil paradoxal (« continuez à faire le zouave ») rendant l'affront (*faire le zouave* : « faire le pitre, le guignol ; perdre son temps » — *Petit Robert*) encore plus incisif, ce dont on perçoit l'impact immédiat chez Tournesol dans un phylactère en c7, sous forme d'un gros point d'exclamation tremblé : surprise ou indignation non verbalisée, mais signifiée au lecteur. Sur quoi Tournesol explose, inaugurant une longue série, avec diverses variantes, de reprises du malheureux qualificatif :

[2] TOURNESOL : Ah ! je fais le zouave ? ... Ah ! je fais le zouave ? ... [...] Moi, faire le zouave ! [...] Moi, Tournesol, faire le zouave ! ... [39c8]

[3] [...] Mais vous allez me suivre... Et je vais vous montrer de quelle façon, moi, je fais le zouave ! [39c9]

[4] Aaah ! je fais le zouave ! ... [39c10, ainsi que 39c11, 40c3 et c7]

- 5 Contrairement aux énoncés [2] et [3], adressés à Haddock — on a donc affaire à des reprises de type « diaphonique<sup>11</sup> » —, les énoncés regroupés sous [4] sont pour ainsi dire non adressés, *devant* mais non pas à la cantonade : les vignettes peignent un Tournesol furieux, répétant et martelant en boucle la séquence, le regard fixe droit devant lui, traversant au pas de charge divers lieux et y interloquant autant de publics qu'il ne remarque même pas, comme s'il s'était provisoirement extirpé du circuit dialogal<sup>12</sup> — mais non pas du circuit dialogique<sup>13</sup>, dont au contraire il joue pour amplifier les effets

du discours (il fait « monter la sauce »). On peut présenter la progression ainsi : du point de vue dialogique, les énoncés regroupés sous [2], répétant la parole lâchée une fois sous le coup de l'emportement, produisent un effet de massification, comme si cela avait été dit et redit, ôtant à Haddock toute possibilité de rétractation : sa parole est devenue « définitive ». Ce fait acquis permet la reprise antiphrastique de [3], laquelle présuppose la coagulation indéfectible entre Haddock et « son » jugement, ensuite de quoi Tournesol se lance dans sa cavalcade monologale : dans les énoncés [4], proférés sans sélection interlocutive (tel est l'enseignement des vignettes), le discours de Haddock se retrouve à la fois pétrifié et captif—en une sorte d'« aliénation dialogique », coup de force qui représente un passage, alors même que l'interaction est encore en cours, à un dialogisme de type interdiscursif : la parole redonnée n'y est plus directement négociable — et publié, en une spectacularisation destinée à la fois à aggraver le cas d'Haddock, et à nourrir la colère de Tournesol (qui pourrait retomber). On peut donc considérer l'organisation syntagmatique [2] [3] [4] comme porteuse d'une manœuvre dialogique qui crée et consolide des rôles, avec des retombées réelles sur l'interaction en cours. Il n'est pas possible dans le cadre restreint de cet article de faire une analyse polyphonique détaillée des énoncés regroupés sous [2], [3] et [4<sup>14</sup>]. On se contentera de dire que « je fais le zouave », énoncé par L1 (correspondant à Tournesol), met en scène deux pdv distincts à propos de ce que fait « je<sup>15</sup> », l'un explicite, appelons-le pdv<sup>2</sup><sup>16</sup>, qui lui attribue un comportement futile (/je fais le zouave/), l'autre implicite, pdv<sup>1</sup>, qui le récuse (/je ne fais pas le zouave/ou/vous avez tort de dire que je fais le zouave/), avec leurs deux énonciateurs corrélatifs e<sub>2</sub> et e<sub>1</sub>. C'est le non-verbal (via l'icône) qui fonctionne ici comme interprétant de la dissociation polyphonique : la mimique courroucée de Tournesol exclut que L1 assume pdv<sup>2</sup> (on ne peut avoir affaire à des exclamations réjouies<sup>17</sup>) et coïncide avec e<sub>2</sub> — d'où l'hypothèse du couple pdv<sup>1</sup> (non-dit) / e<sub>1</sub>, source énonciative qui coïncide avec L1. Quant à l'appariement e<sub>2</sub>/L-Haddock, son interprétant est très exactement la diaphonie : c'est parce que l'on reconnaît son énoncé, transposé dans le système énonciatif de référence de L1 (passage de la 2<sup>e</sup> personne de « continuez » à la 1<sup>re</sup> de « je »), que l'on est porté à lui réattribuer le pdv<sup>2</sup> que l'énoncé véhicule explicitement<sup>18</sup>. On voit ici une complémentarité entre dialogisme et polyphonie : le statut dialogique d'un énoncé, et la reconnaissance de sa « provenance dialogale », permet d'instancier les pdv sur les e. Deux autres séries de reprises dissocient explicitement les pdv en enchâssant le pdv<sup>2</sup> dans une structure de discours rapporté (autre exemple, soit dit en passant, de complémentarité entre dialogisme et polyphonie<sup>19</sup>) :

[5] Travailler d'arrachepied pendant des mois, se tuer à la besogne, tout ça pour s'entendre dire qu'on fait le zouave ! ... [40c4]

[6] (à un agent de la sécurité) Disparaissez, vermisseau, disparaissez ! Il paraît que je fais le zouave, entendez-vous ? [40c6]

- 6 Il est intéressant d'observer, en [5], une amorce de généralisation (tournures infinitives et emploi de « on »), ainsi qu'un « gommage » de la source discursive (Haddock) en dépit de la structure de discours rapporté, grâce à la tournure pronominale de sens passif, qui permet d'éclipser l'agent (« s'entendre dire ») : Tournesol se dissocie du pdv<sup>2</sup>, sans décerner à Haddock la dignité de locuteur — l'énonciateur associé e<sub>2</sub> reste pour ainsi dire « en l'air » — ce que ne fait que confirmer [6], qui le dissout dans une vague rumeur (« il paraît »). Et de fait, Haddock n'est plus maître de son discours, que Tournesol étend librement bien au-delà de sa portée initiale—le discours est comme en captivité et soumis à toutes sortes de torsions devant son « premier propriétaire » qui n'en peut mais, tandis que son délit s'aggrave sous ses yeux :

[7] (à *Haddock*) Et ces gens-là, ils font aussi les zouaves, sans doute ? ... [40c8]

[...] Et les laboratoires qui travaillent jour et nuit ! ... C'est aussi pour faire le zouave, sans doute ? ... [40c10]

[...] Depuis des mois, les équipes de spécialistes sont sur les dents ! ... Tout ça pour faire le zouave, bien sûr ? ... [41c1]

## 2. Deuxième temps : « il paraît qu'on veut faire le zouave » — un malentendu dialogique

- 7 Mais cette « prise de pouvoir dialogique » par Tournesol a son revers : ébruité, le discours circule—or il n'est pas toujours accompagné de ses conditions d'interprétation adéquates, au nombre desquelles, précisément, son histoire dialogique. D'où des possibilités de malentendu. Ainsi :

[8] LE CHEF DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (*au téléphone*) :

[...] Quoi ? ... le professeur Tournesol ? ... Du scandale ? Il dit qu'il fait le zouave ? Je vais lui apprendre, moi, à faire le zouave ! [40c9]

- 8 Et effectivement, le professeur Tournesol, circulant en répétant « Je fais le zouave ! », dit, littéralement, qu'il fait le zouave, et il est bel et bien L, source de l'énoncé — mais il n'est pas l'énonciateur de ce pdv2, qu'il se contente de mettre en scène. La méprise du chef de la sécurité s'explique aisément : lui qui se trouve dans un lieu différent, et reçoit de surcroît l'information par voie téléphonique, n'a pas accès aux indices non verbaux (qui incitent à la dissociation polyphonique), et surtout il ignore l'histoire conversationnelle proche qui donne un « pedigree dialogique » à ce *faire le zouave*. Du coup, pour lui, aucune dissociation polyphonique ne s'impose, et l'énoncé s'entend à la lettre<sup>20</sup>, avec une coagulation L/e sur un seul pdv. Ainsi la méprise polyphonique, consistant à interpréter « je fais le zouave » comme un énoncé monophonique, repose-t-elle sur la méconnaissance de son caractère diaphonique — l'énoncé est ainsi interprété comme une sorte de revendication et non pas comme la reprise indignée qu'il est : le caractère représenté du discours échappe à qui ignore l'histoire particulière de sa circulation — il est vrai que seulement « montré<sup>21</sup> », ce caractère diaphonique ne comporte pas verbalement des indices de sa monstration : la configuration spatiale et temporelle concrète est donc essentielle à la saisie dialogique que commande la bonne interprétation. À la lumière de cet exemple on peut préciser l'articulation entre dialogisme et polyphonie : le premier donne à l'énoncé un *statut* (par rapport à d'autres énoncés), tandis que la seconde est, pourrait-on dire, une *teneur* propre à l'énoncé, dont la détermination se fait certes en partie sur la base d'indices internes (connecteurs, etc.), lorsqu'il y en a, mais jamais indépendamment de son statut dialogique — autrement dit, dans l'ordre interprétatif, le dialogisme prime la polyphonie. D'où la gaffe du chef de la sécurité, lorsqu'il se plante devant Tournesol :

[9] Eh bien, professeur, qu'est-ce que ça signifie ? Il paraît que l'on veut faire le zouave ? ... [40c11]

- 9 On imagine qu'il se fait brutalement rembarrer. C'est qu'aussi la rumeur (« il paraît ») vient ratifier, presque réifier le scandaleux discours de Haddock — Tournesol en avait dépossédé son locuteur-énonciateur, l'avait amplifié pour mieux l'incriminer, et voici

qu'il lui revient, d'une bouche officielle, sous forme d'un on-dit validé : effet « boomerang » imprévu, la collectivité anonyme lui renvoyant l'image du zouave, aggravée de la dévalorisation axiologique du « on » délocutif. La colère n'en est que relancée — et certes, l'histoire ne s'arrête pas là : elle a deux épilogues, comme deux « retombées dialogiques » de la manœuvre diaphonique (notre « premier temps »).

## Épilogue 1 : confusion et lucidité

- 10 Arrive en effet le moment où Tournesol se laisse, comme on dit, « emporter » par sa propre fureur. La réification dont on vient de parler étant avérée — le pdv initialement sorti de la bouche de Haddock est comme devenu vrai aux yeux de l'univers : Tournesol est en somme victime de ce qu'il a semé, une amplification se développant en reflet de la sienne —, tout se passe comme si, à force de répéter à la première personne l'énoncé le concernant, « je fais le zouave », Tournesol allait transitoirement opérer une sorte de fusion des voix, ou plutôt se laisser déporter dans la place énonciative qui est devenue conjointement celle de Haddock et de la rumeur (celle de pdv2), en désertant sa place énonciative propre (celle de pdv1). Ainsi en [10] et [11] :

[10] TOURNESOL : Arrière, poussière ! ... Laissez-moi ! ... Je fais le zouave, entendez-vous ? ... Je fais le zouave ! ... [41c4]

[11] Laissez passer le zouave ! [41c9]

- 11 ... énoncés associés, diégétiquement, à des comportements effectivement déraisonnables (conduite folle d'une jeep, etc.). Tout concourt à faire penser que Tournesol adopte un raisonnement du type : /puisque'on (tout le monde) dit que je fais le zouave, eh bien je vais le faire/. Rattrapé sous forme de rumeur par le discours qu'il a imprudemment amplifié, il n'aurait d'autre ressource que de s'y identifier, provoquant pour lui-même une sorte de « devenir vrai (ou réel) » du dit. Ce passage soulève un problème redoutable, dans lequel nous n'entrerons pas, celui de l'intentionnalité (et de la responsabilité) dont on crédite celui qui opère des manœuvres dialogiques et polyphoniques : la fiction peut prendre corps, l'oubli de soi-même mener à un devenir-autre... Quoi qu'il en soit, caprice ou folie passagère, toujours est-il que cela ne dure pas, et Tournesol devant son grand œuvre revient à la raison et à un calme relatif, ce qui se traduit discursivement par une dissociation claire entre les pdv :

[12] Eh bien, qu'en pensez-vous, dites ? ... Voilà ce qu'il a réalisé, le zouave ! ... [41c13]

[13] [...] Voilà ce que j'ai réalisé, moi, Tryphon Tournesol ! ... Et c'est ça que vous appelez, sans doute, « faire le zouave » ? ... [43c1]

[14] [...] C'est autre chose, ça, hein, que de faire le zouave ? ... [44c2]

- 12 ... dissociation signifiée en supplément au lecteur en [13] par les guillemets, et qui autorisera même l'ironie<sup>22</sup>, lorsque Haddock manquera de tomber dans un trou :

[15] Vous voyez ! ... Je vous avais pourtant bien dit de prendre garde ! ... Je fais peut-être le zouave, moi, mais je regarde où je mets les pieds ! ... [45c3].

## Épilogue 2 : l'impact dialogique

- 13 Tournesol, regarder où il met les pieds ? Pas toujours : au lieu de Haddock, c'est lui

qui tombe, s'assomme. Le voilà amnésique. Haddock alors se met en quatre pour lui faire retrouver la mémoire, travaillant à le distraire, jouant les cosaques<sup>23</sup>, essayant toutes sortes de pitreries, en vain, jusqu'au moment où, ayant trébuché dans le drap dont il s'était recouvert pour jouer les fantômes...

[16] HADDOCK : [...] Vous ne pourriez pas au moins avoir peur, non ? espèce de vieille marmotte ! Si vous croyez que ça m'amuse, moi, de faire le zouave !  
[49c7c8]

[17] TOURNESOL : ZOUAVE ? ... MOI ? ! ... Zouave ! ... Zouave ! ... Oser me traiter de zouave ! ... C'est trop fort ! ... Ah ! mais ça ne se passera pas comme ça ! ...

- 14 On est là devant un autre type de réification discursive : le discours inacceptable de l'autre (le mot « zouave ») est littéralement « incrusté » dans le sujet parlant empirique (Tournesol). On sait que Ducrot (1984 : 198) distingue le sujet parlant empirique et le locuteur, lequel est une « fiction discursive », qu'il s'agisse du locuteur « en tant que tel » (responsable de l'énonciation) ou du locuteur « en tant qu'être du monde » (dont est susceptible de parler l'énoncé). La distinction, dit Ducrot, est d'ordre épistémologique. L'exemple qui précède montre en tous les cas qu'elle ne peut être ontologique, et que les chemins dialogiques se soucient comme d'une guigne de l'étanchéité entre sujet empirique et locuteur. C'est bien en tant que locuteur que Tournesol a gardé trace du « zouave » qui le réveille— l'appellation « locuteur » pourrait être contestée, dans la mesure où Tournesol, en fait, ne parle pas ; mais la mémorisation du discours, que nous appelons ici incrustation dans la mesure où cette mémorisation se fait chez... un amnésique, le concerne *en tant qu'on lui a parlé*, et qu'il devait répondre : comme locuteur donc ; quant à sa nature empirique, peu de doute à avoir : Tournesol ne parlant pas, c'est son corps qui a gardé la trace, en somme matérielle, de la séquence — occasion de repréciser, pour finir, combien il nous semble que la *formulation*, matériellement parlant (les signifiants), est importante pour les phénomènes d'ordre dialogique (à la différence des phénomènes d'ordre polyphonique).

## Conclusion

- 15 Nous ne nous étendrons pas longuement sur les modestes apports des quelques pages qui précèdent, qui nous semblent pouvoir être ramenés à trois points :
- 16 [a] non seulement—étant donné notre définition de départ—on peut repérer sous les noms de dialogisme et de polyphonie des phénomènes distincts et compatibles, mais encore ces phénomènes sont en relation d'interdépendance ; en particulier, il nous est apparu que sur le plan interprétatif, le dialogisme primait la polyphonie, affirmation qui paraît pouvoir être généralisée (du moins le suggérons-nous) ;
- 17 [b] corrélat de l'observation précédente, il existe un type de malentendu que l'on peut qualifier de « malentendu dialogique », entendons par là des malentendus qui peuvent porter sur toute composante de l'interprétation des énoncés, y compris (c'est le cas dans notre exemple) sur leur structure polyphonique<sup>24</sup>, mais dont la particularité est qu'ils trouvent leur source dans la dissymétrie des savoirs sur, en l'occurrence, les histoires conversationnelles, ce qui est peut-être extensible à l'ensemble des configurations dialogiques, jusqu'aux relations interdiscursives au sens le plus large du terme (proche de l'ancrage idéologique) ;
- 18 [c] enfin, on s'est efforcé de saisir le dialogisme dans sa dimension processuelle et dynamique : il y a une capitalisation discursive du dialogisme interlocutif (à plus grande échelle, c'est probablement aussi le cas du dialogisme interdiscursif), qui ici agit à deux

niveaux, premièrement au niveau diégétique (tout énoncé circule, se répète, prenant de plus en plus de « poids », ce, en un sens, dont la matérialité — celle de la *formulation* qui fait le discours — n'est pas absente, puisqu'elle va jusqu'à laisser des « traces » dans le sujet parlant) ; et deuxièmement, *last but not least*, au niveau narratif : le lecteur — dans le cas qui nous occupait, la BD — est le seul à avoir accès à toutes les occurrences de « zouave » et à en maîtriser, de son archi-savoir, l'entière configuration dialogique ; outre l'indiscutable fonction de bornage (quasi rythmique) des séquences narratives par ces répétitions, et au-delà du récit événementiel où l'on voit les personnages s'empêtrer dans la trame de leurs propres discours, ces pages d'Hergé se laissent également lire comme un subtil jeu sur les méprises énonciatives avec un type d'humour bien spécifique — un humour dialogique ?

---

## Bibliographie

- Bres J. et Verine B. 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue* 19, 159-170.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Éditions du Seuil.
- Constantin de Chanay H. 2003, « Temps partagés, temps retrouvés : lecture sous influence », *9e Art* 9, octobre 2003, 90-94.
- Ducrot O. 1984, « Esquisse d'une théorie de la polyphonie », *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 171-233.
- Kerbrat-Orecchioni C. 1991, « L'acte de question et l'acte d'assertion : opposition discrète ou continuum ? », dans C. Kerbrat-Orecchioni (dir.), *La question*, Lyon : PUL.
- Nølke H., Fløttum K. et Norén C. 2004, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- Roulet E. 1987, « Structures hiérarchiques et polyphoniques du discours », in Eddy Roulet (éd.), *L'articulation du discours en Français contemporain*, Berne : Peter Lang.
- Sperber D. et Wilson D. 1978, « Les ironies comme mentions », *Poétique* 36, 399-412.

---

## Notes

- 1 Je remercie les deux lecteurs anonymes de cet article pour leurs fort opportunes suggestions et demandes de précisions.
- 2 Ce qui nous dispense d'insérer des vignettes, auxquelles on suppose que le lecteur peut aisément avoir accès. Nous essaierons par ailleurs d'en donner une brève description chaque fois que des éléments iconiques seront pertinents.
- 3 Casterman, 1953.
- 4 Il n'y a pas lieu, dans le cadre limité du corpus choisi, de faire intervenir le texte extra-diégétique des bandeaux (il n'y a en a pas dans les pages que nous analysons). Cela ne veut pas dire que cela ne serait pas pertinent dans d'autres contextes, bien au contraire — la multiplicité des espaces textuels, s'ajoutant à leurs interactions avec l'image, ouvre à la BD de très riches possibilités de jeux polyphoniques et dialogiques (sur l'exemple de F. Neaud, voir Constantin de Chanay 2003).
- 5 Selon ce critère (référence à un discours préalable), le cas des reprises ou des discours rapportés qui porteraient seulement sur le contenu, non sur la formulation, reste ainsi un phénomène dialogique : la formulation « a eu lieu ».
- 6 On ne doit pas se laisser abuser par le fait que dans l'analyse il faille nécessairement les doter d'une formulation, afin de pouvoir les manier : cette formulation appartient au niveau méta-descriptif, et non à l'objet étudié. Même si les pdv peuvent avoir des réalisations signifiantes (c'est le cas de contenus propositionnels explicites) — c'est même nécessaire qu'il y en ait au moins un par énoncé, sans quoi il n'y aurait pas de discours — une grande partie, voire une majorité (à proportion de la démultiplication des énonciateurs), reste dans l'implicite,

« verbalisables » mais non « verbalisés » (au même titre que les actes illocutoires dérivés, etc.), et néanmoins indispensables à l'interprétation de l'énoncé. Disons ainsi qu'ils sont l'équivalent, au niveau propositionnel, de ce que sont, à des niveaux inférieurs, les sémèmes ou les sèmes.

7 Notre usage terminologique diffère donc de celui que proposent Bres & Verine (2002 : 168) et se rapproche, pour « polyphonie », de celui de Ducrot (1984) et de la Scapoline (Nølke *et al.*, 2004), à ceci près que nous en excluons, entre autres, le discours rapporté, et de manière générale tout ce qui suppose une « délégation énonciative », pour réserver le terme à la stricte hiérarchie argumentative entre des pdv.

8 On entre en effet dans le domaine des enchaînements argumentatifs « convenus » et de la phraséologie, ce qui suppose un arrière-plan interdiscursif.

9 Merci à l'un de nos relecteurs de nous avoir signalé l'analyse des reprises de « Brutus is an honorable man » (Shakespeare, *Jules César*, A. III s. 2) par Sperber & Wilson (1978). L'énoncé y est réitéré six fois, avec une ironie croissante : non perceptible à la première occurrence, que Sperber & Wilson décrivent comme « mention » conciliante, afin, « dans un esprit d'apaisement, de faire écho à l'opinion de Brutus », l'ironie apparaît ensuite, la reprise permettant, en une sorte de « capture dialogique » analogue à la nôtre, de se dissocier progressivement du point de vue en l'enchaînant dans d'autres considérations qui font apparaître la distance sarcastique et entraînent l'adhésion de l'auditoire : « la progression est celle d'une attitude vis-à-vis d'une proposition qui, elle, reste de bout en bout semblable à elle-même, et mentionnée » (1978 : 412).

10 Nous abrègerons désormais ainsi la référence aux pages et aux cases : (39c6c7) = « page 39, case 6 et case 7 ».

11 Cas particulier de polyphonie pour Roulet (1987 : 70), consistant en « la reprise et l'intégration du discours de l'interlocuteur dans l'énoncé » — cas particulier de dialogisme selon les conventions terminologiques que nous avons proposées, et qui donne par ailleurs lieu à polyphonie (Tournesol n'adhérant pas au pdv que son énoncé exprime littéralement).

12 Au sens étroit de ce terme, et par opposition à « monologal » : un discours est dialogal quand il implique plusieurs participants (voir Charaudeau *et al.* 2002 : 179). Le passage que nous étudions pose le problème de la frontière, à nos yeux pertinente, entre véritable interlocuteur et simple « témoin ».

13 Comme nous le fait remarquer l'un de nos lecteurs, le « Aaah ! » continue de marquer le caractère diaphonique de la reprise, qui reste ainsi dialogique dans le monologue même.

14 Nous faisons en particulier l'impasse sur la polyphonie des questions de [2], polyphonie d'autant plus complexe au reste qu'il ne s'agit pas de « vraies » questions, mais plutôt d'assertions déguisées destinées à entériner le propos plus qu'à demander leur confirmation, comme le suggèrent les marqueurs posturo-mimiques qui teintent d'une forte véhémence — très « assertive » — l'interjection introductive (« Ah ! »), et comme le confirment les reprises exclamatives de [4]. Nonobstant le point d'*interrogation* de l'écrit, qui n'est probablement ici que pour indiquer une intonation montante, on peut rappeler que les assertions, en particulier exclamatives, tolèrent très bien ce type d'intonation (voir Kerbrat-Orecchioni 1991 : 90, n. 9), observation qui va dans le même sens.

15 Le « locuteur lambda » de Ducrot (1984 : 197), i.e. le locuteur « en tant qu'être du monde » (nous aurons à y revenir brièvement).

16 Pour ne pas compliquer inutilement l'étude, nous nous efforçons de faire correspondre, lorsque c'est possible, la numérotation des « L » et des « e ».

17 Il convient donc de distinguer dialogique et polyphonique : comme nous le fait très justement observer l'un de nos lecteurs, le « Aaah ! » marque la reprise dialogique ; mais ce n'est pas lui qui fonctionne comme interprétant de la dissociation des pdv.

18 L'énoncé [3] manifeste explicitement à la surface textuelle la dissociation polyphonique (e1/pdv1 : « Mais vous allez me suivre... Et je vais vous montrer de quelle façon, moi... », e2/pdv2 « ... je fais le zouave ! »). On peut sans doute en dire autant des infinitifs exclamatifs de [2], et peut-être, dans une certaine mesure, des « Aah ! ».

19 En [5] l'antithèse entre le/sérieux/ (accumulation énumérative et hyperbolique des tâches dans la première partie de l'énoncé) et le/futile/ (faire le zouave) fonctionne également comme interprétant de la dissociation polyphonique. Ce sont des antithèses du même ordre — repérables aussi bien dans les énoncés linguistiques que dans les icônes — qui portent à interpréter comme rhétoriques les questions regroupées sous [7].

20 Mais très probablement sans le fameux « Aaah ! », marqueur, précisément, de reprise dialogique (remarque de l'un de nos lecteurs).

21 Nølke *et al.* (2004 : 64) font observer que l'opération énonciative de monstration (qui s'oppose

au « dire ») engendre une « polyphonie dissimulée », et qu' « une conséquence en est que l'effet polyphonique [...] peut aller jusqu'à disparaître complètement (en apparence) ». Ici, il disparaît réellement, pour un récepteur particulier (le chef de la sécurité). On peut supposer que cela tient au fait que, contrairement aux autres, les énoncés « montrés » ont une interprétation tributaire des conditions de leur production.

22 Ironie déjà présente en [12]. Les énoncés [10] et [11], par contre, sont comme on l'a vu plus indécidables.

23 Implicitement, Haddock déjà « fait le zouave » — ce qu'il va d'ailleurs dire spontanément — et ici, quasiment en syllepse (zouave/cosaque sur cheval de bois) ...

24 Rappelons à ce propos le rôle, également, de l'accès aux indices non verbaux, ce que la BD permet d'illustrer de manière sommaire mais efficace.

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence papier*

Constantin de Chanay, H. (2004/2006). « Faire le zouave » : manœuvres dialogiques et polyphonie dans *Objectif Lune. Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 131-144.

### *Référence électronique*

Hugues Constantin de Chanay, « « Faire le zouave » : manœuvres dialogiques et polyphonie dans *Objectif Lune* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 5, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1827>

---

## ***Auteur***

### **Hugues Constantin de Chanay**

U.M.R. 5191 ICAR 4, Université Lumière Lyon 2 [hugues.dechanay@univ-lyon2.fr](mailto:hugues.dechanay@univ-lyon2.fr)

### *Articles du même auteur*

**Lecture de : Patricia Von Münchow, Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer.** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 44 | 2005

**La dénomination : perspective discursive et interactive** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 36 | 2001

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :  
Aspects du dialogisme

---

## Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement

FRANÇOISE DUFOUR

p. 145-164

---

### *Résumé*

Cet article explore l'articulation des notions de dialogisme et d'interdiscours à partir de l'analyse des reformulations repérables dans le passage des discours coloniaux aux discours du développement. L'analyse d'un corpus authentique de la formation discursive du développement permet de mettre en évidence différents niveaux de négociation avec l'hétérogénéité discursive auxquels l'énonciateur est soumis dans les nominations de l'autre. Les discours du développement interagissent dialogiquement avec deux niveaux d'espaces énonciatifs interdiscursifs qui correspondent à deux types de mémoire interdiscursive : une mémoire des discours (intertextes) et une mémoire de l'histoire des dénominations et de leurs reformulations, que l'actualisation de certains praxèmes, dans des situations de communication déterminées, peut réactiver ; cet effet de mémoire est susceptible de réactiver également les praxis associées à ces praxèmes.

In this paper, the relationship between the two notions of dialogism and "interdiscours" are explored through the analysis of reformulations identified in the change from colonial discourses to development discourses. The analysis of authentic data from the "discourse of development" shows different levels of negotiations with the discursive heterogeneity that the utterer needs to deal with in the act of naming the other. The "development" discourses have dialogic interactions with two levels of "interdiscours" corresponding to two types of interdiscursive memory: a memory of the previous discourses (intertexts) and a memory of the terms used and their reformulations throughout history. There is an awareness that resorting to the use of some "praxèmes" may reactivate this past — in other words, this "effect of memory" may reactivate the praxis associated with the praxèmes.

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : dialogisme, interdiscours, reformulations, formation discursive coloniale, nomination de l'autre

**Keywords** : dialogism, interdiscours, colonial formation discursive, reformulations, act of naming the other

## Texte intégral

- 1 Dans le cadre de ce numéro des *Cahiers de Praxématique* consacré aux aspects du dialogisme, nous proposons d'envisager l'articulation des notions de *dialogisme* et d'*interdiscours* à travers l'analyse du processus de recomposition discursive dans le « passage » des discours coloniaux français sur l'Afrique, fondés sur le « progrès de la civilisation » aux discours postcoloniaux fondés sur le « développement »<sup>1</sup>(dénommés ci-après discours du développement).
- 2 Cette recomposition, qui correspond aux événements de la décolonisation, à la signature des accords de coopération et à l'émergence d'un nouveau contexte politico-économique, celui de la mondialisation, se présente, d'un point de vue discursif, comme la suspension d'un réseau de formulations devenues « politiquement incorrectes », à partir des praxèmes « civilisation » et « progrès », et son remplacement par le nouveau réseau formé à partir du praxème « développement ».
- 3 Dans les interactions avec leurs interlocuteurs africains indépendants d'un point de vue de la liberté constitutionnelle mais dépendants à l'égard de la France par les contrats de coopération conclus avec l'ancien colonisateur, les locuteurs français, soumis de ce fait à une double contrainte, manifestent des difficultés à nommer, dont témoignent les euphémismes « pays en développement », « pays en voie de développement », « pays les moins avancés ».
- 4 Ce type de fonctionnement discursif peut s'analyser à la fois dans le cadre théorique du *dialogisme* du Cercle de Bakhtine et dans celui de l'École Française d'Analyse du Discours (ci-après AD) avec les notions d'*interdiscours* et de *formation discursive*, deux approches qui reconnaissent l'existence d'un « ailleurs », extérieur au discours et constitutif de ce discours.
- 5 Bien que, pour des raisons historiques, la notion de *dialogisme* ait plutôt été travaillée dans l'analyse des textes littéraires et celles d'*interdiscours* et de *formation discursive* dans des analyses de textes politiques ou à caractère idéologique, nous aimerions explorer comment ces deux notions peuvent être associées pour analyser les différents aspects du rapport à l'hétérogénéité discursive.
- 6 À l'issue d'un parcours analytique dans les différentes acceptions terminologiques associées aux notions de *dialogisme* et d'*interdiscours*, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'analyse du processus de reformulation nominale propre au passage des discours coloniaux aux discours du développement : à travers l'analyse d'un corpus authentique, nous essaierons de repérer puis de spécifier les formes prises par les relations du discours avec l'hétérogénéité discursive.

## 1. Les notions de dialogisme et d'interdiscours

- 7 Distinguer ces deux notions, qui réfèrent historiquement à Bakhtine et à Pêcheux, est loin d'être tâche aisée tout d'abord parce que les notions ont été retravaillées par différents courants de l'analyse du discours ; la variabilité des dénominations et des sens qui leur sont donnés prête souvent à confusion : les uns nomment *polyphonie*<sup>2</sup> ce que d'autres nomment *dialogisme*, on trouve aussi des emplois différenciés des termes d'*intertexte* et d'*interdiscours*.
- 8 Moirand relève cette instabilité sémantique dans l'article *dialogisme* du *Dictionnaire d'analyse du discours* de Charaudeau et Maingueneau 2002 (ci-après *DAD*).

[...] « le terme s'est chargé d'une pluralité de sens parfois embarrassante », non seulement, comme le dit ici T. Todorov (1981 : 85), au fil des écrits du Cercle de Bakhtine, mais également au fur et à mesure des différentes façons dont il a été compris et retravaillé par d'autres. (2002 : 175)

- 9 Dans ce dictionnaire, Moirand présente le *dialogisme* comme :

Un concept emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine et qui réfère aux *relations*<sup>3</sup> que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires. (*ibid.*)

- 10 Dans les *Termes et concepts pour l'analyse du discours 2001* (ci-après *T & C*), le dialogisme est défini par Bres comme :

[...] Cette dimension constitutive du discours qui tient à ce que le discours, dans sa production, *rencontre* (presque obligatoirement) d'autres discours [...]. (2001 : 84)

- 11 Ce phénomène de « relations » (Moirand) ou de « rencontre » (Bres) du discours avec d'autres discours désigne le processus que Bakhtine nomme la « dialogisation intérieure » du discours. Cette dialogisation que Bakhtine définit comme « une action dialogique mutuelle avec le mot d'autrui, à l'intérieur de l'objet » (Bakhtine 1975 : 103) est un phénomène d'*interaction* dans lequel les deux pôles interagissent mutuellement l'un sur l'autre avec des effets de rétroaction.

- 12 Ce caractère processuel du dialogisme est également mentionné par Maingueneau dans l'article *interdiscours* du DAD sous le terme d'*interdiscursivité* :

Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en *relation* multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours. (Maingueneau in *DAD* : 324)

- 13 Dans les deux dictionnaires, les définitions de l'*interdiscours* dégagent différentes modalités de relation du discours à l'interdiscours :

[...] L'ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en *relation implicite ou explicite*. (*ibid.* : 32-45) [...] Ensemble des formulations auquel l'énoncé *se réfère implicitement ou non, sciemment ou non*, qui le domine et à partir duquel il fait sens. (Bres in *T & C* : 155)

- 14 La relation peut être d'ordre implicite ou explicite et ces deux modes de relation à l'interdiscours ont conduit à la production de dénominations différentes pour les distinguer<sup>4</sup> :

L'usage a tendance à employer *intertexte* quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie...) et *interdiscours* pour des ensembles plus diffus [...]. (Maingueneau in *DAD* : 329)

- 15 Avec « sciemment ou non », Bres apporte une information complémentaire que l'on peut analyser de la façon suivante : une formulation appartenant à l'interdiscours peut être actualisée « sciemment », c'est-à-dire au service d'une stratégie discursive, ou à l'opposé, la référence de l'énoncé à une formulation interdiscursive peut ne pas faire écho à son énonciateur en raison de la mise en inconscience de son historicité sémantique ; autrement dit en termes praxématiques, le sens de la formulation a été capitalisé en langue. Amossy attribue ce niveau implicite du « déjà-dit, déjà-su » à la doxa :

La doxa constitue une dimension intrinsèque du dialogisme interdiscursif : la relation que tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurs marque l'allégeance de la parole à la doxa, c'est à dire aux représentations, opinions, croyances communes. C'est-à-dire que la doxa introduit l'altérité au cœur même de ma parole ; le discours diffus et anonyme du *on* est en moi, il me constitue, et je peux tout au plus en prendre conscience et me débattre avec lui sans jamais parvenir à une utopique extériorité [...]. (Amossy à paraître)

- 16 Ces deux modalités relationnelles de l'énoncé à d'autres discours étaient également relevées par Bakhtine :

Notre langue quotidienne est pleine de mots d'autrui ; avec certains, notre voix se fond totalement, oubliant leur appartenance première ; par d'autres, que nous considérons comme bien fondés, nous renforçons nos propres mots ; dans d'autres encore, nous introduisons nos orientations personnelles, différentes et hostiles. (1970 : 269)

- 17 Ce dédoublement de voix à l'intérieur d'un mot ou d'un discours, utilisé « sciemment » convoque la notion de point de vue et de positionnement.

Les mots d'autrui, introduits dans notre discours, s'accompagnent inmanquablement de notre attitude propre et de notre jugement de valeur, autrement dit deviennent bivocaux. (*ibid.*)

- 18 Cette bivocalité mise au service d'une prise de position s'exprime notamment dans l'acte de nomination et a été nommée *dialogisme de la nomination* par Siblot :

Manifestation du dialogisme, considéré au niveau de la catégorisation et de la nomination. L'actualisation d'un praxème porte sur des programmes de sens capitalisés en langue, à partir de discours déjà tenus en situation par des locuteurs qui exprimaient leur point de vue et une prise de position. La mémoire discursive, dont la langue conserve la trace dans les champs sémantiques que répertorie la lexicographie, comporte aussi celle des locuteurs et de leur positionnement ; cela sous forme d'une référence parfois individualisée, mais le plus souvent sous celle plus abstraite du positionnement de problématiques scientifiques théoriques, idéologiques ... (Siblot in *T & C* : 86)

- 19 Siblot mentionne ici deux niveaux de mémoire : la mémoire des références individualisées et celle des positionnements liés à des systèmes de pensée, de type scientifique (des corps de savoirs) ou de type idéologique (des corps doctrinaux).

- 20 Authier-Revuz identifie ces deux types de manifestations phénoménales comme constitutives du discours par l'hétérogénéité énonciative :

— par la représentation du « déjà-dit » de l'autre inscrite dans le corps du discours (nommée « dialogisation interdiscursive » par Bres (in *T & C* : 84) et/ou de l'anticipation d'un *dire* prévisible de l'autre, qui s'impose comme coénonciateur du *dire* en cours de production (nommée « dialogisation interlocutive » par *ibid.*) ; ces deux manifestations de la rencontre avec le discours autre sont prises en charge par l'énonciateur qui représente le discours de l'autre dans son propre discours ; le dialogisme s'inscrit dans les formes mêmes de l'énonciation par un marquage local qui permet de « montrer » la présence de la « représentation » du dialogue avec l'autre (les voix sont identifiables) : c'est l'« hétérogénéité montrée » que l'on peut rapprocher de l'*intertexte* de l'article de Maingueneau *supra* ;

— par l'émergence de traces de discours autres à la surface du « dire » ou « hétérogénéité constitutive ». Elle est non-représentée : les marques locales de la reprise du discours de l'autre sont effacées ; le locuteur est aux prises avec la mémoire des dits inscrits en langue.

- 21 Pour Authier-Revuz, « hétérogénéité constitutive du discours et hétérogénéité

montrée dans le discours représentent deux ordres de la réalité différents : celui des processus réels de constitution d'un discours et celui des processus non moins réels, de représentation dans un discours, de sa constitution » (1984 : 106).

- 22 Ce caractère constitutif du discours par l'hétérogénéité, à l'insu du locuteur, fait écho à un aspect de la relation de l'énoncé à l'interdiscours mentionné par Bres dans son article *interdiscours* :

[...] ensemble des formulations auquel l'énoncé se réfère implicitement ou non, sciemment ou non, *qui le domine et à partir duquel il fait sens*. (Bres in *T & C* : 155)

- 23 Ce caractère de soumission du discours à l'égard de l'interdiscours est hérité de Pêcheux, pour qui le sens d'un discours n'est analysable qu'en référence à la *formation discursive*<sup>5</sup> ou « ensemble des discours possibles à partir d'un état des conditions de production » (1969 dans 1990 : 115) et qui « détermine ce qui peut et doit être dit » (1975 dans 1990 : 231) sous la dépendance de l'*interdiscours*.

Cela revient à poser que les mots, expressions, propositions, etc., reçoivent leurs sens de la formation discursive dans laquelle ils sont produits. (Pêcheux 1975 : 145)

- 24 Maingueneau note dans le *DAD* qu'en raison de son double héritage (Foucault puis Pêcheux), la notion de *formation discursive* est aujourd'hui une notion instable dont l'usage est « peu contraint » et a tendance à s'appauvrir (in *DAD* : 271).

- 25 La notion de *formation discursive* a été introduite par Foucault dans *L'archéologie du savoir*, qui la définit comme « une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations) » (Foucault 1969 : 53). Foucault mentionne la notion de « relations discursives » qui sont nécessaires à la constitution des objets et qui caractérisent une pratique discursive (p. 62-63). Ces relations, selon Foucault, ne sont ni « internes au discours », ni « extérieures au discours », mais « à la limite du discours » (p. 63).

- 26 Dans l'approche de Pêcheux, les processus discursifs sont présentés comme « une série de déterminations successives par lesquelles l'énoncé se constitue peu à peu, et qui ont pour caractéristique de poser le “dit” et donc de rejeter le “non dit” » (Pêcheux et Fuchs 1975 dans Pêcheux 1990 : 169). Courtine a enrichi ce concept en définissant « un principe d'acceptabilité discursive pour un ensemble de formulations, venant opérer le partage entre “ce qui peut et doit être dit” et “ce qui ne peut/doit pas être dit” assignant à une formation discursive une frontière déterminée » (1981 : 97). C'est le partage entre le formulable et le non-formulable qui fixe les frontières de la formation discursive.

- 27 Pour Maingueneau 1987, c'est « le travail<sup>6</sup> avec l'interdiscours » qui provoque « un processus de reconfiguration incessante » de la formation discursive (1987 : 83) :

L'interdiscours consiste en un processus de reconfiguration incessante dans lequel une formation discursive est conduite [...] à incorporer des éléments préconstruits produits à l'extérieur d'elle-même, à en produire la redéfinition et le retournement, à susciter également. le rappel de ses propres éléments, à en organiser la répétition, mais aussi à en provoquer éventuellement l'effacement, l'oubli ou même la dénégation. (Maingueneau cité dans *ibid.*)

- 28 Moirand reprend, sous le nom de « mémoire interdiscursive », le « domaine de mémoire » introduit par Courtine (1981 : 56), constitué par un ensemble de discours, et dans lequel se « produit au sein d'un processus discursif l'énonciation d'une séquence discursive déterminée (effets de rappel, de redéfinition, de transformation, mais aussi d'oubli, de rupture, de dénégation, du déjà-dit) » (Moirand 1999 : 173). Les « effets de mémoire », qui relèvent de la « mémoire interdiscursive » inscrite en langue,

demeurent plus délicats à délimiter d'un point de vue linguistique, puisqu'ils sont moins marqués et apparaissent en discours sous la forme de « traces ». Notons que la référence à des traces de mémoire, fût-elle interdiscursive, met l'accessibilité de ces phénomènes hors de portée des seuls linguistes et renvoie cette analyse dans le champ des sciences cognitives (ou nécessite une recherche inter-disciplinaire).

- 29 La lecture des différents ouvrages de Bakhtine montre que la conception de l'hétérogénéité discursive du sémioticien russe, à travers la notion de *dialogisme*, permet de couvrir certains aspects cités *supra*. En effet, Bakhtine relève, à plusieurs reprises, que les mots gardent non seulement la mémoire des locuteurs mais aussi celle des « harmoniques du contexte (harmoniques des genres, des orientations, des individus) » (1975 : 114).

Le mot n'est pas une chose, c'est le milieu toujours dynamique, toujours changeant, dans lequel s'effectue l'échange dialogique. Il ne se satisfait jamais d'une seule conscience, d'une seule voix. La vie du mot c'est son passage d'un locuteur à un autre, d'un contexte à un autre, d'une collectivité sociale à une autre. Et le mot n'oublie jamais son trajet, ne peut se débarrasser entièrement de l'emprise des contextes dont il a fait partie. (Bakhtine 1970 : 279)

- 30 Cette notion d'« harmoniques du contexte » participe de ce que Pêcheux nommera *interdiscours*, et la notion bakhtinienne de « sphères d'usage » de celle de *formation discursive* :

Chaque époque et chaque groupe social a son répertoire de formes de discours dans la communication socio-idéologique. (Bakhtine 1977 : 40 cité par Adam 1999 : 87) Tout énoncé particulier est assurément individuel, mais chaque sphère d'usage du langage élabore ses types relativement stables d'énoncés [énonciations], et c'est ce que nous appelons genres discursifs [du langage]. (1984 : 265 cité par *ibid.*)

- 31 Comme le note Adam (*ibid.* 88), les genres sont associés chez Bakhtine aux formations sociales. La notion de *sphère d'usage* est reprise par Bakhtine dans le cadre d'une alternative à la linguistique qu'il nomme « translinguistique » et « qui étudie le mot non pas dans le système de la langue ou dans un texte, isolé de l'échange dialogique, mais dans la sphère même de cet échange » (Bakhtine 1970 : 278). On le voit ici, Bakhtine évoque deux niveaux d'hétérogénéité qui interagissent dans la production des discours : la « dialogisation intérieure » du discours et « l'emprise des contextes » (1970 : 279).

- 32 À l'issue de ce parcours, nous faisons l'hypothèse que le dialogisme est un processus d'interaction du discours avec des formulations de l'*interdiscours* ; cette interaction, qui est repérable en discours sous deux formes, implicite et explicite, correspond à deux couches de mémoire interdiscursive :

- une mémoire des discours, lorsque l'on peut associer une expression ou une formulation au discours d'un énonciateur nommable, une « voix » ;
- une mémoire lexicale, quand l'expression ou la formulation n'est imputable qu'à des positionnements idéologiques ou scientifiques, qui ont été capitalisés en langue dans des programmes de sens.

## 2. Dialogisme et interdiscours dans les discours du développement

- 33 Nous essaierons maintenant de confronter l'hypothèse à l'analyse d'un énoncé

authentique afin de repérer les différents types de relations dialogiques du discours avec l'interdiscours. Le corpus proposé est extrait d'un discours d'A. Juppé, intitulé «Vers un nouveau partenariat ».

Cette fracture (nord-sud) est mondiale, et une part considérable de l'humanité n'a pas bénéficié des retombées de la croissance économique des dernières années. Mais c'est bien l'Afrique qui souffre le plus de ce *différentiel de développement* puisque, sur les 40 pays dits « *les moins avancés* », 34 se situent sur le continent<sup>7</sup>. (Juppé A., 2003)

- 34 Présenté comme une « tribune<sup>8</sup> », le discours paru dans la presse africaine a été prononcé devant les chefs de gouvernement de quatre pays africains<sup>9</sup> avec qui le sénateur-maire de Bordeaux et président de l'UMP<sup>10</sup> (parti de la majorité au pouvoir) vient signer un contrat de « partenariat » dans le cadre de la rénovation et du renforcement de la politique de coopération française auquel il fait référence dans la suite de son discours :

Deux conditions étaient nécessaires pour que ce nouveau partenariat s'engage : une initiative africaine forte, d'abord ; une volonté politique nouvelle, ensuite, de la part des partenaires de l'Afrique et notamment de la part de la France qui entend rénover et renforcer sa politique de coopération. (*ibid.*)

- 35 Le contrat de partenariat, qui se situe dans un cadre bilatéral entre la France et chacun des pays africains signataires, doit être cosigné et par conséquent répondre à des conditions d'acceptabilité (« principe d'acceptabilité discursive » de Courtine *supra*). L'interaction en face à face *hic et nunc* et sur le terrain africain projette le discours de l'énonciateur vers l'anticipation des discours de l'autre (dialogisation interlocutive).

- 36 Dans le corpus, l'énonciateur Juppé qui parle sous le « contrôle » de l'autre, africain, coénonciateur du discours, produit deux modalisations euphémisantes : « ce différentiel de développement » qui permet d'éviter de nommer le praxème « sous-développement » et une modalisation autonymique : « les 40 pays dits les moins avancés ». Le *DAD* classe l'euphémisme dans la catégorie des procédés *adoucisseurs*<sup>11</sup> que les interactants sont amenés à produire pour ne pas blesser la « face<sup>12</sup> » des participants.

Ils peuvent consister à remplacer l'expression « menaçante » par une formule édulcorée, ou à l'accompagner d'une sorte de bémol. (p. 28)

- 37 Siblot dans les *T & C* mentionne que « les euphémismes résultent d'interdits sociaux, de tabous religieux ou de stratégies individuelles [...]. Ils peuvent être envisagés comme des évitements d'une désignation attendue, tenue pour normale au regard du référent » (p. 116). L'euphémisme « ce différentiel de développement » qui est une création lexicale idiolectale, (un hapax), renvoie, par le déterminant anaphorique « ce », dans la phrase précédente, à l'absence de « retombées de la croissance économique des dernières années ». Sont ainsi associés absence de croissance économique et manque de développement ou sous-développement que « différentiel de développement » permet de ne pas énoncer.

- 38 La métaphore du « différentiel » est particulièrement productrice de sens dans le contexte, sous sa double forme de :

— métaphore économique : « qui exprime un pourcentage d'écart entre deux grandeurs : différentiel d'inflation, de prix, de croissance, etc. » (*Petit Robert* 1993) : elle a pour effet d'associer croissance économique et développement (« croissance » et « développement » étant deux unités lexicales de la formation discursive biologique) ;

— métaphore de la mécanique automobile : « le rôle du *différentiel* est de répartir le couple entre ses deux sorties tout en leur autorisant des vitesses de rotation différentes » (Capet J.-P. *Encyclopedia Universalis* 2000) : le différentiel évoque l'idée de partenariat entre deux entités ne fonctionnant pas à la même vitesse.

39 Les métaphores sont des manifestations du processus d'interaction avec des discours autres à partir desquels sont importés des « préconstruits<sup>13</sup> ». Avec l'actualisation du nom « développement », la présence de préconstruits se manifeste à deux niveaux :

— par le rapport analogique établi entre des corps de savoirs différents, des formations discursives différentes, à savoir ici l'analogie entre la biologie et le domaine économique<sup>14</sup>.

— par la transformation de *nominalisation* : le nom formé par dérivation suffixale à partir du radical verbal *dévelop-* renvoie à un procès antérieur, et par conséquent à un acte en *faire* :

*Faire* est la mise en activité de l'*être* ; être la mise en passivité de *faire* ; évidence gagnée au terme d'une analyse du fonctionnement linguistique et qui retrouve notre expérience d'une praxis non linguistique, que la praxis linguistique prolonge et représente. [...] le nom est du *faire* traité en *être*. (Lafont 1978 : 258-259)

40 L'actualisation d'un nom produit par nominalisation indique par conséquent un *état de fait*. Le processus a pour effet de faire admettre un état du monde, comme ayant fait l'objet d'une action antérieure en *faire* qui a fait *être* une réalité du monde catégorisée et nommée dans des discours antérieurs. La dénomination « développement » inscrite en langue, et partagée par la communauté linguistique, entérine un discours qui dit que, pour atteindre cet état de réalité (état de pays développé), les pays non-conformes doivent engager ce processus de *faire* : se développer ou développer leur économie.

41 La modalisation autonymique, quant à elle, est une manifestation de l'hétérogénéité énonciative<sup>15</sup>. La mention d'un commentaire sur le dire et la création d'une nouvelle lexie sont les marques d'une relation dialogique avec des « dits » ailleurs, à l'égard desquels l'énonciateur souhaite se démarquer. Nommer, c'est prendre une position à l'égard de l'objet nommé mais aussi à l'égard d'autres qui le nomment différemment<sup>16</sup>.

42 On peut faire l'hypothèse qu'A. Juppé se désolidarise conjoncturellement de l'ONU, auteur de la nomination « pays les moins avancés » ou « PMA » en 1971 ; bien que la France soit partie prenante de cette organisation, la mission africaine de l'homme politique, qui se situe dans un cadre bilatéral, entre d'une certaine manière en concurrence avec des programmes d'aide multilatérale (engageant une organisation internationale et un pays africain) comme ceux du Programme des Nations Unies pour le Développement ou PNUD.

43 Cependant, l'explication est insuffisante<sup>17</sup> : le réglage de sens que l'énonciateur s'impose s'éclaire avec l'analyse du dispositif énonciatif, d'une part, des paramètres de la situation concrète de communication ou « scène d'énonciation construite par le texte » (Maingueneau 2002 : 119-132), à savoir l'énonciateur et l'énonciataire (coénonciateur), le lieu et le « moment » d'énonciation ; d'autre part, des paramètres de contextualisation (paramètres social, culturel, historique) sur lequel le texte nous informe *via* les marqueurs de dialogisme.

44 Dans le contexte de sa visite, l'énonciateur A. Juppé est soumis à une double contrainte : de respect et de domination de l'autre. Le discours, qui est produit en Afrique, a des visées pragmatiques qui sont inscrites dans le titre même du discours : « vers un nouveau partenariat ». L'homme politique a une intention communicative : s'adressant à des personnalités politiques africaines, il a pour souci permanent de ne pas dévaloriser son interlocuteur pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé (la signature d'un nouveau contrat de « partenariat » en lieu et place des contrats de coopération

préexistants). L'actualisation d'une forme idiolectale métaphorique, « différentiel de développement », est pragmatique : à « nouveau partenariat », nouveau discours ; la « coopération » des discours antérieurs se reformule en « partenariat » et le « sous-développement » en « différentiel de développement ».

45 Dans le cadre des discours du développement, l'opération dialectique d'inclusion/exclusion ou « dialectique du même et de l'autre » prend un relief particulier puisqu'elle renvoie à la dialectique identitaire du même et de l'autre qui se joue entre Juppé, représentant du monde développé (et bailleur de fonds) et ses interlocuteurs africains, représentants du monde sous-développé.

46 Les modalisations sont l'effet d'une négociation avec le coénonciateur (ou avec la représentation que l'énonciateur s'en fait), qui produit la mise à distance et l'évitement de nominations péjoratives qui pourraient heurter : « sous-développement », « pays sous-développés », « pays les moins avancés ».

47 Ces praxèmes sont apparus dans les discours à partir des indépendances, les années soixante, quand un nouveau système de catégorisation, produit à partir du praxème « développement » a remplacé le système de catégorisation discriminatoire de la période coloniale :

« la civilisation » *vs* « la barbarie », « l'état sauvage », « l'état de (simple) nature » ; « civilisés » *vs* « primitifs », « arriérés », « attardés »<sup>18</sup>, ...

48 « Développé » s'est substitué à « civilisé », « sous-développé » à « primitif », « sauvage ». La notion de sous-développement est établie par rapport à une référence occidentale de « développement » que nous définissons à la fois comme un état et un processus : état de conformité à un modèle de référence considéré comme universel — celui des pays occidentaux — et processus que les pays, qui ne présentent pas les caractéristiques de cet état, doivent engager pour l'atteindre<sup>19</sup>.

49 La lexie « pays les moins avancés », qui est la traduction de l'anglo-américain « backward countries », littéralement « pays en arrière » s'est substituée aux dénominations « attardés », « arriérés », qui évoquent non seulement l'idée d'un retard de développement économique et social d'une partie de l'humanité, mais celle d'une infériorité raciale : « les races inférieures » du discours de J. Ferry à la Chambre le 28 juillet 1885 :

Les races supérieures c'est-à-dire les sociétés occidentales parvenues à un haut degré de développement technique, scientifique et moral, ont à la fois des droits et des devoirs à l'égard des « races inférieures », c'est-à-dire des peuples non encore engagés sur la voie du Progrès. Ces droits et ces devoirs sont ceux de la civilisation à l'égard de la barbarie. [...]

50 En outre, ces dénominations relatives à une position arrière (« les moins avancés ») ou à une position inférieure (« sous-développement ») émanent du point de vue de celui qui est devant ou plus haut et dénoncent la position dominante de celui qui a le pouvoir de nommer l'autre, qui, se trouvant en arrière ou en dessous, est considéré par le premier comme en retard ou inférieur.

51 La mémoire interdiscursive propre à la formation discursive coloniale (de la période de la traite négrière puis de la période coloniale) est activée dans les deux dénominations « pays les moins avancés » et « sous-développement ».

52 Selon Fuchs, l'actualisation d'une séquence introduit avec elle la mémoire de l'histoire de sa production :

Par là se manifeste une caractéristique essentielle des processus énonciatifs : le fait que tous les autres possibles éliminés continuent à jouer et à vibrer pour les sujets, à travers la séquence retenue ; tout énoncé se détache sur une toile de fond qui

relate l'histoire de sa production et de ses interprétations possibles. (1982 : 174)

53 Les deux formulations « pays les moins avancés » et « différentiel de développement » s'inscrivent dans un espace de reformulation (c'est-à-dire une formation discursive au sens que lui donnait Pêcheux), dans lequel « des expressions littéralement différentes peuvent, [...], "avoir le même sens" » (1975 : 145). Le non-formulable est toujours en mémoire et peut être activé si la situation le suggère et l'autorise.

54 Les formulations « pays dits les moins avancés » et « différentiel de développement » manifestent deux formes de relation à l'hétérogénéité discursive :

– avec le discours d'autrui, par sa représentation au sein du discours : les formulations sont alors datables et assignables dans les discours antérieurs (dans ce cas, le PNUD<sup>20</sup> auteur de la dénomination « PMA » en 1971) ;

– avec les discours de l'évolutionnisme social né au XIX<sup>e</sup> et postulant une loi universelle du devenir de l'humanité sur le modèle de la loi biologique d'évolution des espèces par la sélection naturelle de Darwin. Cet écho lointain est un « effet de mémoire » qui n'est pas rattaché à un locuteur nommable, mais à un positionnement idéologique propre à la formation discursive coloniale.

55 La première manifestation de la relation dialogique avec l'hétérogénéité discursive est souvent dénommée *dialogisme* ou *intertexte* ; la seconde qui correspond à un « effet de mémoire » est dénommée *interdiscours*. Nous préférons considérer les deux manifestations comme deux niveaux de *dialogisme* avec ce que nous nommons l'*interdiscours*, comme ensemble de formulations situées « à la limite du discours » pour reprendre Foucault. Sériot, dans ses analyses du discours politique soviétique, a repéré, à partir de l'étude des nominalisations, ce « décalage entre plusieurs plans d'énonciation » (1986 : 27).

[...] les différentes sources énonciatives ne sont pas des « voix » égales se répondant dans un espace dialogique. Si l'énoncé, hétérogène, porte la trace de la présence de l'« Autre<sup>21</sup> », cet Autre ne peut être que nié, refoulé, vers un mode d'émergence seulement implicite. C'est pourquoi nous ne parlerons pas de « polyphonie » ou de « plurivocité », mais plutôt de « polytopie » ou « hétérotopie ». Ces termes permettent de rendre compte d'une stratification hiérarchisée de plusieurs espaces énonciatifs. (*ibid.*)

56 Une même dénomination, telle que « pays les moins avancés », peut renvoyer à plusieurs espaces énonciatifs activés par le contexte de production. Ces espaces correspondent à des niveaux de mémoire différents :

– la mémoire des discours (celui de l'ONU dans le cas de « pays les moins avancés ») ;

– la mémoire de la langue qui a capitalisé l'histoire des dénominations et de leurs reformulations, que l'actualisation de certains praxèmes, dans des contextes discursifs déterminés, permet de réactiver. La dénomination « pays les moins avancés » dans le contexte d'un accord de partenariat de la France avec les pays africains remémore les praxèmes de la mémoire coloniale : « arriérés », « attardés » et avec eux les praxis sociales et culturelles auxquelles ils étaient liés.

## En conclusion provisoire...

57 Le processus dialogique de relation du discours avec l'interdiscours est un processus d'*interaction* dont le résultat peut dénoncer la voix claire d'un énonciateur. Les points de vue, positionnements, représentations, idéologies, attachés aux expressions

linguistiques peuvent être aussi rappelés lors d'actes de nomination qui s'inscrivent dans des situations de communication susceptibles de raviver leur mémoire ; ce sont ceux « qui peuvent être rapportées à une même forme-sujet "sujet collectif" » (Henry 1977 : 118) ou le *on* de la doxa (Amossy 2005) : ces effets de mémoire sont capitalisés dans la langue qui contraint socialement et soumet le locuteur à « sa violence symbolique<sup>22</sup> » (Bourdieu 1992 : 142).

58 L'émergence, dans le fil du discours, de formulations par « effet de mémoire », dans un contexte sociohistorique décalé par rapport à celui de leur production initiale, envers et contre la volonté de l'énonciateur, témoigne des liens encore tendus entre le discours qui se produit et la formation discursive de référence des formulations, que la situation et les pratiques discursives et non-discursives peuvent contribuer à rappeler et de ce fait à maintenir.

59 Certains psychologues cognitivistes conçoivent la mémoire, dans une perspective dynamique, comme mémorisation des processus et non du contenu. Dans le contexte des relations franco-africaines, nous postulons que la difficulté à énoncer certains praxèmes de nomination de l'autre, qui s'exprime par des marqueurs de dialogisme, notamment des modalisateurs, n'est pas uniquement liée au contenu sémantique que cette mémoire réactive, mais aux praxis auxquelles les praxèmes sont associés. La relation interactive de *dialogisme*, que le discours entretient avec l'*interdiscours* de la *formation discursive* coloniale, contribue à perpétuer, dans le contexte postcolonial, sous une nouvelle forme, qu'elle se nomme « coopération » ou « partenariat », une relation de dominance préexistante dans le contexte colonial. Cette relation dialogique donne aux discours un rôle pragmatique dans le processus de dépendance des pays africains à l'égard de la France et entraîne la pérennisation d'une situation de dominance contre laquelle les deux parties entendent lutter. Ce rôle pragmatique du discours par la relation dialogique avec l'*interdiscours* reste encore à explorer.

---

## Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Achard P. 1977, « La biologie dans les représentations de l'économie » dans *Discours biologique et ordre social*, Paris : Seuil, 166-205.

Adam J. M. 1999, *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan.

Amossy R. 2005, (à paraître), « De l'apport d'une distinction : dialogisme *vs* polyphonie dans l'analyse argumentative », Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (39 sept. 2004), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

- Authier-Revuz J. 1984, « Hétérogénéité (s) énonciative (s) », *Langages* 73, 98-111.  
DOI : 10.3406/lgge.1984.1167
- Authier-Revuz J. 2000, « Deux mots pour une chose : trajets de non-coïncidence » in *Répétition, altération, reformulation*, Besançon : Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté 701, 37-61.
- Bakhtine M. 1970, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris : Points Essai.
- Bakhtine M. 1975, *Esthétique et théorie du Roman*, Paris : Tel Gallimard, 1978.
- Bourdieu P. (avec Loïc J. D. Wacquant) 1992, *Réponses*, Paris : Seuil. Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence.
- Charaudeau P. et D. Maingueneau 2002, *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Courtine J. J. 1981, « Analyse du discours politique », *Langages* 62, 9-127.
- Détrie C., Siblot P. et B. Verine (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Honoré Champion.
- Encyclopaedia Universalis* 2000, édition électronique en version CD-ROM (version 6).
- Foucault M. 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard, N.R.F.
- Fuchs C. 1982, *La paraphrase*, Paris : PUF.
- Henry P. 1977, *Le mauvais outil, langue, sujet et discours*, Paris : Klincksieck.
- Lafont R. 1978, *Le travail et la langue*, Paris : Flammarion.
- Maingueneau D. 2002, « Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ? », *Nouveaux Cahiers de l'IUED* 13, Paris : PUF, 119-132.
- Maingueneau D. 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette.
- Maingueneau D. 1996, « L'analyse du discours en France aujourd'hui », *Le Français dans le Monde*, Paris : Hachette, juillet, 8-15.
- Moirand S. 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse écrite », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Pêcheux M. 1975, *Les vérités de La Palice*, Paris : Ed. F. Maspéro.
- Pêcheux M. 1990, *L'inquiétude du discours*, Paris : Édition des cendres (textes choisis et présentés par Maldidier).
- Sériot P. 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, 11-41.

---

## Notes

- 1 Cette problématique fait partie d'une recherche de thèse en cours : Des rhétoriques coloniales à celles du développement. Les processus de dominance dans les discours sur le Mali.
- 2 Nous ne traiterons pas ici de la distinction entre polyphonie et dialogisme traitée notamment par Amossy (à paraître).
- 3 C'est nous qui soulignons.
- 4 Et qui est la source de la confusion entre ces termes.
- 5 Pour Pêcheux, « les formations discursives sont des composantes des formations idéologiques et [...] le discursif [...] un des aspects matériels de [...] la matérialité idéologique ». (Pêcheux et Fuchs 1975-1990 : 158)
- 6 L'analyse du discours est envisagée (à ses débuts) comme un travail d'analyse sur le modèle psychanalytique : « il fallait "rapporter (le texte) à un autre texte", celui de l'idéologie, présent d'une absence nécessaire dans le premier ». (Maingueneau 1996 : 9-10)
- 7 C'est nous qui soulignons.
- 8 En consultation sur le site internet de l'UMP.
- 9 Gabon, Sénégal, Mali et Cameroun du 6 au 11 mai dans le cadre du NEPAD (Nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique).
- 10 Union pour un Mouvement Populaire.
- 11 « Cette notion s'inscrit dans le cadre de la théorie de la politesse développée récemment

(Brown et Levinson 1978, 1987) dans le champ de la pragmatique et de l'analyse des interactions ». (: 28).

12 Face Threateners Acts : « actes menaçants pour la face ».

13 « préconstruit » pour désigner ce qui renvoie à une autre construction antérieure, extérieure, en tous cas indépendante, par opposition à ce qui est « construit » par l'énoncé. (Pêcheux 1975 : 88-89).

14 « L'analogie est un procédé métaphorique : elle établit entre deux domaines (ici l'économique et le physiologique) une correspondance orientée telle que l'on parle du premier domaine avec des mots qui trouvent leur sens dans le second. [...] les conclusions obtenues [...] apparaissent souvent comme explicatives, c'est-à-dire justificatrices de conclusions préconstruites ailleurs » (Achard 1977 : 166).

15 Le fragment sur lequel porte la modalisation autonymique n'est pas totalement assumé par le locuteur : il renvoie à une altérité énonciative, tout en conservant son rôle proprement linguistique dans la linéarité syntagmatique. (Détrie in T & C : 189).

16 « Cette prise de position à l'égard de l'objet nommé ; en même temps qu'à celui des autres locuteurs [...] comporte un engagement du sujet en ce qu'elle annonce une prise de position concrète qui s'inscrit dans le réel à travers des comportements pratiques conséquents » (Siblot in T & C : 255).

17 Notons également que Maingueneau 2002, qui a analysé le caractère constituant des discours des organisations internationales, conclut que ce type de discours « est constituant par la manière même dont il s'institue » mais « il me semble plutôt que l'on a affaire à un discours qui serait le simulacre d'un discours constituant » (Maingueneau 2002 : 119-132).

18 Extrait du relevé dans notre corpus issu du Centre des Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence.

19 C'est notre définition.

20 PNUD = Programme des Nations Unies pour le Développement.

21 Cette terminologie n'a pas de rapport avec l'opposition lacanienne entre « l'Autre » et « l'autre » (note de bas de page de Sériot).

22 « Cette forme de violence qui s'exerce sur un agent social avec sa complicité [...] c'est le fait d'accepter cet ensemble de présupposés fondamentaux, préréflexifs, que les agents sociaux engagent par le simple fait de prendre le monde comme allant de soi [...] » (ibid.).

---

## **Pour citer cet article**

### *Référence papier*

Dufour, F. (2004/2006). Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement. *Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 145-164

### *Référence électronique*

Françoise Dufour, « Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 6, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1839>

---

## **Auteur**

### **Françoise Dufour**

Praxiling, ICAR U.M.R. 5191 C.N.R.S. — Montpellier 3 [francoise.dufour@univ-montp3.fr](mailto:francoise.dufour@univ-montp3.fr)

### *Articles du même auteur*

**La mimésis vocale : un phénomène dialogique ?** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 49 | 2007

**Laurence Rosier, *Petit traité de l'insulte*. Loverval : Éditions Labor, 2006, 103 p.** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 48 | 2007

**François Gaudin, *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie***

[Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 42 | 2004

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :  
Aspects du dialogisme

---

## Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours

FRÉDÉRIQUE SITRI

p. 165-188

---

### *Résumé*

Cet article vise à situer l'analyse de discours dans ce que nous appelons le « paradigme dialogique » issu de la lecture des textes de Bakhtine. À travers un retour critique sur nos propres recherches, portant d'une part sur la nomination des objets de discours et d'autre part sur l'énoncé concessif, la réflexion s'articule autour de deux questions : la question de l'articulation entre le postulat théorique d'une altérité à l'œuvre dans le discours et celle des manifestations de cette altérité, et la question de la nature de l'extériorité ainsi posée.

The point of this article is to place discourse analysis within the context of what we call “the dialogical paradigm”, a concept that comes from our reading of Bakhtine. Based on a reassessment of previous research by the author on the naming of objects of discourse and concessive clauses, the article brings up two questions. Firstly, the question of how the theoretical notion of “alterity” manifests itself, and 22 Cahiers de praxématique 43, 2004 secondly, the question of how the “exteriority” implied above can be defined.

---

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : dialogisme, interdiscours, analyse de discours, objet de discours, concession

**Keywords** : dialogism, discourse analysis, interdiscourse, object of discourse, concessive clauses.

---

### *Texte intégral*

- 1 Dialogisme, polyphonie, hétérogénéité, interdiscours, mémoire discursive... le paradigme est largement diffusé dans les sciences du langage, particulièrement dans les approches énonciatives et discursives, mais aussi sémantiques et argumentatives<sup>1</sup>. Issus

de conceptualisations théoriques différentes, ces termes ont en commun de désigner l'existence d'une « altérité » ou d'une « extériorité » dans le discours en train de se tenir<sup>2</sup>. Or le recours au paradigme dialogique dans les sciences du langage pose à notre avis deux types de questions, qui seront distinguées pour la commodité de l'exposé, mais que nous concevons comme intriquées. Premièrement, la question de l'existence d'une corrélation entre le postulat « théorique » d'une altérité à l'œuvre dans le mot, l'énoncé ou le discours en train de se tenir et les manifestations de cette altérité. Deuxièmement, la question de la nature de l'extériorité ainsi posée : s'agit-il d'un interlocuteur, d'une « voix », d'un « contenu de pensée » ou de ce que l'on pourrait appeler un « espace discursif<sup>3</sup> » ? Du point de vue de l'analyse de discours, nous touchons à des problématiques fondamentales : la problématique de la matérialité des observables<sup>4</sup>, celle de l'hétérogénéité discursive, ainsi que, par ricochet pourrait-on dire, la problématique de la constitution du corpus. C'est à l'occasion d'un retour critique sur nos propres recherches que nous formulerons ces questions, avec l'objectif de situer l'analyse de discours dans le foisonnement des entreprises qui ont recours au « paradigme dialogique ».

## 1. Dialogisme et marques : à propos du mot

- 2 Un des lieux où la notion (le concept ?) de dialogisme apparaît opératoire est le processus d'affectation d'un nom à un référent ou à un objet de discours<sup>5</sup>. Dans un travail portant sur des situations argumentatives orales<sup>6</sup>, et en tant que telles potentiellement conflictuelles, nous avons vérifié que la nomination des objets de discours constituait un enjeu important et pouvait donner lieu à négociation entre les locuteurs, comme en témoignent les deux exemples ci-dessous<sup>7</sup> :

(1) L1 [...] /// je vous rappelle que c'est important / qu'il FAUT / que TOUT soit écrit / sinon / on tombe dans l'illégalité // et actuellement nous sommes dans l'illégalité / dans le sens qu'il y a un certain nombre de choses qui se FONT // et puis qui devraient peut-être pas se faire parce que c'est pas prévu dans le règlement intérieur / alors HEUREusement personne va FOUiller dans le règlement intérieur / pour savoir si c'est vrai ou pas mais si un jour quelqu'un : / voulait / montrer que : nous prenons des dispositions illégales /

L2 je voudrais sur cette question là ° mais c'est en rapport avec l'article deux donc on sera dans le vif du sujet ° § sur l'illégalité entre guillemets si les choses ne sont pas écrites // que tout soit écrit e / c'est pas que ça me chagrine vraiment mais ça me paraît TROP si vous voulez par moments / [...]

(2) L2 § en fait e c'est un dégraissage quand même

L3 (h) e : je sais pas (RIT)

L2 si si c'est un dégraissage de l'effectif [...]

L1 quand quand vous regardez ce qu'on vient de dire / § combien seront remplacés <. > on vous a donné les chiffres on vous a donné les chiffres / c'est c'est s= / c'est sûr qu'on dégraisse / puisqu'il y a une différence entre <. >

L1 c'est bien un dégraissage <donc e> partiellement [...]

L1 § c'est une a= c'est une ada= c'est une adaptation (h) si il y a si on doit aller beaucoup plus loin / e compte tenu de de de de de / de coupes qui seraient qui seraient faites e dans nos / dans nos commandes e de l'état et beh je sais pas ce qu'on

fera mais : pour l'instant c'est il y a il y arien [...]

L1 et c'est pour ça que *bien que l'on DÉgraisse si vous voulez prendre ce ce termelà si vous voulez* / e on on demande quand même du personnel à droite et à gauche et c'est comme ça que ça se fait / *c'est une adaptation une adaptation à droite et à gauche des be soins*

- 3 Le premier exemple est extrait d'un conseil d'administration de lycée consacré à la mise au point du règlement intérieur ; le mot *illégalité* employé par L1, le proviseur du lycée, est repris par L2, une enseignante, et constitué en objet de discours (mise en position thématique dans un syntagme prépositionnel en *sur*). Mais cette reprise s'accompagne d'une modalisation (*entre guillemets*) qui signale l'inadéquation du mot employé par L1. Dans la suite de la séquence, L2 construit d'ailleurs une nouvelle désignation en associant tout d'abord à la notion d'*illégalité* son contraire, la *légalité*, avant de substituer complètement la seconde à la première :

L2 mais enfin vous voyez ce que je veux dire c'est à dire que cette notion de légalité et d'illégalité en fait c'est par rapport à ce fond du problème (h) e je pense qu'§ il faut / L2§ bon enfin là on en est pas là mais je vous donne l'exemple § c'est-à-dire *qu'au nom de la légalité* e / bon ben : je sais pas où elle est la *légalité* à vrai dire parce qu'il faudrait effectivement qu'on ait soit-disant (h) qu'on ait apparemment des textes enfin m= / ça me paraît anormal de de se dire on fonctionne en en permanence en di= dans l'illégalité ce qui semblerait le cas si on n'avait pas eu un bon § règlement intérieur / ça me paraît pas possible ça

- 4 Ce qui est refusé par L2 c'est le mot de l'autre, au sens de l'autre-interlocuteur, parce qu'il est considéré comme inadéquat : la substitution au mot préfixé négativement *illégalité* du mot sans préfixe *légalité* permet de mieux cerner ce qui fait ici l'objet du refus.
- 5 La deuxième séquence se situe dans un conseil d'administration d'une entreprise. Il s'agit de qualifier les incitations au départ émanant de la direction : la catégorisation *c'est un dégraissage*, employée *in fine* par L1, représentant CGT, est d'abord reprise par L2, directeur de l'usine, avec un commentaire de mise à distance (*si vous voulez prendre ce terme-là*), puis « remplacée » par une nouvelle catégorisation (*c'est une adaptation*). L2 refuse d'une certaine façon le mot de L1 mais ici la « concurrence » entre ces deux nominations peut être interprétée comme le produit d'une opposition entre un mot du discours syndical (*dégraissage*) et un terme dont le caractère purement technique masque sans doute qu'il s'agit d'un mot « patronal » (*adaptation*).
- 6 Le « travail » sur la nomination apparaît ici dans l'échange interlocutif : chacun des mots est revendiqué par un locuteur, le mot refusé est le mot de l'interlocuteur. Ce dialogisme interlocutif se double cependant en (2) d'un dialogisme « interdiscursif » : les mots qui s'opposent appartiennent à (c'est-à-dire circulent dans) des discours différents, que l'on serait tenté d'identifier comme « le discours syndical » d'un côté, et « le discours patronal » de l'autre<sup>8</sup>.
- 7 Ces deux exemples constituent une illustration des formulations de Bakhtine dans lesquelles c'est le « mot » qui semble, de façon privilégiée, porteur de la dimension dialogique :

Tout membre d'une collectivité parlante trouve non pas des mots neutres, « linguistiques », libres des appréciations et des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres. Il les reçoit par la voix d'autrui, emplis de la voix d'autrui. Tout mot de son propre contexte vient d'un autre contexte, déjà marqué par l'interprétation d'autrui. Sa pensée ne rencontre que des mots déjà occupés (1963-1970 : 236).

Chaque mot, nous le savons, se présente comme une arène en réduction où

s'entrecroisent et luttent les accents sociaux à orientation contradictoire. Le mot s'avère, dans la bouche de l'individu, le produit de l'interaction vivante des forces sociales (1929-1977 : 76).

8 Formulations plus complexes sans doute qu'il n'y paraît en raison de l'ambiguïté du mot russe *slovo*, traduit ici par *mot* mais que l'on pourrait également traduire par *discours*<sup>9</sup>...

9 Le regroupement des extraits ci-dessus dans un même ensemble nous semble cependant, rétrospectivement, pouvoir être discuté : certes il s'agit de situations où L1 signale que tel ou tel mot (telle ou telle nomination) ne convient pas car il traîne avec lui des usages ou des contextes d'emploi qu'il refuse, mais on constate toutefois que les manifestations des problèmes de nomination ne sont pas identiques : en (1) c'est un commentaire méta-énonciatif (*entre guillemets*) qui dit que le mot ne convient pas, le signale comme un mot « de l'autre ». En (2) en revanche, l'effet de « concurrence » entre deux nominations est lié à la simple juxtaposition, dans une même structure de catégorisation, de deux termes, chacun étant émis par un locuteur différent ; il y a une « co-présence » en discours, ce que l'on pourrait appeler une « configuration discursive » (particulière), qui entraîne la production d'une hypothèse interprétative s'appuyant sur une « intuition » de sujet parlant : *dégraissage* et *adaptation* circulent dans deux « types » de discours<sup>10</sup> différents, sont porteurs de deux « mémoires discursives » distinctes (voire antagonistes). Dans une démarche d'analyse du discours, la constitution d'un corpus adéquat permettrait de valider cette hypothèse, en objectivant les lieux de production et de circulation de ces mots.

10 On voit que la question qui se profile ici est celle du marquage du dialogisme. Si l'on s'en tient au mot, en tant qu'il nomme un objet de discours (*name*), l'alternative semble être la suivante :

- soit le mot est accompagné d'une marque suprasegmentale (typographique et/ou prosodique) ou d'un commentaire signalant que le mot est déplacé, « vient d'ailleurs », bref que son emploi dans ce contexte « ne va pas de soi<sup>11</sup> » ;
- soit le mot n'est assorti d'aucun marquage et c'est alors l'intuition du récepteur, éventuellement confortée par une configuration discursive particulière, qui fera jouer d'autres discours derrière le discours en train de se tenir, et c'est par la constitution de corpus que l'analyste rendra compte de cette intuition.

11 La distinction entre formes marquées et formes non marquées est formulée le plus nettement par J. Authier, qui l'appuie théoriquement au couple hétérogénéité montrée/hétérogénéité constitutive : c'est constitutivement que le sujet et sa parole sont marqués de « non-un », mais cette non-coïncidence n'émerge qu'en certains points de la chaîne, signalée par un commentaire méta-énonciatif qui en même temps qu'il la marque, la « répare » :

Dès lors, les formes de représentation des faits de non-coïncidence apparaissent comme remplissant, dans le procès énonciatif, une *fonction, positive, de méconnaissance* des non-coïncidences foncières qui le marquent, négociation qui consiste à reconnaître dans son dire ce jeu de non-un mais sur le mode de la *dénégation*, par la représentation qui en est donnée — celle d'un accident, d'une faille locale, préservant et même réassurant ainsi, aux lieux mêmes où il est mis en cause, le fantasme de coïncidence, de UN, nécessaire au sujet parlant (1990 : 176-177).

12 En l'absence de marques, c'est l'interprétation du récepteur qui attribue à tel ou tel segment un trait dialogique, mais cette interprétation est étayée par des indices cotextuels et interdiscursifs : la reconnaissance d'une allusion par exemple s'appuie à la fois sur la perception d'une discordance du fragment perçu comme allusif avec son environnement, et sur sa ressemblance avec un autre discours<sup>12</sup>.

- 13 Mais d'autres travaux, qui prennent appui sur le postulat de la nature dialogique de la nomination, ne thématisent pas l'opposition entre formes marquées et formes non marquées<sup>13</sup>. Dans certaines formulations de P. Siblot par exemple, le mot semble immédiatement perçu comme dialogique :

Ainsi, user dans le discours politique français du syntagme *l'honneur de la France* fait entendre la voix, au sens bakhtinien, de la personne du général De Gaulle ou, plus largement, sa vision nationale et les reprises de celle-ci dans les gloses du gaullisme. (Siblot, in *Détrie, Siblot, Verine*, 2001 : 86)

- 14 Et le « point de vue » du locuteur semble « passer » immédiatement dans le mot, sans se « frotter » à la résistance de la langue :

À chaque actualisation, en fonction de contextes situationnels et communicationnels, en fonction de stratégies discursives également, le locuteur opte pour une appellation, simple ou complexe, lexicalisée ou non, dans laquelle il énonce sa prise de position et son point de vue à l'égard de l'objet nommé. (Siblot 2001 : 203)

- 15 On peut faire l'hypothèse que l'importance plus ou moins centrale accordée à la question du marquage du dialogisme constitue le reflet de positionnements différents quant à la question de la nature du signe et à la place respective de la langue et du discours (dans la production du sens) : d'un côté, attachement à une conception « saussurienne » du signe et de la langue comme « ordre propre<sup>14</sup> » ; de l'autre, refus du « statisme du signe saussurien et de la sémantique structurale » au profit d'une « perspective processuelle » et d'un parti pris réaliste dont témoigne la substitution de *praxème* à *lexème* : « Fondamentalement le sens n'est pas inhérent aux mots mais aux praxis. Il passe de celles-ci aux discours qui le symbolisent et le formalisent avant que la langue ne le capitalise » (Siblot 2001 : 199). On aurait affaire à une conception du passage langue-discours qui « affaiblit » le premier terme<sup>15</sup>.

- 16 La question que nous nous posons actuellement est la suivante : est-ce que postuler que les mots sont « constitutivement » dialogiques, c'est-à-dire traversés par les discours dans lesquels ils ont « vécu leur vie de mots », ne suppose pas, à un moment ou à un autre, et même dans une démarche d'analyse de discours, de se « doter » d'une représentation sémantique telle qu'elle puisse rendre compte de ce postulat, c'est-à-dire d'une représentation sémantique permettant d'intégrer à la description du sens du mot (en langue) les contextes (énoncés) dans lesquels il apparaît ?

- 17 Du point de vue de l'AD, l'absence de marques explicites de dialogisme autour d'un mot renvoie la question de l'objectivation de l'hypothèse interprétative (ou de l'intuition) à la mise en corpus. C'est ce que nous avons suggéré ci-dessus pour rendre compte de l'opposition *dégraissage/adaptation*. Les traitements quantitatifs de « grands corpus » rendus possibles par l'informatisation n'échappent pas à cette règle : ces traitements répondent à une question, permettent de vérifier une hypothèse, qui peut être soit une question formulée par le chercheur ou bien un phénomène mis en évidence par l'analyse statistique<sup>16</sup>. Il n'est sans doute pas anodin que la problématique du corpus soit devenue centrale chez les chercheurs réunis autour de M. Pêcheux au sein de la RCP ADELA [Analyse de discours et Lecture d'archives] au moment où, après avoir abandonné les corpus clos et homogénéisés de la « première époque », la question du « discours autre », de la relation de la séquence à d'autres séquences est devenue centrale<sup>17</sup>.

- 18 La question de la présence/absence de marques du dialogisme nous semble directement reliée à la réflexion sur la nature ou le statut de l'« extérieur » qui traverse le discours en train de se tenir. Pour s'en tenir à cet exemple, le commentaire méta-énonciatif qui « marque » le mot « dit » quelque chose de la nature de cet

« extérieur ». Ainsi J. Authier est-elle conduite à inventorier quatre types de non-coïncidences : non-coïncidence entre l'énonciateur et le destinataire (*X, si vous voulez*), du discours à lui-même (*X comme on dit dans tel type de discours*), entre les mots et les choses (*X, non il n'y a pas de mot*), des mots à eux-mêmes (*X au sens figuré*<sup>18</sup>).

- 19 Le statut donné à l'extérieur du discours en train de se tenir, selon qu'on le considère comme « voix », « doxa », « point de vue » ou « discours », constitue le deuxième axe autour duquel se distribuent les différents traitements du dialogisme et par rapport auquel on peut situer la position de l'analyse de discours.

## 2. Différents traitements de « l'extérieur » du discours : à propos de l'énoncé concessif

- 20 La réflexion sur diverses approches de l'« autre » mises en œuvre dans le paradigme dialogique sera menée à partir d'un cas, celui de l'énoncé concessif, auquel nous consacrons un travail en cours<sup>19</sup>.

- 21 Nous traiterons ici des énoncés comportant un marqueur (adverbe, conjonction, subordonnée) que la tradition (grammaticale ou linguistique) appelle marqueur concessif : *bien que, certes, quoique, pourtant, néanmoins, il est vrai*... Les énoncés en *certes* présentent le segment sur lequel porte le marqueur comme ayant été « déjà dit » ailleurs de sorte que le marqueur concessif peut ici être qualifié de « dialogique ». Les énoncés en *bien que* mettent en jeu un lien causal sur lequel s'appuie la concession. Dans les formes en *certes* tout particulièrement, mais également nous le verrons dans les formes en *bien que*, l'énoncé concessif apparaît de la sorte comme un lieu privilégié d'observation de la relation du discours en train de se tenir avec un « extérieur ». Or le traitement de cet extérieur n'est pas identique selon le paradigme théorique dans lequel on se place. Nous examinerons en premier lieu le paradigme « argumentatif » ouvert par les analyses d'O. Ducrot.

- 22 O. Ducrot analyse de la façon suivante les énoncés concessifs en *certes* (du type *certes il fait beau mais j'ai mal aux pieds*, en réponse à quelqu'un qui propose d'aller skier) : ils « mettent en scène deux énonciateurs successifs, E1 et E2, qui argumentent dans des sens opposés, le locuteur s'assimilant à E2 et assimilant son allocutaire à E1 » (1984 : 229-230). Cette « distinction entre un locuteur et plusieurs énonciateurs » constitue une illustration de la théorie de la polyphonie, terme que Ducrot emprunte explicitement à Bakhtine mais qu'il redéfinit, pour traiter de phénomènes tels que, outre la concession, la négation ou la présupposition : le locuteur « donne existence à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes » (1984 : 204) dans une mise en scène quasi-théâtrale. Le locuteur qui organise les différents points de vue de ces énonciateurs est dans une position de maîtrise par rapport à son « vouloir dire<sup>20</sup> ». Ainsi la concession est-elle envisagée comme une stratégie : « grâce à sa concession, on peut se construire le personnage d'un homme à l'esprit ouvert, capable de prendre en considération le point de vue de l'autre » (*ibid.* : 230-231).

- 23 Dans la continuité des travaux de Ducrot, Moeschler et de Spengler (1982) distinguent deux types de concessions : la concession argumentative, représentée par l'analyse de *mais* et la concession logique représentée par *bien que*. Le premier type de concession, pour la description de laquelle est reprise l'analyse ducrotienne de *mais*, repose sur la notion d'inférence entre un argument et une conclusion. Ainsi dans *il est intelligent*

mais brouillon, il est intelligent entraîne comme conclusion il faut l'engager tandis que il est brouillon argumente pour la conclusion inverse il ne faut pas l'engager. Dans la concession logique, la relation entre p et non q n'est pas argumentative, mais est une relation entre des faits dénotés. Par exemple *Bien que la rivière fût en crue, le pont ne s'est pas effondré* repose sur le fait que *lorsque la rivière est en crue, normalement le pont s'effondre*. Dans notre propre réflexion sur l'énoncé concessif, ces descriptions nous ont posé un certain nombre de problèmes qui sont :

— la question des énonciateurs. Dans la théorie de la polyphonie, les « énonciateurs » sont appelés des « êtres discursifs », c'est-à-dire des « êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur position, leur attitude mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles » (1984 : 204). Ce ne sont donc pas des instances de discours ; la question de la matérialité des énoncés attribués à ces différents énonciateurs, de leur ancrage (énonciatif), de leur mode de circulation, ne se pose pas, alors qu'il s'agit en revanche d'une question cruciale en analyse de discours, ce que M. Pêcheux formulait dans les termes suivants : « O. Ducrot se refuse absolument à faire intervenir dans l'analyse linguistique de la séquence la référence à quelque corpus interdiscursif que ce soit : il fait même de ce refus un critère distinctif de ce qui peut se présenter légitimement comme une analyse linguistique » (1990 : 291).

— la question de l'inférence, c'est-à-dire du passage d'une proposition p à une conclusion r, qui « en dit plus » que p. Ducrot dans sa description de *mais* explique que « la conclusion r qui sert de lien entre p et q n'est que très partiellement déterminée par le contenu de ces deux propositions, mais dépend pour une bonne part des croyances que les interlocuteurs se prêtent les uns aux autres dans le contexte où le dialogue est situé », autrement dit le recours à l'inférence semble admettre l'introduction de contenus extralinguistiques<sup>21</sup>.

— Dans le cas des concessions dites « logiques » se trouve posée la question de la nature de la relation entre p et non q (la crue de la rivière et l'effondrement du pont) ; pour Moeschler, il s'agit d'une relation entre des « faits dénotés » et non des « faits de discours<sup>22</sup> ». L'invocation d'une « normalité » exprimée en un énoncé du type « normalement quand la rivière est en crue le pont s'effondre » soulève des questions du même ordre puisque cette normalité, que peut rendre la notion de « topos », serait le reflet d'un « savoir partagé », de connaissances culturelles... L'observation d'énoncés attestés fait d'autre part apparaître le caractère quelque peu *ad hoc* d'un tel topos<sup>23</sup>.

24 Ces questions nous ont amenées à reprendre la question de l'énoncé concessif à partir d'un ensemble d'énoncés attestés extraits de discours diversifiés et présentant des marqueurs concessifs fonctionnant comme *certes*, en considérant la manière dont était établie la relation avec l'« extérieur » du discours. Dans cette optique, nous avons distingué deux grandes catégories d'énoncés : les énoncés dans lesquels le segment concessif présente des marques explicites de reprise et ceux ne présentant pas de telles marques. Il y a reprise marquée quand le segment concédé entretient un rapport explicite avec le contexte antérieur, sous le mode de la reprise littérale (3), de la paraphrase (4), de la reprise anaphorique ou plus directement même du discours rapporté :

(3) Il fit un clin d'œil qui voulait dire : « L'essentiel, c'est de s'en fiche et de boire frais ! » *Frais, certes, mais non glacé*, comme en témoignait le soin qu'il prenait à faire glisser une bouteille de rosé au bout d'une ficelle dans le puits plutôt que de se servir de la glacière (R. Sabatier, *Les fillettes chantantes*, fourni par Frantext)

(4) L'Europe dans le flou [titre] [...] le docteur Roy voit apparaître dans ses bilans peu de carences vraiment graves et son sentiment est que beaucoup de gens prennent de la DHEA sans en avoir vraiment besoin. « On devrait rapidement admettre la DHEA comme médicament, dit-il, *pour encadrer certaines pratiques* et contrôler mieux le produit ». *Les pratiques, il est vrai, dérivent parfois*. Elles peuvent être à la limite de la déontologie médicale, quand le médecin joue sur la crédulité et l'ignorance de patients fascinés et mal informés. Ou frôler la publicité mensongère lorsqu'une mirobolante affiche annonce une crème miraculeuse à la DHEA alors qu'aucun cosmétique ne peut contenir de substance hormonale sans être aussitôt interdit [...] Mais au-delà des arnaques en tout genre, l'entrée en scène de la DHEA au statut flou pose un autre grave problème : celui de l'information des médecins instructeurs. (*Le Nouvel Observateur*)

- 25 À côté de ces énoncés avec reprise marquée d'un segment de discours autre, on distingue un certain nombre d'énoncés concessifs pour lesquels le contexte ne fournit plus de repérage explicite d'une source énonciative autre, de sorte que le marqueur concessif seul attribue au segment concédé le statut de déjà-dit. On considère alors, puisque la structure interlocutive est absente, que ce segment reprend ce qu'on appellera de façon vague un discours qui circule. Dès lors plusieurs démarches sont possibles dans le traitement de ces discours et de leur « circulation ». Dans un exemple comme (5) :

(5) La dégradation du marché de l'emploi est le principal facteur de l'évolution de la pauvreté. Ce qui frappe l'opinion, ce n'est pas tant l'existence misérable d'une frange marginale de la population, que l'engrenage possible des difficultés économiques et sociales pour des franges diverses de la population. *Être pauvre de façon transitoire est certes moins alarmant que d'être condamné à être pauvre de génération en génération*, mais si de plus en plus de personnes peuvent connaître la première situation, il est compréhensible que la société dans son ensemble se sente affectée par ce phénomène et y voit la menace d'une dégradation de la cohésion sociale. (*Sciences Humaines* n°26)

- 26 on pourrait considérer que « être pauvre de façon transitoire est moins alarmant que d'être condamné à être pauvre de génération en génération » constitue un lieu commun, une vérité générale, un énoncé « doxique », et ce d'autant plus que l'énoncé en question présente des marques de généralisation (présent générique) et qu'il contient une évaluation. Le fait de renvoyer un énoncé à une « doxa<sup>24</sup> », en ayant recours ainsi à une catégorie reprise par les études argumentatives à la philosophie, ne dit rien cependant sur son mode d'inscription dans le discours en train de se tenir, ni sur son mode de constitution, ni sur son mode de circulation. Tout se passe comme si l'« extériorité » qui traversait le discours était envisagée comme « contenu de pensée » de nature culturelle ou psychologique et non pas comme matérialité langagière ou discursive.
- 27 Prendre en compte cette matérialité consisterait à considérer le segment concédé comme le point de départ de la constitution d'un corpus permettant d'objectiver les lieux de circulation et de validation de l'énoncé en question, comme on pourrait l'envisager en (5) ci-dessus ou en (6) pour l'énoncé « il est certainement souhaitable de trouver un emploi à ceux qui n'en ont pas [...] » :

(6) Forte croissance des inégalités Il est certainement souhaitable de trouver un emploi à ceux qui n'en ont pas, de faciliter le retour au travail de tous ceux qu'un accident de la vie, ou de la conjoncture, a privés de ce moyen privilégié d'intégration sociale. Mais la transformation du système de welfare en workfare pose de sérieux problèmes (*Le Monde*, 2002).

- 28 Une telle démarche tire l'AD du côté de l'histoire, puisqu'elle cherche alors, dans une filiation à Foucault, à établir des réseaux d'énoncés ou encore des « trajets thématiques » menant d'un énoncé à un autre (article *trajet thématique* du

*Dictionnaire d'analyse du discours*).

29 Dans un autre ordre d'idées, le relevé des énoncés concessifs présents dans une « unité » textuelle (œuvre, ouvrage, article de presse) pourrait bien donner accès à la « mémoire discursive », à l'interdiscours convoqué par cette unité. Un travail en cours sur le seul marqueur *certes* dans la base Frantext a permis de faire apparaître des phénomènes de cet ordre, dans le genre de l'essai tout particulièrement<sup>25</sup>.

30 Dans cette optique, l'extérieur du discours n'est pas autre chose que du discours, le segment concédé renvoie à d'autres énoncés attestés qu'un travail de mise en corpus est susceptible de mettre en relation.

31 En certaines occurrences, l'énoncé concédé est d'un tel degré de généralité qu'il semble difficile d'objectiver, même par un travail de corpus, ses lieux d'instanciation et de circulation. On est alors tenté de le traiter comme un énoncé stéréotypique associé à la représentation sémantique d'un lexème. Ainsi, dans l'extrait suivant *mourir certes il le faut*, on peut considérer *il faut mourir (il faut bien mourir)* comme un énoncé stéréotypique attaché à *mourir*. Là encore, ce stéréotype peut être envisagé de deux façons : comme une « représentation mentale » associée à un objet (c'est la notion de « faisceau d'objet » chez Grize<sup>26</sup>), ou comme un énoncé attesté ; pour Fradin (1984) « si l'on prend le stéréotype, il est clair que les énoncés qui le constituent sont des énoncés de la langue, et sont extraits de discours attestés ». D'une certaine manière, la divergence d'approche repérée ici recoupe celle que l'on avait observée entre mémoire discursive et savoir partagé. On notera encore que la représentation du sens d'un mot comme intégrant les énoncés dans lesquels il apparaît/ est apparu, peut être qualifiée de dialogique au sens où elle fait écho à la conception bakhtinienne du mot.

32 Nous avons indiqué une ligne de partage entre deux conceptions possibles de l'extériorité, et situé ce qui nous semble être une position et une démarche d'analyse de discours par rapport à la question de l'extériorité du discours en train de se tenir. Mais, dans le cours de notre travail, l'examen d'autres exemples d'énoncés concessifs pour lesquels la notion de reprise semblait peu opératoire nous a amenées à préciser notre position.

33 Dans un extrait tel que (7) en effet :

(7) 1999 : la Sécu pour la première fois en excédent... La première estimation des comptes de la nation pour 1999 rendue publique hier par l'Insee (institut national de la statistique), révèle que les systèmes de protection sociale sont bien sortis du rouge en 1999 après des années de lourds déficits : 9, 5 milliards en 1998, 35 7 en 1997, 40 7 en 1996. *Certes la seule Sécurité sociale (assurances maladie et vieillesse, allocations familiales) sera bien, comme l'avait prévu en septembre 1999 la commission des comptes, en déficit d'environ 4 milliards de francs ; mais si l'on ajoute comme le fait l'Insee le résultat de l'assurance chômage (Unedic) et l'ensemble des recettes et dépenses qui concourent à la protection sociale, soit un budget de 1 840 milliards de francs en 1999, il ressort un excédent de 14, 6 milliards de francs. (Le Monde)*

34 on observe que le segment concédé est remarquable par son caractère informatif (présence de données chiffrées, nombreuses précisions sur les circonstances de l'action, etc.) : ce qui est posé comme un rappel (déjà connu ou déjà dit ailleurs) d'un savoir disponible sur l'objet de discours en question constitue une information nouvelle, qui est en quelque sorte apportée par l'énoncé concessif. On observe fréquemment ce type de fonctionnement dans les articles de presse à visée informative : tout se passe comme si l'énoncé concessif permettait d'introduire de façon économique du contenu informatif.

35 Dès lors on passe d'une logique de reprise d'un déjà-dit « attesté » et localisable à une logique de construction avec « effet de déjà-dit ». Plus exactement — dans une

perspective où l'on considère l'énoncé comme pris dans un dialogisme interdiscursif, dans un réseau d'énoncés et non comme une « monade » construisant son propre monde — nous dirions que l'énoncé concessif configure, donne consistance à un discours autre qui de fait le traverse. Une telle approche est nous semble-t-il celle du préconstruit, telle qu'elle a été développée en analyse de discours, à travers les travaux de P. Sériot sur les nominalisations et de P. Henry sur la relative. Par rapport à la notion de reprise d'un « déjà-dit » qui suppose un travail sur la ressemblance entre deux énoncés, celle de préconstruit introduit l'idée que la forme (syntaxique) de l'énoncé considéré constitue une des formulations possibles de ce « déjà-dit<sup>27</sup> ». On comprend dès lors que l'emploi de marqueurs concessifs (tout particulièrement *certes* qui pose un interlocuteur fictif) opère, dans un genre comme l'essai, une sorte de balisage de l'interdiscours dans lequel évolue l'œuvre considérée<sup>28</sup>.

36 Dans ces conditions, on reprendra la question du « topos » à l'œuvre dans les concessives en *bien que* (concession logique) sous la forme d'une phrase en « normalement » (*normalement, quand la rivière est en crue, le pont s'effondre*) pour se demander si ce n'est pas l'énoncé concessif lui-même qui constitue un lieu de mise en circulation de ce topos<sup>29</sup>.

37 Nous avons tenté ici, à travers l'examen d'exemples empruntés à deux ensembles de recherches, de situer par rapport au « paradigme dialogique » issu des textes de Bakhtine, ce que nous pensons être une démarche d'analyse de discours inspirée de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'analyse de discours française ». Nous insisterons, en conclusion, sur les points suivants, dont nous ne doutons pas qu'ils offrent matière à discussion :

- Nous faisons l'hypothèse que « l'altérité » posée par le dialogisme est de nature discursive, c'est-à-dire que « l'autre » du discours est encore du discours. Ce qui veut dire que, si l'on distingue un dialogisme « interlocutif » et un dialogisme « interdiscursif », c'est le second qui intéressera au premier chef l'analyse du discours.
- Si l'on admet que tout mot, tout énoncé, tout discours est constitutivement dialogique, à nos yeux l'AD ne peut s'emparer de ce postulat que si elle le rapporte à des marques explicites ou à des indices permettant la mise en corpus. Une telle position peut être corrélée à une conception de « l'articulation » langue/discours qui constitue à nos yeux un des apports importants de l'AD dite « française », et que nous voyons à l'œuvre, dans ce qui précède, à deux niveaux :
- dans l'analyse des marqueurs dialogiques comme non seulement entérinant une répétition ou une reprise d'un discours à l'autre, mais comme « configurant » le discours « repris », lui donnant consistance, participant à la forme sous laquelle il est mis en circulation. C'est la raison pour laquelle notre travail sur la concession s'oriente vers la description du fonctionnement de différents marqueurs<sup>30</sup>.
- Dans la remise en question de l'opposition entre « fixité » du sens en langue et « dialogisme » en discours. Une telle opposition ayant pour effet de rejeter le dialogisme du côté de l'interprétation subjective, on mettra en avant la pertinence du recours à des représentations sémantiques qui intègrent dans leurs descriptions la possibilité de la « variabilité » du sens en discours. On pense à la description de Fradin 1984 qui, à la suite de Putnam, inclut dans la représentation sémantique du mot le « stéréotype », c'est-à-dire la série des énoncés stéréotypés associés au mot (proposition reprise avec des variations théoriques non négligeables par Anscombe 2001 par exemple) — même si la définition du stéréotype telle qu'elle est donnée par Fradin ne permet pas

directement de travailler sur des mémoires discursives « non congruentes » puisque « les énoncés qui le [le stéréotype] composent n'ont jamais à relever d'une FD [formation discursive]. Le stéréotype est produit uniquement par le ON-énonciateur, ou du moins rapporté en tant que tel par le dictionnaire » (p. 153). On pense également aux descriptions sémantiques menées dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives, qui « intègrent » le contexte sous une forme abstraite, la forme schématique, laquelle « est foncièrement relationnelle, se définissant comme une forme de schématisation de ce qui peut constituer le contexte de *filer* » (De Vogüé 2004 : 136), d'où une « interaction complexe entre le mot et le contexte : d'un côté le mot structure le contexte en tant qu'il correspond à un schème, de l'autre, en tant que forme, il reçoit sa substance du contexte » (Paillard, 1998 : 18<sup>31</sup>). Bref, on peut se demander si l'analyse du discours peut se passer d'une théorie de la description du sens des unités lexicales.

---

## Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Amossy R. 1991, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Nathan. Paris.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Anscombe J. C. 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages* 142, 57-76.

DOI : 10.3406/lgge.2001.883

Authier-Revuz J. 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, 26, 91-151.

Authier-Revuz J. 1990, « La non-coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », in *L'interaction communicative*, Berendonner A. et Parret H. (eds), Berne, Peter Lang, 173-193.

Authier-Revuz J. 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Larousse, Paris.

Authier-Revuz J. 1997, « Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel », *Cahiers du français contemporain* 3, 91-115.

Authier-Revuz J. 2001a, « La représentation du 'discours autre' », dans Tomassone, R. (éd.), *Grands repères culturels pour : Une langue, le français*, Paris, Hachette, 192-193.

Authier-Revuz J. 2001b, « Aux risques de l'allusion », in P. Murat (éd.), *L'allusion dans la littérature*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 209-235.

Bakhtine M. 1929-1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit.

Bakhtine M. 1963-1970, *La poésie de Dostoïevski*, Paris, Seuil.

- Bakhtine M. 1979-1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Berrendonner A. 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- Bikialo S. 2003, *Plusieurs mots pour une chose. De la nomination multiple au style de Claude Simon*. (Thèse de doctorat soutenue le 12 décembre 2003 à l'Université de Poitiers, sous la direction de J. Authier-Revuz (Paris 3) et de Ph. Caron (Poitiers), 593 pages).
- Bres J. 1999. « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français ». Dans J. Bres, R Delamotte-Legrand, F. Madray-Lesigne, P. Siblot (ed) *L'autre en discours*. Praxiling, collection Dialang. Montpellier III, Rouen, 191-212.
- Collinot A. et Mazière F. 1997, *Un prêt à parler : le dictionnaire*. PUF : Paris.
- Charaudeau P. et Maingueneau D. 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Detrie C., Siblot P. et Verine B. 2001, *Termes et concepts pour l'analyse de discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion.
- De Vogüé S. 1990, « Inférence sous inférence », *Le gré des langues* 1, 725.
- De Vogüé S. 2004, « Syntaxe, référence et identité du verbe filer », *Linx* 50, 135-167.
- Ducart D. 2004, « Concession, écart et transaction », in *Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, 58-67.
- Ducrot O. 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Fradin, B. 1984. « Langue, discours, lexique ». *Linx* 10, 159-165.
- Garnier S. et Sitri F. 2003, « Le discours autre dans l'énoncé concessif », in *Les frontières du discours rapporté. Actes du colloque international de Bruxelles*, novembre 2001, Paris, L'Harmattan, 570-575.
- Garnier S. et Sitri F. à paraître, « Problèmes épistémologiques en analyse de discours : le cas de l'énoncé concessif », à paraître au Brésil dans un ouvrage à la mémoire de M. Pêcheux.
- Guilhaumou J. et Maldidier D. 1979, « Courte critique pour une longue histoire », *Dialectiques* 26, 7-23.
- Guilhaumou J. et Maldidier D. 1984, « Du pain et X à l'époque de la Révolution française », *Linx* 10, 96-117.
- Format  
APA  
MLA  
Chicago  
Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.  
Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).
- Henry P. 1975, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages* 37, 82-98.  
DOI : 10.3406/lgge.1975.2613
- Henry P. 1977, *Le mauvais outil. Langue, sujet, discours*, Paris, Klincksieck.
- Maldidier D. 1990, *introduction à L'inquiétude du discours*, textes de Michel Pêcheux, Paris, Éditions des cendres.
- Marandín J. M. 1984, « Mais qu'est-ce que Socrate a au juste à voir avec la sagesse ? », *Linx* 10, 51-55.
- Format  
APA  
MLA  
Chicago  
Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.  
Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).
- Marandín J. M. 1993, « Syntaxe, discours du point de vue de l'analyse du discours », *Histoire Épistémologie Langage* 15/II, 153-177.  
DOI : 10.3406/hel.1993.2381
- Moeschler J. et de Spengler N. 1982, « La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle », *Cahiers de linguistique française* 4, 7-37.
- Moirand S. 2002, article « Dialogisme », in *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil,

175-178.

Moirand S. 2004, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », *Dialogisme et nomination*, université Montpellier 3, sous presse.

Mondada L. 1994, *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir*, Thèse de Doctorat, Lausanne.

Morel M. A. 1980, *Étude sur les moyens lexicaux et grammaticaux propres à exprimer une concession en français contemporain*, Thèse de Doctorat d'État, Université de la Sorbonne Nouvelle.

Morel M. A. 1996, *La concession en français*. Paris, Ophrys.

Paillard D. 1998, « Les mots du discours comme mots de la langue », *Le gré des langues* 14, 1041.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Paveau M. A. 1999, « Formes et fonctions de la doxa dans les discours sur l'école », *Mots* 61, 9-26.

DOI : 10.3406/mots.1999.2565

Pêcheux M. et collaborateurs 1983, *Rapport d'activité et perspectives de recherche de la RCP ADELA*.

Pêcheux M. 1990, *L'inquiétude du discours*, textes choisis et présentés par D. Maldidier. Paris : Éditions des cendres.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Sériot P. 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations ». *Langages* 11, 297-310.

DOI : 10.3406/lgge.1986.2476

Siblot P. 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, 189-214.

Sitri F. 2003, *L'objet du débat*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.

Todorov T. 1981, Mikhaïl Bakhtine, *Le principe dialogique*, Paris, Seuil.

## Notes

1 Nous remercions J. Authier-Revuz, S. Garnier et S. Moirand ainsi que les relecteurs anonymes de la revue pour leurs remarques et suggestions sur une première version de ce texte. Les erreurs et imprécisions qui subsistent sont de notre fait.

2 *Dialogisme* et *polyphonie* sont empruntés à Bakhtine, le second terme étant repris et redéfini par Ducrot dans le cadre de sa théorie de l'argumentation dans la langue et plus récemment par les « polyphonistes scandinaves ». Le terme d'*hétérogénéité* a été diffusé par les travaux de J. Authier, tout particulièrement dans l'opposition *hétérogénéité montrée/hétérogénéité constitutive*, et ne concerne pas que l'hétérogénéité interdiscursive et interlocutive. L'*interdiscours* est un concept forgé par l'analyse de discours « française » pour rendre compte du fait que « 'ça parle' toujours 'avant, ailleurs et indépendamment' » ; la notion de *mémoire discursive*, reformulation (par J. J. Courtine entre autres) de la notion de *domaine associé* de Foucault, rencontre l'*interdiscours*, qu'elle rend plus « concret » en en faisant un « corps socio-historiques de traces discursives » (Pêcheux in Maldidier 1990, p. 301). Notons que l'on trouve également chez Ducrot le terme d'*altérité*. Les différences terminologiques engagent bien évidemment des différences conceptuelles, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus

loin. Nous nous proposons dans ce qui suit d'employer le terme *dialogisme* comme un « métaterme » désignant l'ensemble du paradigme.

3 Le terme « espace discursif » ne renvoie pas ici à la notion ainsi désignée par Anscombe.

4 Voir *Tranel* 40, 2004.

5 Nous appelons ainsi, dans un sens qui n'est d'ailleurs pas très éloigné de celui de Bakhtine, grossièrement « ce dont il est question » dans le discours : « L'objet de discours d'un locuteur n'est pas objet de discours pour la première fois dans un énoncé donné et le locuteur donné n'est pas le premier à en parler. L'objet a déjà été parlé, controversé, éclairé et jugé diversement » (1979-1984 : 302).

6 Sitri, 2003.

7 Des situations moins nettement conflictuelles peuvent manifester le dialogisme de la nomination, quand, par exemple, dans un récit de voyage, le mot du voyageur s'oppose au mot employé par la population locale, comme le montrent les quelques exemples suivants, empruntés au travail de Lorenza Mondada sur les récits de voyage en Italie (1994 : 409-469) : *Il se trouve sur ce sommet une espèce de fort ou plutôt de vieux château dont on a conservé le parapet à moitié hauteur ; il sert de citadelle. La ville est partagée par un sale et méchant filet d'eau, que quelques relations libérales honorent du nom de superbe canal.*

8 Sans aller peut-être jusqu'à parler de dialogisme interdiscursif dans le premier cas, nous remarquons cependant que ce qui est « échangé » entre *légalité* et *illégalité* ce n'est pas seulement le mot mais ses co-occurents, les contextes dans lesquels il peut apparaître...

9 Sur ce point, voir entre autres Todorov (1981 : 44) cité par Moirand ici-même.

10 On serait tenté d'employer, à la place de l'expression « type de discours », qui ne convient pas tout à fait ici, le terme de « formation discursive », mais elle nous semble plus problématique encore.

11 Allusion au titre de l'ouvrage de J. Authier-Revuz (1995).

12 L'allusion est définie comme « une 'disposition' discursive complexe, articulant un fragment à deux lieux — la ligne du dire et l'espace du déjà-dit — via deux relations, différences dans l'intradiscours et différence dans l'interdiscours » (2001b : 211). Le style indirect libre peut également être considéré comme une configuration interprétative, en l'absence de marques univoques.

13 Cependant un chercheur comme J. Bres, qui ne se concentre pas sur le dialogisme de la nomination, propose un relevé des marqueurs dialogiques (Bres 1998 par exemple).

14 « Ordre » de la langue à la résistance de laquelle le locuteur peut se trouver confronté dans son activité de nomination, tout comme il est confronté au dialogisme interdiscursif.

15 Notre analyse rejoint celle de S. Bikialo pour qui « si la praxématique est actuellement la théorie qui se concentre le plus sur les rapports du langage au réel, elle le fait en niant l'ordre propre de la langue, en introduisant le rapport au réel et au sujet dans la langue » (2003 : 241).

16 Voir par exemple les travaux présentés dans « Linguistique et informatique, nouveaux défis », *Revue française de linguistique appliquée*, IX1, juin 2004.

17 « L'objet d'étude du groupe [analyse linguistique de la séquence] concerne l'analyse des conditions linguistiques à travers lesquelles des séquences discursives se constituent en appelant d'autres séquences, virtuelles ou non, pour réaliser la construction de leur sens » (rapport de la RCP ADELA, p. 39).

18 L'extériorité en jeu dans les cas 3) et 4) n'est pas « simplement » de l'autre (interlocuteur ou discours), mais un ordre radicalement hétérogène.

19 Travail mené en collaboration avec S. Garnier, Université de Chicago. On reprend ici des éléments de Garnier et Sitri, 2003 et à paraître.

20 Comme le remarque P. Henry, la théorie de la polyphonie peut être remplacée dans le cadre d'une « théorie de la persuasion et de l'influence sociale » (1977, p. 58).

21 Voir sur ce point De Vogüé, 1990 : « Dans ces deux cas [la question des concessives et certains énoncés en *si* du type *si tu as soif il y a de la bière dans le frigo*,] une certaine configuration de marqueurs linguistiques se trouve suffire à déclencher une inférence. Une description sémantique du fonctionnement de ces marqueurs doit donc en rendre compte. Et pourtant, il semble difficile de ne pas reconnaître des paramètres extralinguistiques à l'œuvre dans ce processus : l'inférence en jeu paraît refléter d'une façon ou d'une autre l'organisation des connaissances et des croyances dans laquelle l'énoncé s'inscrit. Le propos de cet article sera de démêler ce qui dans ces mécanismes relève de la langue et ce qui n'en relève pas » (p. 8).

22 Morel a une position analogue, mais pour la concession argumentative : « en insérant cet élément ‘concessif’ dans le premier terme, l’énonciateur souligne que la validation de l’assertion n’émane pas de lui. Il marque ainsi *qu’il situe l’argument au niveau des évidences ou des faits directement observables*, ou bien il le présente explicitement comme émanant de quelqu’un d’autre et notamment de son interlocuteur » (1996 : 15) (c’est nous qui soulignons en italique).

23 Le topos sur lequel repose la concession constitue-t-il vraiment une vérité générale dans l’extrait suivant : « Bien que le mari de Wang Junping soit lui-même producteur de programmes de télévision, il aime encore moins que sa femme regarder la télé » (*Courrier international*), où la concession reposerait sur « normalement quand on est producteur de télévision on aime regarder la télé » ? Voir également cet autre exemple : « — Amanda, vous semblez indécise. Est-ce de l’amour ou de l’amitié ? Ou mieux encore, une amitié amoureuse ?

— C’est vrai qu’il est extrêmement mignon, mais il n’y a pas de passion. » *Oh la !* n°149.

24 M. A. Paveau présente la doxa comme une « opinion commune qui circule sous différentes formes, en particulier celle de l’argument. On peut définir la doxa par les trois critères suivants : elle se manifeste sur le mode de l’évidence [...], elle constitue une forme de pouvoir dans la mesure où elle structure les discours dominants, et elle ‘constitue une dimension inconsciente de la langue’ [citation reprise à G. E. Sarfati, “de la philosophie du langage à la critique des discours”, in G. E. Sarfati, (dir), *Discours, culture, politique. Essai de redéfinition de la fonction critique*, Ambassade de France en Israël, Institut français, 1998 : 23] » (1999).

25 Deux extraits de l’ouvrage de G. Halimi *La cause des femmes* fournis par Frantext sont intéressants à ce titre, par les évidences auxquelles ils font appel, concernant le monde du travail et le capitalisme : [à propos du monde du travail] : « Monde de l’aliénation, certes, mais aussi monde de l’action et de la décision » (p. 212) ; « Disons, pour faire vite, que le capitalisme est responsable, certes de la majeure partie de nos maux, mais qui n’en est pas l’unique responsable » (p. 202203). (voir également le travail de D. Ducard sur le rapport de soutenance de thèse, qui fait apparaître les normes du genre à travers un relevé des énoncés concessifs) (Ducard, 2004).

26 Voir par exemple Grize, 1990.

27 C’est peut-être ainsi qu’il faudrait comprendre la définition qu’en donne Marandin : « Le préconstruit désigne une situation où le mode de donation de l’objet est indistinguable de son mode d’interprétation [...] On saisit bien la notion de préconstruit quand on la construite avec celle de déjà-dit [...]. Le préconstruit qualifie la forme de l’expression en tant qu’elle contraint l’interprétation alors que le déjà-dit relève du contenu (propositionnel ou notionnel) » (Marandin, 1993 : 167).

28 La question du genre nous semble pouvoir être travaillée dans la problématique ainsi dessinée : répartition des marqueurs et typologisation des énoncés concessifs en fonction du genre.

29 La question ici abordée devrait être élargie à d’autres problèmes linguistiques comme celui de l’anaphore associative, ou littéraires comme celui de la métaphore.

30 Nous rejoignons ici la conclusion de Moirand 2002, qui parle de « la richesse et [de] la complexité de l’éventail formel, syntaxique et sémantique qui l’[le dialogisme] inscrit dans la matérialité textuelle et que seule une description fine permet de mettre au jour » (p. 178).

31 De fait, le rapprochement avait déjà été fait, au sein de la RCP ADELA, par un des groupes sur *même* : « L’objectif est d’aboutir [...] à des règles de construction de schémas d’énoncés sous-jacentes, partiellement vides lexicalement (on se réfèrera à la problématique de la lexis, développée par A. Culioli). L’hypothèse, opposée à celle des “instructions” de O. Ducrot est que, pour une séquence donnée, ces schémas d’énoncé *in absentia* ne se réduisent pas à une forme unique, ne s’éparpillent pas en une série infinie d’interprétations, mais constituent un ensemble structuré lexicosyntaxiquement. Ces schémas d’énoncés virtuels peuvent être considérés, du point de vue de l’AD, comme autant de “missiles d’explorations” susceptibles de parcourir l’interdiscours cotextuel » (Pêcheux *et al.*, 1983 : 41).

## Pour citer cet article

### Référence papier

Sitri, F. (2004/2006). Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l’autre en discours. *Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 165-188

### Référence électronique

Frédérique Sitri, « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l’autre en discours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 7, mis en ligne

le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1846>

---

## ***Auteur***

**Frédérique Sitri**

CEDISCOR-SYLED (Université Paris III) et Université Paris X

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :  
Aspects du dialogisme

---

## Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives

SOPHIE MOIRAND

p. 189-220

---

### **Résumé**

Dans une première partie, l'auteur explique ce que le dialogisme apporte aux problématiques énonciatives (aux cadres indicel et pragmatique). Mais la théorie de l'énoncé, l'élaboration d'une translinguistique et la réflexion sur les genres du discours développées par Bakhtine place *l'intertextualité* au centre de la situation et de l'interaction. C'est pourquoi, dans une seconde partie, à partir de données empiriques et de l'observation des marques de dialogisme dans les textes et les genres discursifs, l'auteur explore l'apport du concept de dialogisme à une théorisation du discours : un discours « pensé » dans ses relations à l'histoire et à la mémoire. Ce qui permet de « revitaliser » certaines notions de l'Analyse du Discours Française (interdiscours, mémoire interdiscursive, par exemple).

In the first section of this article, the author introduces the concept of dialogism and its contribution to enunciative and pragmatic studies. At the same time, Bakhtin's theory of language also places intertextuality at the centre of the situation and interaction. Therefore, in a second part of the paper, the author shows the specific role of dialogism within a theory of discourse by using empirical data and the observation of dialogism markers along texts and genres: discourse and interaction are considered in their relations to history and memory. This conception of language and discourse brings new life to several notions of French Discourse Analysis (interdiscourse, discursive memory bank, for example).

### **Entrées d'index**

**Mots-clés** : dialogisme, énonciation, discours, interdiscours, interaction, histoire, intertextualité, mémoire interdiscursive, pragmatique, situation, théories du langage

**Keywords** : dialogism, enunciation, discourse, interdiscourse, interaction, discursive memory bank, history, intertextuality, situation, language theory

---

### **Texte intégral**

- 1 Le dialogisme, notion empruntée au Cercle de Bakhtine, est une catégorie actuellement convoquée dans de nombreux travaux en sciences du langage, en particulier en analyse du discours, qu'il s'agisse de l'écrit ou de l'oral. Mais soit le dialogisme est intégré, voire « phagocyté », par l'une des deux problématiques énonciatives dominantes en linguistique, que j'appellerai ici *le cadre indiciel* et *le cadre pragmatique*, renommant ainsi les « deux grands courants [qui] se disputent le champ énonciatif » « au sein de la linguistique » (Fuchs 1981 : 42) ; soit on peut le « penser » en tant que problématique énonciative à part entière, et autonome, ce que j'appellerai ici *le cadre dialogique*, afin de le différencier des deux autres. Dans ce cas, le dialogisme est pour moi indissociable de *la théorie de l'énoncé*, de l'élaboration d'une *translinguistique* et de la réflexion sur *les genres du discours*, telles qu'on les rencontre au fil des textes de Bakhtine et de Volochinov. Ce qui le fait basculer du côté des théories du discours et ne le confine pas à un rôle de catégorie énonciative, que l'on se contenterait d'articuler à celles déjà répertoriées dans les cadres indiciel et pragmatique. Ce qui veut dire que ce n'est pas la notion de dialogisme « décontextualisée » de son environnement théorique que l'on emprunte mais, avec elle, toute une conception du langage, et surtout du discours, tel qu'il naît et qu'il est ancré dans l'Histoire et dans la Société.
- 2 C'est ce que je voudrais montrer dans cet article en traitant successivement, et par commodité d'exposition, d'abord de ce que le dialogisme apporte aux perspectives énonciatives, si on ne le réduit pas cependant à un statut d'instrument descriptif dans le « moi/ici/maintenant » de la situation, dans l'étude du *point de vue* de l'énonciateur ou d'un énoncé *polyphonique* décontextualisé de ses conditions de production sociohistoriques ; ensuite de ce qu'il « est » lui-même en tant que concept opératoire « pour penser avec », et en particulier de ce qu'il apporte à une théorisation du discours dans ses relations à l'histoire, aux savoirs et à la mémoire. Mais dans un cas comme dans l'autre, le dialogisme est nécessairement mis en relation avec d'autres notions : les catégories grammaticales de l'inscription de la personne, du temps, de l'espace, de la détermination... et les catégories modales ou illocutionnaires rendant compte des actes de parole dans le premier cas ; des catégories discursives telles que celles héritées de l'analyse du discours française comme intertexte, interdiscours, mémoire interdiscursive, formation discursive (voire également certaines catégories de l'argumentation rhétorique<sup>1</sup>) dans le second cas. La question qui se pose est celle justement de l'articulation de ces deux « niveaux » d'analyse.

## 1. Du côté des problématiques énonciatives...

- 3 La majorité des travaux d'analyse du discours (si on laisse de côté la linguistique textuelle) s'appuient, au moins partiellement, sur les problématiques énonciatives. Cela, dès les débuts de l'Analyse du Discours Française (ADF), qui articule à l'analyse proposée par Harris les catégories énonciatives de Benveniste (Normand et Sitri eds 1996<sup>2</sup>). Mais l'ADF à ses débuts ne connaît pas encore Bakhtine, que les années 1970 cantonnent aux études littéraires<sup>3</sup>, pas plus d'ailleurs que n'en font mention les analyses de conversation ou de *discourse analysis* déjà répandues dans les pays anglo-saxons (ni dans Coulthard 1977 ni van Dijk 1977). De même, dans « la présentation historique et critique » des « problématiques énonciatives » que propose C. Fuchs en 1981, article synthétique fort bien documenté par ailleurs, Bakhtine est curieusement absent, rejeté sans doute dans « les théories non linguistiques du langage, par exemple les théories du

discours, des idéologies, psycholinguistique, sociolinguistique, psychanalyse, etc. », et donc en dehors des « théories linguistiques de l'énonciation » (*ibidem* : 52<sup>4</sup>).

- 4 Sans remonter à Aristote, l'ancêtre de la notion de modalité, et qui resurgit aujourd'hui à travers la notion d'*ethos* (souvent « désamarrée » du *logos* et du *pathos*), on s'en tiendra à une réflexion sur les trois cadres énonciatifs qui me paraissent revendiqués par les analystes du discours aujourd'hui : l'indiciel (Bally, Benveniste, Jakobson, Culioli...), le pragmatique (Austin, Searle, Grice...) et le dialogique (Bakhtine).

## 1.1. L'indiciel et le pragmatique...

- 5 L'énonciation indicielle et la pragmatique linguistique sont à l'origine des réflexions sur la production du langage plutôt que des théories du discours. Non soumises à l'épreuve des analyses de données discursives empiriques, elles théorisent les relations entre langue et discours ou l'usage que le locuteur fait du langage en situation. Il s'agit d'étudier, pour le cadre indiciel, la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation et, pour le cadre pragmatique, le fonctionnement du langage en actes. Centrés l'un sur les formes d'inscription de l'« ici/maintenant » (voire de « l'ego ») dans l'énoncé, l'autre sur « l'intention » et « l'effet » de l'énoncé, ces cadres renvoient ainsi à la notion de situation (*hic et nunc*) plutôt qu'à celles de discours et d'intertextualité, à la différence justement du cadre dialogique (voir *infra*).

- 6 *Le cadre indiciel* conduit ainsi à décrire des faits de langue tels qu'ils s'actualisent dans une situation à partir de catégories grammaticales (déictiques, modalités, par exemple). Ce qui permet, face à des données empiriques, de mettre en évidence la présence ou l'absence d'indices actualisant ces catégories, souvent au niveau local des unités discursives empiriques analysées, au mieux au niveau compositionnel (niveau « meso » pour Moirand 2003c). Si l'on s'inscrit dans une perspective discursive, une fois dégagés ces *observables* et dans le cas d'« énoncés longs », sont étudiées leur distribution et leur combinaison au fil du déroulement du texte ou de l'interaction et sont comparées ainsi leur présence/absence, leur fréquence et leur répartition d'un texte à l'autre d'un corpus collecté sur la base de dénominations empiriques plus ou moins stabilisées (le reportage, la revue de presse, le journal télévisé, la lettre de lecteur, les échanges au guichet, le mot du PDG, l'entretien malade/médecin, etc.). Finalement, les travaux qui s'en réclament<sup>5</sup> n'étudient bien souvent les observables que d'une seule catégorie (la distribution des temps au fil des nécrologies, l'inscription de la personne dans les pages personnelles sur l'internet, la modalité appréciative dans les critiques d'objets culturels ou les guides touristiques, le sujet énonciateur dans les textes scientifiques, etc.). Du coup, cela apporte davantage à l'étude d'une catégorie vue à travers ses fonctionnements discursifs (le discours rapporté, les temps, la personne, l'appréciation, l'effacement énonciatif...) qu'aux théories du discours, et même aux « genres » qu'on voudrait décrire, dans la mesure où on reste là dans la tradition logico-grammaticale centrée sur le signe. Le dialogisme, lorsqu'il est présent, devient par exemple un instrument de classement des différentes formes de discours rapporté ou de citation<sup>6</sup>, en particulier dans l'analyse des médias et des discours de transmission de connaissances, mais sans qu'on lui restitue toujours « sa pleine dimension de théorisation, à la fois historique et subjective, du fait du sens » (Authier 2000 : 229).

- 7 Quant à l'étude du langage en actes, *la pragmatique linguistique*, elle renvoie à une autre conception de l'énonciation, qui est revendiquée aujourd'hui dans un grand nombre d'analyses de l'oral « dialogal » et donc dans celles portant sur des interactions verbales. Mais ce n'est pas à l'origine une théorie construite pour observer des données

empiriques. De même que *l'acte de langage*, catégorie emblématique de ce cadre énonciatif, n'est pas en soi une catégorie descriptive : du statut qu'elle a dans la théorie d'origine, celui d'un concept opératoire favorisant la réflexion sur l'intention et l'effet d'un énoncé en situation, sa réussite ou son échec, elle est devenue, à l'épreuve de données discursives, une unité de description des conversations, des débats, et en particulier de toutes les formes dialogales ou plurilogales d'unités empiriques : la plus petite unité de communication (pour Roulet 1981), la plus petite unité réalisant un acte par le langage (pour Kerbrat-Orecchioni 2002).

8 Sans développer ici la question épineuse de l'identification de l'acte et de l'intentionnalité du sujet, on s'arrêtera sur les problèmes que posent à l'analyste la cotextualisation de l'acte dans des unités plus larges (interventions, échanges, unités de tours conversationnelles, etc.) ainsi que l'interprétation des résultats de ces descriptions :

— Décrire des unités discursives empiriques implique en effet de replacer les actes de langage dans des unités plus larges, qui ne relèvent plus de la pragmatique en tant que telle mais de la composition textuelle des séquences, et d'emprunter souvent à d'autres cadres théoriques (énonciation indicielle, linguistique textuelle, argumentation linguistique<sup>7</sup>, par exemple). Là encore, en raison sans doute des difficultés rencontrées dans l'articulation de catégories épistémologiquement hétérogènes, les études ont tendance à privilégier un seul type d'acte ou un seul type séquentiel (la requête, la menace, l'explication, la consigne...), voire, dans une perspective comparatiste, des actes rituels tels que l'excuse, le remerciement, le vœu, l'éloge, le compliment, ou la politesse...

— Expliquer et interpréter, cela relève ensuite d'une étude des relations interpersonnelles, qui emprunte à la psychologie sociale les notions de face et de territoire, et qui fait sortir l'analyse de l'énonciation linguistique, et des théories linguistiques du discours : ce ne sont plus les relations *intertextuelles* que l'on étudie mais les relations entre acteurs, entre les personnes empiriques qui entrent en interaction, et l'on glisse d'une étude du sens en contexte à celle du sens psychosocial, voire socioculturel, des échanges.

9 Ainsi, le dialogisme invoqué dans ce cadre-là est souvent rapporté à la reprise « en écho » des paroles (voire des gestes, des intonations) de la personne empirique en face de soi, dans « l'ici/ maintenant » de la situation, en particulier dans certaines approches ethnométhodologiques qui considèrent que « les objets de discours par lesquels les sujets saisissent le monde ne sont ni préexistants, ni donnés, mais s'élaborent au fil de leurs activités en se transformant selon les contextes » et que, si « catégories et objets de discours sont marqués par une instabilité constitutive », celle-ci ne serait observable qu'« à travers des opérations cognitives ancrées dans des pratiques, des activités verbales et non verbales, des négociations dans l'interaction » (Mondada et Dubois 1995 : 273). Or c'est oublier que le sens se forme dans l'histoire, à travers le travail de la mémoire, et que les mots que les locuteurs emploient ont inscrit en eux-mêmes cette histoire, indépendamment de ceux qui les emploient et indépendamment des personnes empiriques que l'on a en face de soi (voir Moirand 2004d).

10 Certains travaux actuels me paraissent par ailleurs accorder aujourd'hui une place essentielle à l'instance du seul énonciateur et à l'inscription de sa subjectivité, jusqu'à chercher un *appareil formel de l'effacement énonciatif*, qui n'est de fait que celui de l'énonciateur, ou à traquer les traces de la sous- ou de la surénonciation dans la matérialité de l'énoncé, qui n'est souvent que celle de la présence/ absence du seul énonciateur (voir les études réunies dans Rabatel éd. 2005, à paraître). Si l'on s'inscrit dans une problématique énonciative qui cherche à articuler cadre indiciel et cadre pragmatique lors de la description de données empiriques, on peut de fait choisir

d'accorder une place prépondérante au sujet, à son point de vue, à son *ethos*, dans l'instance des unités qu'on analyse, ou aux relations interpersonnelles qu'il construit avec ses interactants (par exemple à partir des *faces* de Goffman ou des *maximes* de Grice<sup>8</sup>).

- 11 Mais pour moi, la force du *dialogisme* de Bakhtine est ailleurs, et c'est considérablement affaiblir la portée du concept que de le réduire à n'être qu'un outil descriptif, parmi d'autres, de la constitution des énoncés, ou une façon de « repenser » la place du sujet dans l'énoncé.

## 1.2. Les apports du cadre dialogique

- 12 C'est le seul cadre qui me paraît placer le discours au centre de l'énonciation et l'énonciation au centre des relations interdiscursives. On le montrera à partir de la conception de la situation telle qu'elle apparaît au fil des textes du Cercle de Bakhtine et à partir de la place accordée dans l'énonciation aux discours d'autrui, discours antérieurs, discours à venir que l'on prévoit chez l'autre, discours avec soi-même et avec son/ses surdestinataire (s). T. Todorov (1981 : 86) propose ainsi de « reconstituer » le modèle de communication bakhtinien à partir du schéma bien connu de Jakobson, et remplace en particulier le « contact » de Jakobson par ce rapport constitutif de l'énoncé à d'autres énoncés souligné par Bakhtine, que Todorov désigne par le terme d'« intertexte » :

Objet

Locuteur énoncé Auditeur

**intertexte**

langue

- 13 *L'intertextualité* (terme que Todorov préfère à *dialogisme*) ainsi mise à la place du « contact » de Jakobson conduit à replacer l'énoncé non pas dans le seul contexte « visible » (la situation *hic et nunc* du cadre indicial comme du cadre pragmatique<sup>9</sup>) mais dans son histoire interdiscursive et conversationnelle. Car, comme le rappelle J. Peytard, pour Bakhtine :

[...] dire « interaction verbale », ce n'est pas seulement prendre en compte ce qui, dans le face-à-face d'un individu et d'un autre individu, dans un dialogue, psychologiquement, logiquement et linguistiquement, se produit par concaténation, c'est prioritairement penser l'interaction réalisée dans/par l'ensemble des multiples discours d'une société donnée en un moment donné. Penser que ces discours, dans leur multitude indéfinie, interagissent les uns avec les autres. Et tout duo/dialogue singulier ne peut être analysé hors de l'interaction socio-discursive.

(Peytard 1995 : 36)

- 14 On ne peut ainsi réduire le dialogisme à la co-construction des échanges par les interactants dans le fil du discours, *l'intratexte* d'une interaction, sauf à reconnaître qu'on en fait alors une autre notion. Reprendre un mot prononcé par l'autre en face à face, que cette reprise soit ou non « montrée », c'est replacer ce mot dans son histoire, dans la somme des discours antérieurs qu'il a déjà traversés, ainsi que dans l'histoire que l'on entretient avec lui, et dans l'histoire qu'on entretient avec son interlocuteur et, au-delà, si l'on suit Bakhtine, avec *le surdestinataire* à qui l'on s'adresse, qui n'est pas la personne en face de soi, ni même la représentation qui en est inscrite dans l'énoncé

(voir *infra* la définition proposée par Bakhtine lui-même dans Bakhtine 1984 : 336<sup>10</sup>).

15 La notion de situation, pour Bakhtine, est indissociable de sa théorie de l'énoncé. La situation n'agit pas « de l'extérieur ». Elle « s'intègre à l'énoncé comme un élément indispensable à sa constitution sémantique ». Ce qui implique que le locuteur n'est pas seul à la source de l'énoncé, ni à la source du sens : entrent en jeu « l'horizon spatial », commun aux deux interlocuteurs (le lieu « visible », la situation *hic et nunc*), « la connaissance et la compréhension de la situation », également communes aux deux locuteurs (les savoirs partagés), ainsi que « l'évaluation » qu'ils font de la situation (d'après Volochinov 1981 [1926] : 190-191). Mais si l'énoncé est bien, pour Bakhtine et/ou Volochinov, le produit de l'interaction verbale, cela ne le réduit pas à l'empiricité du dialogue en face à face : « Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompue (touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc.). Mais cette communication verbale ininterrompue ne constitue à son tour qu'un élément de l'évolution tous azimuts et ininterrompue d'un groupe social donné » (Bakhtine 1977 [1929] : 136).

16 Une relecture des textes de Bakhtine me permet d'avancer que, pour lui, ce ne sont pas les participants de l'interaction verbale qui *interagissent* (ni les personnes empiriques, ni même les « êtres discursifs » inscrits dans la matérialité textuelle), mais ce sont *les discours, les énoncés et les mots eux-mêmes*. *L'orientation dialogique de l'énoncé concret* qu'il propose s'avère de ce fait multidirectionnelle : le locuteur du modèle proposé répond à des discours antérieurs, anticipe le discours ainsi que « la compréhension responsive » du destinataire, y compris celui d'un « surdestinataire » représentant la personne la plus typique de son groupe social, converse avec lui-même, etc. Un échantillon de citations relevées dans les derniers textes de M. Bakhtine, constitués de notes non éditées à l'époque et consacrés au « problème des genres du discours » et au « problème du texte », illustrera, mieux que le commentaire que je pourrais en faire<sup>11</sup>, ce statut multidirectionnel de *l'intertexte* dans la théorie bakhtinienne :

UN ÉNONCÉ EST REMPLI DES ÉCHOS ET DES RAPPELS D'AUTRES ÉNONCÉS [...]. Un énoncé doit être considéré, avant tout, comme UNE RÉPONSE À DES ÉNONCÉS ANTÉRIEURS À L'INTÉRIEUR D'UNE SPHÈRE DONNÉE (le mot « réponse », nous l'entendons ici au sens le plus large) : il les réfute, les confirme, les complète, prend appui sur eux, les suppose connus et, d'une façon ou d'une autre, il compte avec eux.

(Bakhtine 1984 [1952-1953] : 298)

[...] un énoncé ne peut pas ne pas être, également, à un certain degré, UNE RÉPONSE À CE QUI AURA DÉJÀ ÉTÉ DIT SUR L'OBJET DONNÉ, LE PROBLÈME POSÉ, quand bien même ce caractère de réponse n'apparaîtrait pas distinctement dans l'expression extérieure. La réponse transpercera dans les harmoniques du sens, de l'expression, du style, dans les nuances les plus infimes de la composition. Les *harmoniques dialogiques* remplissent un énoncé et il faut en tenir compte si l'on veut comprendre jusqu'au bout le style de l'énoncé. Car NOTRE PENSÉE ELLE-MÊME — que ce soit dans les domaines de la philosophie, des sciences, des arts — NAÎT ET SE FORME EN INTERACTION ET EN LUTTE AVEC LA PENSÉE D'AUTRUI, ce qui ne peut pas ne pas trouver son reflet dans les formes d'expression verbale de notre pensée.

(*ibidem* : 300)

L'objet du discours d'un locuteur, quel qu'il soit, n'est pas objet de discours pour la première fois dans un énoncé donné, et le locuteur donné n'est pas le premier à en parler. L'OBJET A DÉJÀ, POUR AINSI DIRE, ÉTÉ PARLÉ, CONTROVERSÉ,

ÉCLAIRÉ ET JUGÉ DIVERSEMENT, il est le lieu où se croisent, se rencontrent et se séparent des points de vue différents, des visions du monde, des tendances. Un locuteur n'est pas l'Adam biblique, face à des objets vierges, non encore désignés, qu'il est le premier à nommer. [...] UN ÉNONCÉ EST TOURNÉ non seulement vers son objet mais AUSSI VERS LE DISCOURS D'AUTRUI PORTANT SUR CET OBJET. La plus légère allusion à l'énoncé d'autrui donne à la parole un tour dialogique que nul thème constitué purement par l'objet ne saurait lui donner. [...] Nous le répétons, l'énoncé est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal et on ne peut le détacher des maillons antérieurs qui le déterminent, tant du dehors que du dedans, et qui suscitent en lui des réactions-réponses immédiates et une résonance dialogique.

(*ibidem* : 301)

UN ÉNONCÉ, cependant, EST RELIÉ non seulement aux maillons qui le précèdent mais AUSSI À CEUX QUI LUI SUCCÈDENT DANS LA CHAÎNE DE L'ÉCHANGE VERBAL. [...] l'énoncé, dès son tout début, s'élabore en fonction de la réaction-réponse éventuelle, en vue de laquelle il s'élabore précisément. [...] Les autres, ceux pour qui ma pensée devient, pour la première fois, une pensée réelle (et, de ce fait, réelle pour moi-même), ne sont pas des auditeurs passifs mais des participants actifs de l'échange verbal. Le locuteur, d'emblée, attend d'eux une réponse, une compréhension responsive active. TOUT L'ÉNONCÉ S'ÉLABORE COMME POUR ALLER AU DEVANT DE CETTE RÉPONSE. [...] Ce destinataire peut être le partenaire-interlocuteur immédiat du dialogue dans la vie courante, il peut être l'ensemble différencié de spécialistes dans quelque domaine spécialisé de l'échange culturel, il peut être l'auditoire différencié des contemporains, des condisciples, des adversaires et ennemis, des subalternes, des directeurs, des inférieurs, des supérieurs, des proches, des étrangers, etc. [...] l'énoncé de celui à qui je réponds (j'acquiesce, je conteste, j'exécute, j'enregistre, etc.) est *déjà-là* mais sa réponse (sa compréhension responsive) est *à-venir*. Tandis que j'élabore mon énoncé, JE TENDS, D'UNE PART À DÉTERMINER CETTE RÉPONSE DE FAÇON ACTIVE, d'autre part, je tends à la présumer ET CETTE RÉPONSE PRÉSUMÉE, À SON TOUR, AGIT SUR MON ÉNONCÉ.

(*ibidem* : 302-303)

L'énoncé a toujours un destinataire [...]. Ce destinataire, c'est le *second* [...]. Mais en dehors de ce destinataire (de ce second), L'AUTEUR D'UN ÉNONCÉ, DE FAÇON PLUS OU MOINS CONSCIENTE, PRÉSUPPOSE UN *SUR-DESTINATAIRE* SUPÉRIEUR (le troisième) dont la compréhension responsive absolument exacte est présumée soit dans un lointain métaphysique, soit dans un temps historique éloigné. (Le destinataire de secours.) Aux époques variées, à la faveur d'une perception du monde variée, ce surdestinataire, avec sa compréhension responsive, idéalement correcte, prend une identité idéologique concrète variable (Dieu, la vérité absolue, le jugement de la conscience humaine impartiale, le peuple, le jugement de l'histoire, la science, etc.). [...] TOUT DIALOGUE SE DÉROULE, DIRAIT-ON, EN PRÉSENCE DU TROISIÈME, INVISIBLE, DOTÉ D'UNE COMPRÉHENSION RESPONSIVE, ET QUI SE SITUE AU-DESSUS DE TOUS LES PARTICIPANTS DU DIALOGUE (les partenaires).

(Bakhtine 1984 [1959-1961] : 336)

- 17 C'est une orientation *transdiscursive* que Bakhtine assigne de fait à l'énoncé concret et qu'il intègre ici aux problèmes du texte et des genres du discours. On est bien au-delà de « l'acte individuel d'utilisation de la langue » ou du « vouloir dire » du locuteur : si « l'énonciation actualisée est comme une île émergeant d'un océan sans limites, le discours intérieur<sup>12</sup> » (Bakhtine 1977 [1929] : 138), celui-ci [c'est moi qui l'ajoute] est bel et bien informé et formé par la mémoire, en partie collective, et donc par des savoirs et par l'Histoire (voir en 2 *infra*). Si l'on revient maintenant au commentaire de T. Todorov sur la reconstitution qu'il propose du modèle de communication chez Bakhtine, on perçoit mieux alors le basculement théorique d'une problématique

énonciative vers une théorie du discours. Car, si pour Jakobson, ajoute Todorov, les notions du schéma décrivent les facteurs constitutifs de tout événement verbal, pour Bakhtine, il y a deux « événements » radicalement distincts au point qu'ils rendent nécessaires deux disciplines autonomes, la linguistique et la translinguistique (Todorov 1981 : 86). Mais ces deux disciplines ne sont pas disjointes : le discours, objet de la translinguistique, est fondamentalement lié aux formes de la langue et au « tout » que constitue l'énoncé (le genre), et « la langue vit et évolue historiquement dans la communication verbale concrète, non dans le système linguistique abstrait des formes de la langue, non plus que dans le psychisme individuel des locuteurs » (Bakhtine 1977 : 137).

## 2. Le dialogisme à l'épreuve de l'analyse des données discursives empiriques

18 Si le dialogisme, tel qu'on le perçoit au fil des traductions des textes de Bakhtine<sup>13</sup>, est un concept fascinant pour « penser avec », Bakhtine ne propose pas de catégories descriptives qui permettraient d'étudier ses différentes actualisations (si ce n'est certaines formes bien répertoriées en langue du discours rapporté) : or si le dialogisme est, on l'a vu, constitutif de tout énoncé, c'est à travers les formes verbales concrètes qu'il prend dans « l'énonciation actualisée », cette « île » émergeant du discours intérieur, que l'on peut dégager *les observables* qui permettent de décrire les différentes formes de son inscription et d'interpréter ensuite ses orientations. Il s'ensuit une inversion de la démarche : on ne part pas des cadres indiciels et/ou pragmatiques pour y ajouter un « parfum » de dialogisme ; mais on part du dialogisme en tant que catégorie *transdiscursive*, dont on cherche différentes formes d'actualisation en s'appuyant sur certaines catégories empruntées aux cadres indiciel et pragmatique. On est ainsi conduit à retravailler des concepts théoriques liés au discours (au sens de la translinguistique de Bakhtine) et, sans remonter là encore à Aristote, à revenir au moins aux réflexions qui se sont développées en France dans les années 1960, autour de Michel de Certeau (historien), Michel Foucault (philosophe), Michel Pêcheux (théoricien du discours). Ce que dit Bakhtine à sa manière (voir *supra*) sur les constellations interdiscursives présentes dans tout énoncé nous renvoie indiscutablement aux réflexions conduites ces années-là sur la notion de discours et dans plusieurs directions des sciences humaines. Mais ce que dit Bakhtine de l'articulation entre l'objet de la linguistique et celui de la translinguistique (par exemple, Bakhtine 1970 : 253-254<sup>14</sup>) me semble infiniment plus proche d'une analyse du discours, qui prend appui sur les formes de la langue pour traquer *l'interdiscours* qui s'y blottit, telle que l'a théorisée M. Pêcheux (voir Moirand 1999, dans les *Cahiers de praxématique* 33<sup>15</sup>). Ainsi, ces objets que l'analyse du discours française avait soit « ratés » (selon l'expression empruntée à Courtine et Marandain 1981) — *l'hétérogénéité pluridimensionnelle constitutive* du discours — soit carrément « occultés » — la notion de *genre du discours* —, les derniers écrits de Bakhtine permettent de les replacer au centre d'une analyse de données discursives empiriques.

### 2.1. De la constitution des corpus à la construction des observables

19 Empruntant ce titre au n°40 de la revue *TRANEL* (Jeanneret éd. 2004), je montrerai

brèvement ici comment la notion de genre du discours devient nécessaire à une réflexion sur les différentes orientations dialogiques du discours ainsi qu'à la mise en œuvre d'observables à différents niveaux, si l'on tente d'articuler *langue* et *discours*, à la différence des études pour lesquelles la langue n'est pas fondamentalement présente (en sciences de la communication, sciences sociales, ou sciences politiques, par exemple). L'objectif que l'on a, lorsqu'on met le dialogisme à l'épreuve de données empiriques, c'est que l'on compte trouver inscrites dans la matérialité verbale ou paraverbale (l'intonation, par exemple) les traces « concrètes » de ses multiples orientations, c'est-à-dire des formes différentes d'actualisation. Mais cela ne devient méthodologiquement pertinent que si l'on s'appuie, non pas sur des catégories *a priori* de formes « dialogiques » dont on cherche à trouver des exemples dans des énoncés empiriques, mais sur l'observation de corpus « construits<sup>16</sup> », c'est-à-dire constitués d'ensembles d'unités discursives empiriques de même nature, ou contrastables ou complémentaires, actualisant des *genres* de discours :

En effet, un travail de recherches portant sur un matériau linguistique concret [...] a inmanquablement affaire aux énoncés concrets (écrits ou oraux), qui se rapportent aux diverses sphères de l'activité et de la communication [...]. C'est là que les chercheurs puisent les faits de langue dont ils ont besoin. Une conception claire de la nature de l'énoncé en général et des types variés d'énoncés en particulier (premiers et seconds), c'est-à-dire des divers genres du discours, est indispensable à toute étude quelle qu'en puisse être l'orientation spécifique.

(Bakhtine 1984 : 268)

20 Or, comme le dit Bakhtine, l'énoncé

reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines [ceux de l'activité humaine], non seulement par son contenu (thématique) et son style de langue, autrement dit par la sélection opérée dans les moyens de la langue — moyens lexicaux, phraséologiques et grammaticaux —, mais aussi et surtout par sa construction compositionnelle. Ces trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) fusionnent indissolublement dans le *tout* que constitue l'énoncé, et chacun d'eux est marqué par la spécificité d'une sphère d'échange.

(*ibidem* : 265)

21 À titre d'exemple, lors de l'analyse de genres discursifs spécifiques de la presse quotidienne nationale en France, à partir d'un corpus constitué d'unités discursives recueillies autour de moments discursifs particuliers (la controverse autour des Organismes Génétiquement Modifiés), on a pu répertorier un certain nombre d'observables constitués par exemple :

— des mots eux-mêmes ou, plus précisément, des résultats de l'activité de nomination des locuteurs concernant soit l'objet de la controverse (1), soit les actions de certains acteurs impliqués dans cette controverse (2), soit les acteurs eux-mêmes (3) :

1. OGM : aliments modifiés, transformés, manipulés, végétaux bricolés, colza « pollué » aux OGM, colza contaminé, culture totalitaire, nourriture Frankenstein...

2. La bataille des OGM, la fronde anti-OGM, la moisson sauvage, la croisade anti-maïs transgénique, actions commandos, l'arrachage sauvage, la résistance s'organise, la guerre planétaire...

3. anarchistes, terroristes, activistes, vandales, faucheurs volontaires, obscurantistes...

Et ces mots, qu'il faut bien évidemment rapporter à ceux qui les emploient, ont forcément « empilé » au cours du temps des traits ou des représentations sémantiques différents (ce que P. Siblot appelle *le dialogisme de la nomination* et ce que j'ai nommé *la mémoire des mots* — Siblot 1998 et Moirand 2004d, par exemple), que les locuteurs eux-mêmes ont partiellement oubliés ;

— de certaines formulations et de certaines constructions, qui semblent favoriser, sémantiquement ou syntaxiquement, l'inscription des dires antérieurs et de dires d'autrui (voir par exemple Bres 1998, 1999), ce qui nous renvoie à la notion de préconstruit de l'analyse du discours française (Henry 1975, par exemple) :

4. [...] la leçon de la crise de la vache folle—on ne joue pas impunément avec la nature —n'a pas encore été tirée par l'Union européenne. • Ce qu'on appelle aujourd'hui manipulation — terme piégé qui disqualifie les nouvelles techniques avant tout débat — en des temps plus optimistes s'appelait tout simplement progrès.

• L'OGM ou la faim ?

• [...] vont-elles, comme le disent José Bové et les écologistes, créer des dommages irréversibles dans notre cadre naturel ou contribuer à mettre fin à l'utilisation des pesticides et à aider le tiers monde [...] ?

• Ce ne sont pas les biotechnologies qui vont permettre de vaincre la faim dans le monde !

— de dires qui s'insèrent explicitement au fil du texte, empruntant toutes les formes possibles de discours rapporté, ce qui concourt à une texture énonciative particulière à certains genres de la presse (Moirand 2001, 2003b, 2004), constitués de segments empruntés à des communautés langagières variées et rapportés, au moins partiellement, à des énonciateurs « situés » et aux genres d'origine de ces communautés :

5. Ouvert au dialogue, le ministre dénonce néanmoins les « *actions commandos* [...] ». Roger-Gérard Schwartzberg, son collègue chargé de la Recherche, a déploré ces destructions qui ne contribuent pas à « *sortir de l'incertitude* » [...]. L'illégalité des destructions est mise en avant par les semenciers. Dans un communiqué, hier, Monsanto parle d'actes de « *délinquance publique* ». Leurs organisations professionnelles [...] dénoncent des actes « *hors la loi* » commis par des « *activistes* »...

— de dires qui fonctionnent plutôt sous le régime de l'allusion à des positions autres ou à des discours qui pourraient, ont pu ou auraient pu être dits ainsi :

6. [...] les firmes technologiques relancent depuis quelque temps l'argument sensible de la faim dans le monde. Quoi ? Sous de fallacieux prétextes d'enfants gâtés et repus, nous, Européens, condamnerions à la faim et à la misère les populations du Sud. Le discours est connu, certains lobbies agricoles nous l'ont servi à maintes reprises : « [...] ».

7. « il faut envoyer le surplus des pays riches pour vaincre la malnutrition dans le monde ». Vous venez de lire une publicité mensongère. On sait malheureusement aujourd'hui [...].

22 Mais les sous-corpus constitués à partir de ce type d'observables ne sont qu'une étape de la démarche : seule leur combinaison dans le fil de la séquence, voire dans le « tout » de l'énoncé, permet d'étudier les fonctionnements dialogiques des genres discursifs actualisés par les unités empiriques analysées. La combinaison des différents types d'observables répertoriés dans des sous-corpus de travail (Moirand 2004b) permet de

mettre au jour, par exemple, la double orientation dialogique de la séquence explicative qui suit, à la fois interactionnelle (interaction ici « représentée » par les questions que l'on prévoit chez les destinataires) et intertextuelle (la part que l'on fait aux discours antérieurs des spécialistes du domaine, la sphère d'activité de l'astronomie) :

8. Anomalies. « *Les planètes sont un sous-produit normal de la formation des étoiles* » a répété Michel Mayor. N'empêche, elles sont plutôt bizarres. 51 Peg, pour ne citer qu'elle, dont la masse est la moitié de celle de Jupiter, tourne autour de son étoile en 4, 2 jours. Quatre misérables jours contre les douze ans de révolution de Jupiter autour du Soleil ! Comment est-ce possible ? On a beau l'avoir rebaptisée de l'exotique non de « *Jupiter chaud* » (il y règnerait une température de 1 000 degrés), elle intrigue. Comment peut-elle survivre si près de son étoile ? Les théoriciens, c'est leur job, inventent toutes sortes de recettes pour rattraper pareille panade. [...]

- 23 C'est une combinaison de même nature qui permet de mettre au jour la complexité dialogique (qui va bien au-delà d'une interaction communicative) d'un échange entre un agent et une allocataire au guichet d'un service social, échange au cours duquel chacun des interactants est manifestement inscrit dans une histoire conversationnelle et socio-discursive différente, et qui « se reflète », comme le dit Bakhtine, dans la matérialité verbale (Moirand 2003c) :

9. Alloc. — Et ben, ça nous fait depuis le mois de février que je suis dans le panier, alors, je voudrais qu'on me donne une...

Agent —votre dossier n'a pas été fait ?

Alloc. —Non !

Agent —Pas encore ?

Alloc. — Non ! alors voilà, le numéro, alors j'ai ramené... Alors je me suis dit « il faut que quand même je vienne voir »... [...]

Alloc. —ils m'ont écrit, il y a quinze jours...

Agent —ah, oui ?

Alloc. — ... Trois semaines, en me demandant le certificat de la mairie ! l'attestation de la mairie !...

Agent :— ... de la mairie ?

Alloc. —Mais je dis : « je l'ai ramenée l'attestation de la mairie ! » le 2 février, je suis venue ramener l'attestation de la mairie. Alors, j'ai recherché... Alors, elle me dit : « vous êtes dans le panier ! »

Agent —Le panier ? [rire]

Alloc. — Le panier, je sais pas, dans le panier en bas, j'en sais rien ! alors je me suis dit : je vais essayer de me faire sortir du panier quand même ! on va y arriver ?

Agent —Bon...

Alloc. —Vous me trouvez dans le panier ?

[Paris, CNAF, *Recherches et prévisions* n°45, Les échanges au guichet, 1996 : 17]

- 24 Cette combinaison des observables permet également de mettre au jour la complexité de l'écriture romanesque, lorsque l'écrivain tente de faire parler son personnage, Flora, avec elle-même (actualisant ainsi dans la matérialité verbale le discours intérieur, *l'autodialogisme* de Bakhtine), ce que les critiques contemporains ne semblent pas

toujours avoir compris<sup>17</sup> :

10. Flora croyait à ses bonnes intentions et prétendait seulement les canaliser vers l'efficacité. La tension se relâcha un peu, mais elle n'obtint pas la moindre promesse d'appui. Elle prit congé, amusée : ces quatre aveugles ne t'oublieraient jamais. Tu leur avais entrouvert les yeux, tu avais introduit dans le fruit le ver de la mauvaise conscience. Maintenant tu te sentais sûre de toi, Andalouse, capable d'affronter toutes les bourgeoises, tous les bourgeois du monde, avec tes idées excellentes...

(Mario Vargas Llosa, *Le Paradis — un peu plus loin* : p. 67)

- 25 Dernier exemple : la combinaison des observables permet de mettre au jour au fil des éditoriaux, qui fonctionnent sous le régime de l'allusion plutôt que sous celui de la citation, leur orientation pragmatique, laquelle repose pour une large part sur des inscriptions dialogiques multiples et variées (Moirand 2004a) :

11. Qu'un champ impur... [...] Simplement, alors, constatons. Que le colza transgénique est là. Comme son cousin, le maïs transgénique. Il est là, sur nos tables. Il est là, dans nos champs, arrivé, si l'on a bien saisi, en colza clandestin. Sans permis de séjour, bien planqué et solidement installé dans les fourgons du colza « naturel », dissimulé sous lui et déjà en lui, en sa guerre intestine et ses offensives hybrides. La guerre des deux colzas a commencé dans les sacs de semences, dans les champs ensuite. [...] la guerre biotechnologique fait rage dans nos sillons ensemencés. [...] Cette guerre-là fait rage, en politique. Elle a conduit un ministère celui de l'agriculture, à tenir l'intrus pour quantité et risque négligeables et l'affaire des 600 hectares contaminés pour « une tempête dans un verre d'eau », selon le mot, fort classique, de Jean Glavagny. [...]. Elle conduit un autre ministère [...] Gouverner, c'est trancher, au besoin dans le colza. Donc [...] l'ordre est venu d'en haut, de Matignon : rasons ces champs impurs [...].

(Pierre Georges, *le Monde*, 27. 05. 2000)

- 26 Mettre au jour les différents fonctionnements dialogiques constatés ici suppose que l'on s'appuie sur des catégories empruntées aux cadres indiciels et pragmatiques de l'énonciation (par exemple, les marques de personne, les temps, les modalités, les actes de langage), mais une énonciation qui intègre le fonctionnement sémantique des mots en contexte et celui des constructions syntaxiques et qui est « dominée » par le concept de dialogisme. L'analyse est cependant ici à peine amorcée, dans la mesure où l'on en est encore au stade de la description : les différentes inscriptions dialogiques observées nous renvoient chacune à des discours autres, et donc à l'histoire, c'est-à-dire à la notion d'interdiscours telle que l'a théorisée l'analyse du discours française : il en est ainsi des mots comme *croisade* ou *fronde* ou *vandale* (Ex. 2 et 3) comme des formulations détournées de *la Marseillaise* dans l'éditorial (Ex. 11) ou des emprunts à la biographie de Flora Tristan dans le roman de Mario Vargas Llosa (Ex 10).

## 2.2. La mémoire, l'histoire et l'interdiscours

- 27 Les observables répertoriés dans les sous-corpus évoqués en 2.1. permettent de mettre au jour des fonctionnements dialogiques aux différents niveaux de l'unité discursive : niveau « micro » du mot ou de la construction, niveau « meso » de la séquence, niveau « macro » du « tout » de l'énoncé et du genre discursif mobilisé<sup>18</sup>. C'est ce qui permet par exemple de différencier dans la presse les genres du commentaire, qui fonctionnent plutôt sous le régime de l'allusion, de certains genres de l'information, qui fonctionnent sous le régime de la citation (Moirand 2001). Mais les traces répertoriées dans *le fil horizontal du discours* (pour reprendre la métaphore de

l'ADF) — ou de l'interaction — sont autant de lieux d'inscription de *discours transverses* renvoyant au *fil vertical* du discours. De ce fait, les observables repérés semblent avoir deux fonctions complémentaires : jouant un rôle dans l'orientation pragmatique des textes ou des interactions, et fonctionnant également comme autant de rappels mémoriels nécessaires à cette orientation (Moirand 2004a). C'est ainsi que dans les corpus de presse évoqués plus haut on a pu mettre au jour ce que j'ai appelé une *mémoire interdiscursive médiatique*, découlant des relations dialogiques observées, et retrouvant ici, à partir d'une interrogation sur le dialogisme de Bakhtine, *l'interdiscours* (de Pêcheux) retravaillé en *mémoire discursive* par Courtine dans l'analyse du discours politique (1981 : 52), cette *mémoire* dont A. Lecomte retrace brièvement le parcours épistémologique :

[...] des recherches contemporaines (Foucault, de Certeau) ont mis l'accent sur l'hétérogène, sur l'existence parfois contradictoire de l'objet discursif (Courtine), sur les phénomènes d'incise, de discours transverse (Pêcheux), d'interdiscours. Nouvel axe, en quelque sorte, qui émerge, dans le projet de mise en perspective des processus discursifs : axe vertical où viennent interférer des discours déjà tenus, des discours antagonistes ou des discours voisins, axe enfin où on s'autorise à localiser *une mémoire*, en entendant par là, non la faculté psychologique d'un sujet parlant, mais ce qui se trouve et demeure en dehors des sujets, dans les mots qu'ils emploient [...]. Cette mémoire que Michel de Certeau (p. 163) nous décrit comme un « art » et dont il nous dit qu'« elle est régulée par le jeu multiple de l'altération, non seulement parce qu'elle ne se constitue que d'être marquée des rencontres externes et de collectionner ces blasons successifs et tatouages de l'autre, mais aussi parce que ces écritures invisibles ne sont "rappelées" au jour que par de nouvelles circonstances », ce qui nous paraît vouloir dire *qu'elle est cette sorte de jeu subtil qui consiste à enrichir des objets que le discours charrie, au hasard de leurs rencontres avec d'autres et à utiliser au mieux suivant les circonstances que l'objet aura ainsi acquises.*

[Lecomte 1981 : 71-72]

28 De ce fait, le corpus s'élargit à tous les discours transverses (antérieurs ou à venir) qui s'inscrivent, que l'énonciateur en soit conscient ou non, dans le fil des textes et des interactions recueillies (Moirand 2003a, 2003b). Ce sont d'abord les mots qui fonctionnent comme autant de rappels mémoriels à des événements antérieurs<sup>19</sup>, par exemple, dans les corpus de presse évoqués plus haut, à des événements, et donc à d'autres *moments discursifs*, qui font partie de la même famille dans l'histoire à court terme :

12. De Tchernobyl au sida en passant par le sang contaminé et la maladie de Creutzfeldt-Jakob, la mondialisation se manifeste sous la forme la plus effrayante qui soit, celle de la contamination

- La santé publique est comme un millepattes. Aujourd'hui le prion. Hier les hormones de croissance douteuses. Avant-hier le sang contaminé. Sans oublier l'amiante ou la pollution de l'air, voire de l'eau
- L'épi de maïs sera-t-il la pomme de discorde ? Après la vache folle et le plomb dans l'eau, sans parler, dans un autre domaine, du sang contaminé...
- Après le coca-cola qui provoquerait des troubles digestifs et le poulet à la dioxine, voilà le vin clarifié au sang de bœuf...

29 À côté de ces *mots-événements*, accompagnés ou non de désignations qualifiantes (*crise, scandale, catastrophe, fléau...*, qui inscrivent en eux-mêmes d'autres événements — *fléau* rappelant la peste), certains mots inscrivent sémantiquement, on l'a vu, la présence de deux camps adverses, autour par exemple de la métaphore de

laguerre (Ex. 2). Mais *fronde* et *croisade* renvoient, comme *fléau*, à l'histoire à long terme, et font partie de cette « mémoire collective », qui participe des « cadres sociaux de la mémoire » (Halbwachs). Et il en est de même de termes comme *vandale* ou *obscurantisme*, qui renvoient au temps long des discursivités, même si les différents locuteurs qui ici les emploient à propos de cet événement (des semenciers, des ministres, des épistémologues, des scientifiques...) n'ont pas cette histoire en mémoire :

Tout membre d'une collectivité parlante trouve non pas des mots neutres « linguistiques », libre des appréciations et des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres. Il les reçoit par la voix d'autrui, emplis de la voix d'autrui. Tout mot de son propre contexte provient d'un autre contexte, déjà marqué par l'interprétation d'autrui. Sa pensée ne rencontre que des mots déjà occupés.

(Bakhtine 1970 : 279)

- 30 À côté des rappels mémoriels transportés par les mots et les formulations, on peut également observer cette interdiscursivité, que j'appelle *suggérée*, et qui utilise des formes de discours rapporté pour inscrire des propos qui « auraient pu être dits ainsi », comme dans les Ex. 6 et 7 *supra*. Ces dires, qui représentent des relations dialogiques particulières, simulent ou imaginent en effet les paroles de communautés langagières, voire de formations discursives antagonistes (Moirand 2002), fortement inspirées par des domaines de mémoire à court, à moyen ou à long termes<sup>20</sup>, comme l'illustre cet extrait d'éditorial issu du même corpus :

Le bon grain ou l'ivraie [...] Le rôle qui pourra revenir au génie génétique dans les productions végétales ou animales donne le vertige. Il conviendrait, là comme ailleurs, de raison garder pour mettre en balance les fruits du progrès et ses dégâts. Dans cette nouvelle boîte de Pandore, on peut trouver aussi bien une corne d'abondance (le plus vieux rêve de l'humanité : une nourriture saine, goûteuse et bon marché pour tous) que de possibles fléaux (Frankenstein s'est échappé déguisé en marchand de popcorn). On ne pourra pas séparer le bon grain de l'ivraie transgénique si on continue à faire l'économie d'un débat public qui inventera les nécessaires garde-fous. [...] Les deux agricultures les plus milliardairement subventionnées du monde, l'europpéenne et l'américaine, s'y livrent à un bras de fer où les arguments scientifiques et les principes moraux n'ont qu'une part relative. Le coup de gueule du moustachu du Larzac aura eu le mérite de réveiller l'opinion au bon moment.

[*Libération*, 21. 09. 1999, éditorial]

- 31 On remarque comment ici s'inscrivent à la fois des rappels mémoriels à des dires antérieurs, ou en tout cas à des positions énonciatives autres (une mémoire interdiscursive faite de plusieurs *épaisseurs dialogiques*), ainsi que des images et des stéréotypes faisant partie de savoirs partagés (une mémoire-savoir qui serait collective) :

- le discours des tenants de « la science, bonne fée » (première parenthèse) s'oppose à celui de ceux qui pensent qu'il faut laisser faire la nature (deuxième parenthèse), débat qui fait partie de l'histoire à long terme des rapports entre la science, la nature et la société (*corne d'abondance vs fléaux*) ;
- l'agriculture européenne et l'agriculture nord-américaine se combattent à coup d'« arguments », dans des discours où « les principes moraux n'ont qu'une part relative », ce qui fait partie de l'histoire à moyen terme des relations conflictuelles entre deux mondes qui s'affrontent (l'Europe et les États-unis) ;
- le « coup de gueule » renvoie à une prise de position discursive récente de José Bové, leader de la Confédération paysanne ;

- « Pandore », avec ou sans sa boîte, et « Frankenstein » sont des images récurrentes de ces moments discursifs particuliers ;
- « le marchand de popcorn » est une représentation stéréotypée des « États-Uniens », et le « moustachu » (du Larzac) une représentation du physique et de l'origine géographique (marquée historiquement, voire politiquement) du leader paysan.

32 L'analyste est alors conduit à rechercher, au-delà des corpus de travail soumis à la description linguistique, des corpus de référence autres, participant ainsi à cette *translinguistique* que Bakhtine avait posée en préambule à sa conception du langage verbal et d'où découle le concept de dialogisme qu'il propose. À la suite du colloque *Dialogisme et polyphonie* organisé en 1985 en Suisse, une vive polémique a opposé certains participants, à propos de « la légitimité de renvoyer à l'œuvre de Bakhtine pour aborder certains problèmes (style indirect libre, polyphonie, structure du dialogue) relevant de la linguistique formelle (syntaxe, sémantique ou encore pragmatique<sup>21</sup> » : d'un côté les tenants de l'étude du langage comme pratique sociale et en particulier Marianne Ebel<sup>22</sup>, de l'autre ceux de la pragmatique linguistique de l'École de Genève<sup>23</sup>. Loin de moi l'idée de relancer cette polémique, qui pourtant n'est pas, comme certains le pensent, d'une « autre époque » : si chacun peut en effet « retravailler » un concept, tel celui de dialogisme, à sa manière et en faire autre chose, sans doute est-il nécessaire cependant de le replacer, autant que possible, dans ses conditions sociohistoriques de production. C'est la moindre des choses, me semble-t-il, lorsqu'on travaille dans l'ordre du discours : sans doute est-ce là une question d'éthique langagière qui concerne l'usage de mots (au sens que lui donnait B. Gardin — voir Moirand et Porquier 2005, à paraître), mais également une question d'éthique de la recherche en sciences humaines. Cela dit, personne n'échappe aux dérives que l'on fait subir aux concepts... et l'exercice de « collage » des citations d'origine, que j'ai voulu pratiquer ici, constitue toujours, quoiqu'on fasse, un exercice périlleux de découpage. Mais au-delà du suivi épistémologique du concept de dialogisme, ce qui m'a paru surgir de cette relecture des textes de Bakhtine, menée conjointement à leur mise à l'épreuve de données discursives empiriques, c'est l'objet sur lequel la théorie du langage de Bakhtine dirige le regard de l'analyste : non pas la structure de l'énoncé, non pas le sujet énonciateur, qui s'efface ou se montre, non pas les relations interpersonnelles des analyses interactionnelles, mais *les relations interdiscursives* entre les discours qui s'énoncent et qui en même temps énoncent leurs rapports aux discours autres, discours antérieurs ou discours à venir, discours énoncés ou discours intérieurs. D'où cette relation à l'histoire, à long et à court termes, et aux *mémoires* (cognitive, collective, interdiscursive), qui me paraît constitutive d'une théorie du discours vue par le prisme du dialogisme, qui permet de « retravailler » et de « revitaliser » les notions de l'analyse du discours française, et qui conduit à envisager aujourd'hui une conception sociocognitive du discours, qui reste à construire.

---

## Bibliographie

Des DOI (Digital Object Identifier) sont automatiquement ajoutés aux références par Bilbo, l'outil d'annotation bibliographique d'OpenEdition.

Les utilisateurs des institutions abonnées à l'un des programmes freemium d'OpenEdition peuvent télécharger les références bibliographiques pour lesquelles Bilbo a trouvé un DOI.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des

programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Authier-Revuz, J. 2000, « Aux risques de l'allusion », *L'allusion dans la littérature*, Presses universitaires de Paris Sorbonne, 209-235.

Bakhtine M. 1970 [1963], *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil.

Bakhtine M. (v. n. Volochinov) 1977 [1929], *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit. Bakhtine, M. 1984 [1979], *Esthétique de la création verbale*, Paris, Seuil.

Braudel F. 1969, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion.

Bres J. 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », *L'autre en discours*, université de Montpellier 3 et université de Rouen, 191-212.

Bres J. 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, XX2, 71-86.

de Certeau M. 1979, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard.

Coulthard M. 1977, *An Introduction to Discourse Analysis*, Londres, Longman.

Courtine J. J. 1981, Analyse du discours politique, *Langages* 62 (préface de M. Pêcheux).

Courtine J. J. et Marandin J. L. 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours ? », *Matérialités discursives*, Presses universitaires de Lille, 21-33.

van Dijk T. 1977, Text and context. Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse, Londres et New York, Longman.

Foucault M. 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

Fuchs C. 1981, « Les problématiques énonciatives : esquisse d'une présentation historique et critique », *DRLAV revue de linguistique* 25, 36-60.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Halbwachs M. 1994 [1925], *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.

DOI : 10.1515/9783110869439

Halbwachs M. 1997 [1950], *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Henry P. 1975, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages* 37, 81-98.

DOI : 10.3406/lgge.1975.2613

Jakobson R. 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.

Jeanneret T. éd. 2004, *Approche critique des discours : constitution des corpus et construction des observables*, TRANEL 40.

Kerbrat-Orecchioni C. 2001, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan.

Lecomte A. 1981, « Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière (ou le rôle de la mémoire interdiscursive dans le processus explicatif) », *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto* XIX56, 6993.

Lopez-Muñoz J. M., Marnette S. et Rosier L. éd. 2004, *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, l'Harmattan.

Malidier D. 1990, *L'inquiétude du discours*. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés, Paris, Éditions des Cendres.

Moirand S. 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse écrite », dans

*Cahiers de praxématique* 33, 145-184.

Moirand S. 2000, « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », *les Carnets du Cediscor* 6, 45-62.

Moirand S. 2001, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans le traitement des événements scientificopolitiques », *Semen* 13, 97-117.

Moirand S. 2002, « Discours sur la science et positionnements idéologiques », actes du colloque *Les formations discursives*, avril 2002, université de Montpellier 3, à paraître.

Moirand S. 2003a, « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive », *Le langage des médias : des discours éphémères ?*, Paris, l'Harmattan, 83-111.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Moirand S. 2003b, « Communicative and Cognitive Dimensions of Discourse on Science in the French Mass Media », *Discourse Studies* 52, 175-206.

DOI : 10.1177/1461445603005002309

Moirand S. 2003c, « Quelles catégories descriptives pour la mise au jour de genres du discours ? ». Texte édité sur le site de l'U.M.R. ICAR, [[http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees\\_genre.htm](http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm)]

Moirand S. 2004a, « Le texte et ses contextes », *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Éditions universitaires de Dijon, 129-143.

Moirand S. 2004b, « L'impossible clôture des corpus médiatiques ou la construction des observables entre catégorisation et contextualisation », *TRANEL* 40, 71-92.

Moirand S. 2004c, « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias », *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, l'Harmattan, 373-385.

Moirand S. 2004d, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots », *Dialogisme et nomination*, université Montpellier 3, sous presse.

Moirand S. 2004e, « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et technologiques : où en est l'analyse du discours ? », actes du colloque Sciences, médias, société, juin 2004, en cours de publication sur le site de l'ENS L.S.H. de Lyon.

Moirand S. et Porquier R. 2005, « De l'éthique de la nomination à l'éthique de l'interprétation : autour du mot "otage" et de quelques autres », ouvrage en hommage à B. Gardin, Publications de l'université de Rouen, à paraître.

Mondada L. et Dubois D. 1995, « Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation », *TRANEL* 23, 273-302.

Normand C. et Sitri F. éds 1996, Du dire et du discours, *Linx* n°spécial, Hommage à Denise Maldidier.

Pêcheux, M. éd. 1975, Analyse du discours, langue et idéologies, *Langages* 37.

Peytard J. 1995, Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours, Paris, Bertrand-Lacoste.

Rabatel, A. éd. 2005, L'effacement énonciatif dans les discours représentés, *Langages*, à paraître.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Rastier F. 1998, « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages* 129, 97-111.

DOI : 10.3406/lgge.1998.2149

Rastier F. et Pincemin B. 2000, « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique* 33, 83-111.

- Roulet E. éd. 1981, L'analyse de conversations authentiques, *Études de linguistique appliquée* 44.
- Rubattel C. et Grize J. B. édés 1985, Dialogisme et polyphonie, *TRANEL* 9, numéro spécial.
- Rubattel C. et Grize J. B. édés 1986, Dialogisme et polyphonie, *Travaux du centre de recherches sémiologiques* 50.
- Siblot P. 1998, « De l'un à l'autre. Dialectique et dialogisme de la nomination identitaire », *L'autre en discours*, université Montpellier 3 et université de Rouen, 27-43.

Format

APA

MLA

Chicago

Le service d'export bibliographique est disponible pour les institutions qui ont souscrit à un des programmes freemium d'OpenEdition.

Si vous souhaitez que votre institution souscrive à l'un des programmes freemium d'OpenEdition et bénéficie de ses services, écrivez à : [access@openedition.org](mailto:access@openedition.org).

Todorov T. 1970, « Problèmes de l'énonciation », *Langages* 17, 3-11.

DOI : 10.3406/lgge.1970.2571

Todorov T. 1981, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.

Volochinov V. N. 1981, « Le discours dans la vie et le discours dans la poésie », « La structure de l'énoncé », *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Paris, Seuil, 181-215 et 287-314.

---

## Notes

1 J'emprunte à Ducrot 2004 la distinction qu'il fait entre *argumentation linguistique* (celle dans laquelle il inscrit ses travaux) et *argumentation rhétorique*.

2 Ce numéro de la revue *Linx, Du dire et du discours*, publié en Hommage à Denise Maldidier, se termine par deux textes, qui, selon les éditrices, « nous ramènent d'une certaine façon aux sources de l'AD », à « deux théoriciens du discours, deux œuvres-clefs et deux noms-phares, Harris et Benveniste, fondateurs d'une nouvelle analyse à la recherche d'un nouvel objet » et « envisagés respectivement par D. Leeman et Cl. Normand dans leur rapport à la sémantique — puisque finalement, en Analyse du Discours, c'est bien de sémantique qu'il s'agit » (Normand et Sitri 1996 : V).

3 Sans doute parce que les premiers textes de Bakhtine traduits en français sont *La poétique de Dostoïevski* et *L'œuvre de François Rabelais...*, et parce que c'est Julia Kristeva (qui a préfacé *La poétique de Dostoïevski*) et Tzevan Todorov qui ont contribué dans ces années-là à la diffusion du concept d'intertextualité dans les études littéraires.

4 Pourtant, *le Marxisme et la philosophie du langage* a été traduit en français en 1977, et, déjà, dans le n°17 de la revue *Langages* sur l'énonciation (mars 1970), T. Todorov consacre la quatrième section de l'introduction à « l'énonciation dans l'analyse du discours », après une première section sur « énoncé et énonciation », une deuxième sur « le langage comme action » et une troisième sur « l'aspect indiciel du langage » : il cite alors Volochinov à propos de la citation et des différentes formes de discours rapporté, et Bakhtine à propos d'une théorie du roman fondée sur les concepts de monologue et de dialogue (Todorov 1970 : 89). On rappellera également pour mémoire la mention de Volochinov à propos du discours cité, plus précisément de l'ouvrage traduit en 1977 sous le nom de Bakhtine, dans le texte de Jakobson paru en 1957 sur « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe » (1963 : 177) : à l'époque, la plupart des lecteurs ne l'ont pas « vue »...

5 On peut citer ici, à titre d'exemples, certains travaux de notre propre centre de recherche : « L'appréciation entre langue et discours » (articles de Beacco, Moirand, von Münchow, Rakotonolona, ) dans *les Carnets du Cediscor* 3, Presses Sorbonne Nouvelle, 1995 ; *La variation temporelle entre langue et discours : étude des récurrences, alternances et ruptures temporelles dans les textes de reportage de la presse française* (thèse en cotutelle de B. Foureau-Facques, université Paris 3—Sorbonne nouvelle et university of Surrey, 2001) ; *Étude de la représentation du discours autre dans des revues de presse à la radio* (mémoire de DEA de S. Mendès, université Paris 3 — Sorbonne nouvelle, 2001).

6 On trouvera un certain nombre de ces usages du dialogisme dans l'ouvrage collectif sur *Le discours rapporté dans tous ses états* (Lopez-Muñoz et al. édés 2004).

7 Voir note 1 p. 190.

8 La différence entre les cadres indiciel et pragmatique tient entre autres aux catégories descriptives utilisées qui mettent au jour des observables de niveaux différents : des formes actualisées de la langue pour le premier, des fonctions pragmatiques pour le second. Contrairement à ce que dit, avec raison à l'époque, Fuchs 1981, ces deux courants se sont depuis rencontrés, tout au moins dans la pratique de l'analyse de données empiriques, sans que l'on puisse cependant confondre les conceptions du langage qui les sous-tendent.

9 L'énonciation, telle que l'on peut la comprendre dans le cadre indiciel, cherche à mettre au jour les traces, laissées par l'utilisation de la langue dans la matérialité de l'énoncé, des éléments constitutifs de la situation (traces de la personne, du moment, du lieu, des rapports entre coénonciateurs ou entre énonciateur et énoncé) alors que l'énonciation du cadre pragmatique s'attache à mettre au jour les intentions, les effets, la force illocutionnaire des énoncés, etc. et les rapporte aux conditions juridico-sociales externes de la situation.

10 On peut la retrouver à l'entrée de l'article que j'ai moi-même rédigé dans le *Dictionnaire d'Analyse du discours* sur la notion de surdestinataire (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 560-561).

11 Je souligne en capitales ce qui me paraît fondamental, ayant conservé les italiques des traductions originales citées ici. Compte tenu de l'importance que je donne au contexte, je ne peux extraire ces séquences de leur cotexte !

12 . Derrière les conceptions de Bakhtine sur le discours intérieur, sur la représentation intériorisée d'un surdestinataire, etc., on voit apparaître ce qu'on appellerait aujourd'hui les dimensions cognitives, voire sociocognitives, du discours.

13 Les traductions successives des textes de Bakhtine rendent difficiles certaines interprétations qui ont été faites du mot russe « slovo », à la fois *mot* et *énoncé*, voire *discours*, et que l'on trouve traduit différemment, y compris dans le même contexte, dans les traductions françaises des textes de Bakhtine/Volochinov (voir note suivante).

14 En première approche, l'objet de la linguistique est constitué par la *langue* et ses subdivisions (phonèmes, morphèmes, propositions, etc.), alors que celui de la translinguistique correspond au *discours*, lequel est représenté à son tour par les *énoncés* individuels. Pour nommer ce dernier objet, Bakhtine emploie un mot russe qui peut avoir plusieurs sens distincts : c'est *slovo*, qui, un peu comme le *logos* grec, signifie à la fois « mot » et « discours » (entre autres sens). Et il est évident que lorsque ce terme décrit l'objet de la translinguistique, il constitue un équivalent de « discours » (Todorov 1981 : 44).

15 Je ne reprendrai pas ici mes propres analyses de données empiriques déjà exposées ailleurs. Je me contenterai de les évoquer à titre d'illustration de la démarche (pour des descriptions précises, voir Moirand 1999, 2000, 2001, 2002, 2003a, 2003b). Il en est de même de la réflexion sur la constitution des corpus et la construction des observables développée dans Moirand 2003c, 2004a, 2004b, 2004c, 2004e).

16 Dans le sens que semble lui donner B. Pincemin (dans Rastier et Pincemin 1999, *Cahiers de Praxématique* 33), avec laquelle je partage partiellement les définitions qu'elle propose des *corpus de référence* et des *corpus de travail* (voir Moirand 2004a).

17 « Mario Vargas Llosa : — Oui, par exemple, la fonction du “tu” dans *Le Paradis— un peu plus loin*. C'est très intéressant. J'ai voulu raconter une histoire pas seulement à travers un narrateur impersonnel, un narrateur-Dieu, mais aussi entrer dans l'intimité des deux personnages principaux pour qu'ils se montrent directement au lecteur, mais dans des passages très brefs, très rapides : c'est pour cela que j'ai changé de narrateur, en sautant de la troisième personne grammaticale à la deuxième. [...] Dans *le Paradis — un peu plus loin*, je n'ai pas du tout voulu faire du narrateur un dictateur. Je voulais tenter de le faire disparaître, brièvement, même le temps d'une phrase [...]. C'était là mon idée en utilisant le “tu”. Mais j'ai vu que ça n'était pas immédiatement perçu par les critiques. Je dirai même que la plupart des critiques croient à une interpellation du personnage par le narrateur impersonnel [...] » (*De Flora Tristan à Mario Vargas Llosa*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2004 : 224-225).

18 Voir Moirand 2003c sur la notion de genre, depuis Bakhtine à aujourd'hui..., et les catégories intervenant à ces trois niveaux de l'analyse. À la fin de ce document électronique, le genre est provisoirement défini comme « une représentation sociocognitive intériorisée que l'on a de la composition et du déroulement d'une classe d'unités discursives, auxquelles on a été “exposé” dans la vie quotidienne, la vie professionnelle et les différents mondes que l'on a traversés, une sorte de patron permettant à chacun de construire, de planifier et d'interpréter les activités verbales ou non verbales à l'intérieur d'une situation de communication, d'un lieu, d'une communauté langagière, d'un monde social, d'une société... ».

19 Je ne développerai pas ici mes interrogations actuelles sur les types de mémoire et la différence que je pense devoir faire entre l'allusion à des dires et l'allusion à des faits (voir Authier

2000) : je ne suis pas sûre par exemple que *le 11 septembre* (*depuis le 11 septembre, après le 11 septembre...*), devenu au fil du temps un « mot-événement », fasse partie d'une *mémoire interdiscursive* dans la mesure où cela peut évoquer l'image des tours qui tombent plutôt que des dires, ce qui ne serait pas le cas de « croisade » ou de « l'axe du mal » dans les discours de G. Bush. Mais cela reste à discuter (voir Moirand 2004b).

20 Pour reprendre ici les termes de Courtine (1981 : 52), qui s'appuie sur une relecture de M. Foucault et sur la multiplicité des temps historiques mise au jour par F. Braudel.

21 La polémique fût si vive qu'elle poussa Jacques Mœschler (à qui j'emprunte cette citation) à envoyer une *lettre ouverte* à un certain nombre de collègues, en réponse à l'article de Marianne Ebel (publié dans Rubattel et Grize éds 1986), lettre intitulée « Réponse à "Apports des écrits du Cercle de Bakhtine à une analyse du langage comme pratique sociale" ».

22 Texte publié dans Rubattel et Grize éds 1986 avec ceux de J. Boutet, D. Duprey et P. Fiala.

23 Textes de J. Mœschler, A. Reboul et C. Rubattel publiés dans Rubattel et Grize éds 1985.

---

## **Pour citer cet article**

### *Référence papier*

Moirand, S. (2004/2006). Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives. *Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 189-220

### *Référence électronique*

Sophie Moirand, « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 8, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1853>

---

## **Auteur**

### **Sophie Moirand**

Cediscor-Syled Université Paris 3, Sorbonne nouvelle 17 rue de la Sorbonne 75005  
Parissmoirand@paris3.sorbonne.fr

### *Articles du même auteur*

**Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 33 | 1999

**Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours**

[Résumé]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 57 | 2011

---

## **Droits d'auteur**

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :

Aspects du dialogisme

Lectures et points de vue

---

## Lecture de : S. Bonnafous, P.Chiron, D.Ducard, C.Lévy (dir.) *Argumentation et discours politique.*

FRANÇOIS FICHARD

p. 221-224

**Référence(s) :**

Rennes : Presses universitaires de Rennes, 272 p.

---

### *Texte intégral*

- 1 Cet ouvrage retrace la confrontation, lors du colloque de Cerisy-la-Salle (septembre 2001), des représentants de divers champs disciplinaires (sociologie, philosophie, linguistique, communication, science politique...) et leur désir heuristique d'interroger le discours politique sous la topique de l'argumentation, de la Grèce antique à nos jours.
- 2 Dans son avant-propos, P. Carlier définit de façon extensive le concept de *discours politique*, comme « tout propos qui implique un jugement sur l'organisation de la communauté politique » ; il souligne la logique commune qui le traverse, des anciens à la modernité, des formes de manipulation supposée aux stratégies flatteuses, voire démagogiques, de recherche de popularité. Les questions posées dans la suite du livre sont multiples et s'organisent autour de cinq pôles : quel est le statut du discours politique (1<sup>re</sup> partie), quelles sont ses conditions de production et de mise en œuvre (2<sup>e</sup> partie), peut-on repérer l'intelligible séparant argumentation de manipulation (3<sup>e</sup> partie), quelle place y occupe la violence (4<sup>e</sup> partie) et que recèlent les propos supposant sa dégénérescence (5<sup>e</sup> partie) ?
- 3 La première partie analyse les « genres et adaptations des modèles », depuis les textes antiques jusqu'au discours politique français actuel. L'Antiquité est abordée à travers les discours de Platon et Aristote où M. P. Noël trouve la source de la distinction moderne entre rhétorique et politique, ceux de Cicéron, dont la rhétorique pathétique est analysée par F. Prost, et celui de Velleius Paterculus (1<sup>er</sup> siècle après J.-C.), envisagé par

A. Ruiz Castellanos comme une illustration des *constant*es argumentatives du discours nationaliste et, à ce titre, confronté à celui de Joaquin Costa (XIX<sup>e</sup> siècle) — mais sans qu'apparaisse clairement la pertinence de la comparaison. Le croisement du politique et du littéraire est ensuite évoqué par trois auteurs. A. Principato, tout d'abord, se penche sur « l'éloquence révolutionnaire chez Germaine de Staël et Benjamin Constant » et s'interroge sur la place de l'irrationnel dans « une théorie de l'éloquence fondée sur la force des idées » et sur la pertinence de cette éloquence adressée aux masses populaires. A. Wrona, ensuite, souligne la conception démocratique de la littérature que prônait Zola et rappelle, par l'analyse de *Son Excellence Eugène Rougon*, le vœu de l'auteur de substituer la représentation littéraire là où le jeu politique a échoué. R. Jouanny enfin met en lumière la convergence entre engagement politique et pratique littéraire à travers l'analyse du célèbre *Discours sur le colonialisme* de Césaire, député-maire (communiste) de Fort de France. Les deux derniers articles de cette partie concernent le discours politique contemporain. C. Le Bart, considérant les gaffes politiques comme des violations des lois du genre, dresse les limites imposées par le discours politique à travers deux invariants : la sacralité de la démocratie et la foi dans l'action publique ; C. Ollivier-Yaniv analyse le rôle des « écrivains » des prises de paroles publiques de huit ministres du gouvernement Jospin et s'interroge sur les conditions de production du discours politique, entre légitimité sociale de la parole et recherche de la « petite phrase ».

4 La seconde partie est consacrée à la « mise en scène et théâtralité » du discours politique. En ouverture, P. Zoberman examine le fonctionnement du discours cérémoniel, et plus généralement du texte royal, mobilisé pour développer une forme primitive du culte de la personnalité chez Louis XIV, tandis que B. Lamizet, comparant la scène politique au théâtre, invite à la penser comme un spectacle à fonction didactique, explicative et convaincante. Deux articles sont ensuite consacrés au médium télévisuel : M. Coulomb-Gully pense le corps politique comme un corps en représentation et, à travers l'exemple de la campagne municipale toulousaine de 2001, montre que la télévision procède à une esthétisation de la politique finalement nécessaire au système représentatif ; B. Le Grignou, constatant la disparition des émissions politiques des heures de grande écoute et la tendance des politiques à se produire dans des émissions comme *Vivement dimanche* (M. Drucker), y voit « comme une réhabilitation collective des politiques » en direction d'un public dont on présume l'amateurisme et le goût modéré pour le genre politique. Enfin, P. Mazet propose d'étudier les rituels — plus ou moins institutionnalisés en fonction de la taille des communes — de quatre conseils municipaux, dont les fonctions principales sont d'entretenir un simulacre de démocratie représentative et de symboliser la communauté locale unifiée dans la personne du maire.

5 La troisième partie dresse les frontières intelligibles de l'argumentation ; les quatre articles ont donc principalement pour objet les formes de manipulation. P. Breton reprend le « parler en dehors de la cause » d'Aristote pour fixer une norme de distinction entre argumentation et manipulation : si les passions — rarement absentes de l'argumentation — ne sont pas incluses dans la cause et que la figure argumentative devient un pur appel à elles (comme quand U. Bossi qualifie les fonctionnaires européens de « technocrates et pédophiles » selon le schéma [technocrates-Bruxelles-Belgique-affaire Dutroux-pédophiles]), on peut techniquement parler de manipulation. C'est aussi le cas pour ce mode particulier de communication analysé par P. Chiron, après les théoriciens du discours figuré (Démétrios, Quintilien...) : quand l'orateur romain ne veut ou ne peut pas instaurer un rapport d'autorité direct avec son auditeur, l'intention devant rester cachée, il propose alors une présentation détournée des faits (grâce à la connotation, à l'allusion, à la comparaison, à l'ironie...) et délègue à

l'auditeur l'élaboration du sens lui laissant croire à sa liberté. En prolongement de cette analyse de l'antiquité romaine, P. Moreau, en s'appuyant sur les procédés rhétoriques de manipulation de l'expression populaire utilisés par les orateurs légitimes dans les *contiones*, porte un jugement pessimiste quant au caractère démocratique du système politique à la fin de la République. D. Ducard, enfin, se saisit d'un objet contemporain (le débat parlementaire) et tente, dans une perspective sémiolinguistique, de traiter le problème de la manipulation en dégagant non pas des stratégies discursives mais ce qu'il nomme des « figures de sens » propres à la question rhétorique (ou fausse question).

6 La quatrième partie est consacrée aux recours à la violence dans la rhétorique politique des orateurs romains aux parlementaires français, sans oublier les socialistes du XIX<sup>e</sup> siècle. B. Cuny-Le Callet dévoile cette violence dans la rhétorique cicéronienne, où le thème du prodige peut être mobilisé pour attaquer un adversaire politique. On la trouve aussi, selon M. Angenot, dans les discours du socialisme romantique (Saint Simon, Fourier, Cabet...), des écoles ayant diffusé leurs doctrines sous la monarchie de Juillet et des organisations de propagande socialiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>. Les figures récurrentes de la représentation du « Suppôt du mal social » (l'ennemi du peuple : le roi, la classe dominante, la bourgeoisie...) y sont exposées par opposition à la représentation du « Sujet mandaté par le bien » (l'agent de l'histoire : courageux, désintéressé, conscient, impavide, héroïque, investi d'une mission). Enfin, D. Desmarchelier, en prenant l'exemple des débats parlementaires pendant l'examen de la loi Chevènement et la longue intervention de C. Boutin sur le PACS, distingue trois formes de violences dans l'hémicycle : la violence liée à la prise de parole en qu'acte autoritaire, la violence caractérisée par l'interruption d'un orateur et la violence lexicale liée au contenu d'une intervention.

7 L'ultime partie revient sur la supposée dégénérescence du discours politique en offrant un parallèle judicieux entre la Rome antique et la fin du XX<sup>e</sup> siècle. C. Lévy distingue les positions de Sénèque le Père et de Tacite quant à la dégénérescence de l'éloquence romaine. Si Sénèque, en provincial, se sent tenu de jouer le rôle de vieux Romain et est effaré du renversement des valeurs mettant au centre de tout « un *ornatus* déconnecté de la réalité » qu'il réprovoque, le *Dialogue des orateurs* traite en fait de la décadence de l'éloquence pour « montrer que l'essentiel est ailleurs ». Pour Tacite, les deux valeurs absolues sont la beauté, mieux incarnée par la poésie que par la rhétorique, et la rigueur morale, « qui n'a que faire de la rhétorique ». Pour finir, S. Bonnafous dessine les contours de la frontière séparant les discours antiques et certains discours modernes sur la dégénérescence du discours politiques, les premiers plaçant au centre de leur critique la décadence de l'éloquence, les seconds la dégénérescence de l'espace public, la faiblesse contemporaine de l'argumentation et, *in fine*, ce que les politologues nomment crise du politique, c'est-à-dire un fonctionnement de la démocratie caractérisé par un exercice biaisé de la citoyenneté. Dans cet excellent ouvrage, on peut seulement regretter l'absence d'une définition stable du politique, carence à laquelle tente de remédier M. Tournier dans la postface, en soulignant à juste titre que les promoteurs du colloque ont tenu leur promesse afin de « jeter un pont entre la tradition rhétorique et les théories actuelles du discours et de la communication ».

---

### ***Pour citer cet article***

#### *Référence papier*

Fichard, F. (2004/2006). Lecture de : S. Bonnafous, P.Chiron, D.Ducard, C.Lévy (dir.) *Argumentation et discours politique. Cahiers de praxématique* 43. PulM. P. 221-224.

*Référence électronique*

François Fichard, « Lecture de : S. Bonnafous, P.Chiron, D.Ducard, C.Lévy (dir.) *Argumentation et discours politique.* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 9, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1866>

---

***Auteur***

**François Fichard**

Ceriep, IEP de Lyon Université Lumière Lyon 2

---

***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :

Aspects du dialogisme

Lectures et points de vue

---

## Lecture de : D. Ducard, Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques

DRISS ABLALI LASELDI

p. 224-227

**Référence(s) :**

Paris, Ophrys, 202 pages.

---

### *Texte intégral*

- 1 Après *La Voix et le Miroir*, publié en 2002 chez L'Harmattan, Dominique Ducard nous livre cette fois-ci *Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques*, où il relate ses recherches menées sur les relations entre linguistique et sémiologie. Comme l'indique clairement le sous-titre, il s'agit d'un travail sémiologique et linguistique, et non pas sémiolinguistique. Pourquoi ? C'est ce que nous essaierons de dire après la présentation du livre.
- 2 L'ouvrage, dont la plupart des articles reprennent des communications présentées dans des colloques ou des congrès, comporte trois parties ; chacune regroupe des articles qui visent particulièrement la conceptualisation de la théorie sémiologique telle qu'elle est conçue par l'auteur et son application dans différents domaines des sciences du langage.
- 3 La première partie, intitulée « Langue, grammaire, énonciation », regroupe des articles à visée pédagogique dans le cadre de l'enseignement et l'apprentissage, centrés sur la langue et l'activité grammaticale. Dans l'entretien avec A. Culioli, qui ouvre l'opus, D.D. essaie d'apporter aux enseignants de français la définition d'une linguistique appliquée. Culioli revient sur les termes de « théorie », « opérations », « énonciation », « épilinguistique » et l'entretien se termine sur le profil que devrait, selon lui, avoir un enseignant de langue. Les articles qui suivent, « Diversité de la langue » et « Langue, énonciation, discours », montrent en quoi la théorie énonciative de l'activité de langage apporte une contribution essentielle à la didactique du français. D.D. cherche à savoir si les connaissances apportées par certaines théories de référence ont une réelle incidence

sur les pratiques langagières des enseignants eux-mêmes.

- 4 La deuxième partie, « Discours et énonciation », porte sur la façon dont les concepts et la méthode linguistiques utilisés servent l'interprétation de la dimension imaginaire qui détermine les positions subjectives des énonciateurs. Le premier article, « Formes de discours et énonciation : la modalisation », a pour objectif de montrer qu'en « prenant quelques lieux stratégiques du discours, notamment ceux où les positions de l'énonciateur sont en jeu, nous pouvons tenter de saisir, à partir d'un examen des marqueurs qui sont la trace des opérations et des représentations, ce qui anime subjectivement le mouvement de la pensée dans ses formes d'énonciation » (p. 56). Dans l'article suivant, « Concession, écart et transaction », D.D. se penche sur un genre très particulier, défini souvent comme une simple juxtaposition ou un véritable collage, à savoir le rapport de thèse. Il montre comment la figure de la « concession », « sous-tendue par des opérations de validation et de valuation, y souligne la position, à la fois subjective et interpersonnelle, du rapporteur-juge et signale un conflit de représentations qui est résolu par une sorte de transaction justiciable de la position de la situation de communication » (p. 59). Toujours dans le domaine des institutions, mais cette fois en quittant l'université pour le parlement, D.D. cherche à comprendre, dans le troisième article, « Une discussion biaisée : la question rhétorique dans le débat parlementaire », l'activité de représentation et d'interprétation à travers les textes qui en sont les traces matérielles et signifiantes. En d'autres termes, il s'agit de repérer dans le débat parlementaire les formes linguistiques et non mentales de la manipulation à travers des figures de sens. Cette partie se clôt par « De la subjectivité dans le raisonnement : justification et pseudo-explication », où l'auteur s'attache à montrer que les outils linguistiques ne suffisent pas à rendre compte des rapports intersubjectifs en jeu et du rôle de l'institution. Ainsi, il juge le recours, par exemple, à la psychanalyse inévitable.
- 5 La troisième partie, « Textes, Signes, sens », se veut interdisciplinaire ; plusieurs disciplines s'y croisent, pour mettre en relation le langage, l'imaginaire, le corps et le symbolique. Dans « Nouvelle sémiologie et théorie de l'énonciation », les travaux de Benveniste, Culioli, Kristeva, Rastier, sont convoqués pour situer clairement la « nouvelle sémiologie », dite de « deuxième génération » dont se réclame D.D., et qu'il veut « interprétative ». Dans le second article « L'image du sens », il vise à appréhender l'activité symbolique de représentation liée à l'activité langagière, en référence aussi bien à la psychanalyse de Freud qu'à la théorie des opérations de Culioli. Vient ensuite « Proust interroge le linguiste », article où D.D. se demande en quoi le linguiste peut aider à saisir l'expérience signifiante de langage en littérature et en quoi celle-ci interroge les théoriciens du langage. Dans le quatrième article de ce livre, « La levée du sens : une note de lecture de Lévi-Strauss », D.D. prend « l'exemple d'une expérience unique, lors d'un retour sur l'écrit et le passé, de révélation d'un sens caché mais pressenti, pour rappeler ce qui reste pour nous le domaine d'une sémanalyse quelque peu oubliée : la signifiante » (p. 168). Il continue en indiquant, dans « D'une représentation à l'autre », en quoi « le concept de représentation est un point nodal dans une approche sémiolinguistique des textes et du langage qui intègre, dans son versant interprétatif, des considérations de la psychanalyse » (p. 179). Dans « Trace et marqueur : une perspective sémiologique » enfin, D.D. revient sur la banalisation de l'emploi des notions métalinguistiques de « marque » et de « marqueur » pour préciser leurs spécifications conceptuelles dans la théorisation de Culioli.
- 6 En revenant à présent sur la question posée en ouverture, nous soulignerons que nous avons lu le livre de D.D. comme un travail où les frontières entre linguistique et sémiologie sont nettement balisées. À aucun moment, l'auteur ne les regroupe sous le même toit, ce qui semble d'ailleurs techniquement impossible, car rien ne permet de

mettre Peirce et Culioli dans le même panier. La sémiotique peircienne est, selon Peirce lui-même, une théorie de la connaissance, une logique, alors que la linguistique de Culioli est associée à ce qu'on appelle « la théorie de l'énonciation ». La question que l'on se pose dès les premières lignes de ce livre est la suivante : comment D.D. arrive-t-il à conjuguer ces deux pratiques, que tout semble séparer, dans l'analyse du sens et des textes ? On peut toujours tisser des liens entre Saussure et Culioli, entre Benveniste et Culioli, ou encore entre Greimas et Culioli, mais entre Peirce et Culioli, les choses semblent un peu compliquées. Sur ses orientations théoriques et méthodologiques, D.D. s'explique clairement dès la première page : « la sémiologie qui m'occupe [...] n'est pas du même ordre que la sémiotique discursive de tradition française » (École de Paris, fondée par A. J. Greimas). Disons qu'elle s'inspire de la philosophie de C.S. Peirce et qu'elle s'accommode de la définition de Saussure, pour qui la sémiologie devait être, selon la formule consacrée, l'étude de « la vie des signes au sein de la vie sociale » (p. 1). Il ajoute juste après : « sans pouvoir exposer ici la conception théorique qui sous-tend l'économie générale de l'ensemble des travaux présentés, je mettrai en avant un questionnement permanent, qui porte fondamentalement sur l'activité signifiante de langage conçue comme une activité de représentation et d'interprétation. Ce questionnement prend appui, diversement selon les points abordés, sur la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli, dont je retiens l'orientation épistémologique et méthodologique » (p. 1).

- 7 Les objets d'analyse sont certes différents, du rapport de thèse au discours parlementaire en passant par Proust, mais les analyses de D.D. restent prudentes, ne confondant pas linguistique et logique. Car si Culioli revient presque dans tous les articles, comme le montrent les bibliographies, les références à Peirce ne sont pas aussi dominantes que le laisse croire l'avant-propos de ce livre. Pourquoi ce retrait ? Une réponse, qui n'engage que nous, consisterait à dire que la liaison additive entre sémiologie et linguistique qui semblerait aller de soi dans le sous-titre de cet ouvrage est problématique ; les chemins se séparent dès le départ, car l'on ne peut pas convoquer *conjointement* la sémiotique de Peirce et la théorie de l'énonciation de Culioli pour l'étude des textes. Il faut faire un choix, soit l'une, soit l'autre, ou l'une après l'autre, lorsque le scalpel de l'analyse change d'objet, mais pas les deux en même temps. Voilà pourquoi notre lecture du livre de D.D. voit le *et* du sous-titre comme un signe de disjonction ; fallait-il dire *ou* ? Nous laisserons le lecteur répondre lui-même en découvrant un livre incontournable pour les sémioticiens du texte, agréable à lire à la fois par ce qu'il expose et propose, par la finesse de l'analyse des textes dont il fait preuve, par les questions auxquelles il pousse, et par les perspectives théoriques et épistémologiques qu'il ouvre sur d'autres champs des sciences humaines.

---

### ***Pour citer cet article***

#### *Référence papier*

Ablali Laseldi, D. (2004/2006). Lecture de : D. Ducard, Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques. Cahiers de praxématique 43. PulM. P. 224-227.

#### *Référence électronique*

Driss Ablali Laseldi, « Lecture de : D. Ducard, Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 10, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1870>

---

### ***Auteur***

**Driss Ablali Laseldi**

Université de Franche-Comté [driss.ablali@univ-fcomte.fr](mailto:driss.ablali@univ-fcomte.fr)

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :

Aspects du dialogisme

Lectures et points de vue

---

## Lecture de : L. Fillietaz, La parole en action. Éléments de pragmatique psychosociale.

OLIVIA GUÉRIN

p. 228-231

**Référence(s) :**

Québec : Nota Bene, 395 p.

---

### *Texte intégral*

- 1 Cet ouvrage reprend la thèse de doctorat soutenue en 2000 par l'auteur (Université de Genève). Son objectif fondamental est de proposer une théorisation des interrelations entre l'action et le discours, dans une perspective interdisciplinaire qui permet d'éviter les deux écueils d'une conception déverbalisée de l'action et d'une vision strictement langagière de l'interaction. LF propose de plus un modèle descriptif de l'organisation du discours prolongeant et réaménageant le *modèle genevois d'analyse du discours* de Roulet. Considérant le discours comme une « forme textualisée de l'action », l'auteur adopte l'approche modulaire caractéristique de ce modèle pour rendre compte de l'articulation des différents éléments constitutifs de l'action et des formes sémiotiques qui la médiatisent.
- 2 On soulignera d'emblée la haute ambition théorique qui caractérise cet ouvrage, l'effort constant d'explicitation des présupposés épistémologiques et des concepts descriptifs, ainsi que le souci de mettre le modèle à l'épreuve de productions discursives attestées — l'étude s'appuie sur un corpus d'interactions de la vie quotidienne, essentiellement constitué de transactions en librairie. Mais l'ouvrage présente aussi le défaut de son ambition, à savoir une certaine complexité conceptuelle et terminologique.
- 3 Dans la première partie (Les aspects praxéologiques du discours), LF installe une théorie de l'action qui en distingue les unités constitutives et tente de rendre compte de son articulation avec le discours.
- 4 Le premier chapitre (*La dimension psychosociale de l'agir*) pose les bases de cette

théorie en mettant en lumière les ressources psychologiques et sociales qui préforment la signification des interactions. Après une évaluation négative de deux modèles rendant compte de l'action et de son articulation avec l'intentionnalité (le modèle de *l'action planifiée* proposé par la psychologie cognitive est critiquable car exclusivement centré sur les processus mentaux ; le modèle ethnométhodologique de *l'action située* présente le défaut inverse de concevoir l'action uniquement comme un processus émergent), LF opte pour une troisième perspective, celle de *l'action typifiée* de l'interactionnisme, tout en y réinjectant certains apports des deux autres approches. C'est ainsi qu'il invite à considérer les activités humaines comme « une mobilisation située et négociée de typifications, c'est-à-dire comme une combinaison de dimensions schématiques et émergentes », et propose une approche de l'interaction en termes de *représentations praxéologiques typifiantes*.

5 Pour décrire des interactions effectives, il importe d'autre part de mettre en lumière les paramètres contextuels qui définissent la situation d'action particulière dans laquelle sont engagés les interactants ; c'est l'objet du deuxième chapitre, *La dimension configurationnelle de l'agir*. LF y dresse une typologie des différents paramètres qui définissent le *cadre actionnel* et influent sur la configuration de l'interaction. Il distingue tout d'abord les différents *modes actionnels* : action individuelle ou collective, conjointe ou non ? La catégorie des *actions conjointes*, où les agents ont des visées distinctes mais interdépendantes, qui impliquent la construction d'une intercompréhension, comme par exemple les transactions en librairie, intéresse au premier chef un modèle de l'interaction. Le cadre actionnel est d'autre part déterminé par les finalités qui président à la rencontre momentanée des interactants. Sont à prendre également en compte les *rôles praxéologiques* qu'adoptent les interactants ; c'est en effet essentiellement sur les comportements typiques liés à ces rôles que les agents règlent leur mode de participation à l'action. De tels critères permettent de rendre compte de manière précise du contexte d'une interaction et d'en expliciter les enjeux.

6 LF décrit ensuite le déroulement des conduites finalisées, la *dimension processuelle de l'agir* (troisième chapitre). Il propose une approche de l'interaction en termes de processus hiérarchisés et bâtit un instrument descriptif, appelé *structure praxéologique*, qui permet de dégager les différentes *unités praxéologiques* constitutives d'une interaction (*incursion, transaction, épisode, action minimale*), ainsi que leur mode d'articulation. Appliquée à des interactions effectives, une telle représentation met en lumière la complexité processuelle liée à l'accomplissement des actions conjointes.

7 La théorie de l'action présentée dans cette première partie, si elle emprunte au modèle genevois d'analyse du discours sa structure modulaire, le complète en lui ajoutant la prise en compte de l'organisation hiérarchique des actions dans le monde.

8 La deuxième partie de l'ouvrage (*Le discours comme textualisation de l'activité*) fait porter l'accent sur la régulation communicationnelle des actions conjointes, dans le but de bâtir une pragmatique de la communication qui permette de saisir les interrelations entre l'action et les mécanismes discursifs, sans toutefois assimiler ces deux champs. Les faits de discours y sont abordés non seulement *comme* des actions sociales, mais surtout *dans* des configurations praxéologiques plus complexes.

9 Pour décrire avec précision les interrelations entre *action et communication* (quatrième chapitre), il faut un modèle qui rende compte de l'hétérogénéité sémiotique fondamentale des interactions, tout en ne se contentant pas de l'opposition sous-déterminée entre le *verbal* et le *non-verbal*. LF propose donc une typologie des actions participatives distinguant les *actions dans le monde* (actions non communicationnelles manifestant une intentionnalité), les *actions*

*communicationnelles* (conduites dans lesquelles les agents manifestent leur intention en adoptant des comportements qui médiatisent cette intention dans des procès d'intercompréhension), les *actions langagières* (l'intercompréhension se fonde ici sur une signification conventionnelle, d'ordre verbal ou non), et enfin les *actions verbales* (strictement fondées sur des liens conventionnels linguistiques). Ainsi, l'action et la communication ne sont pas envisagées comme des champs dissociés, mais un rapport d'inclusion entre les unités de la communication et les unités de l'action est mis en lumière. La pragmatique psychosociale proposée par LF, prenant pour objet spécifique les *actions communicationnelles* et se plaçant sous l'égide de la *théorie de l'agir communicationnel* d'Habermas, se propose d'éclairer l'articulation des conduites finalisées avec les mécanismes communicationnels qui les médiatisent partiellement, et donc de rendre compte non seulement de l'émergence des actions dans le monde, mais aussi de la régulation dialogique des procès d'intercompréhension qu'elles impliquent.

10 Reste à décrire *l'organisation opérationnelle du discours* (chapitre 5) : le fonctionnement d'actions communicationnelles attestées et les mécanismes de textualisation de l'action qui permettent la mise en place de procès d'intercompréhension. LF reprend ici à son compte deux notions centrales du modèle genevois de la structuration des dialogues : celle de *schéma de la négociation* (la communication procède toujours d'un accord en vue duquel alternent des phases de *proposition*, de *réaction* et de *ratification* ; chaque prise de parole peut être ainsi négociée, selon un principe de récursivité, jusqu'à la complétude de l'échange) et celle de *structure hiérarchique* (les différentes unités textuelles provenant d'une telle négociation entretiennent des rapports linéaires et hiérarchiques, et constituent ainsi une structure textuelle segmentable en *échanges*, *interventions* et *actes*). Le repérage de ces unités textuelles et des relations qu'elles entretiennent permet de matérialiser l'organisation du dialogue par une *structure hiérarchique textuelle*.

11 Enfin, pour rendre compte de la « structure portante » de l'interaction, LF met cette structure textuelle en relation avec la structure praxéologique ; la *structure opérationnelle* ainsi obtenue montre certes que les mécanismes de textualisation sont dépendants de la structure de l'action en cours, mais également qu'il n'y a pas forcément isomorphisme entre la structure de l'action et celle du dialogue. C'est là l'intérêt principal de l'approche de LF, qui évite de rabattre les mécanismes dialogaux sur ceux de l'action et inversement, et se donne les moyens de mettre en lumière la complexité des mécanismes interactionnels.

12 À l'issue de ce parcours analytique, un dernier chapitre (*De l'organisation opérationnelle du discours à la pragmatique psychosociale*) situe les apports de l'ouvrage vis-à-vis des orientations actuelles de la pragmatique. L'apport principal de la pragmatique psychosociale tient à sa conception du discours comme forme sémiotique complexe, mettant en jeu différents systèmes d'informations dont elle se charge de mettre en lumière l'articulation. LF met plus particulièrement en perspective cette option théorique avec les propositions de la pragmatique inférentielle, notamment avec la perspective cognitiviste développée par Sperber et Wilson et la pragmatique du discours de Reoul et Moeschler, en adoptant, nous semble-t-il, un ton inutilement polémique.

13 Se situant au sein d'approches très spécialisées et déjà fortement théorisées, le modèle proposé peut apparaître un peu trop « puissant » au non-spécialiste : ainsi sa complexité conceptuelle a pour conséquence, fâcheuse aux yeux de l'analyste de discours, une faible maniabilité. Le lecteur peut donc avoir le sentiment d'une disproportion entre l'appareillage théorique convoqué et les résultats analytiques effectivement obtenus. L'effort de conceptualisation peut cependant se révéler payant, car l'ouvrage apporte une contribution indéniable aux réflexions menées sur

l'articulation du discours avec ses conditions de production, ainsi qu'à la description des rapports complexes entre mécanismes communicationnels et actions humaines.

---

### ***Pour citer cet article***

#### *Référence papier*

Guérin, O. (2004/2006). Lecture de : L. Fillietaz, La parole en action. Éléments de pragmatique psychosociale. Cahiers de praxématique. PulM. 228-231.

#### *Référence électronique*

Olivia Guérin, « Lecture de : L. Fillietaz, La parole en action. Éléments de pragmatique psychosociale. », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 11, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1872>

---

### ***Auteur***

**Olivia Guérin**

Université Paris 3 EA 2290 SYLEDRES

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

43 | 2004 :

Aspects du dialogisme

Lectures et points de vue

---

## Lecture de : *Travaux linguistiques du CerLiCO 16* « Morphosyntaxe du lexique 2 : Catégorisation et mise en discours »

STÉPHANIE LIGNON

p. 231-235

**Référence(s) :**

Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 270 pages.

---

### *Texte intégral*

- <sup>1</sup> Le volume 16 des *Travaux Linguistiques du CERLICO, Morphosyntaxe du lexique 2 ; Catégorisation et mise en discours*, édité par G. Col et J.-P. Régis, rassemble les actes du colloque organisé par le Cerlico les 8 et 9 juin 2002 à l'Université François Rabelais de Tours. L'objet d'étude choisi, le lexique et ses composantes, est en effet le lieu où se cristallisent différents problèmes en terme de catégorisation. Il est abordé en 3 parties, présentées par G. Col dans la préface de l'ouvrage. On sait que la création lexicale est le lieu d'intenses tensions catégorisatrices, ce qui apparaît clairement dans la première partie, centrée sur l'aspect morphologique de l'analyse lexicale. L'article de P. T. Hacken & D. Smyk, « Le rôle de l'analogie et des règles dans la formation de mots », envisage la formation du lexique selon ces deux modèles théoriques : règles formelles *vs* analogie. On peut regretter que cet article n'apporte pas vraiment d'éléments nouveaux en ce qui concerne le problème complexe de l'analogie. V. Bonnet milite « Pour une terminologie diachronique » : la nouveauté et l'intérêt de l'approche tiennent d'une part à l'objet d'étude lui-même (les langages de spécialités sont peu à l'honneur dans les analyses morphologiques) et d'autre part à l'éclairage apporté par une double approche, synchronique et diachronique. Ce double point de vue est aussi choisi par J. M. Fournier & N. Rossi-Gensane afin de décrire « La conversion en français et en anglais :

de la synchronie à la diachronie » à l'aide d'outils sémantiques, morphologiques et phonologiques. Le lien établi entre paramètres phonologiques et paramètres sémantiques constitue une approche nouvelle du problème. Les problèmes de catégorisation sont au cœur de « Catégorisation et recatégorisation en morphologie dérivationnelle : le cas de la dérivation en *-ier* », l'article foisonnant, enthousiaste et curieux de M. Roché, puisque ce suffixe permet de construire à la fois noms et adjectifs. L'auteur, qui s'attache à suivre les méandres complexes, mais passionnants, de la dérivation en *-ier*, en vient à proposer, pour la morphologie constructionnelle, une nouvelle méthodologie remettant en cause les principes aussi bien d'unicité que de catégorisation. À partir des enchaînements formés par plusieurs suffixes, M. Coret propose une approche de la morphologie appliquée à l'enseignement du français dans « Fractionnement, fragmentation... Quand les suffixes s'enchaînent. Tours et contours d'un phénomène dérivationnel ». On peut regretter que soient ici mélangés des affixes encore disponibles avec d'autres aujourd'hui démotivés. Par ailleurs, une approche uniquement quantitative des enchaînements s'avère un peu frustrante : on aurait souhaité savoir ce que ces enchaînements privilégiés avaient à nous dire sur les suffixes eux-mêmes et sur leurs préférences d'adjonction. M. Maamri, dans « Problème de catégorisation lexicale dans les langues scientifiques : le cas du morphème libre *bio* », s'intéresse à cette unité lexicale autonome, apparemment sans classe, postposée aux verbes, noms et adjectifs, dans les langues de spécialités. L'analyse proposée, peut-être peu innovante d'un point de vue méthodologique, mais bien menée et rigoureuse, permet d'illustrer l'apport et l'importance du contexte dans la levée des ambiguïtés lexicales. M. Noailly, avec « Malice et mise en discours : quelques données nouvelles sur *-esque* », envisage le problème de la catégorisation à la lumière du suffixe *-esque*, dont elle se demande s'il permet de construire des adjectifs relationnels et/ou qualificatifs. On aurait pu souhaiter une quantification plus précise des effets observés et une comparaison plus systématique avec le suffixe concurrent *-ien*, pour lequel on rencontre des emplois très proches de ceux du suffixe *-esque*. Toutefois, cet article offre une approche nouvelle de la suffixation en *-esque*, en intégrant notamment dans l'analyse le poids du lexique existant. La deuxième partie est à juste titre consacrée à l'aspect sémantique du lexique, et réserve une part importante aux tropes, opérations de catégorisation par excellence. E. Pauly, dans « Examen de quelques théories sémantiques. Quelles réflexions sur la polysémie ? Quelles perspectives pour la lexicographie ? », s'intéresse à la représentation de la polysémie dans un dictionnaire grand public. Après une exposition claire et détaillée des différentes théories sémantiques, elle propose une application avec l'exemple du verbe *tirer* dans le cadre d'une théorie constructiviste. P. Dendale & C. David proposent avec « *Le long de*. parcours sémantique » une étude sur corpus de cette locution prépositionnelle spatiale. S'appuyant sur l'analyse des occurrences « *X le long de Y* » observées, les auteurs démontrent efficacement que, si le statut longiligne de Y semble imposé par la préposition, celui de X est reconstruit postérieurement. Les explications proposées pour les quelques exceptions où X et Y ne sont apparemment pas des entités longilignes sont cependant moins convaincantes. S. Hancil dans « Catégorisation syntaxique et unidirectionnalité du changement dans la théorie de la grammaticalisation : étude de l'adverbe *still* », s'attaque à l'adverbe, objet emblématique des difficultés de catégorisation. Son hypothèse, pour en traiter la polysémie, est que *still* passe du statut d'adverbe de verbe au statut d'adverbe de phrase pour devenir marqueur discursif. Cet article bien documenté témoigne de la difficulté à catégoriser cet adverbe à l'aide d'outils syntaxiques, sémantiques et discursifs. S. Leroy s'interroge sur « Antonomase, métaphore et nom propre : identification ou catégorisation ? ». À l'issue d'une présentation documentée et claire des différents travaux sur l'antonomase, l'auteure

montre la complexité des phénomènes complexes rangés sous le terme d'*antonomase* : sous cet objet, se cache un conflit entre catégorisation individualisante et recatégorisation lexicale à dimension métaphorique. S'attachant tout particulièrement à la métaphore et à la métonymie, H. Constantin de Chanay & S. Rémi-Giraud (« Des ressorts, des bulldozers, des tremblements et des chapeaux : pour des tropes hors-catégorie ») s'opposent au concept de recatégorisation appliqué à des figures. Selon eux, outre que ce concept suppose une catégorisation préalable qui va conduire à une approche référentielle incapable de rendre compte de la complexité des phénomènes, la catégorisation se situe au niveau du mot, alors que les figures dépassent ce niveau. Cet article fait apparaître les nombreux points communs existant entre ces deux figures, mais aussi leurs différences. La troisième partie est plus spécifiquement centrée sur les liens entre sémantique, morphologie et syntaxe. D. Roulland s'intéresse à cette surprenant construction de l'anglais : « Gentleman, include me out ! à propos de l'ergativité ». Pour comprendre cette opacification du préfixe *in*, il rapproche cette structure du basque et de la structure ergative et propose de la traiter grâce à la perfectivité ou à la causativité. N. Le Querler se penche sur un problème peu étudié : « Actance verbale et actance nominale ». À l'aide d'un corpus conséquent, en une démarche que l'on suit pas à pas, tant la rigueur de la présentation de la méthode et la clarté de l'analyse sont plaisantes, elle étudie la préposition *par* dans les seuls cas où l'alternance *par* et *de* est possible et où les deux prépositions introduisent l'agent. Elle montre les différences actanciennes des éléments introduits par *de* et *par* tant au niveau des noms que des verbes. On peut regretter parfois qu'à l'analyse limpide et structurée du travail sur corpus se soit mêlée une approche plus intuitive. A. Nakajima (« Constructions de la durée : le cas du nom *aida* ("intervalle") et des suffixes *ché* ("pendant") et *jé* ("pendant tout") en japonais ») nous montre que, la durée pouvant en japonais s'exprimer à l'aide de synonymes appartenant à des classes lexicales différentes, la catégorisation lexicale ne rend pas compte des caractéristiques sémantiques des unités. Elle propose une analyse sous forme de traits de la répartition des différentes unités permettant de construire la durée en japonais, à l'aide d'une démonstration claire et rigoureuse. A. Mettouchi (« Dérivation, diathèse et aspect en kabyle (berbère) ») s'est intéressée aux rapports entre formes dérivationnelles et diathèse, aspect, actance. Sa conclusion est que deux systèmes prédicatifs coexistent en berbère : statique-attributif (primitif) et dynamique-télique (ultérieur), donc en kabyle, l'action est (re)construite à partir de l'état. Dans ce volume, on pourra noter l'intérêt porté aux langues de spécialités (V. Bonnet, M. Maamri) pour lesquelles, peut-être plus qu'en langue naturelle, les problèmes de catégorisations sont visibles. La double approche synchronique et diachronique, est aussi très présente dans cet ouvrage (V. Bonnet, J. M. Fournier & N. Rossi-Gensane). Le problème de la catégorisation a donné lieu à de très jolis articles sur la construction du lexique (M. Roché, M. Noailly). Cet ouvrage est aussi le lieu d'analyse de phénomènes langagiers fréquents, mais toujours à la marge de domaines traditionnels (N. Le Querler, A. Nakajima) ou de phénomènes par nature transcatégoriels comme le sont les figures (S. Leroy, H. Constantin de Chanay & S. Rémi-Giraud). Le thème choisi, catégorisation et mise en discours, a permis une ouverture du champ d'étude grâce à la transversalité des approches de l'objet d'étude, le lexique et ses composantes. Cet ouvrage offre un éclairage nouveau sur l'analyse lexicale et ce volume rend bien compte de la richesse de la problématique liée à la catégorisation à travers l'analyse lexicale.

---

### **Pour citer cet article**

*Référence papier*

Lignon S. (2004/2006). Lecture de : *Travaux linguistiques du CerLiCO 16* « Morphosyntaxe du lexique 2 : Catégorisation et mise en discours ». *Cahiers de praxématique* 43. P. 231-235.

*Référence électronique*

Stéphanie Lignon, « Lecture de : *Travaux linguistiques du CerLiCO 16* « Morphosyntaxe du lexique 2 : Catégorisation et mise en discours » », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, document 12, mis en ligne le 31 mai 2010, consulté le 25 septembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1877>

---

***Auteur***

**Stéphanie Lignon**

Université de Haute Alsace, Mulhouse UMR 5610 ERSS

---

***Droits d'auteur***

Tous droits réservés